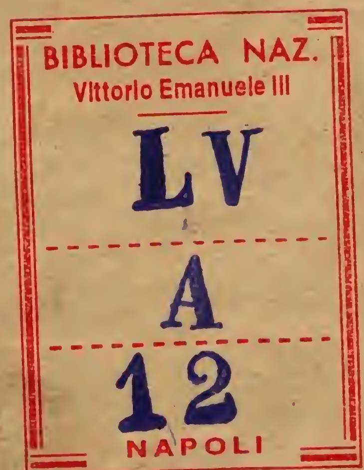



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LV
A
12
NAPOLI

ABBREGE'
DE
L'HISTOIRE
DE LA
ROYALE MAISON
DE
SAVOYE.

TOME TROISIÉME.

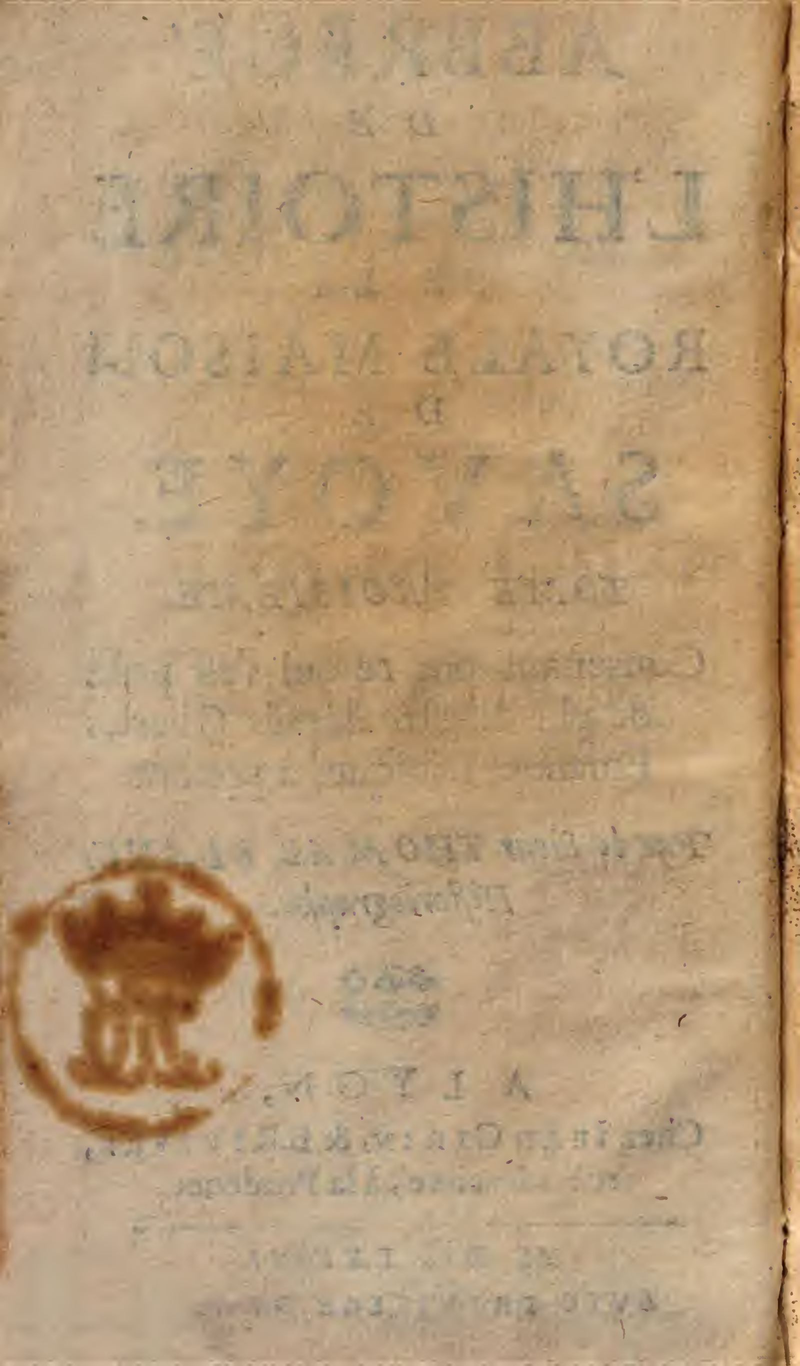
Contenant tout ce qui s'est passé de plus Illustre depuis Charles Emanuel I. jusques à present.

Par le Sieur THOMAS BLANC, *Historiographe.*



A LYON,
Chez IEAN GIRIN, & B. RIVIERE, ruë Merciere, à la Prudence.

M. DC. LXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.





A MONSEIGNEVR
LE
PRINCE
DE PIEMONT.



ONSEIGNEVR,

Si la Naiſſance de Vôtre Alteſſe Royale

a fait la joye de tous ſes Peuples, ſes inclinations Royales, qui commencent a paroître en font toutes les eſperances. On n'attend rien de mediocre d'vn eſprit fait comme le Vôtre, & du Sang dont vous ſortez. C'eſt pour cela, MONSEIGNEVR, que je preſente à V. A. l'Abregé de la Vie de trois Heros incomparables qui doiuent étre les Modelles, & les grands

grands Exemplaires de la ſienne. Si la Valeur, la Prudence, & la Pieté ſont trois vertus heroïques, qui font la gloire des Monarques, où ont-elles jamais paru auec plus d'appareil, & d'auantage qu'en nos trois derniers Souuerains? Mais c'eſt trop vous en propoſer que de vous faire trois Modelles. Vous n'auez qu'a conſiderer S. A. R. vôtre Pere, pour voir en luy ces trois Vertus,

qui ſont l'abbregé de ſa vie, le caractere de ſon Regne, & ſes plus belles actions. Il eſt luy ſeul toute l'Hiſtoire de tous vos Illuſtres Ayeux, & c'eſt l'offrir toute entiere à V. A. R. que de luy offrir cette vie, qui paroît tous les jours plus glorieuſe par la conduite de ce Prince, qui fait l'amour de ſes Sujets, & l'admiration des Eſtrangers. Nous eſperons MON-

SEIGNEVR, de vous voir bien-tôt sa Copie, par les soins que vous prendrez de l'imiter, & par cette grandeur de cœur qu'il commence à vous inspirer. C'est alors que je joindray l'Histoire de vos actions heroïques à celles de ce Monarque, & qu'il faudra de grands Volumes pour les mettre seulement en Abbregé. Cependant elle agréera que je luy offre celuy-

cy auec tout le profond respect que doit auoir celuy qui est

MONSEIGNEVR,

De V. A. R.

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidelle sujet, & seruiteur
THOMAS BLANC.

TABLE DES DVCS CONTENVS dans le III. Tome de cét Abbregé.



CHAR-



CHARLES EMANVEL, DVC DE SAVOYE. ROY DE CHYPRE, &c.

SOMMAIRE.

1. Naissance du Prince Charles Emanuël, & son Baptême. 2. Il va au deuant du Roy Henry III. à son Entrée à Turin. 3. Mort du Duc son Pere. 4. Affaires de Saluces. 5. Il range le Seigneur de Cisterne à son deuoir enuers le Pape. 6. Entreprend sur Geneue, mais en vain, à cause que le Roy n'en voulut pas quitter la protection. 7. Declaration des Electeurs pour Son Altesse. 8. Maladie du Duc, & sa guerison miraculeuse. 9. Publication de son Mariage. 10. Et

son voyage en Espagne. 11. *Acquisition du Marquisat de Zuccarel.* 12. *Prise du Marquisat de Saluces par S. A.* 13. *Le Duc s'excuse en France de la prise du Marquisat.* 14. *Geneue, & les Suisses font la guerre au Duc.* 14. *Exploits des Geneuois sur les terres de S. A. Surprise de Barcelonette, & du Fort S. Paul.* 14. *Députez de Prouence à Turin, pour offrir au Duc le Comté de Prouence.* 17. *Siege de Barcelonette.* 18. *Prise de la Cluse, par Dom Amedée. Combat prez de Geneue. Assemblée à saint Maurice, pour la Paix de Geneue.* 19. *Arriuée du Duc en Prouence, & son Entrée à Aix.* 20. *Les Valesans donnent à S. A. vne partie du Corps de S. Maurice.* 21. *Retour de Sancy à Geneue.* 22. *Entrée du Duc à Marseille, qui passe en Espagne. Iournée de Pontcharra.* 23. *Prise de Barcellonette par Lesdiguieres. Combat de Vinon, & mort de la Valette.* 24. *Entreprise de Lesdiguieres sur Chambery.* 25. *Le Duc quitte la Prouence, & prend Antibe.* 26. *Lesdiguieres fait la guerre en Piemont.*

mont. Combat de Vigon, & priſe de Cauours par le même. Combat aux Barricades ſaint Damien. 27. Le Duc aſſiege Cauours, puis accepte la tréue, & prend Briqueras. 28. Le Conneſtable de Montmorency fait la guerre en Breſſe. 29. Les Valées ſe ſoumettent à l'obeyſſance de S. A. 30. Leſdiguieres aſſiege Exilles. 31. & S. A. le Château de Cauours, qui ſe rend à compoſition. 32. & en ſuite Mirebouc. Indults des Papes enuers les Ducs de Sauoye. 33. Entrée du Cardinal Albert à Turin. 34. Le Roy demande le Marquiſat de Saluces. Iournée de Bourgoin. S. A. ſigne le traitté. Difficulté de la part du Roy pour ſigner. 35. Leſdiguieres fait la guerre en Sauoye. Combat des Molettes. 36. Fort de Barraux. 37. Mort de la Ducheſſe de Sauoye. Combat de ſaint André. 38. Le Comte de Bueil reprend ſaint Etienne, & ſon Alteſſe le Fort de Charbonnieres, où Crequy eſt fait priſonnier. 39. Paix de Veruins. Voyage de S. A. à Milan. 40. De là en France. 41. Propoſitions de S. A. au Roy. Articles du Traitté. Le Duc s'en

retourne malcontant en Sauoye, & le Roy vient à Lyon. 42. Fossense va en Piemont. Le Roy declare la guerre au Duc. Entreprise du Duc de Guise, sur Nice, qui luy reüssit mal. 43. Prise de Montmeillan, de Chambery, & de Charbonnieres. 44. Le Legat du Pape tâche de porter le Roy à la Paix. Fort de sainte Catherine rendu au Roy. 45. Assemblée des Deputez à Lyon, pour la Paix, qui est signée. 46. Le Duc refuse de la signer. 47. Bouuens remet la Citadelle de Bourg au Roy. 48. S. A. jure la Paix. 49. Entreprise sur Geneue faillie. 50. S. A. enuoye ses Enfans en Espagne. Bulle pour l'vnion des Ordres de saint Maurice, & de saint Lazare. 51. Entreueuë de S. A. & du Duc de Mantoüe. 52. Solemnitez des Mariages de Mantouë, & de Modene. 53. Mort du Duc François de Mantouë. Le Cardinal son Oncle luy succede, à qui le Duc de Sauoye demande la Duchesse sa Fille, auec la Princesse Marie; & sur le refus prend les Villes de Trin, Albe, Dian, & Montcalue au Montferrat. 54. Le Duc de Mantouë demande

mande le ſecours de France, dont le Gouuerneur de Milan prend ombrage. 55. Siege de Nice leué. Traitté de Paix entre S. A. & le Duc de Mantoüe. 56. S. A. execute la Paix auec ſincerité. Il eſt trompé par les Eſpagnols. 57. Le Marquis de Cœuures fait des ouuertures de Paix. Les Eſpagnols aſsiegent Aſt. Traitté d'Aſt, que l'Eſpagnol refuſe de ſigner. 58. Aſt eſt aſsiegé par l'Eſpagnol. Combat deuant Aſt. Combat de Caſtillon: qui eſt pris enſuite par les Eſpagnols. Defaite des Napolitains par les Troupes de S. A. Valeur ſignalée de S. A. & du Prince Thomas. 59. Traitté de Paix d'Aſt: Difficulté des Eſpagnols pour l'execution du Traitté. 60. Preparatifs de Guerre en Piemont. Combat au Pont de la Villate. Priſe de ſaint Damien par S. A. & capitulation d'Albe. 61. Siege de Vercel. 62. Les François vont au ſecours du Duc: qui force Feliſſan, & prend la Roquette. 63. Traitté de Paix de Madrid. 64. Le Duc fait des nouueaux Cheualiers de l'Annonciade. Mariage du Prince de Piemont auec Mada-

me Chrétienne de France. 65. Guerre de la Valteline, & de Genes. 66. Siege de Verone par l'Espagnol, qui y perd son credit, & son honneur. 68. Exploits du Marquis de sainte Croix, en la Riuiere de Genes. 68. Mort de Ferdinand Duc de Mantouë. 69. Le Duc de Neuers prend possession des Duchez de Mantouë, & de Montferrat. 70. S. A. traitte auec l'Espagnol, & congedie tous les François de ses Etats. Siege de Cazal. Le Duc de Mantouë leue vne Armée en France, laquelle est toute defaite par S. A. Voyage du Roy en Piemont. S. A. luy refuse le passage. Les Forts, & la Citadelle de Suse se rendent au Roy. 71. Les Espagnols leuent le siege de Casal, & les Imperiaux descendent en Italie. Perplexitez du Duc. Arriuée de Spinola à Milan, & du Cardinal de Richelieu à Ambrun, qui prend Pignerol, 72. pendant que le Roy fait la guerre en Sauoye. 73. Mort du Duc. 74. Son Eloge, 75. Sa Femme, & ses Enfans.

D'VN

D'Vn illuſtre Pere, il ne pouuoit ſortir qu'vn illuſtre Fils: Le Duc Emanuël Philibert auoit par ſa naiſſance recouuert ſon Etat, appuyé ſa Couronne par des alliances, & traittez auec ſes Voiſins, fortifié ſes Pays par l'établiſſement des Milices, des Citadelles, & autres fortifications ; & encore mieux par les Loix & les belles Ordonnances qu'il auoit faites pour le maintien de la Iuſtice : en ſorte qu'il ſembloit n'y auoir rien à deſirer apres luy, & cependant voicy ſon Fils qui par vne genereuſe emulation ne luy veut en rien ceder ; qui par la gloire de ſa reputation, & le bruit de ſes Armes, donne de la honte aux ſiecles paſſez, de l'étonnement à celuy-cy, & de l'enuie à la poſterité. Sa vie eſt vne continuelle ſuitte de merueilleux euenemens, de combats, de victoires, de ſieges, & de priſes de Villes, qui luy ont fait aquerir pendant ſa vie, & apres ſa mort, le ſurnom de *Grand, & de Pere des Soldats.*

Sa Naiſſance.

1. Charles Emanuel vint au monde au Chaſteau de Riuoles en Piemont, le 12. Ianuier 1562. La Ceremonie de ſon Bapteſme fut differée iuſqu'au neuuiéme de Mars de l'an 1567. pour eſtre faite auec plus de magnificence & de ſolemnité. Les Parrains du ieune Prince furent le Pape, le Roy Charles IX. les Venitiens, & le grand Maiſtre de Malthe; & les Marreines Catherine de Medicis Reyne de France, & Elizabeth de France Reyne d'Eſpagne. Le Bapteſme ſe fit dans l'Egliſe Cathedrale de Turin par Ieroſme de la Ruuere Archeueſque dudit lieu, aſſiſté de celuy de Tarantaiſe, & des Eueſques d'Aſt, d'Yurée, & de Vence. Il fut nommé Charles en l'honneur du Roy Charles IX. & on y adiouſta Emanuel à cauſe du Duc ſon Pere. On fit largeſſe ce iour là de Medailles d'or & d'argẽt.

Son Bapteſme.

Entrée du Roy Henry III. à Turin.

2. A l'entrée que le Roy Henry III. fit à Turin à ſon retour de Pologne l'an 1574 ce Prince n'eſtant âgé que de douze ans, alla au deuant de Sa Maieſté, à cheual, en

teſte

teste de tout le Senat de Turin ; & fit son compliment au Roy de si bonne grace, & auec tant de hardiesse, qu'il se fit admirer de toute la Cour.

L'année suiuante le Duc estant allé à Nice, il luy laissa le gouuernement de son Estat sous l'authorité de son Conseil, afin de luy apprendre de bonne heure à commander : & au retour de S. A. il receut les hommages de tous les Ecclesiastiques, Gentils-hommes, Villes, & Communautez de Piemont. Le Duc ayant apres cela passé les monts l'an 1576. & visité toute la Sauoye auec le Prince, il le fit reconnoistre pour Successeur de la Couronne. Ce fut en ce voyage que tous les Ordres de Sauoye luy rendirent les mesmes hommages que l'on auoit fait en Piemont.

3. La mort du Duc son Pere arriuée au mois d'Aoust de l'an 1580. obligea S. A. de depescher en Espagne Louys de la Baume, Seigneur de Perés, Baron de S. Amour, pour en donner aduis au Roy Philippes : Mort du Duc son pere.

tous les autres Roys & Princes luy deputerent des Ambassadeurs pour la complimenter sur cette mort ; le Mareschal de Rays y vint de la part du Roy Henry III. & luy apporta l'Ordre de S. Michel, comme fit aussi le Baron de S. Amour celuy de la Toison d'or. Il donna la charge de grand Chancelier de Sauoye vacante à Louys Millet Baron de Fauerges, premier President du Senat de Sauoye : & en la place de Millet il mit René de Liobard Gentil-homme de Bugey, personnage de doctrine & de probité extraordinaire.

Affaires de Saluces.

4. Auant le decez du Duc son Pere, Bernard de Nogaret Seigneur de la Valette auoit reduit tout le Marquisat de Saluces sous l'obeyssance du Roy : mais Anselme reuenu de Prouence auec quelques Soldats resolus, se saisit de Cental, de Prouero, S. Damien, & de Venasque. Dominique de Voluera estoit demeuré Gouuerneur de Carmagnole, d'où il auoit chassé tous les François, & n'y auoit mis que des Piemontois: mais ce Prin-

ce eſtant mort, Albert de Gondy Comte de Rays, Mareſchal de France, eut ordre du Roy en ſon voyage de Piemont d'aller au Marquiſat de Saluces, pour eſſayer de retirer de Voluera & d'Anſelme les places qu'ils tenoient, & d'y faire conſentir S. A. Ce que le Mareſchal de Rays ſe promettoit d'obtenir par le credit que la Comteſſe de Pancalier ſa ſœur auoit ſur Charles Emanuël, comme ayant eſté ſa Gouuernante. Le Mareſchal en fit l'ouuerture au Duc, qui du commencement y reſiſta, par l'apprehenſion qu'il eut que les Gouuerneurs que l'on mettroit dans ces places ne veſquiſſent pas auec ſes Officiers & Suiets dans vne bonne intelligẽce, comme Voluera & Anſelme. D'ailleurs comme la France eſtoit pleine d'Huguenots S. A. eut crainte que cette nouuelle opinion eſtant vne fois introduite à Carmagnole, Ville fort auancée dans le Piemont, n'infectât le reſte de ſon Eſtat, & l'Italie par meſme moyen : outre que c'eſtoit eſloigner d'autant l'eſperance que S. A. auoit

de recouurer ce Marquiſat, qu'elle eſtimoit luy appartenir. Neanmoins le Duc ne ſe voulant pas attirer vne guerre auec la France, donna les mains par la perſuaſion de Bernardin de Sauoye Seigneur de Cauours, ſur les promeſſes que le Mareſchal luy fit de ſa main au nom du Roy, & enſuite du pouuoir qu'il en auoit de S. M. d'ayder S. A. à la conqueſte de Geneue, ou du moins de ne s'y point oppoſer, & d'en abandonner la protection. Ainſi Voluera remit Carmagnole, & Anſelme Cental, Prouero, S. Damien, & Venaſque entre les mains du Duc, iuſqu'à ce que ces Gouuerneurs euſſent les recompenſes que le Mareſchal de Rays & la Valette leur auoient promiſes : ce qu'ayant eſté executé, S. A. les deſliura depuis à la Valette.

1581. 5. En ce temps la Borſe Acerbo Seigneur de la Ciſterne, Vaſſal du S. Siege, ayant offensé le Pape Gregoire XIII. par le refus qu'il faiſoit de le reconnoiſtre pour ſon Souuerain, S. S. pria le Duc de ſe ſaiſir de la

Guerre contre le Seigneur de la Ciſterne.

la Cisterne. S. A. pour obliger le Pape, y enuoya Iean Thomas de Valpergue Comte de Mazin, Gouuerneur du Comté d'Ast, auec quelques troupes d'Infanterie, & d'artillerie, qui partirent de Turin le 20. Iuillet 1581. Mais ils ne furent pas plustost arriuez à Ferrieres, Chasteau proche de la Cisterne, que Borse ayant abandonné la place, ceux qui commandoient dedans, écriuirent au Comte qu'ils estoient prests de se rendre. Le Comte y mit garnison : dont le Gouuerneur de Milan ayant pris ombrage parceque Borse estoit Milanois, & que la Cisterne est sur la frontiere du Comté d'Ast, il voulut en estre esclaircy, & demeura satisfait, quand on luy eust fait voir que tout s'estoit fait par ordre de sa Sainteté.

6. Pendant que le Duc trauailloit en Italie pour acquerir vne ville rebelle au Pape, Estienne de Festerne Seigneur de Compois, Gouuerneur du Chasteau de Tonon, faisoit vne entreprise pour S. A. sur Geneue, par le moyen d'vn nommé du Plan Bourgeois

Entreprise sur Geneue.

1582. Bourgeois de Tonon, qui s'estoit retiré à Geneue, & y auoit acheté vne maison proche la porte du Lac, où il faisoit hostellerie: Compois auoit vn frere Gouuerneur de Ripaille, où se faisoient les preparatifs necessaires pour l'execution de ce dessein: le Duc y enuoya le Lieutenant des Arquebusiers de sa Garde auec 600. Prouençaux, qui deuoient se tenir à Ripaille secretement. Les Bernois qui en eurent quelque vent, y manderent des gens pour s'en informer, à la sollicitation des Geneuois: le Gouuerneur de Ripaille fit cacher les Soldats; tellement que les Deputez de Berne ne voyant point d'apparẽce d'armement, s'en retournerent: & ainsi il y eut esperance que le soupçon des Bernois leué, son entreprise deuoit auoir vn bon succez; si le Roy n'eust desaduoüé le Mareschal de Rays, & n'eust refusé d'y donner consentement, sous pretexte que cette Ville estoit sous la protection de France. Et le Duc qui ne vit pas la conionćture fauorable, retint si

viuement

viuement imprimé dans ſon eſprit le refus que fit le Roy d'executer ſa parole, que dés-là il reſolut de s'en vanger, & en conceut vne hayne mortelle contre ſa Maieſté, n'ayant iamais pû digerer cette iniure.

7. En ce meſme temps les Electeurs de l'Empire firent declaration que le Duc, en qualité de Prince, & de Vicaire du S. Empire, & deſcendu de la Maiſon de Saxe, deuoit preceder en la Cour de l'Empereur, & ailleurs, tous les autres Princes d'Italie.

Declaration des Electeurs pour S. A.

8. Anne Duc de Ioyeuſe, qui reuenoit d'Italie l'an 1583. eſtant tombé malade à Vercel, le Duc le viſita, & luy rendit de grands honneurs, comme à celuy qui eſtoit beau-frere du Roy: mais en prenant ſoin de la ſanté de ce Seigneur, le Duc fut ſurpris d'vne fievre ſi violente au mois d'Aouſt, accompagnée de tant de faſcheux ſymptomes, qu'il n'y auoit pas d'apparence qu'il en deût eſchapper: mais comme cette naiſſance auoit eſté miraculeuſe, Dieu le voulut ſauuer encore

Maladie du Duc.

1583. core par miracle. S. Charles de Borromée Cardinal & Archeuesque de Milan faisoit la visite de son Diocese, on luy dit la maladie du Duc, pour lequel il auoit vne passion extraordinaire : il se mit en prieres pour obtenir de Dieu la santé de ce grand Prince ; & on a remarqué qu'en ce mesme instant S. A. qui estoit dans les plus grandes ardeurs & inquietudes de sa fievre, prit du repos, & se sentit soulagée ; & le Cardinal l'estant venu voir le lendemain à Vercel, le Duc luy dit qu'il n'estoit plus malade, & dans peu de iours il fut sur pied.

Et sa guerison miraculeuse.

9. Le deplorable estat où se fussent trouuez les Sauoysiens & les Piemontois, si le Duc fust mort de la maladie dont il auoit esté atteint à Vercel, les porta à le presser de se marier ; & de tant d'illustres partis qui furent proposez, S. A. choisit Catherine d'Austriche Infante d'Espagne. Ce mariage fut publié à
1584. Chambery le 18. d'Aoust 1584. pendant que le Duc y estoit. On en fit des réjoüissances au deçà & delà

Publication de son Mariage.

les

les monts. A mesme temps S. A. dépescha en Espagne D. Amedée Bastard de Sauoye, Marquis de S. Rambert son Frere, pour visiter sa Maiesté Catholique, le Prince d'Espagne, les deux Infantes, & particulierement la Princesse Catherine qui luy estoit accordée. Dom Amedée arriua à Madrid au mois de Septembre suiuy de grand nombre de Gentils-hommes : le Duc de Medina de Rioseco Admiral de Castille, le Marquis de Sainte Croix, & Dom Iean de Zuuiga grand Commandeur de Castille, allerent au deuant de luy : il fit la reuerence à S. M. C. aux Princes, & aux Infantes, au Chasteau de Pardo, à deux lieuës de Madrid : & apres auoit fait ses complimens, & les presens à la Fiancée, il prit congé, & s'en vint à Barcelone auec le Marquis de Palauicin Ambassadeur de S. A. en Espagne.

10. Le Roy d'Espagne visitoit en ce temps là son Royaume, & menoit le Prince son Fils, pour le faire reconnoistre heritier de ses Couronnes. S. A. va en Espagne.

ronnes. Et le Duc apres s'eſtre preparé pour ce voyage, partit de Turin le 27. Ianuier 1585. ſuiuy de
1585.
cent Seigneurs, & perſonnes qualifiées de ſes Eſtats, richement & ſuperbement veſtus : entre leſquels ſe fit remarquer Charles Emanuël de Sauoye Prince de Geneuois, Fils aiſné du Duc de Nemours; Philippes d'Eſt Marquis de S. Martin fut laiſsé par S. A. Lieutenant General de ſes Eſtats, tant deçà que delà les monts. Le Duc arriua à Barcelone le 18. Fevrier, & fut magnifiquement receu par le Comte de la Mirande Viceroy de Catalogne. Le Comte de Mazin fut dépeſché en Arragon pour donner aduis à S. M. de l'arriuée de S. A. Et quelques iours apres le Comte de Pont de Vaux eut ordre d'aller ſalüer le Roy, & de receuoir ſes ordres. Sa Maieſté enuoya viſiter le Duc par Dom Pedro de Velaſque Capitaine de ſes Gardes. S. A. ayant ſceu que S. M. s'eſtoit auancée à Sarragoſſe, partit de Barcelone le 6. Mars : le Comte de la Mirande l'accompagna

gna iuſqu'à la frontiere d'Arragon, où le Comte de Saſtago par ordre du Roy le conduiſit à vn mil de Sarragoſſe, où ſa Maieſté ſuiuie de l'Admiral de Caſtille, du Duc d'Albuquerque, & autres Grands d'Eſpagne, l'attendoit : le Duc eſtant à 40. pas du Roy, mit pied à terre, & S. M. auſſi : S. A. alla au deuant de luy le chapeau bas, & luy voulut baiſer les mains, mais le Roy ne le voulut pas ſouffrir. Ces deux Princes apres s'eſtre embraſſez remonterent à cheual, & entrerent dans la ville, le Duc à la main droite du Roy, & au moment qu'ils furent arriuez au Palais, S. A. rencontra le Prince d'Eſpagne, à qui elle fit la reuerence : de là, le Roy la mena voir les Infantes, puis ramena le Duc au logis qui luy eſtoit preparé, où tous les Grands d'Eſpagne le vinrent ſaluer. Vne heure apres S. A. ayant changé d'habit retourna à la Cour, où ſe fit la ceremonie du Mariage, & enſuite le feſtin ſolemnel auec des réjoüiſſances incroyables. Le Roy d'Eſpagne donna au Duc ſon Gendre

dre l'eſpée que François I. portoit à la bataille de Pauie, & à l'Infante ſon Eſpouſe ſix vingt mille eſcus de bagues & ioyaux, & le Duc donna à l'Infante iuſqu'à 500. mille écus: il fit encore de riches preſens au Roy, à l'Infante Iſabelle, au Prince, & au Cardinal de Granuelle: il enuoya à la Ducheſſe ſon Eſpouſe deux baſſins d'or remplis de bagues, de braſſelets, & de nippes, de la valeur de dix mille eſcus, pour les donner aux Dames de la Cour: pluſieurs autres choſes de grand prix furent diſtribuées par ordre de S. A. de ſorte qu'il ne ſe faut pas eſtonner de ce qu'à dit vn Hiſtorien, *que le Duc fit plus de deſpenſes en ce voyage, que ne montoit la dot de ſa Femme.* Son ſeiour en Arragon fut de trois mois, apres leſquels ayant reſolu de s'en reuenir, le Roy, le Prince, & l'Infante Iſabelle, accompagnerent les nouueaux Mariez iuſqu'à Barcelone, où S. A. fut malade: ce qui fut cauſe qu'elle n'en peut partir qu'au commencement du mois de Iuin. Le Duc & la

Ducheſſe

Ducheſſe ſe mirent ſur les galeres du Prince Doria, & arriuerent à Nice le 19. du meſme mois : de Nice leurs Alteſſes prirent terre à Sauone, où la Republique de Genes leur fit de grands honneurs. De là elles vinrent à Ceue, & au Montdeuis, où la Nobleſſe de Piemont & de Sauoye, conduite par le Marquis de Lans, leur fit la reuerence. Au ſortir du Montdeuis le Duc & la Ducheſſe firent leur entrée à Cauours, Foſſan, Sauillan, Raconis, Carignan, & à Montcalier, où leurs Alteſſes s'arreſterent quelques iours, pour donner loiſir à ceux de Turin de paracheuer les magnificences qu'ils preparoient pour les receuoir. Cette ſuperbe entrée ſe fit le iour de S. Laurens 10. Aouſt : il n'y eut qu'arcs de triomphe, pyramides, fontaines, machines, feux d'artifice, deſcharges d'artillerie, & autres teſmoignages d'vne ioye vniuerſelle.

11. Scipiõ de Carreto Marquis de Zuccarel de la maiſon des Marquis de Final & de Sauone, ſe voyant contraint

Acquisition du Marquisat de Zuccarel. contraint de vendre sa terre de Zuccarel, fut recherché par les Genois pour les en accommoder : mais S. A. à la bienseance de qui elle estoit, l'acquit de luy au mois de
1588. May 1588. partie en deniers, & partie en la remise de la Seigneurie de Bainasco erigée en Marquisat, auec les terres de Salicet, Peroldo, Murialdo, la Miela, & la Tour, dépendantes du Marquisat de Ceue, qui par droit de fief estoient retournées à S. A. laquelle vn peu auparauant auoit reuny au domaine de sa Couronne le Comté de Coconas : cette acquisition fut le leuain d'vne guerre auec les Genois.

Prise du Marq. de Saluces par S. A. 12. Le Duc voyant les Religionaires puissants en France, & que Lesdiguieres Lieutenant general du Roy de Nauarre tenoit les meilleures places du Dauphiné, & formoit des desseins sur le Marquisat de Saluces, par la correspondance qu'il auoit auec la Fitte Lieutenāt du Duc de la Valette audit Marquisat, resolut de preuenir leurs desseins : & S. A. sçachāt que Lesdiguieres vouloit

loit attaquer Chasteau Dauphin, elle y enuoya 400. cheuaux qui se ietterent dedans : mais la Valette & Lesdiguieres, qui s'estoient vnis depuis peu, y enuoyerent des troupes commandées par le Baron de Ramefort, & par Briquemant, qui surprirent les Sauoysiens, les défirent, & se rendirent maistres de la place. Le Duc irrité de cette action se trouua fort embarrassé; il pretendoit que le Marquisat de Saluces luy appartenoit : & comme la foiblesse de ses predecesseurs leur auoit fait dissimuler le tort qu'ils croyoiẽt que la France leur auoit fait de s'en saisir apres la mort du dernier Marquis, il estimoit de s'en pouuoir saisir auec iustice. Et parce qu'il sçauoit que Lesdiguieres en vouloit au Marquisat, duquel il tiroit des contributions pour la subsistance de ses troupes, & auoit des pratiques sur Pignerol & Cony, & apprehẽdant que ce pays ne deuinst vne petite Geneue, l'asyle & la retraite des Huguenots, il entretint vne correspondance auec la Coste
Gouuer-

Gouuerneur du Chaſteau de Carmagnole, & auec S. Siuier ſon Lieutenant. En ſuite il enuoya le Seigneur des Alymes en France, pour donner aduis des legitimes ſoupçons qu'il auoit contre Leſdiguieres : & comme le Roy le negligea, S. A. creut qu'il ne falloit plus attendre, parce que ſi vne fois les Huguenots auoient occupé le Marquiſat, on auroit bien de la peine à les en dénicher. Ce Prince eſtant perſuadé de ſon bon droit, inuité par le Roy d'Eſpagne ſon Beau-pere, exhorté par le Pape, & par les Princes d'Italie, ſouhaitans que l'on fermaſt la porte d'Italie aux Huguenots, picqué du peu d'eſtat que le Roy auoit fait de ſes aduis, dépité de la défaite de ſes troupes à Chaſteau Dauphin, marry du progrez des armes de Leſdiguieres, animé du ſuccez de celles de la Ligue, & voyant la France en proye, reſolut de ſe preualoir de la conionƈture du temps, & de faire par force ouuerte ce qu'il auoit eſſayé par d'autres voyes, eſtimant que perſonne

ne

ne le pourroit blasmer, puis qu'il ne faisoit que recouurer ce que ses predecesseurs auoient laissé perdre. A cét effet il s'approcha de Carmagnole la veille de S. Michel 1588. qu'il prit apres quelque legere défense des habitans, qui n'ayant pas de viures, furent contraints de se rendre vies & bagues sauues: il y auoit dans la place plus de 400. canons, & de grands magazins de poudres, boulets, & autres munitions de guerre, que les Roys de France y auoient de longue-main retirées, tant pour la conseruation de tout le Marquisat, que pour les entreprises qu'ils voudroient faire en Italie. Le mesme iour le Comte de Luzerne Gouuerneur de Cony emporta la Ville & le Chasteau de Cental.

Prise de Carmagnole.

Et de Cental.

13. Le Duc apres auoir donné ordre à ses troupes de ce qu'elles auoient à faire pour prendre les autres Villes & Chasteaux du Marquisat, reuint en diligence à Turin, & fit venir en son Palais le Nonce de S. S. & l'Ambassadeur de Venise,

Le Duc s'excuse de la prise du Marquisat.

pour leur declarer les raiſons de ſon procedé, afin d'en informer S. S. le College des Cardinaux, & le Senat de Veniſe, pour en auoir leur approbation. La difficulté eſtoit plus grande de la faire aggreer en France: car comme le Duc ne vouloit pas rompre auec le Roy, il fallut déguiſer l'affaire, & pretexter les mauuaiſes intentions des Huguenots, qui vouloient ſe ſaiſir du Marquiſat, qui eſtoit plus aſſeuré entre les mains du Duc, qu'entre les leurs, & que quand les troubles de France ſeroient pacifiées, & que l'on auroit connu la iuſtice de ſes pretentions, il remettroit toutes les places du Marquiſat à S. M. Cette nouuelle fut ſi mal receuë du Roy, qu'il reſolut de faire la guerre à S. A. & enuoya ordre au Marquis de Pyſany ſon Ambaſſadeur à Rome, pour en faire des plaintes à S. S. & dépeſcha le Seigneur de Pougues, pour demander à S. A. les places qu'elle auoit priſes au Marquiſat, & en cas de refus luy declarer la guerre.

14 Mais parce qu'apres la mort des

Duc & Cardinal de Guyſe, le party de la Ligue s'eſtoit pluſtoſt fortifié qu'affoibly : le Roy, bien qu'irrité, differa ſon reſſentiment, & ne voulant pas ſe porter à vne guerre ouuerte contre le Duc, eſſaya d'y engager les Suiſſes, & ceux de Geneue, auſquels S. M. enuoya le Seigneur de Sancy, ſous pretexte que le Baron d'Hermance auoit eu des deſſeins ſur Geneue, & ſur Lauſane, & que S. A. auoit fait équiper deux galeres à Ripaille pour tenir le lac Leman en bride. Sancy perſuada aux Geneuois de députer aux Bernois, pour les prier de ſe ioindre à eux contre leur commun ennemy, & d'inuiter le Roy d'eſtre de la partie : les Deputez de Geneue partis, Sancy les ſuiuit, & fit deux propoſitions aux Bernois, dont il leur donna le choix : l'vne, *qu'ils feroient la guerre au Duc auec ceux de Geneue, & que S. M. les ayderoit de troupes ; ou s'ils ne vouloient pas ſe declarer ſi ouuertement, que le Roy la fairoit, à la charge qu'ils donneroient cent mille eſcus pour payer ſon armée.* Ce der-

Les Suiſſes & Geneue font la guerre au Duc.

nier party fut accepté par les Bernois, & par les Geneuois, ausquels se ioignirent les Cantons de Basle, de Scafouse, & de S. Gal, Frideric de Wittemberg, Comte de Montbeliard, & la ville de Strasbourg. Leur armée étoit de douze mille Suisses, mille Allemans, & trois mille François, auec quelque Caualerie qu'Haraucourt deuoit amener: les Chefs étoient à Geneue, en attendant le succez de la negotiation de Sancy; & d'abord qu'ils en eurent appris la conclusion, ils se mirent en campagne, & entrerent dans le Foucigny le 2. du mois
1589. d'Auril 1589. prirent le Château de Monthous, Boune, & la Bouneuille, rompirent les ponts d'Estrambieres, & de Boringe, assiegerent S. Ioyre, appartenant au Baron d'Hermance, qui se rendit, & pillerent le Prieuré de Contamine, auec des impietez inoüies. De là Guitry vn des Chefs, étant allé querir du canon à Geneue, attaqua Gez, qui ne fit point de resistãce: le Château se defendit pendant quelques iours.

Le

Le Duc qui croyoit que les troupes qu'on leuoit en Suiſſe, étoient pour la France, fut bien étonné quand il les ſçût dans ſon pays : il partit de Turin en poſte, le 2. Mars, pour venir à Chambery, & fit marcher en diligence quelques Regimens, qui ne pûrent pas venir ſi a propos que le Château de Gez ne fût rendu : & comme l'armée ennemie auoit paſſé dans le Chablais, où elle s'amuſoit à de petites places, le Duc ſe rendit à Rumilly, où ſa Nobleſſe le ſuiuit, & où le Duc de Milan luy enuoya un ſecours de mille Eſpagnols, & cinq cens cheuaux legers. Sancy qui auoit dix mille hommes en Chablais, prit Tonon & le Château, par la lâcheté, ou l'intelligence du Gouuerneur. Ripaille ſe deffendit mieux, mais comme le ſecours n'y pût arriuer, à cauſe des pluyes, le Gouuerneur ſe voyant incapable de reſiſter plus long-tems, fit ſa capitulation fort honorable, & ſortit de Ripaille auec ſept cens hommes. Les ennemis ruïnerent le Château,

brûlerent les deux Galeres qui étoient au port de Ripaille, & le village de Concise. Sancy qui sçauoit que la France auoit besoin de ses troupes, les y mena : dequoy les Suisses furent si étonnez, voyant leurs forces diminuées, & le Duc renforcé d'vn secours de mille hommes de pied François, que le Duc de Nemours luy enuoya de Lyon, & de mille Bourguignons, qu'Antoine de la Baume, Comte de Montreuel auoit leuez, & de deux mille hommes que le Gouuerneur du Duché d'Aouste luy auoit amenez, & que le Baron d'Hermance Gouuerneur de Chablais auoit repris Boëge, & S. Ioyre ; & que les Valesans, qui à mesme tems que Sancy étoit entré en Chablais, s'étoient saisis d'Euian, & de tout ce qui étoit au deça de la Dranse, qu'ils auoient deputé au Duc, pour luy en faire restitution, & pour luy témoigner que ce qu'ils en auoient fait, n'auoit été que pour amuser les François, & empécher qu'ils ne s'en saisissent. Les Geneuois en

méme

méme tems, à l'exemple des Valesſans, aimerent mieux faire la méme choſe, que de pouſſer plus auant leurs conquétes, apres auoir été bien battus en trois ou quatre rencontres : & ils propoſerent des conditions de paix, qui furent: *Que les anciennes alliances seroient rafraichies, & que les Bernois quitteroient à S. A. tout ce qu'ils auoient pris ſur Elle pendant la Guerre* : ſans y comprendre Geneue.

15. Le Duc en ſuitte de ce Traité, dont les Geneuois firent grand bruit, auoit ſujet d'eſperer que la conqueſte de Geneue luy ſeroit aiſée : & les Geneuois en auoient grande apprehenſion; car S.A. auoit fait bâtir le Fort ſainte Catherine, à deux lieuës de Geneue, vn Fort à Verſoy, ſur le bord du Lac, & des retranchemens prés du pont de Chancy, afin de garder le paſſage du Rhône, de ſorte qu'auec deux Galeres que le Duc faiſoit faire à Euian, pour étre maître du Lac Leman, Geneue demeuroit bloquée. Cette Ville étant en cét état,

Exploits des Geneuois ſur les terres de S. A.

le Duc partit du camp, pour ſe rendre à Chambery, afin d'y receuoir le Cardinal Caietan, Legat du Pape, que ſa Sainteté enuoyoit en France. Auſſi-tôt que le Duc fut en chemin, les Geneuois prirent le Château de Veigié, à deux lieuës de Geneue, rompirent le pont d'Eſtrambiere, ſur la riuiere d'Arue, forcerent le Château, pillerent l'Egliſe de Peillonez, puis ſe ſaiſirent du pont de Chancy, & l'abbatirent, ſurprirent Verſoy. Mais le Comte Martinengue qui entra au pays de Gez, auec quatre Compagnies de Caualerie, & bon nombre de gens de pied, leur empécha de faire de plus grands progrez. Le Duc n'oublioit pas la Prouence, où il entretenoit la guerre auec la ligue, contre le Seigneur de la Valette. Cependant les Deputez de Berne, qui deuoient venir ratifier & iurer la derniere paix, faite auec S. A. ayant ſçû en chemin la priſe de Verſoy, par les Geneuois, s'en excuſerent, diſans que les principaux du Peuple, n'en agréoient pas

les articles. Le déplaisir qu'en receut le Duc, fut suiuy d'vn autre plus sensible. Le Comte de la Roche, de la Maison de Flotte, en Dauphiné, Briquemant, & le Capitaine Colet, au mois de Ianuier 1590. surprirent Barcellonette, où commandoit pour S. A. Alexandre Grimaldi Seigneur de Bueil, auec garnison de Piemontois. Bueil fut mené prisonnier à Cisteron, & Colet demeura Gouuerneur de Barcellonette. La perte de cette Place fut suiuie de la prise du Fort de saint Paul, sur la frontiere de l'Ambrunois, par Lesdiguieres. Cette nouuelle fit partir le Duc en diligence, de Chambery, laissant pour commander en son absence deça les monts, Dom Amedée de Sauoye, Marquis de S. Rambert. Les Geneuois en mesme temps se mirent en campagne, prirent le Château de la Bastie Bel-regard, au Pays de Gez, par composition, puis celuy de Gez : où il n'y auoit que soixante soldats du Regiment de Martinengue, qui se rendirent apres trois

1590.

Surprise de Barcellonette.

Et du Fort de S.Paul.

cent volées de canon. Ils assiegerent le Fort de la Cluse, qui se rendit, & bâtirent vn Fort sur le détroit du Rhône, vis à vis de la petite Cluse, qu'ils auoient prise. Cependant d'Albigny qui s'étoit emparé de Grenoble pour la ligue : & pour le Duc de Nemours, en sortit auec mille hommes de pied, & assiegea le Château de Montbonod, en la valée de Graisiuodan, sur la riuiere de l'Isere. Dom Amedée donna à Albigny quatre mille hommes de pied, six cens cheuaux Sauoysiens, & six pieces de canon, auec lesquels il emporta la place.

16. Le secours que les ligueurs auoient tiré du Duc, n'empécha pas que la Valette qui se fortifioit tous les iours, n'eût de grands auantages sur eux. Ainsi se voyans contrains à se soumettre à leur ennemy, par la foiblesse de leur party, ils s'assemblerent à Aix, où il fut conclu que l'on se mettroit sous la protection du Duc, & qu'on le choisiroit pour Comte, & Seigneur du Pays de Prouence, à la charge qu'il

Deputez de Prouence à Turin, pour offrir au Duc le Comté de Prouence.

qu'il releueroit de la Souueraineté de celuy que les Etats du Royaume, conuoquez à Paris par la ligue, éliroient pour Roy. Le Comte de Carces en donna auis au Duc, par le Baron de Menillon, & depuis Elzear de Raſtel, Euéque de Riez, Ampus de la Maiſon de Caſtellane, Oiſe, & Fabregues, deputez des Etats de Prouence, ſe rendirent à Turin, pour ſupplier S. A. d'accepter leurs offres. Le Duc leur donna audience en ſon Palais, le 11. Mars 1590. Fabregues fit la harangue, & luy declara, *Que pour les rares qualitez de ſa perſonne, les Prouençaux l'auoient choiſi pour leur Comte & Seigneur, ſe jettoient entre ſes bras, & luy demandoient ſa protection.* Le Duc s'excuſa ſur la guerre de Geneue, & ſur la grandeur de cette entrepriſe : neanmoins preſſé des Deputez, il agrea leur choix, & leur proteſta qu'il ſe comporteroit enuers eux auec tant de juſtice qu'ils n'auroient iamais ſuiet de ſe repentir : leur demandant ſeulement du temps pour en écrire

au Roy d'Eſpagne, & au Duc de Mayenne.

Le Roy d'Eſpagne qui aſpiroit à la Couronne de France, témoigna d'en eſtre bien ayſe; mais il ioüoit vn autre ieu: & bien qu'il ſemblât ſouhaiter que la Prouence fut ſoûmiſe à S. A. neanmoins ſon deſſein eſtoit de l'empécher, & d'y conſentir ſeulement pour détourner le Duc du ſiege de Geneue: en quoy S. A. fit vne grande faute, contre l'aduis des principaux de ſon Conſeil, qui iugeoient plus vtile à ce Prince de s'attacher à la conqueſte infaillible d'vne place ſi importante, que de s'expoſer au hazard d'vne guerre hors de ſes Eſtats.

Priſe de Barcellonette.

17. En attendant ces grands preparatifs, & le voyage que S. A. ſe diſpoſoit de faire en Prouence, il falloit reprendre Barcellonette: le Duc s'approcha iuſqu'à Saluces, pour inueſtir la place. Colet Gouuerneur promit de capituler, pourueu qu'il vît le canon: & cependant il donna aduis de toute ſa pratique à la Valette, & à Leſdiguieres, qui luy

luy enuoyerent 200. cheuaux,& de l'Infanterie, pour surprendre l'artillerie, croyant qu'elle passeroit la montagne de l'Argentiere: & si le canon fût arriué, il y seroit demeuré, aussi bien que les Piemontois, & les Espagnols, qui furent défaits. Le Duc irrité de la lascheté des siens, mit sur pied de nouuelles troupes, dont il donna la charge au Comte François Martinengues General de sa Caualerie, qui auec la Compagnie d'hommes d'armes de S. A. celle de cheuaux legers de Dom Cesar d'Aualos, de Boniface Comte de Vinceguerre, du Comte de la Trinité, du Comte François Ville ferrarois, cinquante Archers de la garde du Duc, 500. hommes de pied Piemontois, & 300. Espagnols, fit les approches de Barcellonette, la prit par capitulation, & en suite le Chasteau de Miolans, qui n'en est pas essloigné.

Prise de la Cluse par Dom Amedée.

18. En Sauoye Dom Amedée ne pouuant digerer la prise de la Cluse en Geneuois, partit de Chambery, fit sortir deux canons du Fort de Sainte

Sainte Catherine, & le battit ſi viuement, qu'il contraignit les aſſiegez de l'abandonner. De là Dom Amedée alla au Pays de Gez faire le dégaſt. Les Geneuois luy dreſſerent vne embuſcade, où fut engagé Chriſtophle d'Vrfé Seigneur de Buſſi, qui menoit les Enfans perdus: il y fut bleſsé d'vne mouſquetade à la téte; mais Dom Amedée venant à ſon ſecours, fit charger la Caualerie des ennemis par les cheuaux legers de Philibert de Rye Baron de Balançon, qui les mena batant iuſqu'aux portes de Geneue: leur Infanterie fut entierement défaite, & les Geneuois y perdirent plus de ſix cens hommes. En reuanche ils firent des courſes en Chablais, & pillerent Cruſilles en Geneuois. A méme temps le Baron de Sancy reuenu à Geneue ſur la fin de Decembre 1590. donna du cœur aux Geneuois par la priſe d'Euyan. Dom Amedée craignant qu'ils ne fiſſent progrez dans le Foucigny, enuoya garder les détroits des valées d'Aulps & d'Abondance, tellement que

Combat prés de Geneue.

Sancy

Sancy apres auoir rodé long temps en Chablais autour des Alinges, où il ne peut entrer, presſé d'ailleurs de viures, & d'argent, fut contraint de ſe retirer en Suiſſe. Les Bernois, & les autres Cantons Proteſtans ennuyez de voir ſi longuement la guerre à leur voiſinage, ſolliciterent le Duc de conſentir à vne diete conuoquée à S. Maurice en Chablais, afin de voir les expediens que l'on pourroit prendre pour laiſſer Geneue en paix. S. A. y enuoya le premier Preſident du Senat de Sauoye, le Comte de Montreal & Lambert, mais ce fut ſans fruit.

Aſſemblée à S. Maurice pour la paix de Geneue.

19. Cependant le Duc preſsé de paſſer en Prouence partit de Nice auec toutes ſes forces le 16. d'Octobre, arriua à Aix le 18. Nouembre, mit pied à terre au logis de la Comteſſe de Sault, y ſoupa auec toute la Nobleſſe, qui l'auoit accompagnée, & alla coucher à l'Archeuéché. Le lendemain il y fit ſon entrée ſolemnelle : les Deputez Du pays allerent vne lieuë au deuant de luy, luy firent harangue, & ſe ioignirent à luy pour

Arriuée du Duc en Prouence.

le ſuiure : les ieunes gens de la Ville veſtus des liurées du Duc, luy firent auſſi leur compliment; apres vint la Chambre des Comptes, puis le Parlement en corps, qui haranguerent à leur tour, & ſe mirent à la ſuite de S.A. Les Conſuls luy preſenterent le Daix à la porte de la Ville, mais le Duc le refuſa, diſant que cét hõneur n'appartenoit qu'au Roy. Il paſſa ſous vn bel Arc de triomphe, orné de quatre Statuës; trauerſa toute la Ville comblé de benedictions & d'acclamations; deſcendit à l'Egliſe, où l'Archeueſque auec le Clergé le receut; puis ſe rendit à ſon logis, où le lendemain la Cour de Parlement, la Chambre des Comptes, les Conſuls de la Ville, & les Deputez du pays l'allerent derechef complimenter, & le remercierent de la bonté qu'il auoit eüe de quitter ſes Eſtats pour les retirer de l'oppreſſion. Le 13. du méme mois de Nouembre le Duc entra au Parlement ſur les requiſitions du Procureur General du Roy : il y eut Arreſt, par lequel du conſentement

Et ſon entrée à Aix.

ment des trois Estats du pays fut donné à S. A. *toute authorité & commandement des Armées, & de la Police en Prouence pour la conseruation de la Prouince en vnion de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & authorité de l'Estat Royal & Couronne de France*, Peu de iours apres le Duc se mit en campagne, & comme les progrez qu'il y fit regardent plustost l'Histoire de Prouence que celle de Sauoye, ie reprendray mon premier discours.

20. Sur la fin de cette année les Valesans donnerent à S. A. vne partie du Corps de S. Maurice Protecteur de la Royale Maison de Savoye, & en consideration de cette pieuse liberalité le Duc leur quitta la Iurisdiction, & la montagne de la Valdely; Iean Geofroy de Ginod Euéque d'Aouste alla sur les lieux prendre cette precieuse Relique, accompagné de quelques Cheualiers de S. Maurice, & la porta en l'Eglise Cathedrale de Turin, ou la Duchesse auec les Princes ses enfans assistée de huit Euéques, du Nonce, des

Les Valesans donnent à S. A. partie du Corps de S. Maurice.

des Ambassadeurs d'Espagne, & de Venise, la receurent en grande solemnité.

21. Les Geneuois apres auoir inutilement attaqué le Chasteau de Coudrée sur le bord du lac, ne firent point d'entreprise iusqu'au retour de Sancy, lequel ayant attrapé dans la forest de Rhinsfeld cent mille escus appartenans au Roy d'Espagne, ramassa quelques troupes du costé de Basle, & s'étant ioint à trois compagnies de Caualerie Albanoise que l'Ambassadeur de France auoit enuoyées de Venise, & à vn Regiment d'Infanterie Suisse, conduit par Diesbach Bernois, s'en vint à Geneue, & fit d'abord attaquer Boringe au mois de Ianuier 1591. Les Espagnols & les Sauoysiens qui estoient à la Roche, sortirent pour le secourir, commandez par Christophle de Gueuara, Chef de la Caualerie Espagnole; mais ils tomberẽt dans vne embuscade que leur dresserent les Cheuaux legers Albanois, où Gueuara fut tué: Boringe se rendit ensuite; mais le Gouuerneur

Retour de Sancy à Geneue

neur de Boune s'estant mis en chemin pour le reprendre, les Geneuois l'abandonnerent. En ce temps là Guitry, Anglure, & Autricourt par ordre du Roy amenerent aux Geneuois trois cens cheuaux, & quinze cens hommes de pied, & assiegerent Versoy, que les nôtres auoient pris vn peu auparauant: Compois qui en estoit Gouuerneur, fit tout ce que l'on pouuoit attendre d'vn homme de cœur: à la fin ne pouuant plus tenir, il capitula. Guytry apres la prise de Versoy attaqua Euyan, qui fut emporté. Et les Geneuois ne pouuant plus souffrir les François, Sancy s'en retourna en France par le Comté de Bourgogne: le Marquis de Treffort Gouuerneur de Bresse le suiuit iusqu'à S. Iean de Losne, & luy défit ses deux Compagnies de cheuaux legers Albanois, & prit prisonniers quelques Gentils-hommes Italiens.

22. S. A. qui estoit à Aix, où elle fit conuoquer vne Assembléé generale, offroit d'entretenir à ses fraix la Caualerie de Prouence, &

la

ſienne, l'Infanterie eſtrangere, & l'Artillerie,& que le ſurplus fut à la charge du Pays : mais les Députez de Prouence ayant declaré qu'ils n'auoient point de fonds, il fut reſolu que l'on demãderoit ſecours au Pape, & au Roy d'Eſpagne. Les Marſeillois qui auoient eſté long-temps diuiſez, le prierent d'y aller. Il y arriua le 2. Mars ſuiuy de la Cõteſſe de Sault : il y fut receu auec vne ſolemnité extraordinaire ; on luy offrit le Daix à l'entrée de la Ville, mais il le refuſa, comme il auoit fait à Aix, & le fit porter dix pas deuant luy ; il ne menoit auec ſoy que ſes Gardes ordinaires, ſa Compagnie de Cheuaux legers, & Crequy fils de la Comteſſe de Sault. Son ſejour à Marſeille ne fut pas long : il s'embarqua ſur vne galere laquelle portoit le Preſident Ianin, que le Duc de Mayenne enuoyoit en Eſpagne, & vn Ambaſſadeur du Duc de Lorraine. Il arriua à Madrid le 25. du méme mois de Mars. Le Roy d'Eſpagne accompagné du Prince ſon fils alla demy lieuë au deuant

Entrée du Duc à Marſeille.

Qui paſſe en Eſpagne.

deuant de luy auec des careſſes & des ciuilitez extraordinaires. Il reuint à Marſeille au commencement de Iuillet auec quinze galeres chargées d'Infanterie Eſpagnole. Le Cardinal de Ioyeuſe, & & le Duc Feria, qui paſſoient en Italie, l'accompagnerent juſques là; d'où S.A. alla à Aix, & enuoya mettre le ſiege deuant Berre, qu'il emporta; ſauua Arles, où il entra puis aprés, & y fut receu comme à Aix & à Marſeille. Cependant la Comteſſe de Sault picquée de ce que le Duc écoutoit les conſeils du Comte de Carces ſon ennemy, commença à ſe dégoûter de la Ligue, & à ſe joindre auec Leſdiguieres, & fit ſoûleuer Marſeille. Leſdiguieres qui s'étoit mis en chemin pour ſecourir Berre, n'ayant peu joindre la Valette, s'amuſa à prendre Lurs, Chantorſier, & Corbon, & meditoit d'attaquer Digne: mais Morges Gouuerneur de Grenoble luy dépécha vn Courier pour luy donner auis que Dom Amedée & le Meſtre de Camp Oliuarez rauageoient la Val-

lée de Graiſiuodan : ce qui obligea Leſdiguieres de quitter la Prouence, & de retourner en Dauphiné, qu'il croyoit étre en vn extreme peril, tant à cauſe des Troupes du Duc, que d'vne Armée que le Pape Gregoire XIV. enuoyoit en France au ſecours de la Ligue, laquelle trauerſoit la Sauoye. Celle de Dom Amedée ne fit autre choſe que picorer & butiner : & Oliuarez Meſtre de Camp Eſpagnol ayant reſolu d'aſſieger le Fort de Moreſtel, l'Armée ſe logea à Pontcharra. Dom Amedée auoit de ſon chef ſept mille hommes de pied Sauoyſiens ou Piemontois, dix compagnies de Gendarmes, & ſix de Carabins. Oliuarez luy auoit amené trois Regimens, l'vn de quinze cens Eſpagnols naturéls, l'autre de deux mille Napolitains, & le dernier de trois mille Milanois, auec enuiron ſept cens Cheuaux. Leſdiguieres enuoya à Goncelin à vne petite lieüe de Moreſtel, àuec toutes les Troupes qu'il auoit peu aſſembler : & parce qu'il n'eſtoit pas aſſez fort

pour

pour attaquer les nostres, il n'auoit autre but que de ietter du secours dans Morestel, & d'en faire leuer le siege: toutesfois ayant découuert la grande mes-intelligence qui estoit entre les Sauoysiens & les Espagnols, que nôtre Armée étoit logée en desordre, & que celle du Pape filoit en France, il donna combat le 6. Septembre, & chargea les nôtres auec tant d'impetuosité, & nos Troupes étrangeres se défendirent si mal, qu'il y demeura deux mille & cinq cens hommes morts sur la place, trente enseignes, & tout le bagage, auec trois cens prisonniers. La principale perte fut sur les Espagnols, & les Napolitains, à qui les François ne voulurent jamais donner quartier.

Iournée de Pont-charra.

23. Ce succez porta Lesdiguieres à de nouueau desseins, car il assiegea Barcellonette, qui fut rendu lâchement par Sauzet Gouuerneur qui eut la teste tranchée à Cony, & son frere Ste Marguerite demeura six ans en prison. De là Lesdiguieres entra en Prouence, assiegea Digne,

Prise de Barcellonette par Lesdiguieres

Digne, qui se racheta du pillage : & comme luy & la Valette voulurent fortifier Vinon, pour empécher la communication de la Riuiere de Verdon, le Parlement pria le Duc de s'y opposer. A cét effet il quitta le siege de Puech, dépecha le Comte de Carces & Vinceguerre, pour donner courage aux nôtres, qui étoient au siege. Il ne tarda pas de les suiure auec sa Caualerie, & gaya le Verdon, resolu de combatre. Gruuernet voyant que le Duc auoit trop d'auantage d'auoir passé la riuiere, persuada à la Valette de donner : les Prouençaux conduits par Allamanon lâcherent le pied, & par ce moyen le faix du combat demeura sur les Comtes de Carces & de Vinceguerre, sur Dom, Sancho, de Saliuas, & le Lieutenant du Comte de la Trinité, qui aprés auoir courageusement combattu, furent forcez par le grand nombre des ennemys de se retirer, pour éuiter vne plus grande déroute. Le Duc qui auoit fait ferme auec son escadron de Gentils-hommes pour se rendre

Combat de Vinon

rendre où l'on auroit besoin de luy, voyant que les nôtres commençoient à ployer, les soûtint, & se méla bien auant, ayant fait non seulement la charge de General, mais de simple Soldat; il receut plusieurs mousquetades sur ses armes, & eut vn cheual tué sous luy, ayant par cette genereuse resolution sauué les meilleures Troupes, & donné loisir aux siens de repasser sans desordre la riuiere de Verdon. Le Comte de Vinceguerre qui passa par vn mauuais endroit, y fut noyé. Le Duc se retira à Aix, & la Valette à Manosque; d'où étant allé assieger Roque brune, il y fut tué d'vne Arquebusade.

Mort de la Valette

24. Lesdiguieres s'en étant retourné à Grenoble, se preparoit à executer vne entreprise sur Chambery, par le moyen d'vn Cordelier Aumônier d'vne Compagnie de Napolitains, qui auoit été son prisonnier à la journèe de Pontcharra, & relâché sous cette promesse. Cettuy-cy auoit communiqué son dessein à d'autres Soldats de sa nation;

Entreprise de Lesdiguieres sur Châbery.

mais vn jeune homme d'Aſt qui étoit au ſeruice de Leſdiguieres, ne pouuant ſouffrir cette trahiſon contre ſon Prince naturel, ſortit de Grenoble, & en donna auis à Dom Amedée, qui à l'inſtant fit ſaiſir le Moyne, & ſes complices, au mois de Ianuier 1592. & les fit executer à mort, aprés qu'ils eurent confeſsé leur crime. L'Aſteſan fut recompenſé auantageuſement par le Duc en reconnoiſſance de ſa fidelité.

Le Duc quitte la Prouence

25. L'Infante Ducheſſe qui étoit en Piemont, impatiente d'y faire retourner S. A. pour le bien de ſes Eſtats, partit de Turin le 23. Ianuier, & ſe rendit à Nice : le Duc ayant ſceu ſon arriuée, prit reſolution de l'aller voir, & arriua à Nice le 6. d'Avril. Peu detemps aprés le Comte de Bar à qui elle auoit confié le Gouuernement d'Antibe, appella Leſdiguieres, & luy ouurit les portes de ladite Ville moyennant vne ſomme d'argent, & à la charge d'y demeurer Gouuerneur. Cette lâcheté picqua ſi ſenſiblement le Duc, qu'ayant receu deux mille hommes

ommes de pied, & trois cens cheuaux, il resolut d'assieger cette place. Bar apprehendant le succez du siege, & le châtiment de sa perfidie, en sortit, & y laissa Cauaux son frere pour cõmander, lequel aprés s'étre bien défendu, ceda à la force, & rendit la place. Les nôtres y trouuerent 26. pieces d'Artillerie, & y firent vn grand butin: aprés se pillage les habitans pour retourner dans leurs maisons, composerent encore à 30. mille escus.

Prise d'Antibe par S. A.

26. Lesdigueres voyant que les affaires du Roy alloient en desordre par tant de pertes de Villes, & de Châteaux de consequence, reprit le chemin de Dauphiné pour aller faire la guerre en Piemont, qu'il sçauoit estre dégarny de forces. Ses troupes consistoient en six cens cheuaux, & trois mille cinq cens hommes de pied. Le Duc sur les premiers auis du passage de Lesdiguieres en Piemont, partit de Nice en diligence, & ses troupes estant arriuées au mois d'Octobre à Vigon, bourg dans la plaine à trois

Guerre de Lesdiguieres en Piemont.

Combat de Vigon.

lieuës de Turin, du côté de Pignerol; Lesdiguieres partit pour les attaquer: Cette troupe peu aguerrie, & composée de nouueaux soldats, sans considerer la foiblesse du lieu ouuert de tous côtez, resolut de tenir bon, mais les ennemis qui auoient six cens mousquetaires, & trois cens cheuaux, les chargerent; le combat dura plus de deux heures, & les nôtres y firent vne si grande resistance que les ennemis furent sur le point de sonner la retraitte, sans vn de leurs soldats originaire de Vigon, qui leur montra vn lieu, par où, en perçant quelques maisons, on pouuoit gagner le derriere de la Place, & prendre les nôtres à dos, ce qui reüssit si à propos, que les ennemis les taillerent en pieces, emmenerent beaucoup de prisonniers, & mirent le feu par tout. Tout cela obligea son Altesse à rappeller Dom Amedée, auec l'Infanterie Espagnolle, & Napolitaine, au nombre de douze cens. La Caualerie Espagnolle reuint aussi; & le Gouuerneur de Milan

an enuoya de ſon côté vn ſecours
e quatre mille hommes d'armes,
l'vne Compagnie de Cheuaux le-
gers, & d'Arquebuziers à cheual,
& de quatre cens hommes de pied.
A toutes ces troupes ſe ioignirent
le Regiment de mille hommes d'in-
fanterie, du Comte Mazin, celuy
de Purpurat de huit cens hommes,
cinq cens hommes du Seigneur de
Scarnafix, & deux cens cinquante
cheuaux que le Duc auoit toûiours
auprés de ſa perſonne. Auec ces
forces le Duc ſur la fin d'Octobre
ſe mit en campagne, alla à Carma-
gnole, à Sauillan, & à Saluces.
Leſdiguieres apres la charge de Vi-
gon, s'étoit auancé vers Château
Dauphin, & la Tour du Pont auoit
eſté inueſtie par ſon ordre. Le Duc
qui vouloit ſauuer cette place,
commanda à Scarnafix de s'y ietter
auec quelques Compagnies d'Eſ-
pagnols, Piemontois, & Napoli-
tains, ce qu'il fit; & dans ce temps
Leſdiguieres aſſiegea, & emporta
Cauours, & attira à ſoy beaucoup
de mécontans du Marquiſat de Sa-

Priſe de Cauours par Leſdiguieres

luces qui entrerent dans ses interests : mais il perdit Morestel, & quelques places du Dauphiné, & toute la valée de Graisiuodan, à la reserue de Grenoble. Le Château de Castignan fut emporté par les nostres; qui combattirent aux barricades de saint Damien, où ils mirent les ennemis en fuite, qui s'étant retirez au Fort d'Azelio, & à l'Eglise de Strop, capitulerent sur le point d'estre forcez. La place d'Exilles fut emportée le 15. May, à la barbe de quatre mille hommes, que Lesdiguieres auoit amenez pour faire leuer le siege, lesquels eurent quelque petit auantage au combat de Salebertran, qui fut reparé par le Marquis de Treffort, qui sauua Morestel.

Combat aux barricades de saint Damien.

27. Le siege du Château de Cauours continuoit toûjours, & le Duc en auoit bonne opinion, parce que son artillerie faisoit d'étranges effets, & les assiegez souffroient beaucoup des viures, & de l'eau: de sorte que S. A. les sçachant dans cette extremité resolut de donner

Siege du Château de Cauours.

vn aſſaut general auant que Leſdiguieres qui étoit en chemin, les pût ſecourir: mais Dom Oliuarez n'y voulut pas conſentir : & parce que les Eſpagnols ſe retirerent du ſiege, le Duc accepta vne treſue de trois mois, pendant laquelle le Duc de Neuers, qui étoit allé à Rome, apres la conuerſion du Roy, pour obtenir du Pape, ſon abſolution. N'ayant pû rien faire, le Cardinal de Gondy le ſuiuit à meſme deſſein & paſſant à Turin, il fit quelques ouuertures de paix auec S. A. la conjurant de s'entremettre auprés du Roy d'Eſpagne ſon beau-pere, pour l'y diſpoſer, à quoy le Duc promit de s'y employer, pourueu que ce fût du conſentement de ſa Sainteté. La treſue eſtant expirée, le Duc aſſiegea Briqueras le 17. Septembre auec dix mille hommes, & dixhuit pieces d'artillerie : le Bourg fut emporté par un aſſaut de deux heures : le Chaſteau endura huit mille coups de canon, qui firent cinq breches, & ſe rendit à compoſition le 24. d'Octobre. Dom

S. A. accepte la Treſve.

Priſe de Briquera l'an 159

Philippin, frere naturel de S. A. se ſignala en ce ſiege, ayant monté trois fois ſur la breche, auec ſix Caualiers, d'où il fut repouſſé à coups de piques. Leſdiguieres accourut de Prouence pour ſecourir la place, auec trois mille hommes de pied, & mille cheuaux, & parut à Bubiance, delà la riuiere de Pellez, ſans oſer hazarder vn combat, parce que S. A. auoit ſi bien ſçû prendre ſes auantages, qu'il fut impoſſible à Leſdiguieres d'executer ſon deſſein : & afin qu'il n'eût pas la honte d'eſtre venu ſi prés de Briqueras ſans rien faire, il aſſiegea vn petit Fort en la vallée de la Perouſe, que le Duc auoit fait baſtir ſur vne montagne, appellé S. Benoiſt, qui ne ſe rendit qu'apres que le canon eut tiré, & qui ne demeura gueres ſans eſtre repris.

Le Coneſtable de Montmorency fait la guerre en Breſſe

28. Le Connétable de Montmorency, qui s'eſtoit auancé juſqu'à Lyon, pour favoriſer les deſſeins qu'Alfonce d'Ornano auoit ſur la ville de Vienne, que tenoit le Duc de Nemours, ſorty de Pierre-cize,

e-cize : n'ayant pas reüssi, & Alphonse ayant été repoussé, le Connétable entra en Bresse auec ses Troupes, & se saisit de Montluel auec vn petard le 8. Nouembre, & & prit en aprés le Château de Mirebel. En Prouence la Garnison que le Duc auoit laissée au Fort de Nôtre-Dame de la Garde de Marseille ayant été pratiquée par le Consul Cazaux, rendit la place, & tua le Capitaine, Gentil-homme Nyssard.

Les Valées se soûmettent à l'obeyssance de S. A.

29. Ces pertes furent recompensées par la reduction des Vallées de Luzerne, d'Angrogne, & de la Perouse, lesquelles ennuyées de la guerre députerent 24. des principaux Habitans, pour demander pardon à S. A. & pour se remettre sous son obeyssance : ils furent oüys à Turin à genoux, la corde au col: S. A. appointant leur requeste le 21 Nouembre 1594. leur pardonna, à condition que *la Religion Catholique seroit rétablie dans toutes les Valées, qu'ils relâcheroient tous les biens d'Eglise occupez par eux, payeroient les decimes, & autres droits deûs aux Ec-* 1594.

clesiastiques ; qu'ils bâtiroient deux Forts aux lieux qui leur seroient designez, & cependant donneroient des ôtages; & quant au fait de la Religion, que S. A. députeroit des gens de son Conseil pour y pourvoir. Ceux de la Valée de S. Martin, qui auoient encore des troupes de Lesdiguieres en Garnison, n'en pûrent pas faire de méme : ce qui obligea le Duc de faire bâtir vn fort à l'entrée de cette Valée à Praluys au delà de la tour du Blanchet, parce que Lesdiguieres auoit démoly celuy de la Perouse.

Lesdiguieres assiege Exilles.

30. La perte de Briqueras auoit si sensiblement touché Lesdiguieres, que pour la reparer il entreprit le siege d'Exilles, où ses Troupes arriuerent le 1. de Ianuier 1595. Le

1595 Duc resolu de l'en chasser, partit de Turin auec huit mille hommes de pied, & cinq cens cheuaux, mais inutilement, à cause que les ordres ne furent pas bien executez : ce ne fut pas pourtant sans combattre, & sans perte de gens de côté & d'autre : & le Gouuerneur, quoy qu'asseuré

ſeuré de la preſence du Duc, & de ſon Armée, ne laiſſa pas de capituler ſans neceſſité; car il auoit encore cent douze Soldats, & toutes les prouiſions neceſſaires, & le canon des ennemis n'auoit fait qu'vne petite bréche aisée à reparer; & s'il eût tenu encore quelques jours, comme il pouuoit, Leſdiguieres qui n'auoit plus de poudres, ny de bales, ny de viures, eût été contraint de leuer le ſiege, & n'eût pas eu moyen de rauitailler Cauours, comme il fit.

31. Neantmoins comme Leſdiguieres étoit retourné en Prouence, le Duc laiſſa couler le temps qu'il faloit à la Garniſon du Château de Cauours pour conſumer les viures que Leſdiguieres y auoit fait porter. Il commença ſon blocus, & y fit faire des Forts qui communiquoient l'vn à l'autre par des lignes. Ce Prince auoit en ſon Armée 1200. Suiſſes, 600. Eſpagnols naturels, 500. Bourguignons, 2000. hommes de milice de Piemont, 300. Allemans, pluſieurs Capitaines & Soldats Piemontois, 800. cheuaux

Siege de Château de Cauours par S. A.

legers, & 200. Arquebuſiers à cheual. Leſdiguieres eut auis en Prouence de ce ſiege par les lettres de Bareatier Gouuerneur de la place: & parce qu'il ne pouuoit pas ſi toſt entreprendre de le ſecourir, il rennoya le Comte Emanuël de Luzerne demeuré auprés de luy en ôtage pour l'execution de la capitulation de Briqueras, auec charge de faire propoſition à S. A. qu'en relâchant Berre à Leſdiguieres, il luy abandonneroit le Château de Cauours; mais cette propoſition fut rejettée par la certitude que le Duc auoit de la priſe de cette place, & des extremes neceſſitez des aſſiegez. Leſdiguieres voyant que cét expedient n'auoit pas reuſſi, ſe mit en chemin auec 800. cheuaux & deux mille hommes de pied, paſſa par la Vallée de Pragela, & étant arriué à la Peroaſe, & à Bobio; il prit le Bourg de Fruzaſque, mit le feu à Buriaſque, pilla Piozaſque, & la tour de Cumiane, & parut à la teſte de nôtre armée le dernier iour d'Avril. Le Duc étoit en perſonne dans les

les retranchemens : & quoy que Lesdiguieres témoignât de vouloir combatre, toutefois S. A. qui se promettoit d'auoir Cauours, ne voulut rien hazarder : il y eut quelques legeres escarmouches le premier jour; & Lesdiguieres ne voyant point d'apparence de pouuoir sauuer cette place, se retira aprés vn combat, où il perdit beaucoup de ses gens, sans les blessez & les prisonniers. Baratier voyant la retraite de Lesdiguieres rendit Cauours le 2. May 1595. Le Duc aprés auoir muny Cauours de viures, prit le chemin de Pignerol auec son Armée, resolu de combatre l'ennemy; mais Lesdiguieres ne l'attendit pas, il s'en alla dans la Vallée de Pragela, où il perdit beaucoup de monde.

Et sa reddition.

32. Il ne restoit plus à S. A. que de défendre le Fort de Mirebouc en Piemont pour sortir tous les François de ses Estats : ceux des Vallées de Luzerne & d'Angrogne ayderent beaucoup à ce dessein, s'étant chargez de la conduite du canon, à la

Prise de Mirebouc par S. A.

yeuë

veuë duquel les ennemis capitulerent. En reuanche Lesdiguieres prit Mirebel, & Alphonse Corse S. Genys, & le Maréchal de Biron le Pont-Dains, & quelques petites places aux enuirons de peu de consequence. Ensuite il y eut tréve en Sauoye & en Dauphiné, pendant laquelle le Pape Clement VIII. confirma auec eloge à Charles Emanuël le 19. Iuin 1595. les mémes graces que les Papes Boniface VIII. Nicolas V. Sixte IV. Innocent VIII. Iules II. Leon X. & Clement VII. auoient accordées à leurs predecesseurs : Que personne ne pourroit étre pourueu à aucun Archeuéché, Euéché, Abbaye, ou autre Prelature des Estats de Sauoye, méme aux Prieurez de Taloyre, de Ripaille, & de Noualaize, & à la Preuôté de Montiou, qui ne fût originaire & sujet des Ducs de Sauoye, nommé & presenté par eux à sa Sainteté.

Indultes des Papes enuers les Ducs de Sauoye.

Entrée du Cardinal Albert à Turin.

33. Le Cardinal Albert d'Autriche Gouuerneur de Portugal, allant étre Gouuerneur des Pays-Bas

apres

prés la mort de l'Archiduc Ernesc son frere, passa par le Piemont & la Sauoye, fit son entrée solemnelle à Turin le 18. Nouembre, où il receut de leurs Altesses tous les honneurs, & toutes les ciuilitez deuës à vn Prince de sa qualité, & le Duc luy donna mille cheuaux conduits par le Comte de Martinengue pour luy faire escorte.

34. La conuersion du Roy ayant donné vn grand échet à la Ligue, S. M. n'eut autre but que de chasser les étrangers de son Royaume, & de recouurer le Marquisat de Saluces: ce qui étoit vn acheminement infaillible à la guerre. Le Baron d'Hermance Gouuerneur de Chablais porté de zele pour le seruice de son Prince, eut quelques conferences auec Sillery Ambassadeur du Roy en Suisse, qui en communiqua auec le Connétable de Montmorency. Aprés plusieurs entreueües, il y eut journée assignée à Bourgoin en Dauphiné au mois d'Octobre, où Sillery se trouua de la part du Roy, & pour S.A. Hermance, le President Ro-

Le Roy demande le Marquisat de Saluces.

Iournée de Bourgoin.

Rochette, & Lambert, où il fut conclu par l'auis du Connétable qui étoit alors à Lyon. *Que le Marquisat de Saluces demeureroit au Duc en toute souueraineté auec ses dépendances, artillerie, & munitions, à la charge que S. A. relâcheroit au Roy le Vicariat de Barcelonette, deux Villes de Bresse sur la frontiere de France, où Bourg ne pourroit étre compris, & cent mille écus; ou bien que le Duc payeroit pour vne fois au Roy cinq cens mille écus, au choix de sa Maiesté; & à condition aussi qu'il relâcheroit à S. M. toutes les Villes qu'il tenoit en Prouence, & le Roy celles qu'il auoit prises depuis la guerre en Bresse, & ailleurs; & finalement que le Duc demeureroit neutre entre les deux Roys.* Le Duc mal satisfait des Espagnols, & ẽnuyé de la guerre, signa ce resultat le 6. Nouembre 1595. & enuoya Hermance & Rochette en France pour retirer la signature du Roy; mais Hermãce étant mort à Chãbery, Rochette continüa le voyage, & eut audiance du Roy à Solembray en Picardie, & fut receu

S. A. signe le Traité.

ceu auec beaucoup de caresses; & comme S. M. consentoit à tout ce qui s'étoit fait à Bourgoin, elle commanda à Sillery d'aller en Piemont, & de prendre le Maréchal de Biron à Dijon, pour porter son agreemēt à S. A. Rochette luy fit compagnie,& étant à Dijon, Sillery y fit plus de sejour qu'il n'auoit promis: ce qui mit Rochette en ombrage qu'il n'y eût quelque mystere: il pressa donc Sillery de luy dire d'où venoit ce retardement. A quoy il répondit, *qu'à la conclusion du Traité de Bourgoin le Baron d'Hermance auoit donné sa parole que le Marquisat de Saluces demeurant à S. A. elle se resoudroit d'en faire quelque sorte de reconnoissance de superiorité au Roy.* Rochette qui n'en auoit aucune connoissance, & qui jura qu'Hermance ne luy en auoit jamais parlè, pressa le Maréchal de Biron & Sillery d'executer les ordres du Roy: mais le Maréchal ne jugea pas à propos que les choses fussent alors poussées plus auant: de sorte que Sillery ne passa pas Lyon. Cependant le Duc qui croyoit

Difficulté de la part du Roy pour signer.

croyoit cette paix asseurée, & qui se disposoit déja de venir iusqu'à Châbery pour y receuoir le Maréchal de Biron & Sillery, fut bien surpris de voir Rochette de retour, sans auoir rien auancé : & comme il vouloit terminer ce different, on trouua bon de s'aboucher au Pont de Beauuoysin, pour essayer d'y mettre fin ; mais on n'y peut rien resoudre, d'autant que Sillery demandoit toûjours la reconnoissance du Marquisat. Le Duc le fit prier d'aller jusqu'à Suze pour éclaircir entr'eux cette difficulté, & y alla apres en auoir écrit au Roy, & y arriua le 20. Iuillet 1596. où S. A. le receut fort ciuilement; & toutes-fois cette conference n'opera pas plus que les autres; au contraire il fit de nouuelles propositions, ayant demandé au Duc *Cental & Château Dauphin, ou deux Villes en Bresse au choix de sa Maiesté, outre les deux promises par le Traité de Bourgoin,* Ce procedé persuada à S. A. que le Roy ne vouloit pas la paix ; il dépécha à S. M. Iacob, en qualité d'Am-

d'Ambaſſadeur, qui eut audiance à Gaillon le 9. d'Octobre ſuiuant, & commandement de S. M. de propoſer au Duc de remettre le jugement de ce different à S. S. Iacob ayant pris congé du Roy à Gaillon, ſe mit en chemin, & trouua le Duc à Turin, & ſon Conſeil étrangement partagé ſur les reſolutions qui ſe deuoient prendre en cette conjoncture. Les partiſans d'Eſpagne ne pouuoient digerer cette ouuerture de Paix; les autres vouloient la guerre; les plus ſages conſeilloient an Duc de s'accommoder auec le Roy, & de ne s'engager point à vne guerre. Ce dernier aduis ayant preualu, Iacob fut renuoyé en France auec pouuoir d'accepter au nom de S. A. l'arbitrage du Pape, à cõdition *que S.S. ne prononceroit que ſur la demande que ſa Maieſte luy faiſoit de la reconnoiſſance du Marquiſat de Saluces, & ſur le refus que le Duc luy en faiſoit, ſans toucher à la cauſe principale, & au cas que le Pape iugeât que le Duc y fût tenu, que la reconnoiſſance ſeroit vne & ſimple,*

ſans

autre deuoir que celuy de la ſuperiorité, & ſans parler de Cental & Château Dauphin, pour leſquels S. A. étoit préte de donner recompenſe en terres, ou en argent. Iacob rencontra le Roy à Vinacourt en Picardie, luy rendit vne lettre de la part de ſon Maître, & eut audience de ſa Majeſté le dernier Mars 1597. Mais les propoſitions ne furent pas receües; car le Roy declara que ſon intention étoit que le Pape fût arbitre du Marquiſat ſans aucune reſerue ny reſtriction : & congedia Iacob.

35. Dés lors la guerre fut ouuerte. Leſdiguieres deſcendit des montagnes du Dauphiné, ſurprit S. Iean de Maurienne le 23. Iuin veille de S. Iean, d'où à peine l'Euéque ſe peut ſauuer : il aſſiegea le Fort de Charbonnieres ſur Aiguebelle, donna combat au pont de l'Yſere, qui ne fut pas heureux aux nòtres, ce qui facilita la priſe de cette place, & enſuite celles de Chamoſſet, la Rochette, & Leüille. D'autre côté 500. François partis du côté de

Leſdiguieres fait la guerre en Sauoye.

Briançon en Dauphiné firent des courſes juſqu'à la tour du Pont, & à Château Dauphin, prenant des priſonniers ſous pretexte du payement de quelques cōtributions. Le Duc aprés la perte du Fort de Charbonnieres, reſolut de donner combat à Leſdiguieres. Son Armée étoit d'enuiron neuf mille hommes de pied, & de deux mille cheuaux; elle paſſa le pont de Mōtmelian, & ſe logea au Village de S. Helene du Lac: Leſdiguieres ſe barricada aſſez loin delà. Le Duc pour le reconnoître enuoya la Caualerie de ſon auantgarde, & quelques Regimens d'Infanterie, qui vinrent aux mains auec les ennemys, en tuerent plus de cent cinquante, & prirent trente priſonniers. Cela fit changer de poſte à Leſdiguieres, qui vint camper au Château des Molettes, proche Sainte Helene, n'y ayant entre deux qu'vne grande prairie. Le Duc les voulut attaquer, & les eût défaits, ſi les Suiſſes euſſent voulu donner, mais ils s'excuſerent de combatre en France, parce que la

moitié de la prairie eſt du Dauphiné Ces deux Armées demeurerent long-temps en preſence ; & le troiſiéme jour le Duc ne pouuant attirer l'ennemy au combat, qui ne vouloit point ſortir de ſes retrãchemens, les nôtres voulurent forcer leurs Barricades, d'où ils furent repouſſez, & y perdirent enuiron 400. hommes : des Ennemys Nardot y fut tué, & Crequy bleſsé d'vn coup de mouſquet au bras.

Combat des Molettes.

Fort de Barraux.

36. Ainſi S. A. ne pouuant obliger Leſdiguieres de combatre en bataille rangée, mena ſon Armée en la Valée de Graiſiuaudan, & au mois de Septembre fit bâtir vn Fort à Barraux, pour couurir Chambery, & incommoder Grenoble : Leſdiguieres paſſa de l'autre côté de l'Iſere, & ſe logea au Château de Bayard. L'Infante Ducheſſe de ſon côté auoit eſſayé de faire diuerſion en Dauphiné, & de ſe ſaiſir de la Valée de Pragela qu'elle fit attaquer de pluſieurs côtez ; mais la choſe fut mal executée, & S. A. fit faire vn Fort à Beche-Dauphin, au paſ-

ſage

ſage de la Valée, appellé S. Iean; dequoy ceux de Pragela ſe ſentans fort incommodez, recoururent à Leſdiguieres, afin d'auoir des Troupes pour l'attaquer: mais comme il étoit occupé en Graiſiuaudan, où le Duc auançoit la Fortification de Barraux, il ne s'y voulut pas engager.

37. Et bien que le Duc eût paſſion d'acheuer le Fort de Barraux, il cherchoit neantmoins tous les moyens pour chaſſer les ennemis de la Maurienne; mais comme la saiſon n'étoit pas propre, & qu'il luy faloit de nouuelles Troupes, dont la leuée ne ſe pouuoit pas faire en peu de temps, il fut contraint de temporiſer, à cauſe d'vne fievre dont il fut atteint pendant quelques jours, & par la mort de l'Infāte Ducheſſe ſon Eſpouſe, dont la nouuelle luy fut apportée par le Marquis Dom André de Ceue depéché par le Senat de Turin, qui gouuernoit alors en Piemont. Cette perte fut ſenſible au Duc par l'étroite amour qu'il auoit pour cette Princeſſe, &

à cauſe

à cauſe de ſes rares qualitez. Le Pape Clement VIII. eſſaya par vn Bref de le conſoler. Enſuite le Château d'Allos fut rendu aprés vingt-quatre jours de ſiege: & il y eut combat à S. André, qui fut pris par Crequy, qui y fit vne perte conſiderable; car étant entré dans l'Egliſe, où les nôtres auoient mis toutes leurs munitions de guerre, & le butin, le feu ſe prit aux poudres, & en tua la plus grand' part. Ainſi s'acheua l'anné 1597.

Mort de la Duchesse.

Combat de S. André.

Le Comte de Bueil reprend S. Eſtienne.

38. Au commencement de la ſuiuante le Comte de Beuil voyant que le Comté de Nice ſouffroit de grandes incommoditez par l'occupation de S. Eſtienne, l'aſſiegea ſi vigoureuſement, qu'aprés neuf jours de ſiege, Gas qui y commandoit, capitula le 13. Ianuier. Le Duc en ce temps là étoit à Chambery, où il aſſembloit toutes ſes forces pour recouurer la Maurienne: & quoyque la ſaiſon & la ſituation du pays dûſſent diſſuader S. A. d'y faire ſi toſt la guerre, neantmoins elle dépécha le 21. Fevrier d'Albigny auec ſon

son auant-garde composée de dix Compagnies de Caualerie, & de l'Infanterie Sauoysienne & Piemontoise, pour se saisir d'Aiguebelle, auant que les ennemys y peussent mettre le feu. Le Duc suiuit auec Dom Iean de Mendoze, qui commandoit aux Espagnols, & ensuite les 400. Milanois du Comte Triuulce, & de Barbo, & dix Compagnies de cheuaux legers commandées par le Comte de Brandis. Dom Amedée conduisoit l'arrieregarde, où étoient son Regiment d'Infanterie, celuy du Baron de la Val d'Isere, les Suisses, & dix Cornettes de Caualerie. Albigny marchant en grande diligence, alla en vn jour depuis Chambery à Aiguebelle, & poussa jusqu'à Argentine, où il défit vne Compagnie de Carabins qui soupoient : le lendemain il fit auancer le Comte de la Serra à Espierre, où il se barricada. Le Duc ayant reconnu le Fort de Charbonnieres, fit inuestir la place, & mettre six canons en batterie, laquelle commença par trois diuers en-

Reprise ou Fort de Charbonnieres par S. A.

droits, la bresche estant faite, & tout étant prest à donner l'assaut, Arces Gouuerneur de la place capitula auec Albigny, & se rendit vies & bagues sauues. Lesdiguieres ayant appris la marche du Duc, enuoya Crequy en diligence, auec la qualité de Lieutenant General pour le Roy en Sauoye, afin d'empécher la prise du Fort de Charbonnieres, considerable par son assiete, qui est sur vn roc de difficile accez, & parce qu'il est au passage de Chambery à S. Iean de Maurienne. Crequy passa par la montagne de Vausany, qui separe la Maurienne & le Dauphiné, & arriua à S. Iean, resolu de se saisir du passage d'Espierre. S. A. pour l'amuser, & luy faire croire que Charbonnieres tenoit encore bon, fit continüer la baterie. Crequy trompé par ce bruit, s'appprocha d'Espierre, où étoit le Baron de la Serra, la riuiere d'Arc toutefois entre deux. A cette nouuelle le Duc enuoya prendre tous les passages par où Crequy se pouuoit retirer, & commanda à Albigny d'auancer; ce qui

Défaite de Crequy, qui est fait prisonnier.

qui fut fait si à propos, qu'il fut pris comme l'Armée Romaine aux fourches Caudines : ainsi se voyant inuesty de tous côtez, & dans la neige jusqu'à la ceinture, où il passa toute la nuit, & n'ayant plus que 200. hommes, il fut contraint de se rendre le lendemain matin, & auec luy le Vicomte de Pasquiers, le Capitaine la Bourgade, le jeune Morges, seize Capitaines, six Lieutenans, trois Enseignes, cinq Gentil-hommes volontaires, & autres Officiers. Dom Amedée profitant de cette victoire, reprit la Chambre, les Châteaux de Villaret, & de la Balme, la tour d'Hermillon, le Pont Renard, & le Pont Amafery : & S. A. ensuite alla à S. Iean de Maurienne, que le Pepe Napolitain auoit abandonné. Dom Philippin, le Cheualier de la Mante, & le Baron de la Serra poursuiuirẽt les fuyards, & y gagnerent plus de trois cens cheuaux, & tout le bagage des ennemys. Ainsi le Duc en trois ou quatre jours prit le Fort de Charbonnieres, défit Crequy, & reprit toute

la Maurienne. Mais aprés vne victoire si signalée le Duc eut ce malheur de n'auoir pas esté bien seruy à Barraux, qui fut mal défendu par Bellegarde des Marches Gouuerneur, qui y acquit peu d'estime.

Fort de Barraux surpris par Lesdiguieres

39. La Paix entre la France & l'Espagne ayant esté concluë à Veruins, entr'autres choses il fut arrété *que le Duc seroit compris en la Paix sans preiudice des Droits du Roy & de S. A. sur le Marquisat de Saluces, dont le Pape seroit l'Arbitre.* Ce Traité fut signé à Veruins le 2. du mois de May 1598. publié en Sauoye le 14. Iuin, & dix jours aprés en Piemont: & quoy que le Duc fùt mal satisfait de la paix, neantmoins il en fut exact obseruateur dans tous ses Estats; & pendant que Roncas son Ambassadeur feroit agreer au Roy que le Duc fist vn voyage en France, S. A. alla à Milan pour visiter Marguerite d'Austriche fille de l'Archiduc Charles, nouuellement mariée à Philippes III. Roy d'Espagne, & l'Archiduc Albert aussi marié auec l'Infante Isabelle Eugenie sœur

Traité de Paix de Veruins.

S. A. va à Milan.

ſœur de ce Roy, qui reuenoient de Ferrare (où ces deux Mariages auoient été faits & ſolemniſez par le Pape) & paſſoient en Eſpagne. L'Archiduc Albert, & le Connétable de Caſtille luy furent au rencontre juſques à Volu, & aprés les careſſes & les ciuilitez ordinaires, s'en retournerent à Milan, & vinrent reprendre le Duc hors des portes de la Ville, accompagnez de grand nombre de Seigneurs & de Gentils-hommes. S. A. n'entra dans Milan que ſur le ſoir, mit pied à terre au Palais qui luy auoit été marqué, d'où à méme temps elle ſortit pour aller faire la reuerence à la Reyne d'Eſpagne, qui l'attendoit dans ſon Palais aſſiſe ſous vn Daix de drap d'or, ayant auprés de ſoy l'Archiducheſſe ſa mere; le Duc baiſſa le genoüil pour luy baiſer la main; mais la Reyne le fit leuer à l'inſtant, & aſſeoir auprés de ſoy auec l'Archiduc. Le Duc receut toutes ſortes d'honneurs & de deferences à Milan: & comme il faloit inſtruire de bonne heure le Pape de ſon droit,

puis qu'il en deuoit estre le juge, le Duc à cét effet fit dessein d'aller à Rome: mais le Pape qui ne vouloit pas se rendre suspect au Roy, s'en excusa enuers S. A. par vne lettre écrite de la propre main de sa Sainteté.

40. Pendant que les Ambassadeurs poursuiuoient son Droit à Rome, le Duc creut qu'il pourroit s'ajuster auec sa Majesté, & pour cét effet entreprit contre le sentiment de son Conseil, le voyage de France, esperant la confirmation du Traitté de Bourgoin, ou de faire auec le Roy quelque accommodement plus auantageux que ne pourroit estre le iugement du Pape.

S. A. va en France.

S. A. partit dans cette creance, de Chambery, le premier de Decembre, auec vn train de douze cens cheuaux, suiuy de son Conseil, sa Chapelle, sa Musique, & son Ecurie. La Guiche Gouuerneur de Lyon, le receut auec beaucoup d'honneur: il prit la poste iusqu'à Roanne, où il s'embarqua sur la riuiere de Loyre, trouua à Orleans le

le Duc de Nemours, que le Roy luy auoit enuoyé, & le Mareſchal de Biron, ſur le chemin d'Orleans à Fontainebleau, puis le Duc de Montpenſier ſuiuy d'vne grande Nobleſſe. S. A. arriua en poſte à Fontainebleau, le mardy 14. du meſme mois, de grand matin, accompagnée ſeulement du Duc de Nemours, de Dom Amedée, du Comte Octaue de Cremieu, & de Louys de Solier, Seigneur de Morette, ſon Ecuyer, ayant enuoyé au Roy, Sigiſmond d'Eſt, Marquis de Lans, ſon neveu, pour annoncer ſa venuë. Sa Majeſté ſortoit de la Meſſe, auec tous les Seigneurs de la Cour, preſts à monter à cheual pour aller au deuant de luy. Ce jour là S. A. mangea auec le Roy, en la grande Sale de Fontainebleau, & fut ſeruie par vn Maiſtre d'Hoſtel, auec le Baſton, & par les Pages de la Chambre, qui portoient la viande: tout ſon train fut traitté à part. Apres cela le Roy mena le Duç à Paris, le 21. du mois, le voulut faire loger au Louure, mais

il s'en excuſa, & deſcendit à l'Hoſtel de Nemours, & peu de iours apres, l'affaire du Marquiſat de Saluces fut miſe en negotiation entre les Miniſtres de ces deux Princes: ceux de la part du Roy, furent le Conneſtable de Montmorency, le Mareſchal de Biron, Roſny Surintendant des Finances, le Chancelier de Bellieure, & Villeroy, premier Secretaire d'Eſtat: & pour le Duc, Dominique Bely grand Chancelier de Sauoye, Gaſpar de Geneue Marquis de Lullins, Iacob, le Commandeur Berton, & Roncas: le Patriarche de Conſtantinople que le Pape auoit renuoyé en France, auec le tiltre de Nonce, y aſſiſta auſſi.

Propoſitions du Roy à S. A.

41. Ce ſeroit le ſuiet d'vn grand diſcours de vouloir raconter tout ce qui ſe paſſa en cette negotiation, il ſuffira de dire icy pour abbreger, que le Roy ne voulut point ſe relaſcher de ſa premiere reſolution, qui étoit, *d'eſtre reintegré au Marquiſat, ou qu'il fuſt ſequeſtré entre les mains de ſa Sainteté*. Pluſieurs offres

ayans

ayans esté portés au Roy là dessus, par le Patriarche de Constantinople, il eut pour derniere réponse: *Que si le Duc ne vouloit consentir à vne reintegrande, sa Majesté luy delaisseroit le Marquisat en toute souueraineté, à la charge que S. A. donneroit par forme d'échange, & de recompense, le pays de Bresse, compris la Ville, & Citadelle de Bourg, Barcellonette auec son Vicariat, iusqu'à l'Argentiere, le Val de Sture, celuy de la Perouse, auec ses dependances, & la Ville, & Chasteau de Pignerol, auec son territoire: Que toutes les autres Villes, & Terres occupées les vns sur les autres, se restitueroient à mesme temps que l'échange s'executeroit: Que le Duc feroit demolir le Fort de Beche-Dauphin, moyenant quoy sa Majesté promettoit de s'employer pour terminer les differens que S. A. auoit auec les Bernois, & la Ville de Geneue, par la voye de la Iustice.* Le Patriarche ayant porté cette parole au Duc, & que le Roy luy donnoit le choix de ces deux propositions, S. A. deman-

Articles du Traité.

da du temps pour s'y resoudre, & pour en conferer auec son Conseil, & ses principaux Ministres. Cependant les articles en furent dressez, & signez à Paris, le 27. de Feurier de l'an 1600. & fut dit que le Duc opteroit dans le premier de Iuin suiuant. Mais ce Prince se voyant bien éloigné de ses esperances s'en retourna mal-contant. S. M. suiuie de toute la Cour, l'accompagna iusqu'au pont de Charenton, & luy donna le Baron de Luz pour le conduire hors du Royaume. Estant arriué à Bourg en Bresse, le 14. Mars, il depescha vn courrier au Roy, pour le remercier des honneurs, & du bon accueil que Pralin luy auoit fait en Champagne, & Luz en Bourgogne, puis passa à Chambery, où S. A. demeura iusqu'au 20. de Mars, où se rendirent le Patriarche de Constantinople, & Brulart frere de Sillery, qui venoient de la part du Roy, pour solliciter le Duc de faire declaration sur l'option, puis que le terme approchoit. S. A. les remit

1600.

Le Duc s'en retourne en Sauoye.

remit à Turin pour leur faire réponce, & à mesme temps depescha en France Roncas, pour auoir vn nouueau delay, qui luy fut prolongé pour tout le mois de Iuillet. Le Duc sçachant que le Roy étoit venu à Lyon, y enuoya le Marquis de Lullins, l'Archeuesque de Tarantaise, & Roncas, pour declarer au nom de S. A. qu'elle ne pouuoit point executer le Traitté de Paix, parce qu'il contenoit de trop rudes conditions.

Le Roy vient à Lyon.

42. Le Roy indigné de ce changement depescha Montmorency Fossense en Piemont pour sommer le Duc de sa parole, qui répondit: *Qu'il ne vouloit point rendre le Marquisat, & que si le Roy prenoit les armes contre luy, il donneroit d'exercice à S. M. pour quarante ans.* Cette réponce piqua le Roy, qui délors eût declaré la guerre au Duc, sans Roncas, qui s'offrit de retourner en Piemont, promettant de disposer S. A. à donner satisfaction à S. M. Sur cette ouuerture le Roy donna commission à Bru-

Fossence va en Piemont

lart, & à Ianin de negotier auec le Marquis de Lullins, & l'Archeuesque de Tarentaise, qui n'ayant pas le secret du Prince, arresterent les articles à Lyon, le penultiéme de Iuillet, mais Roncas les pria de ne les pas signer sans en donner auis à S. A. les asseurant qu'elle les signeroit plus librement auec cette deference, que si on les luy portoit signez de ses Ambassadeurs, dont le Roy demeura mal satisfait, & ne sçachant que iuger de ces retardemens, leur dit, que si dans le cinquiéme du mois suiuant, le Duc n'auoit signé les articles, S. M. n'en vouloit plus ouyr parler. Cependant le Roy faisoit filer ses troupes, & le Duc amusé par l'Espagnol, & dans l'attente du Comte de Fuentes, auoit donné si peu d'ordre à ses affaires, qu'il n'auoit pas vn soldat sur pied, & ses Places de Bresse, de Bugey, & de Sauoye étoient mal garnies. Sa Majesté apres auoir congedié Lullins, declara la guerre au Duc, & partagea son armée en deux, dont l'vne

Le Roy declare la guerre au Duc.

fut

fut donnée à Lesdiguieres, & l'autre au Mareschal de Biron, qui partit de Mascon l'onziéme d'Aoust, pour prendre Bourg, Capitale de Bresse: & quoy que le Gouuerneur eust esté auerty, il negligea si bien que Bourg fut petardé à trois heures apres minuit, le iour de sainte Claire, douziéme d'Aoust, sans que personne fist resistance, que les Suisses, qui firent leur capitulation dans vn Bastion. Apres le pillage de Bourg, le Mareschal de Biron poursuiuant sa conqueste, prit le Pont-Dains, Poncin, les Alymes, Ambronay, saint Denis de Chausson, saint Rambert, Bellay, Pierre Chastel, Seyssel, le Fort de la Cluse, & le pays de Gez. Le Gouuerneur de Nice fut plus fidele, car il chassa le Duc de Guise à coups de canon, qui y laissa son chapeau, & son épée pour témoignage de sa fuitte, qui furent mis comme en trophée, en l'Eglise de sainte Reparée.

Bourg pris par le petard

Entreprise du Duc de Guise sur Nice.

43. D'autre costé Crequy se saisit de la ville de Montmeillan, &

Prise de Montmeillan.

& de Chambery. & Crillon auec le Regiment des Gardes, prit les faux-bourgs de Chambery. Le Roy en ſuitte vint à Barranx, & fit ſommer Chambery de ſe rendre: Iacob Gouuerneur de Sauoye, qui y commandoit, n'eſtant pas en eſtat de ſoûtenir vn ſiege contre vne armée Royale, de l'auis du Preſident Rochette, demanda du temps pour en donner auis à S. A. on luy donna trois iours: mais le peuple ſe voyant à la veille d'vn pillage, & hors d'eſperance de ſecours, n'attendit pas ce terme, & ouurit les portes au Roy. Apres la capitulation de Chambery, l'armée du Roy prit Miolans, & aſſiegea Conflans, paſſage pour entrer en la Tarentaiſe, lequel apres cinquante coups de canon, ſe rendit à Leſdiguieres par compoſition: ce paſſage gagné il reſtoit celuy de Charbonnieres, qui eſt la clef de la Maurienne, dont le Gouuerneur, Humbert du Saix, ſoûtint le ſiege, & reſiſta courageuſement, iuſqu'à ce que ſix cens coups de canon ayant fait bréche,

De Charbonnieres.

les

les aſſiegez apres auoir long-temps defendu la place, capitulerent, le 19. Septembre. Leſdiguieres apres ce ſuccez pouſſa iuſqu'à ſaint Iean de Maurienne, & ſe rendit maiſtre de cette valée, iuſqu'au pied du Montcenys; de là il paſſa en Tarantaiſe, où Briançon, Mouſtiers, & S. Iacquême le reçurent: ainſi toute la Sauoye fut reduite ſous l'obeïſſance du Roy, à la reſerue du Chaſteau de Montmeillan, & du Fort de ſainte Catherine, prés de Geneue; le Roy ſur la ialouſie que Biron auoit contre Leſdiguieres, donna le Commandement du ſiege de Montmeillan au Comte de Soiſſons, & alla en perſonne reconnoiſtre la Citadelle de Bourg, & le Fort de ſainte Catherine. Brandis Gouuerneur de Montmeillan, qui auoit promis au Duc de s'y faire enterrer, fut ſi lâche que de rendre la place, où il y auoit quantité de viures, & dequoy tirer plus de vingt mille coups.

44. Apres la reddition de Montmeillan, le Roy alla à Chambery, le

Le Legat du Pape vient au Roy pour le porter à la paix.

25. Nouembre, pour voir le Legat du Pape, que sa Sainteté auoit enuoyé pour moyenner la Paix ; le Duc y auoit enuoyé les sieurs d'Arconas, & des Alymes, auec ordre de faire ce que le Legat ordonneroit pour la paix : le Legat en fit ouuerture à sa Majesté, & la trouua mal disposée à en receuoir les propositions ; car le Roy se voyant maistre de toute la Sauoye, ne vouloit point ouyr parler d'accommodement, & sur ce que le Legat luy dit que le Duc offroit la restitution du Marquisat, en suite du Traitté de Paris, en luy rendant tout ce qu'on luy auoit pris, Sa Majesté répondit, que S. A. ne l'ayant pas voulu executer, il n'en falloit pas faire fondement, outre que quand il y auroit lieu de s'y tenir, il ne pouuoit accepter la restitution pure & simple du Marquisat, sans les fruits dés l'occupation, & les frais de la guerre, estimez à 800. mille écus, & que le Duc luy fist raison des autres pretentions que la Couronne de France auoit contre la Maison

Maiſon de Sauoye. Le Legat par cette réponce, vit bien que la paix étoit fort éloignée ; il ne laiſſa pourtant pas d'en conjurer le Roy, l'aſſeurant que le Duc auoit enuoyé ſes Ambaſſadeurs, & le pria de vouloir accorder vne trefve. Le Roy cõſentit qu'Arconas & des Alymes luy fiſſent la reuerence, mais pour la trefve, il n'y voulut pas entendre, & apres auoir renuoyé le Legat à cõferer auec Villeroy, il partit pour aller au Fort de ſainte Catherine, ſe perſuadant que le Duc ne ſe reſoudroit point à la paix, pendant que ce Fort, & la Citadelle de Bourg tiendroient. Cette place de Ste Catherine qui auoit tant coûté à S. A. deuoit par ſa reſiſtance, effacer la hõte que les Sauoyſiens venoient de receuoir par la perte de Montmeillan, & neanmoins le Gouuerneur Pierre Charue, capitula trois iours apres l'arriuée du Roy, & à ſon exẽple, Lambert qui commandoit aux Alinges en Chablais. Bouuens Gouuerneur de la Citadelle de Bourg, fut plus fidelle, & ne perdit point courage.

Fort de Ste Catherine rendu au Roy.

rage.

Asséblée des Deputez à Lyon pour la Paix,

rage, nonobstant les promesses & menaces du Roy & du M[al] de Biron.

45. Le Roy pressé d'aller receuoir son Espouse qui venoit de Florence, descendit à Lyon suiuy du Legat, & des Ambassadeurs du Duc. Apres le Mariage du Roy, Sillery de retour de son Ambassade de Rome, & Ianin President au Parlement de Dijon, furent deputez pour s'aboucher auec le Legat, & auec Arconas, & des Alymes : la premiere proposition que firent ceux-cy, fut de relâcher le Marquisat de Saluces, à condition que le Roy rẽdroit tout ce qu'il auoit conquis en Sauoye & en Bresse, qui estoit la mesme chose que le Legat auoit déja proposée au Roy à Chãbery. A cela les Deputez du Roy repartirent qu'ils acceptoiẽt ce party en payant par S. A. les frais de la guerre. Cette demande ayant estonné le Legat, qui d'ailleurs auoit ordre du Pape de ne point approcher les François d'Italie (ce que les Espagnols & le Duc apprehendoient aussi, fit vne autre ouuerture ; sçauoir de donner au Roy tout le pays de Bresse, auec

Bourg & sa Citadelle, pour recompense du Marquisat de Saluces. Et parce que cét ordre estoit moindre que celuy qui auoit esté fait à Paris, le Legat y ajoûta pour les frais le Bugey, & le Valromey, dont le Roy se contenta. Mais voicy où les François furent les plus fins : car le Roy en delaissant au Duc le Marquisat de Saluces, declara que les Chasteaux de Cental, Demont, & Roquesparuiere n'y pouuoient pas estre compris, parce qu'ils dependoient du Comté de Prouence, & n'estoient point des appartenances du Marquisat ; de sorte que pour surmonter cét obstacle il falut encore offrir au Roy le Bailliage de Gez, & cent mille écus pour l'Artillerie trouuée à Carmagnole, quand le Duc s'en saisit. Ce dernier party ayant satisfait le Roy, le Legat creut qu'il n'y auoit plus rien à faire qu'à signer le Traité: lors que le rasement du Fort de Ste Catherine que Rosny Huguenot, pour faire plaisir â ceux de Geneue, auoit fait démolir par ordre du Roy, pensa renuerser toutes les affaires :

où le Legat dit hautement qu'on luy auoit faussé parole : mais comme il faisoit mine de s'en vouloir retourner, & Rosny d'aller à Paris faire les preparatifs d'vne Armée pour le Piemont, le Legat passa outre, & pressa les Ambassadeurs du Duc de signer la Paix, laquelle fut concluë & signée le 17. Ianuier : où il fut conclu qu'vn mois apres la publication, les deux Princes desarmeroient & congedieroient leurs Troupes. Le sommaire de cette Paix estoit ; *Que le Duc delaissoit en toute proprieté au Roy les pays de Bresse, la Citadelle de Bourg comprise, le Bugey, Valromey, & Gez, auec la riuiere du Rhône depuis Geneue iusqu'à Lyon, à la reserue du Pont de Gresin, pour le passage des Espagnols en Comté ; Que le Duc rendroit la Ville, Châtellenie & tour du Pont de Château Dauphin ; Qu'il feroit démolir Beche-Dauphin ; Que le Marquisat de Saluces luy demeureroit auec les Villes & Chasteaux de Cental, Demont, & Roquesparuiere ; Que le Roy restitueroit à S. A. tout ce qui luy auoit esté pris*

La paix signée.

pris depuis la guerre. Et autres conditions & reserues. Cependant Bouuens eut permission de faire sortir de la Citadelle de Bourg les femmes & les malades, & receut par ordre du Roy quelque rafraischissement du Baron de Luz.

46. Le Roy apres la Paix prit le chemin de Paris ; & le Legat celuy d'Auignon, ayant enuoyé auparauant en poste Herminio Valenti son Secretaire à Rome, pour porter cette nouuelle au Pape, auec ordre de passer vers le Duc, qu'il trouua à Somme sur le Pô, auec le Comte de Fuentes, & l'Ambassadeur d'Espagne resident à Turin, pour retirer de S. A. la ratification du Traité. Le Duc parut tout surpris à cette nouuelle, declama contre ses Ambassadeurs, se plaignit que tout l'auantage de la Paix demeuroit au Roy, à qui on auoit donné plus que le Marquisat ne valoit, & au Roy d'Espagne, qui n'auoit autre interest que de sortir les François du Piemont, & que S. A. estoit demeurée exposée entre les deux Couron- S. A. refuse de signer la paix.

nes

nes. Le Legat ſçachant le refus que le Duc faiſoit de ſigner, prit la poſte, arriua à Genes, donna aduis de ſa venuë au Duc, & au Comte de Fuentes : il vit ce dernier à Milan, & le Duc à l'emboucheure du Teſin dans le Pô ; luy proteſta qu'en toute ſa negociation il n'auoit eu autre but que la juſtice, & le bien des Eſtats de S. A. & que cette affaire s'eſtant trouuée accompagnée de tant de difficultez & d'obſtacles, il auoit eſté contraint de conſentir aux Articles arrétez à Lyon:le Duc apres l'auoir remercié aſſez froidement, reprit le chemin de Turin, & le Legat celuy de Rome.

47. Le Connétable de Montmorency, Syllery, & Ianin, eſtoient demeurez à Lyon pour attendre la ratification de S. A. Arconas & des Alymes y eſtoient auſſi à méme fin. Bouuens ayant receu le contreſeing de S. A. rendit la Citadelle de Bourg le 9. Mars au Sieur de Pardaillan Gentil-homme Gaſcon, qui y entra en qualité de Gouuerneur pour le Roy. Bouuens y acquit vne haute

Bouuens remet la Citadelle de Bourg au Roy.

haute estime, pour auoir soûtenu vn siege d'enuiron huit mois. Arconnas & des Alymes apres la ratification, & la remise dela Citadelle de Bourg, n'auoient plus rien à faire qu'à aller rendre compte de leur negociation; mais ils apprehendoient l'issue de ce voyage: Arconnas sonda le gué, passa en Piemont, mais des Alymes ayma mieux se retirer en sa maison de Bugey, que de voir son Prince indigné contre luy. Il est vray, quoy qu'ils fussent habiles gens, ils auoient fait de notables fautes en leur conduite, & auoient plus deferé aux importunitez du Cardinal Aldobrandin, qu'au commandement exprez de S. A. Chacun en faisoit diuers jugemens: les vns disoient que le Roy auoit eu tout le profit de cette Paix, & le Duc tout l'honneur; *que le Roy auoit fait vne Paix de Duc, & le Duc vne Paix de Roy. Le Maréchal de Lesdiguieres disoit que le Roy auoit traité en Marchand, & le Duc de Sauoye en Prince.* Aussi à en parler sainement, on peut dire que le Roy mesura son auan-

auantage à l'aune, & S. A. mesura le sien au poids : le Roy gaigna plus de pays, S. A. plus de bonnes Villes : enfin la bien-seance demeura au Roy, & la gloire à S. A.

48. Et comme ce n'étoit pas assez que le Duc eût enuoyé la ratification du traité de Paix, & qu'il faloit que les deux Princes en jurassent l'obseruation, le Roy enuoya à Turin le Seigneur de S. Chaumond Cheualier de ses Ordres, pour assister au serment de S. A. il fut défrayé & regalé par tous les lieux où il passa. Estant à deux lieuës de Turin, les Gendarmes & les Cheuaux legers du Duc allerent au deuant de luy, & vn peu aprés le Marquis de Lans en teste des principaux Seigneurs de la Cour, qui le mena au logis qui luy étoit preparé. Le Duc jura la Paix en l'Eglise Cathedrale de Turin auec les mémes ceremonies que celle de Veruins. Cela fait, S. Chaumond retourna en France extraordinairement satisfait des caresses, honneurs, ciuilitez, & liberalitez du Duc. A méme temps qu'il

S. A. jure la paix

qu'il étoit party de Paris pour Piemont, S. A. députa le Marquis de Lullins ſon Ambaſſadeur en France pour ſe trouuer au ſerment du Roy, dont la ceremonie ſe fit le Dimanche 2. Decembre, en l'Egliſe des Celeſtins à Paris, preſents les Prince de Condé & le Comte de Soiſſons, le Cardinal de Gondy, les Ducs de Guyſe, de Neuers, & d'Eſguillon, les Chancelier, grand Eſcuyer, & premier Gentil-homme de ſa Majeſté: l'Archeuéque d'Aix tenoit le Liure des Saints Euangiles ſur lequel le Roy jura.

49. Aprés que la Sauoye & le Piemont eurent repris le calme, le Duc qui durant ces derniers mouuemens auoit éprouué le courage & 1602.
la fidelité de pluſieurs de ſes ſeruiteurs & ſujets, les voulut honorer du Collier de ſon Ordre de l'Annonciade. La promotion s'en fit à Turin le 2. Fevrier. Enſuite Albigny voulut tenter vne entrepriſe ſur Geneue, qui étoit aſſez bien concertée ſi elle eût reüſſi: ſes gens au nombre de 300. étoient entrez dedans

Entrepriſe ſur Geneue faillie.

par l'escalade le 22, Decembre ; & comme ils eurẽt été découuerts, & que leurs petards ne se trouuerent pas prests, ils s'embarrasserent : & d'Albigny voyant son entreprise faillie, fit sonner la retraite au méme instant que S. A. arriuoit, laquelle témoigna son grand courage & sa constance, n'ayant point été surprise de voir vn si noble dessein eschoüé, projetté auec tant de jugement, ménagé auec vn si grand secret, & commencé si heureusement. Cela porta S. A. à renoüer le traité auec les Geneuois à la sollicitation des Cantons de Glaris, de Basle, de Soleurre, de Schaffouse, & d'Appenzel, les moins interessez, d'autãt que le corps des Suisses se trouuoit fort embarrasé en cette conjoncture, comme alliez de S. A. & des Geneuois, & également obligez à la defense des vns & des autres.

50. Pendant que cette Paix se negotioit en Sauoye, le Duc inuité par le Roy d'Espagne fit embarquer les trois Princes ses premiere enfans à Nice sur les galeres du Pape, de

Sa-

Sauoye, & de Malthe, laiſſant la Princeſſe Marguerite ſa fille aiſnée pour commander en Piemont. Dom Henriquez de Guzman les receut à Barcelone, où ils prirent terre, au nom de ſon Maître, auec beaucoup d'honneur, qui leur fut continüé par toutes les Prouinces du Royaume, en qualité de perſonnes Royales & capables de la ſucceſſion: ce qui ſe pratiqua auſſi à la Cour, où ils eurent ſeance dans la Chapelle ſous le Daix Royal, comme les Infants, & en marchant le Prince Victor Amé, & Emanuël Philibert alloient enſemble, & le Prince de Piemont marchoit à la gauche du Roy: les Princes auoient la plus belle ſuite que l'on eût encore veuë: le Marquis d'Eſt faiſoit la charge de Gouuerneur de leurs Alteſſes, & le Comte de Mazin celle de grand Eſcuyer. Depuis ce temps là S. A. ne ſõgea qu'à la paix, & aux choſes qui pouuoient donner de la reputation & de l'ornemẽẽ à ſes Eſtats. Le Pape Pie IV. auoit vny les Religions de S. Maurice & de S. Lazare, & en auoit

S. A. enuoye ſes enfãs en Eſpagn

Bulle pour l'vnion des Ordres de S. Maurice & de S. Lazare.

grand Maître le Duc Emanuël Philibert. Mais comme pendant les guerres dont la Sauoye auoit été continüellement agitée, le dessein de S. S. n'auoit pas été entierement executé, S. A. obtint du Pape Clement VIII. la confirmation de cette vnion, auec rétablissement de tous les anciens priuileges de ces deux Religions par Bulle datée à Rome le 9. Septembre de l'an 1903.

51. Sur la fin de cette année Vincent Duc de Mantoüe étant venu au Montferrat, il y eut entreueüe de S. A. & de luy en campagne sur la frontiere du Piemont le 12. de Decembre: le pretexte fut pour terminer les defferens suruenus entre ces deux Princes pour quelques vsurpations faites par les Mantoüans sur les terres de S. A. mais c'estoit en effet pour conclure le mariage de Marguerite Infante de Sauoye auec François de Gonzague fils aisné du Duc de Mantoüe. A l'entreueüe S. A. étoit en Carosse, & le Duc de Mantoüe & le Prince son fils, à cheual, qui mirent pied à terre pour salüer

Entreuüe de S. A & du Duc de Mantoüe.

le

le Duc, les Seigneurs & Gentils-hommes de leur ſuite aprés les premiers complimens ſe mirent en rõd, dans lequel ces deux Ducs ſe promeuerent deux ou trois heures. S. A. donna le lendemain à diſner au Duc de Mantoüe & à ſon fils, & en ſe ſeparant S. A. donna au pere quatre beaux cheuaux richement harnachez.

52. Ce mariage, & celuy d'Alphonſe d'Eſt Prince de Modene auec Iſabelle de Sauoye, autre fille de S. A. furent ſolemniſez au Carnaual de l'année 1608. Le Duc de Nemours ayant deſiré d'y aſſiſter, S. A. enuoya au deuant de luy hors de Turin le Prince de Piemont, le grand Prieur de Caſtille, & le Prince Thomas ſes enfans, ſuiuis des plus grands Seigneurs de la Cour. Peu de jours aprés le Duc de Mantoüe, & le Prince ſon fils étant arriuez ſur la frontiere de Piemont, S. A. s'embarqua ſur le Pò, accompagnée des deux Princes ſes fils aiſnez, & du Duc de Nemours, pour les receuoir à Chiuas, d'où elle re-

1608.

Solemnitez des Mariages de Mantoüe & de Modene.

uint le méme jour à Turin, où le Duc de Mantoüe & le Prince son fils, firent le lendemain leur entrée auec vn magnifique train, où étoit la principale Noblesse de leurs Estats & de la Lombardie, jusqu'à dix Marquis, trente Comtes, & cent Gentils-hommes. S.A. sortit de Turin le 9. Mars pour receuoir cette noble Compagnie. Hors la Ville il y auoit dix mille hommes de pied rangez en bataille, & douze Compagnies de gens d'armes. La Cour n'eut pas fait demy lieuë dans le superbe appareil où elle étoit, qu'elle rencontra le Duc & le Prince son fils, qui auec les principaux de leur suite monterent sur 24. cheuaux que le Duc auoit fait mener en main: le Prince de Mantoüe se mit au milieu des deux Princes aisnez de Sauoye, & le Duc de Mantoüe à la droite de S. A. & entrerent ainsi à Turin, salüez des canonades de la Citadelle, des arquebusades, des trompettes, & des tābours de la Ville. Ces Princes ayant mis pied à terre à la place du Château, le Duc accompagna celuy

luy de Mantoüe au corps de logis qui luy auoit esté preparé, d'où luy & le Prince son fils sortirent accompagnez des trois Princes de Sauoye & du Duc de Nemours pour aller salüer les Infants: le Cardinal de Sauoye les attendoit à la porte de la premiere Salle: le lendemain se fit la solemnité des Espousailles en l'Eglise Cathedrale. Vn jour aprés S. A. les Princes ses fils, le Duc de Nemours, & le Prince de la Mirande, puis le Cardinal de Sauoye, assisté de tous les Euéques des Estats de Sauoye & de Piemont, allerent à Quiers visiter le Cardinal d'Est, & le Prince de Modene son neueu: & le iour suiuant, l'oncle & le neueu firent leur entrée à Turin auec la méme pompe que celle du Duc & du Prince de Mantoüe: le Cardinal d'Est marcha au milieu de S. A. & du Cardinal de Sauoye, & le Prince de Modene au milieu des deux Princes aisnez de Sauoye, & le 16. du méme mois se fit la celebration du Mariage en la méme Eglise, & auec le méme ordre. Le Cardinal

d'Eſt & le Prince de Modene aprés huit iours de ſeiour à Turin s'en retournerent à Modene, où les deux Princes aiſnez conduiſirent l'Infante Iſabelle leur ſœur, & de là allerent à Veniſe & à Mantoüe : le Duc & le Prince de Mantoüe s'en retournerent auſſi pour diſpoſer la reception qu'ils deuoient faire à S. A. qui leur vouloit mener la Princeſſe ſa fille : & comme le Prince fut reuenu auec le Duc ſou beau-pere, le Cardinal Aldobrandin qui deuoit aſſiſter aux Nopces, ayant été retenu en chemin par les neiges, ne pût arriuer à Turin que quinze iours aprés la ceremonie. S. A. auertie de ſa vénüe, & qu'il menoit auec ſoy le Cardinal de Sainte Ceſarée ſon neueu, fut au deuant de luy à vn quart de lieuë de Turin auec le Prince Cardinal, le Prince Thomas, le Duc de Nemours, tout le Clergé, & toute la Nobleſſe de la Cour. S. A. regala le Càrdinal Aldobrandin à Mireſleur, où il luy fit vn feſtin magnifique ſeruy a douze balets.

53. Si le mariage de François de Gonzague Prince de Mantoüe donna matiere de réjouïssance à S. A. sa mort luy causera bien tost du déplaisir, & du trouble à toute l'Italie, & à tous les Princes de l'Europe, qui s'interesseront dans cette affaire. Ce Prince auoit eu de l'Infante Marguerite vn fils nommé Louys, decedé au berceau, & vne fille appellée Marie. S. A. à la nouuelle de sa mort fit partir le Prince de Piemont, en poste, pour visiter cette Princesse, & pour la consoler en cette affliction. Cét accident auoit partagé la Cour de Mantoüe; ceux qui croyoient que la Princesse Marie deuoit succeder à cét Estat au Duc François son pere, en reconnoissoient déja la Duchesse Marguerite pour Regente: les autres se declaroient pour Ferdinand Cardinal de Mantoüe, Oncle du defunt, qui étoit à Rome: & parce que les meilleurs politiques jugeoient bien que S. A. qui auoit des pretentions sur le Duché de Montferrat, se preuaudroit de cette conjoncture pour

Mort du Duc François de Mantoüe.

les faire valoir, en soûtenant celles de sa fille & de sa petite fille, on projettoit déja le mariage du Cardinal auec la Duchesse Marguerite sa belle-sœur, dont le Comte de la Bastie fit les premieres ouuertures à la Duchesse, & le Cardinal en fit faire la proposition au Duc, auec offre en consideration de cette Alliance de luy donner cinq Villes du Montferrat enclauées dans le Piemont : & le Cardinal Iustinian preuoyant les desordres que causeroiẽt en Italie & en la Maison de Mantoüe la mort du Duc François, l'exhortoit à ce mariage, & s'étoit déja asseuré auprés du Pape Paul V. de la dispense. Mais le Comte de Chieppi Chef du Conseil du Cardinal de Mantoüe trauersa cette negotiation, & le fit aller à Mantoüe potr dissiper tous les partys qui se formoient, & pour rabatre l'autorité de la Duchesse: neantmoins ce Prince refusa le titre de Duc, parce que l'on auoit opinion que la Duchesse fut enceinte, tellement qu'elle signoit toutes les lettres & patentes.

Le Prince de Piemont étoit encore à Mantoüe quand le Cardinal y arriua : cette entreueüe ne fut que de cõplimens & de ciuilitez: & pendant que le Cardinal temporiſoit, le Duc qui auoit de grands deſſeins ſe preparoit à la guerre, ayant enuoyé diſpoſer le Gouuerneur de Milan de vouloir fauoriſer ſes armes. Le Cardinal de Mantoüe qui en eut le vent, commença de ſe réueiller, & écriuit à Rome, en France, en Eſpagne, à Veniſe, & à Florence, pour s'aſſeurer d'vn ſecours, s'il étoit attaqué: & cependant il fit conduire la Ducheſſe auec la Princeſſe Marie au Château de Goito, auec des Gardes, pour la ſeruir, pluſtoſt que des domeſtiques. En méme temps arriuerent à Mantoüe le Comte François Martinengue, & le Comte de Luzerne, de la part de S. A. pour prier le Cardinal de luy rendre la Ducheſſe ſa fille & la Princeſſe Marie : le ſoupçon de la groſſeſſe de la mere ſeruit d'excuſe au Cardinal pour ne donner ny l'vne ny l'autre. Antoine de Leue

Le Duc de Sauoye demande la Ducheſſe ſa fille auec la Princeſſe Marie.

Prince d'Ascoly, que le Marquis d'Ynoyosa Gouuerneur de Milan auoit enuoyé à Mantouë pour complimenter le Cardinal, jugeant que ce refus picqueroit S. A. & la porteroit à la guerre, s'aboucha auec le Prince de Piemont, & auec le Cardinal, pour trouuer quelque expedient qui peût preuenir ce malheur : il luy representa toutes les considerations pour le faire resoudre ou à espouser la Duchesse, ou à la renuoyer à son pere : le Cardinal se trouua porté à quelque accõmodement, mais ses plus confidents l'en détournerent, & le porterẽt à recourir à l'Empereur pour auoir la tutelle dela Princesse Marie, dont S. A. fut si indignée, qu'elle rappella le Prince de Piemont. Neanmoins le Prince d'Ascoly & le Comte de Martinengue demeurez à Mantoüe continuerent leurs sollicitations auprés du Cardinal pour le resoudre à enuoyer la Duchesse & la Princesse sa fille à Milan, ou à Modene auprés de l'Infante Isabelle sa sœur, Duchesse de Modene : & comme

ils

ils ne pûrent rien gagner ſur ſon eſprit, le Duc renuoya le Prince de Piemont au mois de Mars 1613. pour ramener la Ducheſſe Marguerite : ce qu'il fit, & la conduit à Milan, laiſſant la Princeſſe ſa niêce à Goito, où elle étoit extremement gardée: de Milã il la mena à Vercel où le Duc les attendoit : & comme il vit qu'il ne pouuoit auoir raiſon du Cardinal, qui s'appuyoit toûjours de la tutelle de ſa niepce que l'Empereur luy auoit accordée, indigné du manquement de parole, donna ordre à toutes ſes Troupes qui étoient à Vercel, compoſez de 4000. hommes choiſis, d'entrer ce jour méme dans le Montferrat, & en cét equipage il ſe rendit à l'aube du jour aux portes de Trin, qu'il fit attaquer à coups de canon, tailla en pieces 1800. hommes qui venoient au ſecours de Trin, qui en prit ſi fort l'épouuante, qu'il ſe rendit le 3. jour du ſiege. Ce méme jour le Duc fit attaquer le Château de Gabiano ſur le Pô, qui ne fit point de reſiſtance: Albe fut emporté

Priſe de Trin par le Duc.

Et des Villes d'Albe & de Dian.

té par eſcalade, & Dian fut pris ſans reſiſtance : Montcalue ſoûtint le ſiege quelques iours, à la faueur de 200. hommes, que le Gouuerneur du Pont de Sture y auoit fait entrer par la lâcheté des Allemans, qui n'eurent pas aſſez de reſolution pour s'oppoſer à ſon paſſage : mais cela n'empeſcha pas que le Gouuerneur ne capitulât le neuviéme, à l'exemple de ces trois Villes ; les autres places ſe rendirent à S. A. & ſes trouppes coururent tout le haut Montferrat, en telle ſorte qu'il n'y reſtoit plus que Cazal, & le pont de Sture qui ne luy obeyſſent.

& de Montcalue.

54, Le Duc de Mantoüe eſtonné de cette nouuelle eſcriuit au Marquis d'Ynoyoſa, aux Venitiens & au grand Duc pour eſtre ſecouru, ſon Ambaſſadeur en France en fit de grandes inſtances aupres de la Regente, & obtint des ordres de ſa Majeſté à Leſdiguieres, de paſſer en Piemont auec vne armée ; le Marquis, d'Ynoyoſa marry que le Cardinal Duc eut demandé la Protection des François, & qu'il ſe

Le Duc de Mantoüe demande le ſecours de France, dont le Gouuerneur de Milan prend ombrage.

se fut deffié de celle de son Maître, luy fit dire qu'il s'employeroit de bon cœur pour faire vn accommodement entre S. A. & luy, & que si le Duc y resistoit il luy declareroit la guerre, mais si les François passoient les Alpes pour seruir Mantoüe il se trouueroit du costé de Sauoye, cependant les deux Ducs, de Sauoye & de Mantoüe firent faire chacun vn manifeste pour iustifier leur armes ; & comme le Duc de Neuers qui alloit à Rome pour les Nopces de sa Sœur auec le Duc Sforce fut arresté à Genes, sur l'aduis qu'il eut des mouuemens du Montferrat, & prenant son temps se ietta dans Cazal, pour rendre au Duc Ferdinand son cousin, vn témoignage de la part qu'il prenoit aux interests de sa Maison. Cela donna de l'ombrage au Gouuerneur de Milan, qui ne vouloit point que les François eussent aucun pretexte de faire la guerre en Italie; aussi le Conseil d'Espagne, qui auoit dessein de proteger le Duc de Mantoüe, en retardoit l'execution par

Le Duc de Neuers se iette dãs Cazal.

cette conſideration, ne voulant pas partager la gloire de cette action auec la France : à quoy S. A. aidoit beaucoup, faiſant publier en la Cour d'Eſpagne, les preparatifs que faiſoient les Ducs de Longueuille, & de Mayenne, & le Mareſchal de Leſdiguieres, pour ſecourir le Duc de Mantoüe, ſans oublier l'intereſt que S. M. C. auoit de fauoriſer la cauſe de ſon A. & celle de la Ducheſſe Marguerite ſa niéce. Le Duc pourtant ne laiſſoit pas de continuer ſes conqueſtes dans le Montferrat, ayant fait aſſieger Nice de la paille, l'onziéme de May. On preparoit cependant vn puiſſant ſecours en France, pour le Duc de Mantoüe, dont on fit trois corps, l'vn de douze mille hommes de pied, & de douze cens cheuaux, commandez par le Mareſchal de Leſdiguieres, l'autre de quatre mille fantaſſins, & de quatre cens cheuaux, par le Duc de Guiſe ; & le ſurplus par Belle garde, grand Ecuyer de France, pour attaquer les Etats de S. A. par le

Secours de France pour Mantoüe

Bugey

à méme temps que Lesdiguieres y entreroit par le Dauphiné. L'Empereur s'interessant aussi en la querelle du Duc de Mantouë, enuoya à S. A. pour la persuader de desarmer, & souffrir que les differents qu'elle auoit auec la maison de Mãtouë fussent terminez par vne voye plus douce que celle des armes. Le Pape Paul V. la fit exhorter à ne point troubler la paix d'Italie. Le Marquis d'Ynoyosa preuoyant que s'il ne se hâtoit de secourir le Duc de Mantouë, le Pape, l'Emreur, & les François se donneroient la gloire dé luy auoir conserué ses Estats, resolut aprés beaucoup de remises de mettre vne Armée en campagne, composée de 4000. hommes de pied Espagnols, & de 600. cheuaux, dont il donna la conduite au Prince d'Ascoly, qui le 22. May se joignit à celle du Prince Vincent, & du Duc de Neuers à Bergamasque.

Armement du Gouuerneur de Milan pour Mantoüe.

55. Le Duc voyant que tant de fâcheux obstacles se presentoient à ses desseins, qu'il auroit bien-tost

sur

ſur les bras l'Empereur, les Roys de France & d'Eſpagne, que le Duc de Florence leuoit des troupes pour le Duc de Mantoüe, pour lequel les Venitiens s'étoient déja declarez, que le Pape ſeroit irrité contre luy, s'il n'écoutoit les propoſitions d'vn accommodement, reſolut de leuer le ſiege de Nice, & enuoya dire au Prince d'Aſcoly *que n'ayant pas creu que le Roy d'Eſpagne voulut aſſiſter le Duc de Mantoüe en cette guerre contre luy, qui auoit cét auantage d'étre beau-frere de ſa Maieſte Catholique, il auoit pris les armes pour auoir raiſon du Duc de Mantoüe; mais puis que celles du Roy d'Eſpagne étoient preparées contre luy, il feroit retirer ſes Troupes d'autour de Nice par le ſeul reſpect qu'il vouloit rendre à S.M.C. & non par la crainte des armes de Mantoüe* Le Prince d'Aſcoly le fit aſſeurer *que n'ayant ordre du Roy ſon Maître que de ſecourir Nice, il n'attaqueroit point les Troupes du Duc, ſi elles leuoient le ſiege.* Ainſi les deux Armées étant en preſence, & preſtes de

Siege de Nice leuè.

traité de paix entre S. A. & le Duc de Mantoüe.

de donner bataille, se retirerent: dont les Mantoüans murmurerent fort, de ce que le Prince d'Ascoly n'auoit point voulu combatre. Or quoy que le Duc eût quitté le siege de Nice, la guerre ne laissa pas de continuer au Montferrat. Cependant le Nonce du Pape noüa vn traité de paix entre S. A. & le Duc de Mantoüe, dont les articles portoient; *Que le Duc à la semonce du Pape, & pour satisfaire à l'intention de l'Empereur, & du Roy d'Espagne, remettroit dans six iours toutes les places qu'il auoit prises au Montferrat, entre les mains du Prince de Castillon député de l'Empereur, & du Prince d'Ascoly député du Roy d'Espagne, pour étre renduës par eux au Duc de Mantoüe; Et que toutes hostilitez cesseroient de part & d'autre; Que les deux Ducs ne pourroient pretendre les dommages causez par la guerre; Que les suiets de l'vn ou de l'autre Duc qui auoient suiuy le party contraire, ne seroient point inquietez ou molestez en leurs personnes ou en leurs biens; Qu'vn mois aprés*

la

la restitution faite par S. A. des places du Montferrat, la Princesse Marie luy seroit renduë, pour la remettre quinze iours aprés á la Duchesse Marguerite sa mere; & finalement que l'on traiteroit amiablement de tous les differens qui étoient entre ces deux Princes.. Cette paix publiée, le Comte de Verüe & le President Viualda, par ordre de S. A. remirent Trin, & les autres places du Montferrat, aux Princes de Castillon & d'Ascoly le 27. Iuin. Le Baron des Adrets qui étoit sur le poinct de prendre S. Damien, fut obligé de leuer le siege. Les Troupes que le Duc de Guyse auoit en Prouence, furent licenciées; & le grand Escuyer Bellegarde qui étoit venu auec d'autres forces jusques au pont de Gresin, s'en retourna, & l'armée Espagnolle s'alla rafraîchir dans le Montferrat.

Le Duc execute la paix auec sincerité & est trompé des Espagnols.

56. Le Duc y proceda sincerement; mais les Espagnols & les Mantoüans n'executerent rien de ce traité; car le Duc de Mantouë fit faire le procez à tous les Gentils-hom-

tils-hommes Piemontois qui auoiēt du bien dans le Montferrat, & refusa de bailler sa niêce ; & l'Espagnol n'auoit point desarmé, au contraire sous pretexte de protection, s'étoit saisi des meilleures places du Montferrat, S. A. ayant enuoyé faire ses plaintes en Espagne par le Prince de Piemont son fils, n'en rapporta qu'vn déplaisir, qui étoit que Sa Majesté Catholique s'étoit declarée ouuertement pour la protection de Mantoüe, & ne vouloit point que les articles de la paix fussent executez que S. A. n'eût entierement desarmé. A ce propos le Duc resolut de rompre auec l'Espagne, & de recommencer la guerre au Montferrat : & pour témoigner l'iniure qu'il en receuoit, il fit rompre les leuées & les digues du Taner, pour submerger la Ville d'Albe & son voysinage. Il fit encore détourner la riuiere de Doyre, afin qu'elle n'arrousât plus les campagnes & les prairies de Salugia, de Liuorne, de Bianzan, de Fontanet, & autres lieux de deça le Pô : ce qui

qui causa des dommages irreparables aux Montferrins, quelques soins qu'ils prissent pour les reparer. Ces petites aigreurs furent suiuies de quelques courses de Piemontois sur le Montferrat, qui sont les Auantcoureurs ordinaires de la guerre. Le Comte de Saint George qui auoit perdu tout son bien pour les interests de S. A. ne demandoit que les occasions de se vanger du Duc de Mantoüe, attaqua souuent pendant l'hyuer les Garnisons d'Albe & de Nice, pour les attirer à quelque combat.

Le Marquis de Cœuures fait des ouuertures de paix.

Le Marquis de Cœuures Ambassadeur de France aux Princes d'Italie, reuenoit en ce temps là de Venise, & passa à Turin, auec ordre de disposer S. A. à quelque accommodemét auec le Duc de Mantoüe Il trouua ce Prince mal edifié des Espagnols, qui neantmoins consentit que le Marquis en cherchât les expediens, & que Sauelly Nonce du Pape allât à Mantoüe, aymant mieux que la France eût l'honneur d'auoir terminé ce different, que l'Es-

l'Eſpagne. Le Marquis d'Ynoyoſa ayant éuenté cette negotiation, la troubla à Mantoüe, & demanda à S. A. la réponſe de la dépéche de ſon Maître. Le Duc declara *qu'il ne deſarmeroit point que les Eſtagnols n'en fiſſent de méme.* Les Eſpagnols ne pouuant digerer cette genereuſe reſiſtance du Duc, diſoient, qu'il vouloit aller de pair auec leur Maître : à quoy le Duc auoit grand intereſt de ſe maintenir dans l'indépendance, puis qu'il étoit Souuerain dans ſes Eſtats : car quoy que le Roy d'Eſpagne fût plus puiſſant que luy, il n'auoit pas neantmoins l'authorité de luy commander. Et ce qui aigrit encore plus l'eſprit du Duc, fut vne lettre que le Duc de Lerme écriuoit au Marquis' d'Ynoyoſa, par laquelle il luy mandoit *Que le Duc deuoit deſarmer; & au cas qu'il ne voulût obeyr, que l'on entrât à main armée dans le Piemont, afin de luy faire connoître comme il étoit important d'executer les ordres du Roy; les Miniſtres duquel étoient mal ſatisfaits de tant de difficultez*

& de

& de resistances. Le Duc qui n'étoit pas pour souffrir tant de brauades Espagnoles, fit vn manifeste auant que se mettre en campagne. Le Gouuerneur de Milan suiuant les ordres du Roy partit de Milan le 20. d'Aoust auec vne armée de 20000. hommes & 1600. cheuaux; fit faire vn pont sur la Sezia, & le 7. Septembre prit la route de Vercel: le Duc chassa premierement tous les Espagnols de ses Estats, & s'ôtant du col le Collier de la Toison d'or, le remit à Gaëtan Ambassadeur d'Espagne auprés de S. A. & celuy-cy ayant refusé de le receuoir, S. A. le luy enuoya dans son logis, & à méme temps luy donna congé: ensuite elle se mit en campagne auec dix mille hommes de pied & de cheual, la plus-part François.

Les Espagnols assiegent Ast.

Les Espagnols resolurent d'assieger Ast; le Duc sur le premier auis qu'il en eut partit de Vercel, où il laissa le Prince Thomas pour commander, & se jetta dans Ast auec ses meilleures Troupes; le Marquis de Mortare se logea d'abord à Azan proche

proche d'Aſt; & comme le reſte de l'armée Eſpagnole paſſoit le Taner, le Duc y alla en perſonne, & aprés vne rude eſcarmouche, où deux Capitaines Eſpagnols furent bleſſez, S. A. fit elle méme décharger ſon artillerie ſur les ennemis, ce qui fit connoître au Marquis d'Ynoyoſa que ce Prince étoit reſolu de ſe défendre: & dés là le Marquis voyãt bien qu'à cauſe de l'hyuer il ne pouuoit pas faire grand progrez, eût bien voulu n'étre pas entré en Piemont: mais parce qu'vne ſeconde retraite eût été peu honorable, il creût qu'il étoit temps de ſe rendre aux inſtantes ſollicitations du Nonce de S. S. & de l'Ambaſſadeur de France, appuyées de celles du Mylord Carleton, Ambaſſadeur d'Angleterre, & de Raynier Zeno Ambaſſadeur de Veniſe. De ſorte que la paix fut concluë ſous des nouuelles conditions: Sçauoir, *Que S. A. conſentoit pour deferer à S. M. C. ſuiuant l'honneur & le reſpect qu'elle ſçait luy étre deu, & pour condeſcendre aux prieres qui luy en*

auoient été faites de la part de S. S. & de S. M. tres-Chrestienne, pour le bien & tranquillité de la Chrestienté; Que tout ce qui auoit été arrété par le traité de Vercel, seroit obserué, fors pour le sequestre du Canauais, au lieu duquel le Duc de Mantoüe seroit tenu de rendre promptement les ioyaux de l'Infante Marguerite, & luy payer sa dot auec l'augment & les interests, quatre mois aprés l'acceptation du traité; Et quant à la dot de la Duchesse Blanche de Montferrat, le Duc de Mantoüe la payeroit aussi dans deux ans, & où il en feroit refus, que le Roy de France la payeroit pour luy. Ces articles furent signez à Ast le premier Decembre 1614. par le Marquis de Ramboüillet, & par S.A. mais le Marquis d'Ynoyosa ne jugeant pas que le Duc se fût assés humilié ne s'en voulut pas cōtenter; dequoy il fut auoüé par le Conseil d'Espagne, auec ordre de recommencer la guerre au printemps contre le Duc, & d'assieger Vercel & Ast. Il y eut au commencement de la campagne quelques places

Traité d'Ast,

Que l'Espagnol ne veut signer.

places de peu de conſequence priſes de part & d'autre.

58. Le Gouuerneur de Milan ayant vny toutes ſes forces, qui conſiſtoient en 16000. hommes de piéd Italiens, 4000. Eſpagnols naturels, 3000. cheuaux, & ſix pieces d'attillerie, fit ſes approches d'Aſt, pour en former le ſiege. Le Duc auerty de ſa marche, s'auança juſqu'à vn quart de lieuë d'Aſt, ſur le bord d'vn ruiſſeau appellé la Verſa; Roiſon & Damas-S. Reran auec de l'Infanterie, & deux compagnies de Caualerie, & vne de Carabins, ſe logerent au delà. Les ennemis les ayant apperceus, les firent charger par Alphonſe Balleſteros auec ſa compagnie d'Arquebuſiers à cheual; mais il fut incontinent défait, & bleſsé d'vn coup d'épée. Pimentel auec quelques lances Eſpagnoles, ſoûtenu de Wateuille, & de ſa compagnie de cheuaux legers, ayant paru, les nôtres les attaquerent courageuſement, enfoncerent leur eſcadron, & poußerét juſqu'au quartier du Mar-

Aſt aſſiegé par les Eſpagnols.

Combat deuant Aſt.

quis, où par le grand nombre des ennemis qui y accoururent, Roiſon & S. Reran furent enuelopez, & pris priſonniers ; ce qui ne ſe fit pas ſans perte des Eſpagnols : aprés cela les ennemis camperent ſur le bord de la Verſa vis à vis du camp du Duc, qui s'étoit retrãché & fortifié ſi auantageuſemẽt, que les Eſpagnols pendant trois jours ſe contenterent de l'attaquer par de legeres eſcarmouches, où ils auoient toûjours du pire. Le deſſein des ennemis étoit de gagner le haut des colines, où déja ils auoient fait monter du canon. Le Duc pour l'empécher, jetta vne compagnie de Piemontois dans Caſtillon, petit Château ſitué ſur les colines, fit faire des retrãchemens pour en défendre l'aduenüe, & y fit mener 2. canons. Arlos auec 700. Mouſquetaires François, & le Comte Odon auec deux compagnies de Cuiraſſes, & deux de Carabins, eurent ordre du Duc de garder ce poſte, & s'ils étoient preſſez, de ſe retirer dans Caſtillon. Le Marquis d'Y-

d'Ynoyoſa ne ſe pouuant loger où il auoit deſſein, ſans auoir Caſtillon, commanda au Prince d'Aſcoly de l'attaquer auec deux Regimens de pied Eſpagnols, vn d'Italiens, quatre compagnies de Caualerie, & deux pieces de canon; ſur ſa marche il fut arrêté par Arlos, & par le Comte de Roëre, qui le ſalüerent auec des mouſquetades ſuiuies d'vn rude combat, où les nôtres cedans au nombre, furent défaits; Arlos & Roëre y demeurerent morts ſur la place, auec cent des leurs. Le Prince d'Aſcoly s'étant enſuite preſenté deuant Caſtillon, Carena qui y commandoit, aprés douze volées de canon, capitula de ſortir auec armes ſans enſeignes: le Duc qui alloit en perſonne pour faire leuer le ſiege, trouua la compoſition faite, & Carena qui ſortoit auec ſes gens; dont S. A. indignée d'vne ſi grande lâcheté, le fit prendre, & le 15. May ſe retira auec toute ſon armée auprés d'Aſt: mais aprés quelques legers combats, le Baron Muty, Commiſſaire general de la

Combat de Caſtillon.

Priſe de Caſtilō par les Eſpagnols.

Caualerie de S. A. s'étant mis à la teste de toute la Caualerie Piemontoise & Françoise, s'auança contre vn gros de Napolitains, criant, *viue Espagne*, comme s'il eût voulu changer de party; ce qui fut cause qu'à l'abord personne ne se mit en état de le repousser : comme donc il se fut fait jour, toute sa troupe mit la main au pistolet & à l'épée, & en peu de temps laissa 300. Napolitains morts sur la place. Les Espagnols & Napolitains s'étants ralliez, S. A. & le Prince Thomas auec leur corps de Caualerie, demeurerent seuls pour resister à toute la Caualerie & Infanterie Espagnole, où ces deux Princes se signalerent en trois charges qui se firent; le Duc eut deux cheuaux tuez, l'vn sous luy, & l'autre, comme il remontoit pour retourner à la charge : le Prince Thomas en eut aussi vn de tué : & comme ce combat finissoit à cause de la nuit, le Duc ne voulant point perdre les deux pieces d'artillerie que les Suisses auoient abandonnées, se joignit

Défaite des Napolitains.

valeur signalée de S. A. & du Prince Thomas.

auec

auec toute ſa Caualerie, à l'Infanterie Piemontoiſe, & Françoiſe, & fit vne ſi rude decharge ſur les Eſpagnols, qu'il les contraignit à lâcher le pied, & à quitter ces deux pieces qu'il fit ramener en ſon camp. Ce combat eſt memorable, tant pour les actions genereuſes de S. A. & du Prince Thomas, que par les auantages que le Duc y eut; car quoy que la place du combat demeurât aux Eſpagnols, ils y perdirent plus de mille hommes, ſans quatre-vingt priſonniers, entre leſquels ſe trouua Dom François de Siluia, frere du Duc de Paſtrane, qui fut mené à Turin, où il mourut; & du côté des Sauoyſiens, il n'y eut que cent priſonniers, ou morts.

59. Le Marquis de Ramboüillet eſtoit venu à Quiers pour ſçauoir la reſolution du Duc, ſur les propoſitions qui luy auoient eſté faites à Valfeniere, S. A. n'ayant pû s'y trouuer, le pria de s'auancer iuſqu'à Settimo, pour communiquer plus facilement auec les Am- Traité de Paix d'Aſt.

baſſadeurs d'Angleterre, & de Veniſe. Ramboüillet obtint vne treſve de trois iours, pour auoir le loiſir de conferer auec le Gouuerneur de Milan, laquelle finie, Iacques Marquis d'Vrfé auec 800. fantaſſins, ſoûtenus de pareil nombre, & de deux cens cheuaux, conduits par le Comte Guy de S. George, qui commandoit ce party, alla le 21. Iuin, vne heure auant le iour, mettre le feu à des Gabions que le Marquis d'Ynoyoſa auoit fait mettre ſur vne nouuelle tranchée, & entra l'épée à la main, dans les retranchemens des ennemis, où il y eut vn combat fort opiniaſtré, & plusieurs morts ſur la place. Ce fut la derniere action remarquable qui ſe fit deuant Aſt, parce que le Marquis de Ramboüillet, aidé du Nonce, & des Ambaſſadeurs d'Angleterre, & de Veniſe, trauailla ſi heureuſement que le meſme iour la Paix fut arreſtée entre le Roy d'Eſpagne, & le Duc, par les articles de laquelle S. A. *promit de deſarmer dans vn mois apres la publication du Traitté,*

Traitté : de n'offencer pas les Etats du Duc de Mantoüe, & de n'agir point contre luy pour ses pretentions, par la voye des armes, mais seulement par celle de la Iustice, par deuant l'Empereur, moyennant quoy l'Ambassadeur de France promit de faire rétablir dans leurs biens tous les sujets du Duc de Mantoüe qui auoient porté les armes contre luy, de faire rendre aux Espagnols toutes les Places occupées sur S. A. depuis la guerre, & qu'auant que de desarmer, le Gouuerneur de Milan se retireroit auec toute son armée hors du Piemont, & la licentieroit apres le desarmement; & au cas que les Espagnols fissent quelque contrauention, que le Mareschal de Lesdiguieres, & tous les autres Gouuerneurs des Prouinces qui uoisinent les Etats du Duc, seroient tenus de secourir S. A. à main armée. Ce que promirent aussi, hors le Traitté, les Ambassadeurs d'Angleterre, & de Venise; & le lendemain 22. Iuin, le Duc, puis le Marquis d'Ynoyosa, au nom de S. M. C. signerent le Trait-

té : qui portoit pour la forme du desarmement de S. A. & la retraitte des Espagnols, que le Duc deuoit faire sortir mille hommes de la garnison d'Ast, le mesme iour que la Paix seroit signée, & le Gouuerneur de Milan quitter ses lignes pour aller prendre logis à Quarto: la garnison d'Ast les 23. du mesme mois, apres que les mille hommes furent partis, alla rompre les trauaux, & les retranchemens des Espagnols, où se trouuerent plus de deux cens soldats malades, qui furent tuez à la veuë de l'armée ennemie. Le Duc ayant desarmé selon le Traitté, le Marquis d'Ynoyosa chercha de nouuelles chicanes pour ne le point faire : mais apres plusieurs instances de Marini, que S. A. luy auoit enuoyé, il congedia les troupes venuës de Naples, de Sicile, de Florence, d'Vrbin, & reforma celles de Lombardie, temoignant qu'il vouloit executer ce qu'il auoit promis : mais ces bons desseins auorterent par la venuë de Dom Pedro de Tolede, qui, ou

Difficultez des Espagnols pour l'execution du Traité.

par

par ordre de ſon Maiſtre, ou pour decrier le procedé de ſon predeceſſeur, fit connoiſtre d'abord qu'il auoit peu d'inclination à la paix: & refuſa d'ouyr l'Ambaſſadeur que S. A. luy enuoya à Milan : Son but eſtoit d'obliger le Duc à ſe départir du Traitté d'Aſt, & en faiſant quelque ſoumiſſion au Roy d'Eſpagne, de luy faire receuoir de S. M. C. de grands auantages, afin de le détacher entierement des intereſts de la France : & au lieu de deſarmer, il faiſoit de nouuelles leuées, ſe plaignant *Que la pluſpart des Officiers François qui auoient ſeruy en l'armée de S. A. eſtoient encore à Turin, ſous pretexte de maladies ou d'affaires.* Ce qui fauoriſoit ſon intention eſtoit la concluſion des mariages de France, & d'Eſpagne, & que par cette vnion des deux Couronnes, la France ne s'intereſſeroit plus pour le Duc, qui par ce moyen demeureroit exposé à la diſcretion des Eſpagnols, & prendroit la Loy d'eux. Le Duc de Mantoüe qui agiſſoit de concert auec les Eſpa-

D. Pedro ſe reſout à la guerre.

gnols, declara ouuertement qu'il ne vouloit pas consentir au Traitté d'Ast, qu'il n'auoit pas signé, & mesme fit chastier quelques vns de ses suiets du Mõtferrat, qui auoient porté les armes pour le Duc, & acheua de faire vendre les biens du Comte de S. George.

Preparatifs de guerre en Piemont.

60. Le Duc se voyant à la veille de la guerre, fit fortifier Ast, & Verceil, places des plus considerables du Piemont, sur la frontiere du Milanez, & du Montferrat. Dom Pedro estoit à Pauie, où il faisoit les preparatifs de son costé, pour entrer en Piemont, apres la trefve expirée, & comme il ne pût plus dissimuler la passion qu'il auoit d'attaquer le Duc, il fit faire vn pont à la Villate, pour passer la Sezia, où il se presenta auec vne armée de 20000. hommes de pied, & 3000. cheuaux. Le Duc étoit campé à la Mote, auec vne bonne armée composée entr'autres de 9000. François, commandez par le Marquis d'Vrfé, les autres estoient Sauoysiens, Piemontois, Suisses, & Valesans.

Armée en campagne.

Valesans. S. A. n'attendit pas d'etre attaquée, ayant enuoyé sa Caualerie faire des courses iusqu'à Langusque, terre du Milanez, qui surprit Villeneufve, Vazole, & Moran, lieux dépendans du Montferrat, où les François apres le pillage, mirent le feu, afin que les Espagnols ne s'en preualussent sur leur passage. De là les troupes de S. A. s'auancerent proche le Pont de la Villate, que l'on essaya de brûler, mais la chose ne reüssit pas, & ainsi les deux armées demeurerent en presence l'vne de l'autre de là la riuiere de Sezia. Dom Pedro demeura quelques iours en cét état, se repentant d'étre entré en Piemont, & d'auoir refusé les ouuertures de la Paix du Nonce, & de l'Ambassadeur de France, il passa le pont de la Villate, le 14. Septembte, & campa entre la Motte, & Villeneufve, à dessein de faire charger les troupes du Duc, mais il fut preuenu par le Commandeur de la Mante, qui conduisoit la Caualerie de S. A. & qui attaqua celle des

Combat au pont de la Villate.

Eſpagnols, commandée par le Prince d'Aſcoly, où il y eut combat pendant plus de quatre heures, ſi opiniâtré que les Eſpagnols furent contraints de ſe retirer. Apres ce combat, le Duc alla camper à Azillan, & Dom Pedro prit la route de Creſcentin, ſitué ſur le Pô, a deſſein de le ſurprendre, mais le Duc ne voulant pas laiſſer perdre cette place, s'y rendit à l'aube du iour, auec telle diligence qu'il la ſauua, & obligea Dom Pedro à ſe reduire à Liuorne, & à Bianza au Cananeys. En cette demarche le Commandeur de la Mante, ayant rencontré quatre Compagnies de Caualerie Eſpagnole, les chargea ſi a propos qu'il les tailla en pieces, & prit le Commandant priſonnier. Le Duc apres cela ayant pourueu à Chiuas, où il croyoit que les Eſpagnols vouloient aller, entra dans le Montferrat à la veuë des ennemis, & prit quelques Places. Dom Pedro attaqua S. Germain, qui ne tint que trois iours, par la perfidie du Commandant, dont le Duc fut

ſi

ſi indigné qu'il le fit pendre. La conqueſte de cette place donna peu d'auantage aux Eſpagnols, parce que S. A. étoit logée ſur toutes les auenuës des lieux d'où les viures leur pouuoient venir, de ſorte que les ennemis y ſouffrirent pendant trois iours d'étranges incommoditez. Dom Pedro fit attaquer l'auant-garde du Duc, où eſtoit partie de la Caualerie Françoiſe, commandée par le Comte de Saut, Blaccons, & S. Iuſt, & ſix cens cheuaux Piemontois par le Commandeur de la Mante. Pimentel conduiſoit celle des Eſpagnols: dés que le combat fut attaché entr'eux, les ennemis par vn autre côté donnerent ſur l'arriere garde de S. A. où il y eut vn combat de cinq heures, auec perte de côté & d'autre, qui ne fut finy que par l'approche de la nuit. Le Mareſchal de Leſdiguieres eſtant venu au ſecours de S. A. auec 7000. hommes de pied & ;00 cheuaux arriua à Turin le 3. Iannier 1617. où il fut bien reçu de S. A. Auec ces trou- Combat.

pes

pes. S. A. fit la guerre au Prince de Messeran, qui s'estoit mis sous la protectiõ des Espagnols, & auoit receu garnison Espagnole dans ses Places. Le Prince de Piemont estant entré dans son pays auec 8000. hommes de pied, & 400. cheuaux, s'en rendit bien-tôt le maître, & comme Dom Sanche Luna, Gouuerneur du Chasteau de Milan, s'auançoit pour sauuer le Chasteau de Creuecœur, auec sa Caualerie, les nôtres l'attaquerent si à propos qu'ils la deffirent entierement. Et Dom Sanche de Luna s'en voulant ressentir le lendemain, ses retranchemens furent forcez auec tant de courage, que luy-mesme y fut tué. S. Damien fut emporté par vn assaut que S. A. y fit donner, & en suite le Chasteau de Garennes, & celuy de Calos : la ville d'Albe fut inuestie, & ceux de la ville apres vne sortie, où ils furent battus, se voyant abandonnez des Espagnols, se rendirent douze iours apres au Duc, & se racheterent du pillage pour 20000. ducatons. Le Marquis

Prise de S. Damien par S. A.

Capitulation d'Albe.

quis de Mortare prenant l'épouuante de l'heureux ſuccez des armées du Duc, fit mettre le feu à Canelli, & quitta tout ce qu'il auoit pris aux Langhes : ainſi le Duc demeura vn peu plus au large, & les Eſpagnols reduits, auec le Gouuerneur, autour d'Alexandrie, & de Tortone ; ce qui donna ſuiet à S. A. de faire attaquer Monteil, bourgade du Montferrat, dont le Comte de Saut, & le Comte Guy de S. George eurent la commiſſion, & s'en aquiterent fort dignement.

61. Le Duc de Leſdiguieres ayant eſté mandé par la Reyne Mere de s'en retourner en France, & le Duc d'Oſſone, Viceroy de Naples, ayant enuoyé à Dom Pedro ſix cens cuiraſſes, & quatre compagnies de cheuaux legers, & ſeize de gensd'armes, ce Gouuerneur prit reſolution d'aſſieger Vercel, ayant en ſon armée vingt-cinq mille hommes de pied, & cinq mille cinq cens cheuaux. Les approches ſe firent le 24. May, le ſiege dura

Siege de Vercel.

iuſqu'au

26. Iuillet, qu'il se rendit faute de poudre : le Duc entreprit par trois fois d'y en faire entrer, & ses gens furent toûjours repoussez. Les assiegez firent diuerses sorties, & donnerent souuent eschec aux ennemis ; mais l'artillerie des assiegeans ayant fait breche, les nôtres apres auoir courageusement soûtenu deux assauts, faute de poudres ne peûrent resister au dernier, & se rendirent à tres-honorable composition, auec cét auantage que leur courage fut loüé des ennemis mesmes, qui y perdirent plusieurs personnes de qualité. Si bien qu'apres la prise de cette place, le Gouuerneur estant à Alexandrie, trouua dix mille hommes de son armée ou tuez, ou chassez, ou malades: au seul assaut du 22. Iuillet, les ennemis y laisserent 800. hommes morts sur la place.

Les François vont au secours du Duc.

62. Ce siege ayant fait connoitre à la France, que les soupçons que l'on auoit de l'ambition des Espagnols, estoient conuertis en des veritez publiques, il fut resolu

que

que l'on enuoyeroit à S. A. cinq vieux Regimens d'Infanterie, ſeize Compagnies du Corps de la Caualerie legere, & quatre mille Lanſquenets, ſous le commandement du Mareſchal de Leſdiguieres; quand ce ſecours arriua, le Duc eſtoit à Yurée, & quoy qu'il eût le cœur outré de la lenteur auec laquelle les François auoient agy pour la conſeruation de Vercel, il reſolut pourtant de s'auancer iuſqu'à Chiuas pour y receuoir le Mareſchal: à cette entreueuë ſe rencontrerent les Ambaſſadeurs de France, & de Veniſe, qui firent diuerſes propoſitions pour reparer le mal arriué par la perte de Vercel, leſquelles tendoient toutes à la paix: mais Dom Pedro qui ne pouuoit ſouffrir que les François priſſent connoiſſance des affaires d'Italie, les rejetta, & fit ſes preparatifs pour aſſieger Aſt; ainſi la France fut contrainte de leuer le maſque, & de prendre ouuertement la defence du Duc. Et délors les troupes que le Mareſchal de Leſdiguieres

res, deuoit commander, passerent les monts par le Dauphiné, & par la Sauoye, suiuies du Duc de Rohan, du Comte d'Auuergne, du Comte de Schomberg depuis Maréchal de France, de Termes frere du Duc de Bellegarde, de Lozieres-Themines, du Vicomte d'Arpajon, & de grand nombre de Seigneurs, & de Gentils-hommes de qualité. Ces Troupes ayant joint celles de S.A. faisoient douze mille hommes de pied, & 2000. cheuaux: elles marcherent du côtè d'Ast auec sept canons, pour preuenir les desseins de Dom Pedro, qui auoit logé son armée le long du Taner, dans Solere, Felissan, Non, la Roque, Refrancor, & autres lieux voisins; la nôtre ayant été rangée, l'auant-garde fut donnée au Maréchal de Lesdiguieres, les Coureurs à Termes Maréchal de Camp, le Duc, le Prince de Piemont, & le Prince Thomas voulurent la bataille, & le Comte Guy de S. George, & le Comte de Schomberg, l'arriere-arde. En cét ordre nos Trou-

pes

pes marcherent droit à Feliſſan, qui fut le premier jour de Septembre : tout fut mis au fil de l'épée : le Duc y gaigna onze enſeignes. Il y demeura le reſte du jour en attendant l'arrieregarde du Comte Guy de S. George, qui paſſant prés de Refrancor, où il y auoit deux cens Suiſſes en garniſon, les contraignit de capituler : il prit encore ſur ſon chemin Ribaldon, & Quatordeci. Enfin ayant ioint S. A. on eut auis que Iean Ierôme Doria venoit du côté de Vercel auec 2500. hommes de pied, & 400. cheuaux, pour ſecourir Feliſſan: S. A. prit reſolution de les faire charger, les Coureurs du Duc de Rohan, la plus-part Gentils hommes de qualité, donnerent des premiers prés de Corniento, ſans attendre le commandement: mais les ennemis apres s'étre vigoureuſement défendus, ſe retirerent fauoriſez de la nuit. On mit le feu à Solere, & Non, où il y auoit deux mille cinq cens hommes de garniſon, Eſpagnols, Suiſſes, Trentins,

Feliſſan forcé par S. A.

Combat de Corniento.

tins, & Italiens, capitula le 7. Septembre : la Roquette fut aussi emportée sans combatre. Par ce moyen S. A. ayant éloigné les Espagnols, pris cinq places, affoibly l'armee des ennemis de cinq à six mille hommes, se retira à Ast.

Prise de la Roquette.

53. Pendant que toutes ces choses se passoient en Piemont & au Montferrat, le Roy auoit enuoyé le Marquis de Senecé son Ambassadeur en Espagne, pour solliciter l'execution du traité d'Ast; & aprés plusieurs assemblées à Madrid entre le Marquis de Senecé, le Duc de Lerme, le Comte de Franquembourg Ambassadeur de l'Empereur Mathias, & l'Ambassadeur de Venise : ce qui auoit été negocié en France, fut accepté en presence d'Anthoine Cajetan Archeuéque de Capoüe, Nonce de Paul V. en Espagne : qui ne consistoit qu'en deux articles; le premier, *l'execution du traité d'Ast*; & le dernier, *la restitution de tout ce qui auoit été pris auparauant & depuis.* Mais soit que D. Pedro n'eût pas encore receu ses

Traité de Paix de Madrid.

ses ordres d'Espagne, ou que S. A. ne voulût desarmer auant que Vercel luy fût rendu, il n'y eut rien de resolu entr'eux, & la guerre continua en Piemont comme auparauant: & le Roy faisant de nouuelles instances en Espagne, pour faire executer ce qui auoit été arrété à Madrid, Dom Pedro accorda vne conference à Pauie, où le Cardinal Ludouisio & le Comte de Bethune se rendirent. Ce fut là où se fit vn autre traité le 9. d'Octobre 1617. appellé pout ce sujet le traité de Pauie, par lequel sur l'asseurance que Bethune donna au Gouuerneur de Milan par vne écriture signée de la main de S. M.. tres-Chrestienne en date du 13. de Septembre, que S. A. auoit accepté le traité d'Ast. Dom Pedro au nom de S. M. C. l'accepta de son côté : & fut conuenu; *Que le Duc desarmeroit dans vn mois suiuant le traité d'Ast, à commencer au premier d'Octobre; Qu'il rendroit tout ce qu'il auoit pris sur l'Eglise, sur l'Empire, sur le Duc de Mantoüe, & sur autres*

personnes, durant la guerre; & qu'aprés cela Dom Pedro rendroit aussi tout ce qu'il auoit pris deuant & depuis ledit traité d'Ast; Que tous prisonniers seroient mis en liberté; Et que Dom Pedro desarmeroit dans tout le mois de Nouembre.

64. En execution de ce traité le Duc licentia toutes ses Troupes; & en attendant que D. Pedro fît le méme, il voulut reconnoître la fidelité & la valeur de plusieurs personnes qui s'étoient engagez à son seruice, en leur donnant le Collier de l'Ordre de l'Annonciade, dont la promotion se fit à Turin le 2. Feurier 1618. Toutes choses ayant été restituées de part & d'autre, & le Duc étant en repos, & reconnoissant les obligations qu'il auoit au Roy de l'auoir secouru contre les Espagnols, resolut d'enuoyer en France le Prince Cardinal son fils, pour en rendre graces à S. M. & de proposer en ce voyage le mariage de Madame Christine seconde sœur du Roy auec le Prince de Piemont, Il partit de Turin au commencement

Le Duc fait des nouueaux Cheualiers de l'Annonciade.

1618.

Mariage du Prince de Piemont auec Madame Christine de France.

mencement de l'Autoinne auec vn equipage digne de sa naissance & & de son enuoy : il fut receu & défrayé par toutes lss Villes du royaume, & arriua à Paris au mois de Nouembre, eut audiance du Roy, & la Princesse Christine luy fut accordée, & le contract paſsé. Aprés cela le Prince de Piemont & le Prince Thomas partirent de Turin pour aller en France accomplir le mariage, & arriuerent à Paris en poste le 7. Fevrier, & le 10. il fut solemnisé.

65. L'Italie joüissoit d'vne profonde paix depuis le traité de Pauie, lors que le Duc de Feria Gouuerneur de Milan la troubla par le feu de la guerre qui s'alluma entre les Valtelins & les Grisons; ce qui obligea le Roy de France, S. A. & les Venitiens de faire vne puissante ligue pour empécher que l'Espagnol ne se saisît de cette valée, comme étant necessaire pour passer d'Italie en Allemagne. Le Roy y enuoya le Marquis de Coëuures pour recouurer entierement la Valteline.

Guerre de la Valteline.

Cependant le Connétable de Lesdiguieres ayant assemblé son armée en Bresse & Bugey, qui étoit de 6000. hommes de pied & 600. cheuaux, passa les monts au mois de Feurier : le Duc de son côté auoit leué plus de douze mille hommes de pied, & trois mille cheuaux: auec cette armée ils allerent faire la guerre aux Genois, contre lesquels ils auancerent si bien, qu'en moins de rien cette armée conquit sur eux cent soixante & quatorze places foibles ou fortes ; mais la mes-intelligence ètant suruenüe entre ces Chefs, & la marche du Duc de Feria qui fit mine de vouloir assieger Ast, obligea l'armée de reuenir, & fit abandonner toutes les conquétes qu'on auoit faites sur les Genois, qui reprirent bien-tost tout ce qu'ils auoient perdu. Le Duc de Feria s'étoit approché d'Ast, & auoit fait faire vn pont sur la riuiere de Versa, laquelle passe prés des murailles d'Ast, où six jours durant il se fortifia comme s'il eût eu dessein de faire vn siege; le Prince Thomas

Et de Genes.

mas & le Maréchal de Crequy auec 800. cheuaux l'attaquerent, & luy firent quitter le pont honteusement, & bien que les ennemis eussent 18000. hommes de pied, & 4000. cheuaux, la Caualerie Sauoysienne & Piemontoise ayant passé la riuiere au gué, poursuiuit celle des ennemis.

Siege de Verrue.

66. Aprés cét affront le Duc de Feria conduit par son mauuais genie, entreprit le siege de Verrüe au commencement du mois d'Aoust, où il en receut vn autre bien plus signalé; & cette place auparauant inconnue aux Historiens, deuint celebre par ce fameux euenement. Le Marquis de S. Reran, à qui S. A. en auoit donné le gouuernement, y entra à la veuë des ennemis tambour batant & enseignes déployées, & bien qu'il n'y eût aucunes fortifications, & qu'apparemment la prise de cette place étoit le moindre exploit que l'on deût attendre de l'armée du Duc de Feria, belle & composée de vieux Officiers & Soldats, & de Troupes fraîches,

neanmoins les Eſpagnols ne la peûrent jamais prendre, & furent contraints de leuer le ſiege, & d'y laiſſer vn monument eternel de honte & de confuſion à cette nation glorieuſe. Le Duc ſur la nouuelle du ſiege s'auança auec ſes Troupes à Gazzo, accompagné du Prince de Piemont: ils n'auoient pas d'auantage de 8000. hommes; le canon des ennemis foudroya la place; il y eut cinq ou ſix grandes bréches auſſitoſt reparées que faites, & les aſſauts ſoûtenus auec generoſité; des demi-lunes priſes & repriſes, où les Eſpagnols auoient toûjours du pire. Aprés cela vinrent les pluyes & les débordemens du Pô, & la diſette dans l'armée, ce qui obligea le Duc de Feria de leuer le ſiege, aprés y auoir demeuré plus de 3. mois le 18. Octobre, auec le déplaiſir d'auoir conſumé deuant cette bicoque vne armée de 22000. hommes, ſans auoir jamais gagné vn pied de terre qui n'eût été repris le méme jour,

58. Les armes du Marquis de

Sainte

Sainte Croix furent plus heureuſes que celles du Duc de Feria, car étant arriué à Sauone auec les Troupes qu'il auoit amenées, & celles que les Genois auoient nouuellement leuées, il recouura toutes les places que le Prince de Piemont auoit conquiſes peu de temps aprés en la riuiere de Genes, & ſe ſaiſit d'Oneille, Marro, de toute la valée de Prela, de Pigna, & de Zuccarel, qui auoit été le ſujet de la guerre. Il s'auança en Piemont ; mais la leuée du ſiege de Verrue le fit retourner ſur ſes pas. Cependant comme on ſe diſpoſoit à faire la guerre en Italie ; le traité de Mouçon fit auorter tous les deſſeins des François & des Eſpagnols au ſuiet de la Valteline, & comme le Duc étoit ſur le poinct de la recommencer auec plus de chaleur que iamais, ou de s'accommoder auec les Genois, il arriua vn euenement en Italie qui luy fit changer de deſſein.

Exploits du Marquis de Ste Croix en la riuiere de Genes.

58. Ferdinand Duc de Mantouë étant mort ſans enfans ſur la fin de

Mort de Ferdināđ Duc de Mantoüe

l'an 1626. Vincent de Gonzague son frere luy succeda, & ne vécut pas long-temps. S. A. qui auoit de grandes pretentions sur le Montferrat, demanda au Marquis de S. Chamond, qui alloit à Mantoüe de la part du Roy pour negotier leur accommodement, ou *qu'on luy relâchât la partie du Montferrat deça le Pô, & delà le Taner en toute proprieté, & que le Duc Vincent fît adherence auec S. A. pour le surplus du Montferrat, conformement au traité de Tonon, à la charge que S. A. mettroit garnison dans Trin; ou qu'en conformité de ce qui auoit été negotié auec Galerati, S. A. se contenteroit pour tous ses droits de prendre des terres du Montferrat jusqu'à quinze mille escus de rente, en biens Seigneuriaux, & en toute souueraineté; Trin compris, ou bien que pour euiter les longueurs d'vne estimation on quittât à S. A. toutes les terres qui sont au deça du Pô & de Verrüe à monter jusqu'à Ast & à Albe.* Sur cette ouuerture le Marquis de S. Chamond partit de

Turin,

Turin, auec promeſſes de faire aggréer l'vne ou l'autre de ces trois partys au Duc Vincent; ce qu'il ne 1627.
fit pas; au contraire, pour deſobliger entierement S. A. il preſſa le mariage du Duc de Rhetelois auec la Princeſſe Marie, qu'on tira auec violence du monaſtere, ſans que le Duc ſon ayeul ny la Ducheſſe Marguerite ſa mere en euſſent eu aucune connoiſſance; & incontinent aprés que ce mariage eût été ſolemnisé la veille de Noel à neuf heures du ſoir, le Duc Vincent rendit l'eſprit.

69. Le Duc de Neuers qui auoit été declaré ſucceſſeur de Mantoüe, étoit alors en France, & ſur cette nouuelle prit la poſte, & ſe rendit à Mantouë le 17. Ianuier 1628. où ayant rencontré toutes choſes fauorables, il ſe mit en poſſeſſion des Duchez de Mantouë & de Montferrat. Ce procedé offenſa l'Empereur, le Roy d'Eſpagne, & S. A. l'Empereur, parce que le Duc de Neuers auoit pris poſſeſſion ſans auoir eu inueſtiture, & auant que 1628.

Le Duc de Neuers prend poſſeſſion des Duchez de Mantoüe & de Montferrat.

l'on eût connu des droits de la Duchesse de Lorraine, & du Prince de Guastalla : le Roy d'Espagne ne vouloit pas auoir vn voisin au Duché de Milan qui fût si fort attaché anx interests de la France : & le Duc, à cause qu'on l'auoit méprisé, ayant fait le mariage de sa petite fille à son insceu, pendant que l'on l'amusoit des esperances d'vn accommodement, joint au mépris qui luy auoit été fait par le traité de Mouçon, & la froideur auec laquelle les François auoient agy pour luy faire auoir satisfaction des Genois, l'auersion que l'Empereur & le Roy d'Espagne auoient pour le nouueau Duc deM antouë, luy firent prendre resolution de se preualoir d'vne si fauorable conjoncture, & de se joindre aux Espagnols. Le nouueau Duc de Mantouë pour diuertir l'orage dont il étoit menacé, enuoya l'Euéque de Mantoüe en Ambassade auprés de l'Empereur, pour luy demander l'inuestiture de ses Estats, laquelle luy fut refusée, & Iean Comte de
Nassau

Nassau fut etably Commissaire Imperial pour s'en saisir, & les mettre en sequestre au nom de l'Empereur, pour les déliurer à celuy de tous les pretendans qui auroit le meilleur droit : ce qui ne plaisoit nullement au Gouuerneur de Milan, qui sollicita puissamment S.A. d'armer, & de se joindre à luy pour entrer dans le Montferrat, pendant que le Roy de France étoit occupé au siege de la Rochelle. Le Roy luy enuoya le Comte de Guron, pour le conjurer de ne se ietter point du côté des Espagnols sur l'asseurance que S.A. luy donnoit de luy faire auoir vne entiere satisfaction de ses pretentions sur le Montferrat, & d'vn puissant secours pour faire la guerre aux Genois : mais le desir de se vanger, & l'esperance de recouurer ce qu'on luy detenoit, luy mirent les armes à la main, & le firent traiter auec le Gouuerneur de Milan : les articles de leur traité portoient : *Que le Duc se rendroit maître de toutes les places du Montferrat, excepté Cazal, Pont de Sture,*

S. A. traite auec les Espagnols.

Nice. Aqui, & quelques autres places de peu de consequence : Que Dom Gonzales assiegeroit Cazal, & que le Marquis de Montenegro entreroit dans le Mantoüan auec vne armée, pour y prendre tout ce qu'il pourroit.

Côge die tous les François.

70. Dés que ce traité eût été signé, S. A. congedia tous les Officiers & Soldats François, & se mit en campagne auec 4000. hommes de pied, & 1200. cheuaux. Albe fut la premiere place attaquée, & emportée dans quatre jours: Trin ne dura que seize jours, & fut suiuy de la reddition volontaire de S. Damien, de Dian, & autres petites places. Le Prince de Piemont prit le Château de Montcalue par assaut, & puis le Gouuerneur prisonnier: ainsi en peu de temps le Duc se rendit maître de toutes les places qui luy deuoient demeurer par le traité: Cazal fut assiegé par Dom Gonzales. Cependant le Comte de Nassau Commissaire de l'Empereur s'étant presenté aux portes de Mantouë au commence-

Siege de Cazal.

ment

ment du mois de May : l'entrèe luy en fut refusée, parce qu'il vouloit y commander au nom de l'Empereur, & y mettre garnison d'Allemans. Ainsi le Duc de Mantoüe se voyant mal auec l'Empereur, à la veille d'estre mis au ban de l'Empire, le Montferrat en proye aux Espagnols & aux Sauoysiens, hors d'esperãce d'auoir le secours que le Roy de France luy auoit promis, à cause du siege de la Rochelle, resolut de leuer vne armee en France à ses dépens par permission de S. M. dont il donna la conduite au Marquis d'Vxelles : elle estoit composée de quinze à seize mille hommes effectifs, & prit sa route par le Dauphiné au mois de Iuin, & le 2. d'Aoust s'étant presenté à l'emboucheure de la valée de Vrayta, où le Duc auoit fait bâtir vn Fort, aprés plusieurs combats, voyant qu'il ne pouuoit entrer dans le Piemont, fut contraint de se retirer en desordre, de laisser son bagage, & plusieurs blessez sur la place, auec ce déplaisir de voir vne si belle armée ou en

Le Duc de Mantoüe leue vne armée en France.

Laquelle est toute défaite par S. A.

fuite, ou taillée en pieces. S. A. pourtant en vſa auec beaucoup de moderation & de reſpect enuers le Roy, ayant défendu à ſes Troupes de pourſuiure celles du Marquis d'Vxelles dans les Eſtats de S. M. Cette action fit tant d'éclat, & donna tant d'eſtime à S. A. auprés des Miniſtres d'Eſpagne en Italie, que l'on publioit tout haut, *que ce Prince étoit le bras droit de S. M. C. l'auant-mur de l'Italie, & le boulevard du Duché de Milan. Et le Roy d'Eſpagne en ayant eu la nouuelle, ne ſe pût empécher de dire qu'il eût tenu à grand honneur de s'étre rencontré dans vne occaſion ſi glorieuſe la picque à la main à côté du Duc ſon Oncle.* Les Troupes Eſpagnoles étant retournées au Camp, Dom Gonzales preſſa mieux le ſiege de Cazal qu'il n'auoit fait, & ſe ſaiſit des Châteaux de S. George & de Roſignan, dont ſon armée étoit incommodée: & le Duc de Mantoüe n'ayant pû adoucir l'Empereur par toutes ſes ſoûmiſſions, luy enuoya le Duc de Rhetelois ſon fils, eſperant

rant que l'Imperatrice Sœur des trois derniers Ducs de Mantoüe luy feroit donner satisfaction : mais il ne pût obtenir autre chose, sinon *que tout ce que S. A. & les Espagnols auoient pris dans le Montferrat, demeureroit comme saisi au nom de l'Empereur ; Que le Duc de Neuers seroit paisible possesseur de la Ville & du Duché de Mantoüe, à la charge de receuoir garnison d'Allemans dans Cazal, pour tenir cette place iusqu'à ce que les pretentions de S. A. du Prince de Guastalla, & de la Duchesse de Lorraine fussent iugées.* Le Duc de Mantoüe au retour du Duc de Rhetelois refusa ce party, sur l'esperance qu'il eut que l'armée de Dom Gonzales se dissiperoit par la faim & par les necessitez, & qu'en tout cas le Roy qui esperoit de prendre la Rochelle, seroit en état de le secourir : ce qui arriua ; car le Roy se mit en chemin au mois de Ianuier 1629. auec vne armée de 22000. hommes de pied, & 3000. cheuaux. Les Venitiens auoient promis de la joindre auec 12000. hommes

Voyage du Roy en Piemont.

1629.

hommes de pied, & 500. cheuaux, & le Duc de Mantoüe se faisoit fort de 6000. hommes de pied, & de 1200. cheuaux. Outre cela le Roy auoit fait equiper vne armée nauale en Prouence sous la conduite du Duc de Guise & du Maréchal d'Estrées, pour côtoyer la côte de Nice, & François de l'Hôpital depuis Maréchal de France eut ordre d'entrer en Bresse & en Bugey, pour se saisir du pont de Gresin & des terres neuues, afin d'empescher la communication de S. A. auec les Espagnols par le Comté de Bourgogne. Le Roy enuoya au Duc le vieux Commandeur de Valençay luy demander passage par ses Etats. S. A. s'en excusa, disant *qu'elle n'y étoit obligée par aucun traité, & que n'ayant pris dans le Montferrat que ce qui luy étoit legitimement acquis, elle auoit suiet de s'étonner que S. M. vint auec vne armée pour le luy ôter, & que le Roy embrassât plustôt les interests du Duc de Mantoüe que les siens, puisqu'il auoit l'honneur d'étre beau-pere d'vne fille de France.* Le

S. A. refuse le passage.

Comte

Comte de Verrüe fut à Grenoble de le part de S. A. pour ſuplier le Roy de ne point entrer dans le Piémont à main armée, du moins juſqu'à ce que S. M. eût connu de ſes pretentions contre le Duc de Mantoüe, dont elle ſeroit l'Arbitre. Le voyage du Comte de Verrüe n'ayant rien operé, S. A. fit partir le Prince de Piemont, qui apprit à Chambery que l'armée du Roy paſſoit le mont Geneure; il vint à Chaumont s'aboucher auec le Cardinal de Richelieu, qui luy donna de grandes eſperances, que l'intention du Roy étoit de ſatisfaire S. A pour les droits qu'elle auoit dans le Montferrat, & promit, *Que ſi S. A. vouloit donner libre paſſage au Roy dans ſes Eſtats pour le ſecours de Cazal, S. M. ſe promettoit de luy faire donner Trin par le Duc de Mantoüe, auec quinze mille écus de rente en terres dependantes du Montferrat, de proche en proche.* Le Duc ſe défiant de la parole du Cardinal, voulut auoir l'aſſeurance de cette propoſition de la bouche du Roy, & reſolut d'y

Offres du Cardinal.

d'y aller en perſonne : mais le Comte de Verrüe qu'il auoit enuoyé deuant, ayant été renuoyé auec menaces, le Duc & le Prince qui l'attendoient à Suze, furent vn peu ſurpris : & ſongerent à leur défenſe. Le Roy fit marcher ſon armée le 6. Mars, auec ordre d'attaquer les barricades que le Duc auoit fait faire en trois diuers endroits. Le paſſage de Suze fut forcé, & le Duc y perdit neuf enſeignes, & 300. hommes, il y eut 80. priſonniers, preſque tous Officiers. Enſuite de ce premier exploit les Forts de Gelaſſe & de Iaillon ſe rendirent au Roy, & la Ville de Suze ouurit les portes à la premiere ſommation : la Citadelle ſe défendit, & celuy qui y commandoit, ne voulut jamais faire la capitulation qu'aprés auoir receu les ordres de S. Alteſſe : mais parce qu'il y auoit encore vn grand trajet à faire de là juſqu'à Cazal, pluſieurs places à forcer, deux armées à combatre, celle du Duc retranchée à Veillane, & celle des Eſpagnols logée dans les lignes deuant

Les Forts & la Citadelle de Suze ſe rendét au Roy.

uant Cazal, & qu'il falloit des viures, & les choses necessaires pour l'artillerie, S A. ne s'étonna point des progrez des François, jugeant que les choses étoient encore en vn état à ne rren desesperer : en effet le Cardinal de Richelieu preuoyant ces obstacles, persuada le Roy de tenter vn accommodement auec le Duc, pour ne point hazarder ses Troupes ; S. M. luy enuoya Seneterre, pour sçauoir, *Quelles estoient les intentions de S. A. & pour luy faire entendre que le Roy n'ayant autre dessein que de faire leuer le siege de Cazal, ne se vouloit pas preualoir des auantages qu'il auoit, & qu'ayant toûiours eu de grandes inclinations pour la maison de Sauoye, & vne estime particuliere pour Madame sa Sœur, S. M. souhaitoit seulement s'asseurer des passages & des viures pour son armée: à quoy elle coniuroit S. A. de se resoudre, sans se commettre plus auant dans vne guerre qui ne luy pouuoit estre que funeste.* Le Duc ne resista point à cette ouuerture, & connut bien à ce compliment qu'il

estoit temps de renoüer la partie; & en déliurant ses Estats de la juste apprehension où ils deuoient estre de se voir accablez d'vne si puissante armée, se conseruer l'amitié d'vn grand Roy, & les conquestes qu'il auoit faites au Montferrat; il depescha à mesme temps le Prince de Piemont pour faire vn traité auec le Roy, & trouua Monsieur le Cardinal à Suze l'onziesme de Mars, auquel iour il y eut traité arresté entr'eux aux noms de S. M. & de S. A. appellé le traité de Suze, par lequel *le Duc accorda passage au Roy & à son armée pour le secours de Cazal, promit de fournir des viures à l'armée, & remit à S. M. pour seureté de ses promesses la Citadelle de Suze, & le Château de S. François, à condition qu'ils seroient gardez par des Suisses: & moyennant cela le Roy s'obligea de faire déliurer à S. A. par le Duc de Mantoüe pour tous les droits qu'il auoit sur le Montferrat, la Ville de Trin en propre auec quinze mille écus d'or de rente, consentant que iusqu'à ce, le Duc retint les places*

Traité de Suze,

places qu'il tenoit au Montferrat, à la charge de les rendre à méme temps que la Citadelle de Suze & le Château de S. François luy seroient restituez. Il y eut quelques autres articles secrets, comme, *Que le Prince de Piemont feroit entrer dans Cazal mille charges de bled, & cinq cens charges de vin dans le quinziéme du mois, & que jusqu'à ce l'armée Françoise ne passeroit pas Bossolin*: & autres. Ce traité porté au Duc, il ne le voulut point signer sans en faire part au Gouuerneur de Milan, qui y consentit auec beaucoup de repugnance: mais la necessité où il étoit reduit, luy imposa cette loy. Comme l'on croyoit la paix, l'armée de Prouence qui auoit paru sur la côte de Nice, s'en retourna sur cette nouuelle, & la Princesse de Piemont alla auec son mary voir le Roy son frere, & fut receuë de S. M. selon la grandeur de sa naissance, & l'amour que le Roy luy portoit: ils arriuerent à Suze le 16. Mars, & S. A. peu de jours aprés; le Roy luy fit beaucoup d'honneurs,

& le

& le rencontra ſur ſon chemin à vne demy-lieüe de Suze.

71. Les Eſpagnols qui étoient au ſiege de Cazal, ſur les premiers auis du traité de Suze leuerent le ſiege la nuit du 15. au 16. de Mars, & le Prince de Piemont rauitailla cette place, ſuiuant ce qu'il auoit promis par le traité de Suze. Le Roy y mit pour Gouuerneur le Sr. de Thoiras depuis Maréchal de France auec 3000. hommes de pied & quelques compagnies de cheuaux legers, auſquels S. A. donna paſſage. Le Roy partit de Suze le dernier Avril pour retourner en France, laiſſant ſon armée au Cardinal de Richelieu, pour attendre les reſolutions de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne. Le Gouuernement de Suze fut donné au Maréchal de Crequy, auec pouuoir de commander à toutes les Troupes Françoiſes aprés le départ du Cardinal, qui ſe rendit au mois de May auprés du Roy, au ſiege de Priuas en Viuarez. Le Roy d'Eſpagne au lieu de loüer la conduite du Duc,

Les Eſpagnols leuent le ſiege de Cazal.

qui

qui par le traité de Suze auoit déliuré l'Italie, & sur tout l'Estat de Milan d'vne inuasion qui luy étoit ineuitable, en prit jalousie, & creut que le combat des barricades de Suze n'auoit été qu'vn jeu joüé, & que le Duc pouuoit mieux défendre ses passages en vne saison où les Alpes estoient chargées de glaces & de neiges, & dissimulant ses soupçons, ratifia le traité de Suze par declaration du 9. May, à condition que les François retireroient toutes leurs Troupes du Piemont & du Montferrat. Mais l'Empereur fauorisant les desseins d'Espagne, & se sentant offensé de ce que les François s'interessoient en la protection du Duc de Mantoüe son Vassal, leua vne armée pour entrer en Italie, afin d'en chasser les François, & de se saisir des Estats de Mantoüe & de Montferrat. Le Roy en ayant eu auis, luy depescha Sabran pour apprendre les causes de cette resolution, & pour le conjurer de donner l'inuestiture des Duchez de Mantoüe & de Montferrat.

Les Imperiaux descendent en Italie.

Sabran

Sabran fut mal receu, & l'Empereur luy reſpondit, *Que le Duc de Neuers eſtant deſobeyſſant, il eſtoit obligé de le ranger à ſon deuoir par les armes, & qu'il trouuoit fort etrange que le Roy, au lieu de diſpoſer ce Prince à reconnoître ſa faute, le vouloit excuſer & proteger.* Le Roy voyant les Troupes Imperiales ſous la conduite de Collalto deſcendues en Italie, les prit pour vne infractiõ du traité de Suze, & ſoupçonnant le Duc de l'auoir ſollicité, luy manda le Maréchal de Crequy, afin qu'il eût à ſe declarer & ſe ioindre auec luy: ce Prince qui vit bien que de ſa reſolution dependoit le trouble ou le repos d'Italie, ſe trouua fort ſurpris, d'autant que s'il obligeoit la France & le Duc de Mantoüe, il auoit pour implacables ennemis l'Empereur & le Roy d'Eſpagne, & en refuſant l'execution du traité de Suze, & en acquerant l'amitié des Imperiaux & des Eſpagnols, il perdoit celle des François, & violoit ſa parole. Dans cette incertitude il iugea à propos de

Perſplexitez du Duc.

s'arreſter

s'arrester à Veillane, & d'y mettre huit mille hommes de pied, afin que s'il se trouoit obligé à rompre auec les François, il peût les arrester à ce passage, & rendre celuy de Suze inutile, ou sa composition plus auantageuse. Cependant Spinola arriua au mois d'Aoust à Milan, & s'aboucha auec le Comte Collalto, où ils demeurerent d'accord que l'armée Imperiale entreroit dans le Duché de Mantoüe, & celle d'Espagne dans le Montferrat: celle de l'Empereur estoit de 22000. hommes de pied, & de 3500. cheuaux, & celle du Roy d'Espagne de 16000. hommes de pied, & de 4000, cheuaux. A cette nouuelle l'armée du Roy composée de 20000. hommes, & de 2000. cheuaux, dont le Cardinal de Richelieu auoit esté declaré Generalissime, & les Maréchaux de Crequy, Bassompiere, & Schomberg, Generaux, s'auança en Piemont, & le Cardinal à Ambrun, d'où il depescha à S. A. & enuoya le Mareschal de Crequy & d'Emery

Arriuée de Spinola à Milan.

Et du Cardinal de Richelieu à Ambrun.

mery à Suze vers le Prince de Piemont, pour arrester le iour d'vne entreueuë : le Prince se trouua party ; ce qui les fit pousser iusqu'à Turin, où ils proposerent à S. A. les conditions sous lesquelles le Roy entendoit à vne paix generale; le Duc enuoya ces propositions à Spinola & à Collalto, qui sur cette ouuerture prirent iour de se rendre à Alexandrie, où l'Abbé Scalia se trouua de la partt du Duc, & le Nonce Paucirolle & Mazarini pour sa Sainteté. Mais quoy que la plus-part des articles fussent trouuez raisonnables ; il se presenta quelques difficultez qui firent tout rompre : ce qui fit donna lieu à vne autre conference à Bossolins entre le Prince & le Cardinal le 2. Mars. Le Duc demandoit que le Roy luy quittât le Pont de Gresin sur le Rône, & tout ce que S.M. auoit en la valée de Chisery en proprieté, & luy delaisser par le Duc de Mantoüe les terres qu'il tenoit au Montferrat, pour les quinze mille écus d'or de rente

qu'on

qu'on luy auoit promis. Le Cardinal luy enuoya le Maréchal de Crequy, & Emery, pour luy dire *qu'il auoit charge du Roy de luy accorder toute la valée de Chiſery, & le pont de Greſin, & de l'aſſeurer que S. M. luy fourniroit & entretiendroit cinq mille hommes de pied, & cinq cens cheuaux pour faire la guerre aux Genois, en ſe declarant preſentement pour le Roy.* Le Duc temporiſant toûjours à ſe déclarer, le Cardinal fit inueſtir Pignerol, qui ſe rendit au bout de deux jours, & le Château peu de temps aprés: ce qui fut vn coup fatal à la Maiſon de Sauoye: car ſi la Citadelle de Pignerol eût fait la reſiſtance que l'on auoit ſujet d'en attendre, les François ſe fuſſent perdus en ce ſiege leur Armée ſe fût diſſipée par les maladies & par la faim, Cazal eût été reduit aux dernieres extremitez, & en tout cas quand Pignerol n'eût pû tenir ſi long-temps, il eût été facile aux Troupes de l'Empereur, & du Roy Catholique, jointes à celles de S. A. de le ſecourir.

Priſe de Pignerol

Cét accident troubla fort le Duc, qui en ſçauoit bien les conſequences : mais il fut encore plus affligé quand Spinola eſtant venu à Carmagnole, auec 6000. hommes de pied, & 1000. cheuaux, accompagné des Ducs de Lerme, & de Guaſtalla, & du Comte Collalto, General de l'armée de l'Empereur, auec 4000. hommes de pied, & 1000. cheuaux, pour ſe reſoudre ſur cette occurrence auec S. A. ne voulut iamais entreprendre le ſiege de Pignerol, ny de Suze, ny combattre les François ; mais s'obſtina à l'attaque de Cazal, contre l'auis de tous les Miniſtres de l'Empereur, & du Roy Catholique, pendant que les François fortifierent Pignerol, & ſe ſaiſirent de Briqueras, auec les valées de Luzerne, & d'Arragon, pour auoir l'entiere & libre communication auec le Dauphiné.

Le Roy fait la guerre en Sauoye.

72. Le Roy qui auoit proietté de faire la guerre en Sauoye, eſtoit venu à Grenoble, & auec ſon armée de huit mille hommes de pied,

& deux mille cheuaux commandez par le Mareſchal de Crequy: de Baſſompiere, & de Chaſtillon, fit ſes approches de Chambery, le 14. May, laquelle Ville ſe rendit, & en ſuite Aiguebele apres auoir veu le canon, & de là Annecy, Rumilly, & autres petites places du Geneuois, & de Chablais, ouurirent les portes; de ſorte que depuis Chambery à Geneue, & au pont de Greſin, il n'y eut rien qui n'obeyt aux François. Crequy ſe rendit en peu maiſtre du Fort de Charbonnieres. Spinola ayant formé le ſiege de Cazal le 23. May, laiſſa au Duc 6000. hommes de pied, & 1000. cheuaux, leſquels joints auec ſes troupes, & 4000. Allemans, que luy auoit laiſſé Collalto, forma vn corps de quinze mille hommes de pied, & de trois mille cheuaux, & alla à Pancalier, où il fit ſa place d'armes. Les François à meſme temps attaquerent Vigon, d'où le Prince de Piemont les chaſſa; le Roy cependant n'ayant pas beſoin de tant de gens

pour le blocus de Montmeillan, enuoya partie de ſon armée auec de nouuelles forces en Piemont, ſous la conduite du Duc de Montmorency, du Mareſchal de la Force, & du Marquis d'Effiat, qui par diuers chemins ſe rendirent à Suze, tant pour s'oppoſer aux deſſeins de S. A. que pour ſecourir Cazal, preſſé par Spinola. Cette armée Françoiſe eſtoit de huit à dix mille hommes de pied, & de mille cheuaux, & ne fut pas plutoſt en chemin que le Duc en donna auis à Spinola, & le coniura de venir auec toutes ſes troupes, pour s'oppoſer au paſſage des François; mais Spinola ne voulut point quitter le ſiege de Cazal, & ſe contenta d'enuoyer quelques Allemans, auec leſquels, & 3000. hommes de pied, & 400. cheuaux, S. A. commanda au Comte de Verrüe de ſe rendre en diligence à Veillane, & de ſe loger dans les retranchemens qui fermoient le paſſage de Suze. Là il y eut quelque combat, qui par la laſcheté des Allemans fit plier tant

tant ſoit peu les nôtres, qui pourtant ſe retirerent honorablement à Veillane, ayant tué les Gardes du Duc de Montmorency, & les cheuaux legers; apres ce combat les François ſe retirerent à Pignerol, en reſolution d'aller à Cazal, & le Duc qui vouloit les empeſcher de paſſer le Pô, les alloit coſtoyant auec ſon armée: mais les ennemis ne voulant rien hazarder, & leur armée ayant beſoin de rafraiſchiſſement, ils allerent à Saluces, qui leur ouurit les portes, le 20. Iuillet crainte du pillage.

Priſe de Saluces par les François.

73. Le Duc à qui la nouuelle de la priſe de Mantoüe par les Imperiaux, auoit cauſé vn ſenſible déplaiſir, parce qu'elle auoit ouuert la porte d'Italie aux Allemans, & qui eſtoit piqué de ce que Spinola trauerſoit ouuertement tous ſes deſſeins, fut extraordinairement ſurpris de ſe voir obligé de faire la guerre en ſon propre pays, non comme Souuerain, mais comme dependant des Imperiaux, & des Eſpagnols: outre cela ce Prince

Mort du Duc.

voyoit la Sauoye perduë, le Piemont en proye à ses ennemis, chargé de quatre differentes armées, de François, d'Allemans, d'Espagnols, de Sauoysiens, & Piemontois : Suze, & Pignerol, les deux clefs d'Italie, au pouuoir des François, Cazal à la veille d'estre pris ; & ainsi les François, les Imperiaux, & les Espagnols deuenus arbitres du repos d'Italie. Toutes ces considerations, & le peu d'apparance qu'il voyoit à la paix, l'horreur de tant de sang répandu, de tant de villes saccagées, & de familles ruïnées, le comblerent de douleur : de sorte qu'étant allé à Sauillan pour le faire mettre en defence, il y tomba malade, & mourut trois iours apres, le 26. Iuillet, iour de Vendredy 1630. agé de 68. ans, six mois, moins quelques iours.

Son eloge.

74. Ainsi mourut Charles Emanuël, Prince dont les rares vertus l'ont fait aller du pair auec les plus grands Heros des siecles passez. Il estoit sçauant aux belles lettres, aux mathematiques, & en l'histoire, dont

dont il s'étoit aquis vne parfaite connoiſſance, par les medailles, ſtatuës, & inſcriptions anciennes. Il aimoit les Doctes, & les Curieux, familiariſoit auec eux, & en recompenſoit le merite. Il parloit eloquemment François, Eſpagnol & Italien. Il auoit vne prodigieuſe memoire, vn iugement merueilleux, vn eſprit ſublime, & les reparties promptes & ingenieuſes. Il auoit cette maxime qu'il pratiqua inuiolablement iuſqu'à ſon deceds, de ne mécontenter iamais perſonne: de ſorte que ceux qui auoient à negotier auec luy, s'en retournoient toûjours ſatisfaits, ou de promeſſes, ou de preſens, ou de careſſes. Il fut magnifique en de riches Palais, de ſuperbes Egliſes, & de ſomptueux edifices. Il eſtoit petit de corps, mais grand de cœur, & qui par la majeſté, & par les graces de ſon viſage releuoit les defauts de ſa taille: adroit à tous les exercices de guerre, & de paix. Sa Cour qui a toûjours eſté des plus ſplendides de l'Europe, a auſſi toû-

jours esté l'école de la vertu & de la valeur. Les marques de sa pieté paroissent en beaucoup de lieux: il fonda le College des Iesuites de Chambery; la superbe Eglise de N.Dame de Montdeuis, pour laquelle il donna vne fois dix-mille écus d'or. La sainte Maison de Thonon; l'Eglise de S. Charles de Turin, & le Conuent des Augustins reformez; l'Eglise & le Conuent des Recolets de Turin, les Capucins de Veillane, & de Riuoles, & grand nombre d'autres de cét Ordre, en ses Etats; l'Eglise de S. Anthoine au fauxbourg de Pau de Turin, l'Hermitage de la Camaldule, sur la montagne de Turin, le Monastere des Filles de l'Annonciade de Turin, vne Chapelle de marbre dediée à S. Charles, dans l'Eglise du *Corpus Domini* de Turin, une autre Chapelle aussi de marbre, appellée de nôtre Dame de Consolation, dans l'Eglise S. André des Feüillans de Turin, vne superbe Chapelle en la montagne de Varal, sainte Brigide en la montagne du

Collet

Collet de Pignerol, noſtre Dame de Lorme à Cony, les Somaſques de Foſſan, noſtre Dame de Grace, à Sauillan, noſtre Dame de Soſas à Carmagnoles, noſtre Dame de Coſtillioles à Aſt, noſtre Dame d'Oroppe à Bielle, noſtre Dame de Grace à Yurée, noſtre Dame de Montcrauel, noſtre Dame de la Victoire à Vercel, noſtre Dame du Charmet en Maurienne, noſtre Dame du Cimiez à Nice, & la ſuperbe Egliſe des Capucins du Mont de Turin. Outre cela il fit eriger Foſſan en Eueſché. Il auoit l'art de gagner les hommes, & ſon abord eſtoit ſi accueillant que pour peu d'entretien qu'on euſt auec luy, on en demeuroit charmé. Il eut toute ſa vie vn ſoin extraordinaire pour l'adminiſtration de la Iuſtice, & pour le choix des Officiers, où il ne conſideroit que la doctrine, & l'integrité: donnoit audience à toutes ſortes de perſonnes, ſe payoit de raiſon, eſtoit aimé, ou plutoſt adoré de ſes ſuiets: Ses principales penſées n'étoient que la guerre, où

il acquit tant d'eſtime qu'il paſſa ſans contredit pour l'vn des plus grands Capitaines de ſon ſiecle. Auſſi fut-ce en cette qualité que Iacques Roy d'Angleterre luy enuoya vne riche épée, comme à celuy d'entre tous les Princes Souuerains, qui la ſçauoit mieux employer. Henry le Grand, diſoit qu'il ne ſçauoit que deux Hommes au monde, qui meritaſſent de porter le titre de Capitaine, ſçauoir Charles Emanuël, & Maurice de Naſſau, Prince d'Orenge : & le Cardinal de Richelieu a dit ſouuent qu'il ne connoiſſoit point d'eſprit plus fort, plus vniuerſel, ny plus agiſſant que celuy de S. A. Il témoigna ſa conſtance dans les diſgraces, & ſa moderation dans les victoires. En tous les combats & ſieges de Villes où il s'eſt rencontré, il a toûjours payé de ſa perſonne, dans les occaſions meſmes les plus perilleuſes, & obligeoit par ſon exemple & par ſes careſſes ſes ſoldats à mépriſer la mort.

75. Charles Emanuël épousa Catherine Michelle d'Austriche, Infante d'Espagne, seconde fille de Philippes II. Roy d'Espagne, & d'Elizabeth de France. La conclusion s'en fit au Château de Chambery le 23. Aoust 1584. & le mariage s'accomplit en Arragon où ce Prince alla en personne l'onziéme de Mars l'année suiuante. Cette Princesse eut en dot cinq cens mille Ducats, auec la reserue de pouuoir succeder en son rang à la Coronne d'Espagne. S. A. luy accorda d'augment cent soixante mille Ducats. Elle mourut à Turin le 6. Nouembre 1597. aprés auoir laisśé vne heureuse posterité : elle fut inhumée en l'Eglise Cathedrale de Turin. Ses enfans furent au nombre de dix.

1. Philippes Emanuël de Sauoye Prince de Piemont, né le 3. Avril 1586. Il fut baptisé auec beaucoup de solemnité en l'Eglise Cathedrale de Turin le 1. May 1586. par l'Euéque de Castro Nonce de sa Sainteté. Il eut pour Parrains le

Pape, le Prince d'Eſpagne, la Seigneurie de Veniſe, & le grand Maître de Malthe, & pour Marraines Catherine de Medicis, & l'Infante Iſabelle Claire Eugenie: ſa Sainteté y enuoya le Cardinal Sfondrat, qui fut depuis Pape ſous le nom de Gregoire XIV. pour tenir l'Enfant à ſon nom: mourut en Eſpagne l'an 1605. & le 9. Fevrier.

2. Victor Amé Duc de Sauoye, qui ſucceda.

3. Emanuël Philibert de Sauoye Cheualier de l'Ordre de S. Iean de Ieruſalé, grand Prieur de Caſtile & de Leon, Prince d'Oneille, Generaliſſime de la Mer, Viceroy de Sicile. Il prit naiſſance le 17. Avril 1588. & n'auoit que dix ans, quand le Roy d'Eſpagne ſon Oncle luy donna le grand Prieuré de Caſtille & de Leon, qui vaut cent mille écus de rente. Le Duc ſon Pere l'enuoya en Eſpagne à l'âge de 15. ans, l'an 1603. auec le Prince de Piemont, & le Prince Victor Amé, ſes freres, où ils furent éleuez à la Royale auprés du Roy d'Eſpagne. Il reuint

d'Eſ-

d'Eſpagne l'an 1606. &y retourna l'an 1610. que S. M. C. luy donna la Charge de grand Admiral d'Eſpagne, qui eſt vn commandement abſolu ſur toutes les Mers dépendantes de la Couronne d'Eſpagne, que perſonne n'auoit exercé depuis André Doria & Dom Iean d'Autriche. Il commanda en cette qualité les Galeres d'Eſpagne, & les mena en Sicile l'an 1614. pour s'oppoſer à vne Armée que le Turc preparoit pour y faire deſcente. Il mourut à Palerme l'an 1624. & fut enterré à Naples auec beaucoup de ſomptuoſité.

4. Maurice Cardinal de Sauoye Prince d'Oneille, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, fut creé Cardinal par le Pape Paul V. à l'âge de 14. ans; il fut pouruû enſuite des Abbayes de S. Michel de la Cluſe, de Sainte Benigne, de S. Eſtienne d'Yurée, de Caſeneuue en Piemont, & de S. Iean des Vignes de Soiſſons: il fut auſſi Chanoine de Cologne, de Liege, d'Halberſtat, & de Magdebourg, & fut

Lieutenant general en France pour conclure le Mariage de Victor Amé Prince de Piemont ſon Frere, auec Madame Chriſtine de France, Sœur du Roy, où il fut accompagné de S. François de Sales Euéque de Geneue. L'an 1642. il épouſa Louyſe Marie de Sauoye ſa Niéce, & mourut à Turin d'apoplexie, ſans laiſſer poſterité, étant âgé de 64. ans.

5. Thomas François de Sauoye Prince de Carignan, Marquis de Buſque & de Châtellard en Bauges, Comte de Raconis & de Villefranche, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, grand Maître de France, & General des Armées de ſa Majeſté, a été vn des grands Capitaines de ſon temps, mais malheureux en ſes entrepriſes; ce qu'il a eu de commun auec tous les Princes de ſa famille qui ont eu nom Thomas, dont il a eu la fatalité auec le nom, parce qu'ils furent tous vaillans & peu heureux. Mais ſa gloire n'en eſt pas moindre, puis que ſon mal-heur n'abatit jamais

ſon courage. A l'âge de 16. ans il ſuiuit le Duc ſon Pere au ſiege de Trin, combattit à celuy d'Aſt, ſe ſignala à la priſe de Meſſeran, de Feliſſan, & au combat de Cornien-to. L'an 1625. la guerre ayant été déclarée aux Genois par le Duc de Sauoye, il fut de la partie, & em-peſcha la déroute des Troupes du Connétable de Leſdiguieres au paſſage de la riuiere d'Orbe: il ſe trouua auec le Prince de Piemont ſon Frere à la retraite de Beſtagne, chaſſa les Eſpagnols deuant Aſt, & acquit de la reputation au ſiege de Verrüe. L'an 1635. le Cardinal In-fant Gouuerneur des Pays-bas, le nomma General de l'Armée Eſpa-gnole, il donna des marques de ſa valeur à la bataille d'Auein, qu'il perdit, & pour effacer la memoire de cette journée, il contraignit les Hollandois de ſe retirer de deuant Breda, qu'ils auoient inueſty. Non content de cét exploit, il ſe mit en campagne l'année ſuiuante auec vne nouuelle Armée, ſuiuy de Pi-colomini, & de Iean de Werth,

entra en Picardie, força Bohain, & emporta le Catelet, & Bray sur Somme. d'où aprés auoir passé la Somme à Cerizi, il rauagea toute cette contrée, & assiegea Corbie, dont il se rendit illustre: ce qui causa vne telle épouuante dans la Picardie, qu'on ne se croyoit plus en seureté dans le voisinage de Paris, l'an 1638. Il fit leuer le siege de S. Omer aux Mareschaux de Châtillon & de la Force: & l'année d'aprés pretendant la tutelle du Duc son Neueu, & la regence de ses Etats, il passa en Piemont, où il se rendit Maître de plusieurs places. L'an 1642. il fit son traité auec Madame Royale & la France, & fut fait Lieutenant General des Armées du Roy en Italie, où il prit plusieurs places du Piemont, comme de Crescentin, de Nice la Paille, d'Aqui de Tortonne, de Trin, d'Ast, de Ponzzon, de Sartirane. de Saintya, de Vigeuano, &c. & combatit vaillamment proche du Château de Prô au passage de la Gogne. L'an 1655. il retourna en

Piemont

Piemont en qualité de General des Armées de ſa Majeſté, & aſſiegea Pauie conjointement auec le Duc de Modene, qui s'étoit nouuellement jetté dans les intereſts de la France: mais ou par la mes-intelligence qui ſe gliſſa entre ces Princes à cauſe du partage du commandement, ou par la genereuſe reſiſtance des aſſiegez, le ſiege fut leué au mois de Septembre. Enfin ce Prince aprés auoir donné tant de preuues de ſon courage, mourut à Turin le 22. de Ianuier de l'année 1656. En l'an 1624. il auoit épousé Marie de Bourbon fille de Charles de Bourbon Comte de Soiſſons, Prince du Sang, Pair & grand Maître de France, dont il a eu Emanuël Philibert Amedée de Sauoye, Prince de Carignan, Marquis de Buſque & du Châtellard en Bauges, Comte de Raconis & de Villefranche, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, né l'an 1628. le 20. jour d'Aouſt. Ioſeph Emanuël Iean de Sauoye, né le 24. de Iuin 1631 mourut à Turin le 12. Iãuier 1656

Eugene

Eugene Maurice de Sauoye Comte de Soiſſons, Colonel General des Suiſſes & Griſons de France, Gouuerneur de Champagne & de Brie, né le 3. jour de May de l'an 1633. épouſa l'an 1657. Olympiade Mancini, Niêce du Cardinal Mazarini premier Miniſtre de France, & en a eu trois fils, dont l'aîné s'appelle Thomas Louys de Sauoye. Ce Prince s'eſt ſignalé à la priſe de Montmedy & de Dunkerque, & à la priſe de Bergue, S. Vinok Le 4. fils eſt Amedée de Sauoye, & Ferdinand de Sauoye, 5. fils du Prince Thomas, mourut jeune en Eſpagne. Charlotte Chreſtienne ſa fille aiſnée, decedée en jeuneſſe; & Louyſe Chreſtienne ſa Sœur a épousé Ferdinand Maximilian Prince de Bade, duquel eſt yſſu vn fils nommé Louys Guillaume Prince de Bade.

6. Marguerite de Sauoye, née le 28. Avril 1589. mariée à François de Gonzague Prince de Mantoüe: elle eut 200. mille écus de dot: aprés la mort du Duc ſon mary elle

ſe

se retira en Piemont auprés de son pere, jusqu'à l'an 1631. qu'elle fit dessein d'aller à Mantoüe, pour y voir la Princesse Marie sa fille, d'oû elle se rendit à Genes, & en partit le 24. Septembre pour passer en Espagne, où elle fut Vice-Reyne de Porrugal. Elle mourut le 26. de Iuin 1655. à Mirande en Espagne, & fut inhumée à Burgos dans le Mausolée des Roys d'Espagne.

7. Isabelle de Sauoye nâquit l'onziéme Mars 1591. elle fut mariée l'an 1608. auec Alphonse d'Est Prince de Modene, fils aisné de Cesar d'Est Duc de Modene & de Reggio, & de Virginie de Medicis: elle eut deux cens mille écus de dot; son mariage se solemnisa à Turin. Elle mourut à Modene au mois d'Aoust 1626. & fut inhumée en l'Eglise des Peres Theatins en habit de Capucine, dans vne Chapelle qu'elle auoit fait bâtir à l'honneur du Bienheureux Amé de Sauoye. Le Duc son mary porta cette mort si impatiemment, qu.il prit l'habit de Capucin, & est mort dans

dans cette Religion dans vne haute estime de pieté. Quant à cette Princesse, elle fut vn miroir de vertu & de Sainteté.

8. Marie de Sauoye, née le 8. Fevrier 1594. Religieuse du Tiers Ordre de S. François ; elle en prit l'habit, & en fit les vœux le jour de S. François à Turin, en la Chapelle du S. Suaire. Son sejour a été long-temps à Boulogne; depuis elle alla à Rome, où elle mourut saintemẽt l'an 1656.&fit de grands legats & œuures pies Le Pape Alexandre VII. fut nommé executeur de son testament, par lequel elle ordonna que son corps seroit porté en l'Eglise de S. Francois d'Assize.

9. Françoise Catherine de Sauoye, née le 6. d'Octobre 1595. aussi Religieuse du Tiers Ordre de S. François, mourut à Bielle le 20. Nouembre 1641. & fut enterrée en l'Eglise de N. Dame d'Orope.

10. Ieanne de Sauoye vint au monde le 6. Nouembre 1697. & mourut le méme jour auec la Duchesse sa mere.

Outre ces dix enfans legitimes, le Duc Charles Emanuël eut plusieurs donnez ou naturels de diuerses femmes. 1. Dom Emanuël de Sauoye, Grand Croix des Saints Maurice & Lazare: il mourut à Andorne.

2. Dom Felix de Sauoye Lieutenant General du Comté de Nice, puis Gouuerneur de Sauoye, Grand Croix de Malte: il mourut à Turin l'an 1644. & fut inhumé dans la sepulture des Princes dens l'Eglise Cathedrale.

3. Dom Maurice de Sauoye Marquis de Riue, Capitaine des Gardes des Archers de S. A. R. il mourut au combat de Prô dans l'Etat de Milan, faisant la charge de General de la Caualerie du Prince Thomas: il est inhumé dans l'Eglise de Nôtre Dame des Anges de Turin.

4. Dom Gabriel de Sauoye Marquis de Riue, destiné à la Grand Croix de Malte, a été Mestre de Camp de la Caualerie, Maréchal general és Armées du Roy & de

S. A. R.

S. A. R. puis Lieutenant genera de la Caualerie en Piemont, Prince de grande esperance, & qui donne tous les jours de nouuelles & glorieuses preuues de son courage, & de la passion qu'il a pour les interests de la Couronne de Sauoye.

5. Dom Antoine de Sauoye Abbé de S. Michel de l'Estoille d'Aulps & de Haute-combe, Chef de l'Ordre de S. Benoist dépendant immediatement du S. Siege, Gouuerneur & Lieutenant general de S. A. R. dans le Comté de Nice, dont les eminentes vertus luy doiuent faire esperer la Pourpre.

6. Marguerite de Sauoye, mariée à François Philippes d'Est Marquis de Lans & de S. Martin, decedée à Turin le cinquiéme Septembre 1659.

Il y a encore Dom Carlo Vmbert Marquis de Mulassan, Gouuerneur du Montdeuis. Dom Syluio, qui soûtint si courageusement le siege d'Yurée contre les armes de France & de Sauoye l'an 1641. mort à Turin l'an 1645. Dom

Louys

Louys & Dom Vitichind, perſonages d'vn rare merite, dont les belles actions ſont dignes de la grandeur de leur naiſſance.



VICTOR

VICTOR-AME, DVC DE SAVOYE, ROY DE CHYPRE, &c.

SOMMAIRE.

1. Sa naissance, son voyage en Espagne, & son retour en Piemont. 2. La mort du Duc de Mantouë trouble la Paix d'Italie. 3. Il est blessé au siege de Verruë. 4. Le Duc de Sauoye prend les armes pour les pretentions qu'il auoit au Montferrat. 5. Victor Amé est Duc de Sauoye. 6. Dispositions à la paix. Trefve en Piemont. 7. Paix de Ratisbonne: Les François, & les Espagnols refusent de la signer. Mazarini fait accepter la paix. 8. Traitté de Querasque. 9. executé. 10. Troisiéme Traitté de Querasque, executé: & la paix d'Italie. 11. Intrigue secrette dudit Traitté. Echange de Pignerol, contre la ville d'Albe,

d'Albe, & l'Albesan. 12. Traitté feint de Mirefleur. S. A. fait fermer sa Couronne, & prend le titre Royal. 13. Arriuée du Cardinal Infant à Villeneuve où il est visité par le Duc. 14. Troubles dans la Famille de S. A. R. 15. Inuestiture de Nouello. 16. S. A. R. se declare pour la France, & est Capitaine General des Armées du Roy en Italie. 17. Siege de Valence. 18. Fort de Breme bâty. 19. Le Duc de Parme va en France. 20. Le Duc de Modene refuse de prendre le party de France. 21. Mort du Mareschal de Thoiras. 22. Le Duc de Parme abandonne le party de France. 23. Le Mareschal de Crequy continuë à faire la guerre aux Espagnols. 24. Sa mort. 25. son Eloge. 26. Sa Femme, 28. ses Enfans.



IL ne falloit pas moins au Duc Charles Emanuël, dans la conjoncture de ses affaires, & de son deceds, qu'vn Fils tel qu'estoit Victor Amé doüé de tant de rares qualitez, qui peut soûte-

nir la gloire & la grandeur de ſa Maiſon, & reparer les breches que les derniers mouuemens d'Italie, & la diuiſion des deux Roys auoient faites à ſes Etats.

Sa naiſſance.

Ce Prince nâquit à Turin, le 8. May, iour de S. Victor 1587. & fut baptisé en l'Egliſe Cathedrale auec grande ſolemnité : Son Parrain fut Henry de Sauoye Duc de Nemours & de Geneuois, & ſa Marraine Dona Mathilda de Sauoye, depuis Marquiſe de Pianezze, & de Chateau-neuf. A l'âge de ſeize ans il fut enuoyé en Eſpagne, auec le Prince de Piemont, & le Prince Emanuël Philibert ſes freres, où d'abord il fut deſtiné à la charge de Viceroy de Portugal. Depuis S. M. C. ayant fait deſſein de faire baptiſer le Prince ſon fils aîné, il voulut que Victor Amé le tint ſur les fonds : ce qui ſe fit à Vailladolid, le 20. May 1605. auec vne magnificence extraordinaire. Peu de tems apres S. A. affligée de la mort du Prince de Piemont, ſon fils aîné, enuoya Ronças en Eſpagne, l'an

Son voyage en Eſpagne.

1606.

1606. pour ramener Victor Amé & le Prince Philibert ſon frere : & l'anée ſuiuante le Duc fit preſter ſerment de fidelité au Prince de Piemont à tous les Ordres de ſes Etats, auec la meſme ſolemnité qui auoit eſté pratiquée à la perſonne de Philippes Emanuël auant ſon voyage d'Eſpagne. Et ſon retour en Piemont.

2. Victor Amé demeura quelques annees à goûter les douceurs de la Paix, mais la mort de François Duc dé Mantoüe étant arriuéé, & S. A. ayant pris reſolution de retirer, Marguerite de Sauoye ſa fille veuve de ce Duc, & la Princeſſe Marie leur fille, enuoya le Prince à Mantoüe, où il fit pluſieurs voyages inutilement, de ſorte que les choſes ſe porterent à vne rupture auec le Duc de Mantoüe; & S. A. entra auec vne Armée dans le Montferrat, & aſſiegea Trin, où le Prince pour ſon coup d'eſſay expoſa ſouuent ſa perſonne, allant reconnoître les trauaux : & comme j'ay aſſez parlé de ces guerres, il ſuffira de reprendre l'état des affai- La mort du Duc de Mantoüe trouble la paix d'Italie.

res en la maniere qu'elles étoient au temps du decés de S. A.

3. Il n'eſt pas à propos de repeter icy ce qui a eté dit du mariage de Victor Amé auec Madame Chreſtiénne de France, & de ſa reception magnifique en tous les Eſtats de S. A. qui fit faire des réjoüiſſãces extraordinaires pour dõner des témoignages publics de ſa ſatisfaction: non plus que des troubles de la Valteline, & de la guerre de Genes, où ce Prince acquit tant de gloire dans ſa conduite accõpagnée d'vne generoſité, & d'vn bonheur extraordinaire, que les ẽnemis ſe voyoient contraints de publier à leur honte, que s'il n'eût èté rappellé en Piemont, ils couroient riſque de perdre leur Etat. Au ſiege de Verrüe par les Eſpagnols, le Prince y parut toûjours des premiers en Soldat tres-courageux, & en tres judicieux Capitaine: il y fut bleſsé à la joüe d'vne mouſquetade au deſſous de l'œil gauche, le 24. Septembre, ſur le bord du Pô, où il faiſoit faire quelques trauaux; mais

Il eſt bleſsé au ſiege de Verrüe.

mais sa blessure fut si fauorable, qu'il n'y resta qu'vne enfleure, parce que la bale auoit percé son chapeau; aussi ne s'en émeut-il point, & demeura sur le lieu méme, jusqu'à ce que le trauail qu'il auoit commencé, fût acheué : ce qui fut pris pour vn presage de la leuée du siege, puis que les armes des Espagnols qui étoient funestes aux autres, sembloient auoir du respect pour la personne d'vn si grand Prince, & l'auoient plustost baisé que frappé.

4. I'ay dit cy-dessus que le Duc de Neuers ayant receüilly la succession des Etats de Mantoüe & de Montferrat, donna de l'ombrage aux Espagnols, qui ne vouloient point de Prince François pour leur voisin : l'Empereur d'vn autre côté se sentoit offensé, de ce que l'inuestiture ne luy auoit pas été demandée : & Charles Emanuël étoit indigné que le mariage de la Princesse Marie de Mantoüe, sa petite fille, auec le Duc de Rhetelois, fils aisné du Duc de Neuers, eût été

Le Duc de Sauoye prend les armes pour les pretentions qu'il auoit au Montferrat.

negotié & conclu par les François ſans ſa participation. Toutes ces conſiderations allumerent le feu d'vne nouuelle guerre en Italie, & porterent le Duc qui ne pouuoit point auoir raiſon de ſes pretentiõs ſur le Duché de Montferrat, à ſe faire juſtice par les armes, & à ſe joindre aux Eſpagnols pour le conquerir: le Prince l'accompagna à la priſe de Trin, commanda ſeul l'Armée de S. A. au ſiege de Montcalue, & donna tous les ordres de l'attaque; il s'oppoſa auſſi auec le Duc au paſſage de l'Armée que les François enuoyoient ſous la conduite du Marquis d'Vxelles pour ſecourir Cazal, que l'Eſpagnol aſſiegeoit, & expoſa ſa perſonne pour ſauuer celle de S. A. mais l'arriuée des Troupes Imperiales en Italie, le ſiege de Cazal par Spinola, la
1630. priſe de Pignerol & de Saluces par les François, fut ſuiuie de la mort de Charles Emanuël.

Victor Amé Duc de Sauoye.

5. Victor Amé âgé déja de quarante-trois ans, ſucceda à la Couronne de Sauoye; Prince qui dans

l'état

l'état des affaires de ſa maiſon, ſceut bien prendre les reſolutions neceſſaires pour en euiter la decadence entiere: car la Sauoye ainſi que i'ay deſia remarqué, eſtoit toute au pouuoir du Roy, à la reſerue du Château de Montmeillan, bloqué par le Maréchal de Châtillon. Les François eſtoient dans le Piemont auec vne Armée, où ils tenoient Suze, Pignerol, Briqueras, Saluces, & pluſieurs autres petites places, & ſe preparoient a de nouuelles conqueſtes pour s'ouurir le chemin du ſecours de Cazal. D'autre côté l'Armée des Imperiaux & des Eſpagnols auec les propres armes de S. A. deſtruiſoient par diuers logemens les meilleurs quartiers, & y viuoient comme en pays ennemy; la peſte y faiſoit auſſi de grands rauages: de ſorte que dans le plat pays il eſtoit reſté peu de perſonnes pour la culture des champs; ce qui faiſoit apprehender auec iuſte raiſon vne famine generale. Spinola eſtoit toûjours au ſiege de Cazal, quoy que cette place fût en de grandes

neceſſitez par la violeuce des maladies contagieuſes, qui faiſoient tous les iours progrez, & par le manquement d'hommes & de viures : ce qui obligea les Generaux de l'Armée Françoiſe, ſuiuant l'ordre exprez qu'ils en auoient de S. M. d'en tenter le ſecours : mais s'eſtans mis en chemin, & ayant paſsé le Pô, ils furent contraints à cauſe que l'Armée de S. A. eſtoit à Sauillan, de retourner ſur leurs pas : apres cela ils prirent Villefranche, Pancalier, & Carignan, où il y eut combat le 6. Aouſt, qui dura quatre heures auec perte égale. le 9. d'Aouſt les Troupes ennemies ſe ſeparerent ; & allerent les vnes à Pancalier, & les autres à Virle, & le Duc ſe logea entre Montcalier & Turin ſur la riuiere du Pô, en attendant le Comte Collalto, qui luy amenoit de Mantoüe huit mille hommes de pied, & quinze cens cheuaux. Le Maréchal de Schomberg venoit auſſi auec de nouuelles forces pour ioindre celles que commandoient
le

Duc de Montmorency, le Marèchal de la Force, & le Marquis d'Effiat: cette iōction se fit à Veillane, & celle de Collalto auec S. A. à Turin.

6. Cependant la paix d'Italie se traitoit à Ratisbonne, où l'Empereur & les deux Roys auoient enuoyé leurs Ambassadeurs & Plenipotentiaires : le Nonce Pancirolle & Mazarini continüoiēt aussi leurs soins pour la conclure. Chacun la souhaitoit, horsmis Spinola, qui n'auoit encore rien fait de memorable, au lieu que les François auoient pris Pignerol, & Collalto, Mantoüe, & pour ce sujet desiroit emporter Cazal : & comme la tréve est ordinairement l'auant-courriere de la paix, Mazarini en proposa vne, dont les conditions parurent au commencement rudes, tant à S. A. & à Collalto, qu'au Duc de Montmorency, au Mareschal de la Force, au Mareschal de Schomberg, & au Marquis d'Effiat, Generaux de l'Armée Françoise, parce que l'on proposoit de remettre à Spinola la Ville & le

Dispositions à la paix.

Château de Cazal, ſeulement pour luy donner quelque ſorte de ſatiſfaction : Spinola ne la pouuoit auſſi digerer pour la raiſon que i'ay dit cy-deſſus. Cette tréve deuoit durer iuſqu'au quinziéme d'Octobre. *Et pendant ce temps toutes hoſtilitez ceſſoient de part & d'autre. L'Armée du Roy pouuoit loger delà le Pô & la Doyre Suzine, en payant, ſi ce n'eſt aux lieux où S. A. auoit garniſon, & ſans approcher de Turin plus pres de trois ou quatre milles. La Ville & le Château de Cazal ſe remettoient entre les mains de Spinola, auec promeſſe de les rendre, ſi dans le trentiéme Octobre la Citadelle eſtoit ſecouruë, à laquelle il ſeroit obligé de fournir des viures iuſqu'à ce temps là ; Et au cas que la Citadelle ne pût eſtre ſecouruë dans le trentiéme, que Thoiras la rendroit à Spinola. Que ſi cependant la Paix generale d'Italie venoit à ſe conclure, tous les partys ſeroient obligez de l'obſeruer.* Le Marquis de Brezé fut à Cazal pour faire executer la tréve, aprés qu'elle eût eſté ſignée

Tréve en Piemont.

1630.

à Ri-

à Riuole par les Generaux de l'Armée Françoise le 4. Septembre. La maladie de Spinola en retarda l'agreement, parce que le Marquis de Sainte Croix qui luy deuoit succeder au commandement des armées de S. M. C. en Italie, estoit encore à Genes. Le Duc estoit pressé de la signer : & quoy qu'il eût grand interest de le faire, & que Collalto fût prest d'y donner consentement au nom de l'Empereur, toutes-fois la bienseance vouloit que cela se fit auec la participation du Marquis de Sainte Croix. Les François cependant recherchoient S. A. auec passion, parce que l'ayans de leur côté, ils estoieut asseurez que Collalto vny d'interests & d'affection auec elle ne repugneroit pas à la Paix, & que le party des Espagnols demeurant le plus foible, on les contraindroit à vn traité, & qu'on sauueroit Cazal. Le Comte de Soissons par la permission du Roy auoit enuoyé plusieurs Gentils-hommes vers la Princesse de Carignan, sa Sœur, pour essayer d'en faire naî-

tre quelques ouuertures. Le Roy méme ſous pretexte de s'affliger auec Madame ſur la mort du Duc C. Emanuël, ſou beau-pere, luy auoit depeſché le Marquis de Brezé pour la diſpoſer d'en entreprendre la negotiation ; le Duc y panchoit fort : mais deux conſiderations le retenoient ; l'vne, qu'il ne pouuoit auec honneur ſe deſtacher ſi bruſquement du party Eſpagnol ; l'autre, qu'en traitant auec les François il vouloit la reelle reſtitution de tous ſes Etats qu'on luy occupoit : le Roy la promettoit bien ; mais il en vouloit differer l'execution iuſqu'à ce que Mantoüe & Cazal fuſſent au pouuoir du Duc de Mantoüe : toutefois parce que le délay de ſigner la tréue augmentoit le peril de la perte de Cazal. le Duc & Collalto la ſignerent ſans attendre la reſolution du Marquis de Sainte Croix, qui quoy qu'il s'en ſentit offensé, il ne pût pourtant refuſer de la ſigner, de crainte d'irriter le Duc & Collalto, & de

de leur faire abandonner la cause commune.

7. La tréve finie, les François resolurent de secourir Cazal auec de nouuelles forces que le Mareschal de Marillac leur auoit amenées, qui faisoient vn corps de douze a quinze mille hommes de pied, & de deux mille cheuaux, sans cinq ou six mille hommes, qui demeurerent à Veillane sous la conduite du Marquis de Tauanes, pour tenir le Duc en ialousie, & empescher que luy & Collalto n'allassent ioindre l'Armée Espagnole. Les François partis de Pignerol passerent le Pô au dessous de Saluces, & vinrent à Scarnafix le 15. d'Octobre, & delà à Canel, où Mazarini estoit venu, & le mesme iour S. Estienne (Beau-frere du Pere Ioseph Capucin, qui auoit assisté Leon Brulard, Ambassadeur du Roy à Ratisbonne) y apporta les articles de la Paix, qui y auoit esté conclue le 3. du mois d'Octobre; ce qui changea la face des affaires. Le traité portoit entr'autres choses Paix de Ratisbonne.

Que

Que le Duc pour toutes ses pretentions sur le Duché de Montferrat auroit Trin, & autres places du Montferrat iusqu'à dix-huit mille écus de rente. Que le Duc de Guastalle auroit six mille escus de rente sur les terres de Rosolo, Luzzara, Surtara, & Regiolo. Que le Duc de Mantoüe demãderoit l'inuestiture à l'Empereur par vn Ambassadeur exprez, laquelle l'Empereur luy accorderoit dans six semaines; & luy pardonneroit en consideration du traité; & que quinze iours apres on desliureroit à S. A. & au Duc de Guastalle les terres promises. Que dans le mesme delay l'Empereur retireroit toutes ses Troupes d'Italie, en laißant garnison à Mantoüe & à Canette sur la riuiere de Loglio. Qu'à mesme temps l'Armée du Roy d'Espagne sortiroit de la Ville & Château de Cazal, du Duché de Montferrat, & de la principauté de Piemont, & celles du Roy tres-Chrestien de la Citadelle de Cazal, de tout le Montferrat, & du Piemont, à la reserue de Pignerol, Briqueras, Suze, & Veillane, où

S. M.

S. M. pourroit tenir garniſon : que toutes les hoſtilitez ceſſeroient dés la ratification de la paix : qu'apres toutes les troupes retirées d'Italie, l'Empereur feroit remettre au Duc de Mantoüe, la Ville de Mantoüe, le Fort de Porto, & Canette, & le Roy tres-Chreſtien à même temps, feroit ſortir les garniſons de Suze, de Pignerol, de Briqueras, & de Veillane, & remettroit ces places à S. A. & que l'Empereur abandonneroit auſſi le pas de la Valteline, & des Griſons.

Les François & les Eſpagnols refuſent de la ſigner.

Les Eſpagnols furent ſi mal ſatisfaits de cette paix, que le Marquis de ſainte Croix fit refus de la ſigner iuſqu'à ce qu'il en eut ordre d'Eſpagne. Le Comte de Collalto qui eſtoit malade à Vercel, l'accepta, & la fit publier dans ſon camp; les Generaux François en firent difficulté, pour vne ſeule conſideration, qui eſt qu'elle obligeoit l'armée du Roy, de demeurer deux mois en Italie, auant que les Eſpagnols ſortiſſent de Cazal, ce qui en cauſeroit indubitablement la diſſipation, auec la peſte, le man-

quement

quement de viures, & la fuite des ſoldats : de ſorte qu'il fut reſolu par l'auis du Mareſchal de Schomberg, que ſans s'arreſter au traitté de Ratisbonne, on iroit ſecourir la Citadelle de Cazal. Mazariny voyant la paix, qui eſtoit le but de ſes ſoins & de ſes courſes, entierement rompuë, alla trouuer Collalto, & le Marquis de ſainte Croix, pour chercher quelque expedient qui empeſchaſt les deux armées de venir aux mains. Les François s'étans approchez de Cazal, ſe mirent en bataille, les Eſpagnols de leur coſté qui auoient fait des retranchemens de ſix mille de tour, eſtoient reſolus de s'y bien deffendre ; comme donc les deux armées étoient preſtes à donner, le 26. d'Octobre, que le canon & la mouſqueterie des Eſpagnols commençoient à tirer, & que les Enfans perdus de l'armée Françoiſe s'étoient déja détachez, & marchoient pour attaquer les lignes. Mazariny qui auoit fait pluſieurs voyages, & diuerſes propoſitions de paix aux

Preparatifs pour la bataille.

deux

deux partys, ſortit des retranchemens des Eſpagnols, au galop, & faiſant ſigne de ſon chapeau aux François, en criant *la paix, la paix*, aborda le Mareſchal de Schomberg, qui ce iour-là commandoit l'armée, & luy dit, *Qu'il auoit trouué parmy les Eſpagnols, des eſprits raiſonnables, auſquels il auoit perſuadé de faire par la raiſon ce que les François pretendoient de leur faire faire par la force; Qu'ils offroient de rendre la Ville, & le Château de Cazal, de ſortir de Pont de Sture, de Roſignan, de Nice de la Paille, de Roque-Vignal, Ponzzon, Aqui, & de tous les lieux qu'ils tenoient au Montferrat; mais qu'au lieu de remettre ces places entre les mains du Duc de Mayenne, fils du Duc de Mantouë, on auoit trouué à propos pour ne rien faire qui pût offenſer l'Empereur (juſqu'à ce qu'il eût donné l'inueſtiture au Duc de Mantouë) qu'elles ſeroient remiſes en celles d'vn Commiſſaire de l'Empereur; que les troupes Françoiſes s'en retourneroient*

Mazariny fait accepter la paix.

en

en France, & celles d'Espagne au Milanez.

Traitté de Briqueras.

8. Les Generaux François consentirent à ces propositions, & se retirerent, & Mazariny tira la paix du milieu de la guerre, & eut la gloire d'auoir accordé à la veille d'vne sanglante bataille, les plus puissantes Couronnes de l'Europe: & pour en venir à l'execution, il y eut assemblée à Querasque, où S. A. à cause de la peste, auoit esté contrainte de se retirer: le Nonce Pancirolle, & Mazariny s'y trouuerent de la part de sa Saintete, pour acheuer ce grand ouurage, qu'ils auoient si heureusement ebauché. Le Baron de Galas y arriua aussi pour l'Empereur, le Mareschal de Thoiras, & Seruient pour le Roy: le President Benzo pour S. A. & Guiscardy Chancelier de Montferrat pour le Duc de Mantoüe. Ces grands Hommes trauaillerent auec tant de zele, & de fruit que le sixiéme d'Auril 1631. ils arrêterent vn traitté par lequel il fut dit: *Que le reuenu de dix-huit mille écus*

écus que S. A. deuoit auoir dans le Duché de Montferrat, auec la ville de Trin, seroit reduit à quinze mille: que sur ce reuenu S. A. payeroit à l'aquit du Duc de Mantoüe, à l'Infante Marguerite sa sœur Doüairiere de Mantoüe, pour sa dot, augment, bagues, & autres pretentions, cent mille écus, & pour seurté du payement luy remettroit trois terres proches de Cazal, sçauoir la Motte, les Riues, & Costanzane, de reuenu de trois mille écus d'or par an, dont la souueraineté & le pouuoir de les racheter demeureroient à S. A. que le droit de Patronage de l'Abaye de Locedio, & la Souueraineté des terres en dependantes, enclauées dans celles que l'on donnoit à S. A. appartiendroit au Duc de Mantoüe, & à ses successeurs Ducs de Montferrat: que tous les biens occupez par represailles de part & d'autre, se restitueroient en l'estat qu'ils estoient: que la nauigation du Pau seroit libre iusques à Trin, à S. A. & au Duc de Mantoüe, & à leurs suiets, sans payer autres daces que les anciennes: que le

le Duc de Mantoüe dés à present, seroit mis en possession des Duchez de Mantoüe, & de Montferrat, excepté des terres que l'on deuoit remettre à S. A. dont la deliurance seroit faite, apres que l'Empereur auroit donné l'inuestiture au Duc de Mantoüe : que le 8. d'Auril les troupes Allemandes commenceroient à sortir des Etats de Mantoüe, & celles de France d'Italie, de Piemont, & de Sauoye, excepté qu'il seroit laissé garnison d'Allemans à Mantoüe, Porto, & Canette, & de François à Suze, Pignerol, Briqueras, & Veillane : que le mesme iour S. A. feroit sortir la garnison de Montcalue, & autres places qu'elle tenoit au Montferrat, fors de Trin, & des autres terres qui luy demeureroient par le traitté : qu'apres l'inuestiture accordée au Duc de Mantoüe, on trauailleroit à démolir les fortifications : que le 15. May, les garnisons de Mantoüe, Porto, Canette, Suze, Pignerol, Briqueras, & Veillane, sortiroient : que les Allemans quitteroient le pas de la Valteline, & le laisseroient aux Grisons,

ſons, & que pour aſſûrance de l'execution du traitté, on donneroit pour Oſtages entre les mains de ſa Sainteté, de la part de S. M. I. le Colonel Iean Baptiſte Chieſa, & les Colonels Picolomini, & Viſteuen : & de la part de S. M. tres-Chreſtienne le Marquis de Tauanes, Mareſchal de Camp, le Marquis de Nereſtan, Meſtre de Camp, & Roſtrain d'Vrre, Seigneur d'Aiguebonne, Meſtre de Camp, & Gouuerneur de Briançon. Or comme ces Oſtages ne ſe donnoient que pour faciliter la reſtitution des paſſages de la Valteline aux Griſons, il fut encore conuenu par vn article ſecret : *Que l'on mettroit Suze, & Veillane entre les mains des Suiſſes leuez dans les Cantons alliez de France, & de Sauoye, qui iureroient de les rendre à S. A. auſſi-toſt que l'on auroit auis de la reſtitution des paſſages de la Valteline: & où les Imperiaux retarderoient cette remiſe au delà du temps accordé: que les Suiſſes remettroient ces deux places au Mareſchal de Thoiras.*

9. Le meſme iour les Deputez de

Excecution du traitté de Querasque.

de l'Empereur & du Roy, deliurerent à S. A. en payement des quinze mille écus de rente, *les Villes, Chasteaux, Bourgades, & Villages de Trin, Tricerro, Palazol, Fontanet, Bianza, auec Carpanet, Liuorno, Saluggia, Verolengho, Rondizzon, Vulpian, Forlizzo, Marcenasque, Cigonio, Caluse, Candie, Baron, Lucelio, Orio, Lusillie, Montelengo, saint George, Fauria, Leuone, Buzzan, Riuara-Forno, Roccadi-Corio, Corio auec tout ce qui est delà le Pau, à la reserue de quelques places exceptées dans le traitté.* Et le 26. du mesme mois S. A. ratifia le traitté de Querasque: mais comme il restoit beaucoup de choses à faire pour la satisfaction du Duc, & pour conseruer la bonne intelligence & le repos entre les suiets du Roy, & de S. A. Il y eut vn autre traitté, fait au mesme lieu de Querasque, le 30. de May, par lequel il fut conuenu: *Que les suiets de l'vn & de l'autre party, qui auroient porté les armes contre leur Souuerain, seroient rétablis dans leurs biens, Offices, Benefices,*

nefices, & dignitez : que tous les suiets de S. M. qui possedoient des terres dans les Etats de S. A. en ioüiroient paisiblement : que tous les Arrêts du Parlement estably à Chambery par le Roy, rendus contradictoirement, subsisteroient, & les iugemens des Iuges inferieurs, sauf la voye d'appel: : que les hommages prêtez au Roy, par les suiets du Duc, demeureroient comme non auenus : que tous prisonniers seroient déliurez : qu'au 4. de Iuin les François rendroient à S. A. les Villes & Châteaux de Saluces, de Villefranche, Vigon, & toutes les autres places tenuës par eux delà les monts, à la reserue de Suze, Pignerol, Briqueras, & Veillane : & à condition qu'vn iour auparauant le Duc remettroit au Duc de Mantoüe, les Châteaux & lieux de Camin, Gabian, Vesime, saint George, & tout ce qu'il occupoit dans le Montferrat, exceptez les lieux accordez à S. A. pour son partage, & la Ville, & Château de Montcalue, qui ne seroit restitué que le 7. du mesme mois de Iuin, & le lende

lendemain S. M. feroit rendre toutes les places qu'elle occupoit en Sauoye, & en feroit ſortir les gens de guerre. Qu'il y auroit liberté de commerce entre les Suiets des deux Princes, & entre le Piemont & le Montferrat, & qu'il y auroit des Commiſſaires nommez pour terminer les differents des limites de leurs ſouuerainetez.

Troiſiéme traité de Queraſque.

10. Cét obſtacle ſurmonté, il fallut pouruoir aux difficultez qui ſe preſentoient ſur l'article ſecret du traité de Queraſque, afin de ſatisfaire les Eſpagnols, qui témoignoient d'en étre en ombrage; de ſorte qu'il ſe fit vn troiſiéme traité le 19. de Iuin à la pourſuite du Nonce Pancirolle, & de Mazarini, portant expreſſe confirmation de tous les articles du premier: & à l'égard de l'article ſecret, Galas promit, *Qu'au premier auis du traité, l'Empereur donneroit l'inueſtiture au Duc de Mantoüe, excepté des terres accordées à S. A. & au Duc de Guaſtalle; Que l'inueſtiture viendroit dans 25. iours, ou du moins auis certain du Sieur de Leon Bru-*

lard

lard, ou de l'Euéque de Mantoüe, qu'elle feroit expediée & consignée en leurs mains, & que toutes les Troupes de l'Empereur sortiroient d'Italie. Il fut aussi arresté: *Que les mémes Ostages seroiẽt remis au Pape pour y demeurer dés le 20. de Iuillet iusqu'au 20. d'Aoust, auec promesses de S. S. de ne les rendre qu'apres l'execution du traité: & parce que le Pape ne vouloit pas receuoir les ôtages pour la restitution des Grisons, à cause de la diuersité de Religion, Galas promit de se donner soy-mesme pour ôtage au Duc de Mantoüe, & le Marechal de Thoiras pour Briqueras à S. A. au cas que les Pas de la Valteline & Briqueras ne fussent rẽdus dés le 26. de juillet iusqu'au 26. d'Aoust. Que les demolitions commenceroient de part & d'autre au 6. d'Aoust iusqu'au 20. du mesme mois, auquel temps les places seroient renduës, ou par vn abandonnement fait en mesme iour, ou alternatiuement, & à iours differens, afin que chacun fût maître du sien en mesme temps.* Ce traité fut agrée par tous

les interessez, Le Duc de Feria qui y auoit apporté plus de repugnance, en promit l'obseruation au nom de S. M. C. par vne declaration datée à Pauie le 28. de Iuin : & l'Empereur par ses Patentes du 2. Iuillet accorda l'inuestiture au Duc de Mantoue. Les ôtages furent remis au Cardinal Pallotta à Ferrare, suiuant la commission qu'il en auoit de S. S. Les Officiers du Roy qui composoient le Parlement de Châbery, se retirerent, & firent place à ceux du Duc ; Briqueras fut rendu au Marquis Ville pour S. A. & en mesme iour les passages des Grisons à leurs Seigneurs, & les places du Mantoüan au Marquis de Pomare pour le Duc de Mantoüe, excepté Porto & Canette. Les François sortirent de Piemont, de Sauoye, & de Montferrat. Le 15. Septembre, Suze & Veillane furent restituées au Duc, Porto & Canette au Duc ds Mantoüe. Enfin quatre iours apres les François sortirent, ou plustost feignirent de sortir de Pignerol ; & les Allemans de

Traitez de Querasque executé, & la paix d'italie.

de Mantoüe, & le Cardinal Pallota congedia les ôtages. Voila tous les traitez de Queraſque dont on voulut que les intereſſez euſſent connoiſſance; mais il s'en fit vn qui a eſté tenu fort long-temps ſecret, & ignoré de tous les Hiſtoriens: dont voicy la ſubſtance.

11. Le Roy vouloit bien donner le repos à l'Italie, & executer le traité de Ratiſbonne; mais iugeant neceſſaire pour le bien de ſes Alliez d'auoir vne place en Piemont pour entrer en Italie, il fit demander par ſes Deputez Pignerol à S. A. auec offre de faire comprendre Albe & l'Albezan dans les terres du Montferrat qui deuoient eſtre remiſes à S. A. Le Duc y eut du commencement de la repugnance, mais voyant l'auantage qu'il retireroit par l'acquiſition d'Albe & de ſon territoire, qui luy deuoient eſtre en plus grande conſideration que Pignerol, & l'apprehenſion qu'il auoit de ſe broüiller auec la France, y fit reſoudre S. A. De ſorte que par vn traité particu-

Intrigue ſecrete de Queraſque.

lier du dernier Mars 1631. *Le Duc remit au Roy & à ses successeurs en toute proprieté la Ville & le Château de Pignerol, Riua, Baudenasco, Bunasco le haut Costagrande, le finage de Pignerol, les Villages de l'Abbaye de Valdelemie, & leurs finages, & le Village & Fort de la Perouse, Piñache, Villars, les Portes, le grand & le petit Dibloin, leurs finages & autres terres situées dans la valée de la Perouse, qui sont à la main gauche, tirant de Pignerol à Pragela; & par delà la riuiere de Chison; pour estre tous ces lieux vnis à perpetuité à la Couronne de France, qui furent eualüez seize mille escus de rente, & en contreschange S.M. accorda à S.A. la Ville d'Albe, auec les Villages qui en dependent, & autres terres ouuertes iusqu'à la somme de treize mille escus de reuenu, Albe & l'Albesan compris, que le Roy promit de faire entrer dans l'eualüation des terres que l'on deuoit déliurer à S. A. pour son partage du Montferrat, & de payer le surplus à S. A. à raison de deux pour cent, incontinent*

Eschange de Pignerol contre la Ville d'Albe & l'Albesan.

continint que S. M. seroit en possession de Pignerol, & que le Mantoüan auroit esté rendu, à condition toutefois que le Roy ne voulant point entreprendre la guerre contre les Genois dans le temps conuenu, l'eschange de Pignerol & d'Albe seroit nul. Ensuite Albe & l'Albezan furent adjugés au Duc par les François, au prejudice du Duc de Mantoüe, qui en porta la peine, puis qu'il auoit causé le mal.

12. Comme ce traité auoit esté fait secretement, & qu'il fallut qu'il vint en euidence, l'occasion s'en presenta, en ce que le Duc de Feria ne desarma point, & le Duc de Mantoüe ayant receu dans Cazal six Regimens de gens de pied, & six Compagnies de Cheuaux legers tous François, le Roy faisant semblant d'entrer en soupçon des Espagnols, demanda à S. A. quelques places sur la frontiere de France & de Piemont, pour luy donner l'entrée de l'Italie, & y empescher les progrez des Espagnols : les places qu'il demandoit au Duc étoient

Traité feint de Mirefleur.

Suze & Veillane ou Pignerol & la Perouſe, ou Demont & Cony, ou Saluces & Sauillan auec la valée de S. Pierre, ſeulement par forme de depoſt, & iuſqu'à ce, diſoit-on, que les ombrages qu'auoit le Roy qu'on ne voulût opprimer ſes Alliez, fuſſent leuez. Le Duc feignant d'eſtre eſtonné de cette demande, s'en excuſa comme d'vne contrauention au traité de Ratiſbonne, il offrit neanmoins paſſage dans ſes Etats pour les Troupes de S.M. au cas que les Eſpagnols vouluſſent remüer en Italie. Et pour mieux couurir ſon jeu, en donna auis au Duc de Feria, pour voir s'il luy voudroit donner des forces pour reſiſter aux François s'ils entroient en Italie. Mais n'ayant eu aucune réponſe pertinente du Duc de Feria, il fit vn traité à Mirefleur le 19. d'Octobre, mil ſix cens trente vn, touchant le depoſt ſimulé de Pignerol. Et comme le relâchement de cette place faiſoit grand bruit, on creut que ce depoſt augmenteroit plûtoſt les défiances

& les

& les ſoupçons du Roy que de les ôter, par les efforts que les Eſpagnols faiſoient tous les iours pour le recouurer. S. M. tres-Chreſtienne donna commiſſion au Maréchal de Thoyras & à Seruient d'en faire la negotiation auec S. A. auant que les ſix mois du depoſt fuſſent expirez, comme ſi c'eût été vne choſe à faire. Thoyras & Seruient preſſoient le Duc de remettre Pignerol au Roy, qui en apparence le refuſoit, & demandoit des délays, afin que les Eſpagnols ny le Duc de Mantoüe n'éuentaſſent le traité ſecret de Queraſque, & qu'il parût que la conjoncture du temps portoit S. A. à faire vne choſe que le bien de ſes affaires luy auoit déja fait accorder. Ainſi le Duc pour ſatisfaire à la promeſſe de Queraſque, fit vn traité auec Thoyras & Seruient le 4. Iuillet 1632. par lequel entr'autres S. A. remit au Roy *la Ville & Château de Pignerol auec ſon finage, & les Forts de la Perouſe & de Sainte Brigide, & en recompenſe S. M. s'obligea d'acquitter* 1632.

S. A. enuers le Duc de Mantoüe de la somme de quatre cens quatrevingt quatorze mille & tant d'escus qu'elle estoit tenuë de luy payer en execution du traité de Querasque. Et pour le surplus du prix desdites places, dont l'eualüation se feroit par Cōmissaire, il fut arrété que le Roy le payeroit comptant, pour étre employé par S. A. en l'acquisition de la Souueraineté de Neufchastel & Vallangin, appartenant au Duc de Longueville, que *S. M. s'engageoit de procurer.* Toutes lesquelles conditions n'auoient esté inuentées que pour obscurcir dauantage ce qui auoit esté negotié secretement à Querasque; ce qui fit pourtant grand bruit en Italie, en Allemagne, & en Espagne.

Le Pape Vrbain VII. ayant par decret du 10. Iuin changé le Titre *d'Illustrissime*, qu'on auoit accoûtumé de donner aux Cardinaux, en celuy *d'Eminentissime*, auec défense aux Cardinaux d'en receuoir vn autre de qui que ce soit, excepté de l'Empereur & des Roys, la Re-

publique

publique de Venise se persuadant d'être comprise dans cette reserue à cause du Royaume de Chypre, resolut de continuer à donner le titre *d'Illustrissime* aux Cardinaux; & dés que le Duc de Venise changea l'ancienne forme de sa Couronne, & la fermer comme celle des Roys: Charles Emanuël qui estoit encore viuant, & qui pretendoit aussi hereditairement le Royaume de Chypre, crût qu'en vne si illustre conioncture il estoit obligé de conseruer la prerogatiue de sa Maison, & commanda au Marquis d'Aglié son Ambassadeur ordinaire à Rome de faire connoistre à sa Sainteté, & au Sacré College, qu'en qualité de Roy de Chypre, il pouuoit vser du priuilege des Testes Couronnées, & que par cette raison il ne deuoit point changer le titre *d'Illustrissime*, dont iusqu'alors S. A. auoit honoré les Cardinaux: & pour mieux faire paroistre sa resolution, elle défendit au Prince Cardinal son fils de traiter autrement les Cardinaux.

Origine du titre Royal pris par S. A.

Victor Amé aprés vn ſi glorieux exemple, fit fermer ſa Couronne comme auoit fait le Duc de Veniſe, prit le titre Royal, & reprit les armes & la qualité de Roy de Chypre que ſes Predeceſſeurs auoient portée; dont les Venitiens qui ont autrefois poſſedé ce Royaume témoignerent du mécontentement, & dés là il y eut quelque froideur entre ces deux Eſtats, laquelle auoit déja commencé par le refus que les Ambaſſadeurs de Veniſe auoient fait depuis quelques années en quelques Cours de continuer aux Ambaſſadeurs de Sauoye les honneurs & le traitement qui leur étoit deu. Le Duc pourtant ne fit rien de nouueau de faire fermer ſa Couronne, parce que depuis Charles le Guerrier qui porta le premier le titre de Roy de Chypre, les Ducs de Sauoye auoient touſjours porté vne Coronne veritablement Royale, quoy que non fermée, dont l'vſage n'eſt pas bien ancien.

S. A. fait fermer ſa Couronne, & prend le titre Royal.

1633.

13. Le Cardinal Infant eſtât party d'Eſ-

d'Eſpagne pour aller commander en Flandres, paſſa par l'Eſtat de Milan, & eſtant attendu par S.A.R. à Nice, & n'ayant pû aborder a cauſe du vent contraire, S.A.R. le fut viſiter & complimenter à Villefranche, le Cardinal luy rendit le lendemain la viſite, & luy donna la Comedie en Eſpagnol ſur ſa galere, & ſe ſeparerent auec toutes les demonſtrations d'affection & de bonne volonté que l'on pouuoit eſperer de deux Princes ſi proches parens; & le Cardinal eſtant arriué à Final au mois de juillet, fit demander paſſage à S. A. R. dans ſes Eſtats pour deux Compagnies qui deuoient eſtre établies au Château d'Arezzi. Le Duc l'accorda, & fit preparer les Eſtapes: mais Gaſpard Toralto d'Arragon, Meſtre de Camp Eſpagnol, au lieu de ſuiure les ordres de S. A.R. entra dans ſes Eſtats auec 2000. hommes de pied, & prit quartier à Nouello, & à la Morra, Châteaux des Langhes, l'vn dependant abſolument de la ſouueraineté de Piemont, & l'au-

tre en partie de la Couronne d'Espagne, & en partie de S. A. où neanmoins par les anciens traitez aucun des deux souuerains ne pouuoit loger des troupes sans le consentement exprés de l'autre: le Duc à cette nouuelle s'en sentit offensé, & encore plus quand il sceut que Toralto auoit assiegé Rocaueran du côté d'Ast, dont le Capitaine auoit esté contraint d'abandonner la Ville, puis le Château. S. A. R. ayant enuoyé sa plainte à Milan au grand Chancelier, & fait voir ses droits sur cette place, les Espaguols l'abandonnerent.

Prise de Rocaueran par les Espagnols.

14. Lors que le Piemont paroissoit estre dans le repos, & commençoit à respirer apres tant de calamitez, & que S. A. R. trauailloit à reparer les desordres que la guerre y auoit causez, l'on vit naître dans la famille de S. A. R. vne diuision, qui quoy que legere au commencement, fut si funeste par sa suite, que l'Estat en demeura long-temps esbranlé. La grossesse de la Princesse Marie de Mantoüe étant fort auancée,

Troubles dans la famille de S. A. R.

cée, Marguerite de Sauoye sa mere, Duchesse Doüairiere de Mantoüe, prit resolution de l'aller visiter. S. A. R. ne pouuant destourner son dessein, y consentit auec regret, & luy donna le Marquis Ville, Cheualier de son Ordre, pour l'accompagner; & à son depart de Turin le Duc & Madame Royale luy firent de grands presens. Elle ne demeura pas longtemps à Mantoüe, qu'elle voulut prendre part aux affaires, & persuada au Duc de quitter l'alliance de France & de Venise, pour prendre celle d'Espagne, ce que le Duc ne pouuant faire, fit connoistre qu'il estoit à propos qu'elle sortît de ses Estats, pour leuer les ombrages que le Roy & la Republique de Venise auoient pris contre elle: elle se retira chez le Duc de Modene, auquel ayant voulu persuader la mesme chose, il luy arriua de méme qu'à Mantoüe, & se rendit à Cremone, où le Cardinal Infant, qui estoit â Milan, l'enuoya visiter. Elle passa de là à Genes, & ensuite

en Eſpagne, oû l'on luy donna le Gouuernement de Portugal.

L'éloignement de la Ducheſſe fut ſuiuy de la reſolution que prit le Prince Cardinal à Rome, où il renonça à la protection de France, prit celle de l'Empereur, & ſe declara Partiſan de la maiſon d'Auſtriche. Le Prince Thomas pouſſé d'vn meſme genie, prit auſſi party auec le Roy d'Eſpagne, s'en alla en poſte en Flandres par le Comté de Bourgogne, & la Princeſſe de Carignan auec ſes enfans, à Milan par le Valays. La nouuelle de cette retraite ayant eſté ſceuë à Turin, troubla toute la Cour, & le Duc irrité de ſon procedé, & du mépris qu'il auoit fait de ſa perſonne, & de ſon authorité, du décry qu'il faiſoit de ſon Gouuernement, & de la défiance où il auoit mis tous les François de ſon affection, le porterent à tant d'indignation, qu'il luy oſta tous ſes appointemens, & le priua de la jouiſſance de ſon appanage, pour témoigner à la France que S. A. R. n'auoit eu

aucune connoissance de sa resolution, & q'uelle la desapprouuoit ouuertement. Delà le Duc passa en Sauoye, & y établit pour Gouuerneur Dom Felix son frere naturel.

15. S. A. R. ayant acquis du consentement de l'Empereur, des freres Marquis de Carreto, la souueraineté & Seigneurie des villes & châteaux de Nouello, Montfort, Montchié, Sinnio, & Castellet, fiefs de l'Empire, qui étoient à la bienseance du Piemont, dont S. A. R. n'auoit point encore eu d'inuestiture, parce que les Espagnols la trauersoient sous pretexte qu'ils étoient obligez d'y passer allant de Genes à Milan: l'Empereur pour en estre informé, commit Cesar de Gonzague Duc de Guastalla, qui ayant fait rapport à S. M. I. que les troupes Espagnoles auoient leur passage à la Morra, & que cette nouuelle acquisition ne les incommodeit point, en accorda l'inuestiture à S. A. R. par patentes datées à Vienne le 16. d'Aoust 1634.

Inuestiture de Nouello.

14. La guerre estant sur le poinct d'estre

ligue & de ses Armées en Italie à S. A. R. auec vn pouuoir absolu par patentes datées à Paris au mois de Iuillet. Ces Troupes jointes à celles de S. A. R. & à celles du Duc de Parme, deuoient composer vn corps de cinq mille cheuaux, & de vingt-cinq mille hommes de pied, & entrer au Milanez. Le Maréchal de Crequy sur la fin du mois d'Aoust, s'auança dans le Montferrat, & aprés auoir jetté vn pont sur la Cesia, surprit le Fort de Villatet proche du Milanez, & aydé du Marquis de Fleury Maréchal de Camp, défit la Caualerie Espagnole à Vallé, & assiegea Valence sur le Pô, où commandoit le Marquis de Celade.

17. Ce siege fut entrepris assez inconsiderément, & contre l'intention de S. A. R. qui vouloit que l'on attaquât Nouarre, seule place importante du Milanez du côté de Vercel, laquelle prise, on pouuoit aller sans obstacle jusqu'aux portes de Milan, & retirer du Vercelois secours d'hommes & de viures auec facilité, Siege de Valence.

facilité, au lieu que Valence étant auancée dans le Milanez, on ne pouuoit y faire conduire des enuoys qu'auec beaucoup de difficulté, ny la conseruer aprés vne conquéte qu'auec vne dépense extraordinaire. Or comme ce siege auoit esté assez mal concerté, l'yssue aussi n'en fut pas heureuse, parceque les Troupes du Duc de Parme qui consistoient principalement en milice, se débanderent, & la mes-intelligence s'étant mise entre ce Duc & le Maréchal, le secours entra dans Valence, tellement que l'hyuer approchant, & cette place ne se pouuant prendre qu'auec de nouuelles forces, & aprés vn long siege, l'Armée se retira le 26. Octobre.

18. Quelques jours aprés les trois corps d'Armées s'étant vnis à la Villate, rentrerent dans le Milanez, & pour reparer en quelque façon le déplaisir de la leuée du siege de Valence, forcerent Candié, ou il y auoit quatre cens hommes en garnison, puis attaquerent Sartirane,

trane, qui ne fit pas resistance, & de là poussèrent jusqu'à Breme, située sur le bord du Pô à l'emboucheure de la Sezia, où S. A. R. le Duc de Parme, & le Maréchal de Crequy jugerent à propos de faire bâtir vn Fort & vne place d'armes, en iettant vn pont sur le Pô, pour faire des courses du côté d'Alexandrie & de Tortone, & pour faire contribuer toute la Lornelline & le Comté de Pauie, dont les Espagnols demeuroient fort incommodez. Cette resolution prise, les trauaux s'auancerent auec tant de diligence, que la place fut bientost en défense, où l'on mit bonne garnison.

Fort de Breme bâty.

19. Pendant ce temps là, & l'hyuer étant suruenu, le Duc de Parme fit vn voyage en France, & arriua à Paris vn Samedy 7. Feurier où il fut le bien venu, & caresſé du Roy & de toute la Cour, & comme S. A. R. & le Maréchal de Crequy cherchoient les moyens de faire quelque memorable entreprise, le Maréchal de Thoiras vint

Le Duc de Parme va en France.

trouuer

trouuer S. A. R. laquelle connoiſſant ſon merite, le retint dans ſa Cour, luy donna de grands apointemens, & luy commit la Charge de Lieutenant general de ſes armées.

20. Le Duc de Modene ayant refusé d'entrer dans la Ligue vid ſon pays expoſé à la guerre par la priſe de Chaſteauneuf de Reggio, qui luy fut enleué par le Marquis Ville, qui nonobſtant les rigueurs de l'hyuer, fit des courſes ſur le plat pays. Le Duc de Modene ſurpris de cette inuaſion enuoya le Prince Loüys d'Eſt ſon Oncle, auec ce qu'il auoit ramaſſé de gens de guerre, pour s'y oppoſer: & le Marquis de Leganez fit partir Dom Iean de Vaſques Coronado Gouuerneur de Cremone, auec trois mille hommes de pied, & huit cens cheuaux, commandez par Dom Vincent de Gonzague, qui ſe ioignirent au Prince Louys à Boretto, à deſſein d'entrer ſur le Parmeſan, pour donner le change au Duc de Parme. Le Marquis Ville

ayant

ayant appris leur demarche, ſe ietta dans Parme l'onziéme de Feurier. Les Modenois aidez des Eſpagnols prirent Roſſena, & pillerent quelques villages aux enuirons de Parme, & s'eſtans approchez du pont de Lenza, qui ſepare les Etats de Parme, & de Modene : le Marquis Ville les alla charger ; ſon auantgarde ſoûtenuë par Dom Maurice, auec ſon Regiment de Caualerie, ceda apres deux heures de combat, & lors que les ennemis croyoient d'auoir vne entiere victoire, le Marquis partit auec l'Eſcadron de Sauoye, & les repouſſa auec tant de courage ; & de iugement qu'il les mit en deſordre, & y perdirent deux cens hommes tuez ſur la place.

21. Ce combat anima les Eſpagnols à la protection du Duc de Modene, & à vouloir tirer raiſon du Duc de Parme, ſur les Etats duquel le Marquis de Leganez fit entrer quatre mille homme de pied, ſeize cens cheuaux, & ſix pieces d'artillerie, qui apres quelques le-

gers

gers exploits de part & d'autre, eurent toûjours du pire, & furent à la fin contraints de ſe retirer : mais ce fut apres vne perte conſiderable que la France y fit du Mareſchal de Thoiras, lequel eſtant allé reconnoître la breche du Château de Fontanet aſſiegé, fut frappé d'vne mouſquetade tirée par les ennemis, qui luy perça la poictrine, le 14. Iuin, dont il mourut le meſme iour, au grand regret de S. A. R. qui cheriſſoit ſa perſonne, & ſon merite.

Mort du Maréchal de Toiras.

Apres la priſe de Fontanet, qui ne tint que trois iours. S. A. R. & le Mareſchal de Crequy, ietterent vn pont ſur le Theſin, vis à vis de Tornauento ; par le moyen de ce pont Crequy paſſa delà auec l'auantgarde, & les François ; & S. A. R. demeura deçà auec la bataille, & l'arriere-garde, reſolus d'aller droit à Caſtelet, & à Ceſtry, qui ſont à l'embouchure du Lac Majour, où le deſſein eſtoit de faire vn Fort, & d'attaquer en ſuitte Arone, ou Angerie, villes conſiderables de l'Etat de Milan. Nôtre armée

armée ayant fait vne iournée dans cette marche, apprit que Leganez s'auançoit auec Dom Francisque de Muellos, le Marquis Spinola, 15000. hommes de pied, & 4000. cheuaux ; ce qui obligea S. A. R. & Crequy de retourner sur leurs pas, & d'aller reprendre le premier poste de Tornauento, la nuit du 21. Iuin : & comme ils étoient separez par la riuiere, & que Crequy pourroit estre aisément defait s'il n'estoit secouru par S. A. R. Elle fit trauailler au pont toute la nuit en sa presence, & le lendemain 22. comme les trouppes de Crequy, & de Leganez estoient aux mains, S.A.R. fit passer son Infanterie, commandée par le Comte de Verruë, & la Caualerie par le Marquis de Pianezze son Lieutenant General, pour soûtenir Crequy qui se defendoit courageusement. L'escarmouche dura depuis les sept heures du matin iusques à la nuit, où les nôtres firent des actions de valeur extraordinaire. La nuit separa les combatans, & les Espagnols

Combat de Tornauento.

gnols de qui on attendoit le lendemain vne nouuelle attaque, se preualurent de l'obscurité, & se retirerent à Biagras, laissans sur la place plusieurs blessez; Gerard Gambacorta grand Capitaine, fort estimé parmy eux, y fut tué : & les Milanois voyans reuenir le Marquis de Leganez se creurent perdus, s'imaginans que nostre armée iroit assieger Milan ; mais les voulant deliurer de cette frayeur, il alla pour surprendre Gatinara, où il sçauoit qu'estoient toutes les prouisions de nostre armée, & quoy que ce Bourg fût fermé d'vne simple muraille, si est-ce qu'il luy en falut déloger auec honte, par la diligence des Marquis de Pianezze, & de Ville, qui luy chausserent les éperons plus viste qu'il ne croyoit.

22. Le Duc de Parme apres auoir soûtenu la guerre en son pays contre les Espagnols, auec beaucoup de desauantage, & ne voyant plus d'apparence au secours que l'on luy auoit promis en France, & le Mareschal de Crequy s'en

estant excusé sur le mauuais estat de l'armée, que les maladies & le manquement de paye auoient debiffée, fit son traitté auec les Espagnols, par l'entremise du Pape, & du grand Duc de Toscane, & congedia tous les François qui estoient à son seruice. Cette nouuelle déplcut fort au Roy, & à S.A.R. parce que la guerre de Parme faisoit vne diuersion considerable, des forces Espagnolles en Italie, & le Mareschal de Crequy qui auoit eu ordre de l'assister, apprehendant que cette defection ne tombât sur luy, s'en alla en Cour pour s'en purger, & fut renuoyé en Piemont, auec de l'argent, & des Commissions pour de nouuelles leuées, afin de continuër la guerre aux Espagnols.

23. Estant de retour, & voulant les preuenir, il se saisit du Comté de Millesino, & du Chasteau de Cengio, situé entre le Marquisat de Final, & l'Etat de Milan, poste tres-auantageux pour empescher, ou pour incommoder le passage aux Espagnols, de Gennes au Milanez.

Le Mareschal de Crequy continuë de faire la guerre aux Espagnols.

Le Marquis de Leganez pour reparer cette perte, fit attaquer Ponzzon Chasteau des Langhes, entre Sauonne, & Alexandrie, où commandoit Felix Gentilhomme Prouençal, qui apres vne memorable resistance, rendit la place à Dom Martin d'Arragon. A mesme temps le Colonel Gildas, auec trois Regimens d'Infanterie, & deux de Caualerie, ayant inuesty Nice de la Paille, la receut à composition. De là les Espagnols s'emparerent de Costiglolles, & d'Aillan au Comté d'Ast, puis de Montegrosso, & de la Roque d'Arazze. Le Marquis de Leganez animé de ces petits succez, enuoya sa Caualerie vers le Fort de Breme, & en suitte prés de Verceil; le Marquis Ville partit de Moran auec vn gros de Caualerie, & chargea si à propos les Espagnols qui s'en estoient approchez, qu'il les deffit, où demeurerent plusieurs Capitaines des ennemis, entr'autres Bocca-Paniola Mestre de Camp Espagnol, & le Spadin, fameux Capitaine. Apres cela

cela le Comte de Verruë, General de l'Infanterie, & Castellan Mestre de Camp François, prirent le Cairo; puis retournans vers Ast, inuestirent la Roque d'Arazze, mais auant que la place pût estre inuestie, le Comte Galeace Trotti y entra auec 300. hommes, & le Marquis de Leganez s'auança iusqu'à Non pour secourir auec plus de facilité les assiegez : ce qui fit retirer nostre armée, le premier d'Aoust, pour s'opposer aux progrez que les Espagnols faisoient aux Langhes, où le Marquis de Leganez auoit enuoyé Dom Martin d'Arragon, & les Princes Renaud, & Borso d'Est, auec plusieurs Capitaines, qui vouloient assieger Cengio. L'auantgarde de S. A. R. commandée par le Marquis Ville, s'estant logée à Montbaldon, proche la riuiere de Bormia, les ennemis l'attaquerent, & le combat ayant commencé le 8. Septembre, fut acheué par le Duc, qui suruenant auec le reste de ses troupes, chargea les Espagnols auec tant

d'impetuoſité & d'ardeur, qu'il les deffit entierement, & gagna leur bagage & leur canon. Cette action donna tant de terreur au Marquis de Leganez, & à tout l'Etat de Milan, que ce Prince prit reſolution d'y porter la guerre bien auant; mais comme pour vne ſi grande entrepriſe il falloit auoir des forteresses ſur la frontiere du Milanez, pour brider les ennemis d'vn coſté, comme celle de Breme faiſoit de l'autre, S. A. R. proietta d'en faire vn à Fontanet, & d'y établir vn Magaſin de viures, pour faire ſubſiſter les gens de guerre dans l'Etat de Milan.

Mort de Victor Amé.

24. Mais S. A. R. eſtant allée de Turin à Vercel, le 25. de Septembre, Elle tomba malade le lendemain, d'vne groſſe fiéure: Madame Royale ſur l'auis qu'elle en eut par le Comte de Verruë, partit de Turin en relais de Caroſſes, y mena toute la nuit les plus fameux Medecins, qui trouuerent ce Prince vn peu remis, & qui écriuoit; cependant la fiéure s'étant redoublée

blée auec de fascheux symptomes, les Medecins iugerent la maladie mortelle, & ce Prince voyant que les forces luy manquoient, & que les remedes qu'on luy appliquoit ne luy donnoient aucun allegement, se resolut à la mort auec la mesme constance & fermeté qu'il l'auoit toûjours méprisée, & fit les derniers deuoirs de Chrestien, d'vn visage toûjours égal, & d'vn mesme ton de voix, & ayant laissé le Gouuernement de ses Etats, & de ses Enfans à Madame Royale, il mourut la nuit du 7. d'Octobre 1637. âgé de cinquante ans, & quatre mois, l'an septiéme de son Regne, & l'onziéme iour de sa maladie. Il fut embaumé, & porté en l'Eglise Cathedrale de Vercel. La nouuelle de cette mort ayant esté portée en France, le Roy en prit grand dueil, & fit faire vn Seruice solemnel dans l'Eglise nostre Dame de Paris, où assisterent les Cardinaux de Richelieu, & de Lyon, le Conseil, tous les Ambassadeurs, le Parlement, la Chambre des Comtes, la Cour des

Aydes, & le Corps de Ville ; l'Oraiſon Funebre fut prononcée par le ſieur de Lingendes, depuis Euéque de Maſcon.

Son eloge. 25. On ne ſçauroit dire l'affliction que Madame Royale conçeut de la perte d'vn ſi cher mary, n'ayant bougé d'auprés de ſon lict, pour l'aſſiſter durant ſa maladie, dont ce Prince témoigna d'eſtre extraordinairement ſatisfait : Ses ſuiets qui l'auoient en veneration, porterent impatiemment ſa perte; Auſſi auoit-il des qualitez qui le rendoient recommandable, & digne de gouuerner vne Monarchie ; ſi bon qu'il ne fit iamais mal à perſonne, infatigable de corps & d'eſprit, & qui ſe priuoit de tous ſes plaiſirs pour ne s'appliquer qu'au bien de ſon Etat : Sa ſobrieté eſtoit extraordinaire, il mangeoit ſouuent debout, fort aiſé à ſeruir : Sa continence eſtoit merueilleuſe, & ſon ſecret impenetrable. Il eſtoit ſage, reglé en toutes ſes actions, donnoit audience tous les iours apres ſon dîner à toutes ſortes de perſonnes,

ponctuel à faire payer ceux qui estoient à son seruice. Il sçauoit parfaitement bien dissimuler ses deplaisirs, vaillant comme son Pere, heritier de son esprit, mais plus porté à la paix que luy. Il aimoit l'honneur & la gloire, & cherissoit sa reputation sur toutes les choses du monde, extremement pieux & deuot, comme font foy plusieurs Fondations de Capucins, de Theatins, & autres fabriques d'Eglises qu'il a faites.

26. Il fut accordé en Mariage l'onziéme de Ianuier 1619. auec Madame Chrestienne de France, Fille de Henry le Grand, & Sœur de Louys XIII. Roys de France, & de Nauarre. Ce Mariage fut depuis consommé à Paris, au mois de Feurier suiuant, en grande solemnité. Cette Princesse qui a esté l'ornement de son sexe, & de son siecle, a fait des choses extraordinaires dans la necessité où les armes l'ont contrainte, ayant conserué ses conquestes auec vne douceur qui a conuerty la rebellion en fide- Sa Femme.

lité, & les ruines de la guerre en vne abondance de biens. On ne ſçauroit dire combien de Monaſteres elle a fondez, combien d'Egliſes elle a reparées : les Capucins, les Carmes, les Carmelites, les Minimes, les Religieuſes de Sainte Marie, les Obſeruantins, les Dominiquains, les Chartreux, les Celeſtins, & les Ieſuites gardent encore les monumens de ſa pieté, & charité, dont elle a laiſſé d'immortelles marques, non ſeulement dans ſes Etats, mais encore dans Grenoble, & autres lieux du Royaume de France. Enfin ce fut Elle qui par vn vœu ſolemnel, mit ſa perſonne, celle de Son Alteſſe Royale, ſes Etats, & toute la Maiſon de Sauoye ſous la protection de la ſainte Vierge.

es Enans.

27. Leurs Enfans furent

1. Louyſe Marie Chreſtienne de Sauoye, née le 27. Iuillet 1629. Princeſſe des plus accomplies de ſon ſiecle, ſoit pour les dons du corps, ſoit pour ceux de l'eſprit: De ſorte qu'on peut à bon droit

l'appeller

l'appeller vn des plus rares ornemens de la Royale Maiſon de Sauoye, & l'admiration de ſon ſiecle, pour toutes ſes incomparables qualitez, ainſi qu'elle s'en'eſt renduë l'amour par ſes liberalitez enuers toutes les perſonnes de merite. Elle fut mariée par raiſon d'Etat à Maurice Prince de Sauoye ſon Oncle.

2. François Hyacinthe Duc de Sauoye, qui ſuit.

3. Charles Emanuel II. du nom, auſſi Duc de Sauoye, apres le decés de ſon frere aîné.

4. Marguerite Yoland de Sauoye, venuë au monde le 15. May 1635. mariée le 29. Auril 1660. auec Rainuce Farneſe II. du nom, Duc de Parme, & de Plaiſance, fils aîné d'Edoüard Farneſe, Duc deſdits Duchez, & de Marguerite de Medecis, fille de Coſme II. grand Duc de Toſcane.

5. Adelayde Henriette de Sauoye, née le 6. Nouembre 1636. Epouſe de Ferdinand-Marie, Prince, puis Duc de Bauiere, fils aîné

de Maximilian Comte Palatin du Rhin, Duc de Bauiere, & du haut Palatinat, Electeur de l'Empire, Landgraue de Leuctemberg, & de Marie Archiducheſſe d'Auſtriche.

6. Catherine Beatrix de Sauoye, jumelle de la Princeſſe Adelayde, morte au berceau l'an 1637, & enterrée à S. Iean de Turin.



FRAN

FRANÇOIS HYACINTHE DVC DE SAVOYE, ROY DE CHYPRE, &c.

Sous l'Auguste Regence de Madame Royale Chrétienne de France.

SOMMAIRE.

1. *Naissance de François Hyacinthe. 2. Les François veulent surprendre Vercel, qui est sauué par les soins de Madame Royale, 3. qui donne auis aux Princes de Sauoye, de la mort du Duc, 4. & les prie de n'approcher du Piemont, pour ne donner de l'ombrage au Roy. 5. qui presse M. R. de se declarer. 6. Comme font aussi les Espagnols. 7. Le Duc crée de nouueaux Cheualiers de l'Annon-*

ciade. Priſe de Breme par les Eſpagnols, & mort du Mareſchal de Crequy. 8. Les Eſpagnols tâchent de ſurprendre Madame R. par vn manifeſte, & prennent Vercel. 9. Traité de Turin, entre le Roy & M. R. 10. Mort du Duc.

Naiſſance de François Hyacinthe.

1 CE Prince vint au monde à Turin, le 14. Septembre 1632. On luy donna les Noms de François-Hyacinthe, à cauſe de la deuotion particuliere que Madame Royale auoit à ces deux Saints.

Les François veulent ſurprendre Vercel.

2. Les premiers iours de ſon Regne furent troublez, car le Duc ſon Pere n'eut pas plutoſt fermé les yeux, que les François qui étoient autour de Vercel, auec leurs troupes, formerent le deſſein de ſe ſaiſir de cette place, de Madame Royale, & des deux Princes. Emery Ambaſſadeur de France en Piemont, fut l'auteur de l'entrepriſe, & diſoit pour ſes raiſons, que la France n'auoit point d'aſſeurance de la volonté de Madame Royale,

ny

du party auquel elle ſe voudroit ranger. Le Mareſchal de Crequy qui commandoit l'armée Françoiſe, reſiſta à cette propoſition auec ſa generoſité ordinaire, diſant à Emery, *Qu'il ne feroit iamais cette lâcheté : Que la France étant obligée à la protection de cét Etat, ce procedé comme injurieux & tirannique ſeroit blâmé ; & que ce ſeroit vne honte perpetuelle aux François d'auoir opprimé vn Prince Pupil, & vne veuue ſœur du Roy, outre que n'ayant point d'ordre de la Cour, il eſtoit à craindre qu'on ne le deſauoüât.* Ce demélé ayant eſté oüy par vne fille, elle en donna auis à Madame Royale, laquelle ayant appellé à l'inſtant les principaux de ſon Conſeil, leur en fit part, & pourueut auec tant de promptitude & d'adreſſe au mal dont on la menaçoit, faiſant entrer des troupes de nuit dans la Ville, par les ſoins du Marquis Ville & de Pianezze, & par le bon ordre qu'elle donna à la garde de la place, qu'vne foule d'Officiers François s'eſtant preſentée le lendemain

Qui eſt ſauué par les ſoins de Madame.

demain aux portes de Vercel, ſous pretexte de faire prendre le pain de munition que l'on donnoit tous les iours aux ſoldats, ils les trouuerent ſi bien gardées, qu'ils n'oſerent pas y entrer.

M. R. donne auis aux Princes Maurice & Thomas de la mort du Duc.

3. Ces precautions priſes par Madame Royale, du côté de France, elle donna auis au Prince Cardinal qui eſtoit à Rome, & au Prince Thomas qui eſtoit en Flandre, de la mort de S. A. R. & de ſa Regence, les coniurant puis qu'ils eſtoient ſi auant engagez, l'vn dans les intereſts de l'Empereur, & l'autre dans ceux du Roy d'Eſpagne, de ne point venir en Piemont, pour ne pas donner ombrage à Sa Majeſté tres-Chreſtienne, ſinon qu'ils vouluſſent par quelque bon expedient, ſe reconcilier auec le Roy, pour trauailler tous enſemble à la conſeruation des Etats du Ieune Duc leur Neveu, offrant de les faire ioüir de leurs appannages, dont les fruits auoient eſté ſequeſtrez du viuant de Victor Amé.

4. Nonobſtant toutes ces conſide

ſiderations, le Prince Cardinal ſe rendit en diligence de Rome à Genes, & de là à Sauonne, d'oû il fit partir l'Abbé Soldati ſon confident pour en donner auis à Madame Royale. Cette Princeſſe étonnée de cette reſolution, luy enuoya par trois diuers chemins le Comte de Cumiane, le Preſident Morozzo, & le Comte de Druent pour le diſſuader de ſon voyage, & pour luy repreſenter le peril où il ſe mettoit, & l'embarras où il iettoit S. A. R. à laquelle les François entrans en jalouſie par le ſejour que ce Prince feroit en Piemont, ne manqueroient point de demander des places de ſeureté : cette deputation, auec les aſſeurances qui furent données au Prince Cardinal de tous les arrerages écheus de ſon appanage, & le payement de partie, qui luy en fut fait comptant, firent vn tel effet, qu'il retourna à Gennes, & de là à Rome; ſoit qu'il fût ſatisfait des ciuilitez & du procedé de Madame Royale, ou que les choſes ne fuſſent pas diſpoſées au poinct qu'il s'étoit

Et les prie de n'approcher du Piemont pour ne donner de l'ombrage au Roy.

s'étoit promis pour s'oppoſer à la Regence.

Le Prince Thomas vſant de la méme politique, donna commiſſion au Marquis Hippolyte Palauicin de paſſer de Flandre en Piemont, pour renouueller (ſous pretexte de complimenter Madame Royale) ſes habitudes à Turin, & y commencer ſes intrigues, auec ordre de ſe rendre aupres du Prince Cardinal, pour conferer des moyens qu'ils auoient à tenir pour rendre la Regence de Madame Royale ſuſpecte aux Sauoyſiens & aux Piemontois, & pour prendre eux-mémes le gouuernement de l'Etat; mais la choſe n'éclata pas ſi toſt, & pour les preuenir, Madame Royale fit preſter le ſerment de fidelité à S. A. R. par tous les Ordres de ſes Etats, aprés les obſeques de Victor Amé.

La France preſſe M. de ſe déclarer.

5. Le Maréchal de Crequy & Emery preſſoient cependant la Regente de ſigner la renouation du traité de Ligue, fait l'an 1635. entre le Roy & le feu Duc, d'autant que

que le temps qui auoit esté conuenu, s'en alloit expirer, & qu'il étoit necessaire de resoudre de bonne heure ce que les deux Armées deuoient entreprendre la campagne suiuante. Madame Royale qui auoit l'inclination entiere à la paix, & étoit en quelque défiance du Maréchal de Crequy, qui par le decez de S. A. R. auoit le commandement absolu de l'Armée Françoise, demanda du temps pour se resoudre sur vne affaire si importante, & donna ordre que ses troupes fussent en état de seruir au Printemps.

6. Dans cette conjoncture les Espagnols enuoyerent l'Abbé Vasquez à Genes pour faire les ouuertures d'vn traité auec M. R. de chasser les François, & leur refuser le passage de l'Italie. Mais comme elle vit que les Ministres du Roy n'y vouloient point consentir, elle offrit d'entrer en ligue défensiue auec eux, & de leur accorder le passage : ce que le Cardinal refusa entierement; il écrit au Maréchal de

Les Espagnols demandent de traiter auec M. R.

de Crequy & à Emery, *Qu'à quelque prix que ce fût il faloit obliger M. R. à vne ligue offensiue & défensiue, pour la rendre d'autant plus irreconciliable aux Espagnols, & dependante de la France.*

Creation des Cheualiers de l'Annonciade

7. Pendant ces negotiations le jeune Duc de l'authorité de Madame Royale, fit douze nouueaux Cheualiers de l'Annonciade à Turin le 24. Mars 1638. tous personnages releuez en naissance, en merites, & en seruices. Mais la joye de cette solemnité fut troublée par les nouuelles de la perte de Breme, par le Marquis de Leganez, qui n'ayant pû rien gagner sur l'esprit de Madame R. resolut de recouurer cette place, laquelle incommodoit extremement tout le Milanez. Montgaillard, qui en étoit Gouuerneur, auoit donné des asseurances de sa fidelité, mais dés qu'il eut sceu que le Maréchal de Crequy, qui étoit venu pour la secourir, auoit été tué d'vn boulet de canon le 17. Mars, rendit la place le 27. du méme mois aux Espagnols,

Prise de Breme par les Espagn.

Mort du Maréchal de Crequy.

gnols: dequoy il eut puis aprés la teste coupée à Cazal pour punition de sa lâcheté.

8. La perte de cette place, & celle du Maréchal de Crequy donnerent de la hardiesse aux Espagnols, & causerent la dissipation de l'Armée Françoise, laquelle demeura sous la conduite du Comte de Guiche General de la Caualerie, depuis Duc & Maréchal de Grammont, qui tourna toutes ses pensées à la conseruation de Cazal. Les Espagnols aprés ce succês, prirent quelques Châteaux dans les Langhes, & le Marquis de Leganez par vn artifice ordinaire à ceux de sa nation, fit vn manifeste, par lequel *il protestoit que l'intention de sa Maiesté Catholique n'estoit point de contreuenir au traité de Ratisbone, seulement d'obliger les François à l'obseruer, & à se départir de Pignerol, qu'ils n'auoient pû valablement acquerir, déclarant que si le Roy d'Espagne étoit contraint de porter la guerre en Piemont, ce n'étoit pas pour opprimer M. R: ny les Princes ses enfans,*

Les Espagnols tachent de surprendre M R. par vn manifeste.

fans, mais pour empécher que les François y fißent de plus grands progrez. Sur ce manifeste il entreprit le siege de Vercel le 26. May, & l'emporta par capitulation le 4. Iuillet, nonobstant tous les efforts du Cardinal de la Valette, & du Duc de Candale son frere aisné.

Siege & prise de Vercel par les Espagn.

9. La perte de cette place causa vn sensible déplaisir à Madame R. tant à cause de son importance, estant l'vne des clefs du Piemont, que parce qu'elle se voyoit inquietée du côté des François, qui ne se remüoient point, nonobstant qu'elle se fût declarée en leur faueur par vn traité daté à Turin le 3. Iuin 1638. qui portoit, *Que S. M. tres-Chrétienne, & Madame Royale, comme Tutrice du Duc François Hiacynthe son fils, feroient guerre ouuerte aux Espagnols iusqu'à la fin de l'année 1640. Que le Roy fourniroit à ses dépens douze mille hommes de pied, & quinze cens cheuaux; & Madame Royale, outre les garnisons de ses places, entretiendroit à ses frais en campagne trois mille*

Traité de Turin entre le Roy & M. R.

mille hommes de pied & douze cens cheueux, ſoudoyez neanmoins par le Roy. Que les Generaux de S. M. n'agiroiẽt dans les Etats de S. A. R. que ſous l'autorité de M. R. Qu'il ne ſe pourroit faire aucun traité de Tréve ny de paix auec les ennemis que du commun conſentement des parties. Que les Generaux du Roy ne donneroient aucun ordre dans les Etats de M. R. pour des eſtapes ou logemens de gens de guerre, qui ne pourroient eſtre logez que par les ordres de Madame Royale, ou de ſes Miniſtres. Que le Roy s'obligeoit d'aſsiſter & de ſecourir M. R. au cas qu'en conſideration de cette guerre les Etats de S. A. R. viendroient à étre attaquez.

10. Mais comme M. R. attendoit quelque bon ſuccés de cette negotiation, elle fit perte de la place de Vercel ; & comme vn mal-heur ne vient jamais ſeul, elle ſe vit accüeillie incontinent d'vn plus grand, qui fut la perte du Duc ſon fils, qui étant tombé malade au Valentin d'vne violente fievre le 14. Septembre, auquel on

ſolemniſoit

Mort du Duc François Hiacynthe.

ſolemniſoit le iour de ſa naiſſance, il y mourut le 4. Octobre 1638. âgé de ſix ans. Il fut inhumé en l'Egliſe Cathedrale de Turin, & ſes funerailles furent faites auec les Ceremonies de l'an reuolu de Son A. R. Victor Amé ſon Pere.



CHARLES

CHARLES EMANVEL, II. DV NOM, DVC DE SAVOYE, ROY DE CHYPRE, &c.

SOMMAIRE.

1. Naissance de Charles Emanuël. II. Duc de Sauoye. 2. Sous la Regence continüée à M. R. par les Etats 3. Défaite des Espagnols par les Sauoysiens. 4. Les Espagnols font entrer le Prince Cardinal en Piemont pour y faire la guerre. 5. Son arriuée à Quiers. 6. Et celle du Prince Thomas à Milan. 7. Ces deux Princes conferent auec le Marquis de Leganez des moyens de faire la guerre en Piemont. 8. Le Prince Thomas se

déclara

déclare contre M. R. 9. Laquelle ſauue le Duc & les Princeſſes au Château de Chambery. 10. Priſe de Villeneufue, d'Aſt, de Montcalue, & de Trin. 11. Nouueau decret de l'Empereur. 12. Les François demandent à M. R. des places de ſeureté. 13. Saynthia rendu au Prince Thomas, & pluſieurs autres places au Prince Cardinal. 14. Repriſe de Chiuas & de Foßan par M. R. & de Bennes par le Marquis de Pianezze. 15. Priſe de Turin par le Prince Thomas. M. R. ſe retire dans la Citadelle. 16. Le Marquis de Leganez entre dans Turin auec l'Armée Eſpagnole. 17. M. R. eſt conduite à Suze. 18. Tréve en Piemont. 19. Voyage du Roy à Grenoble, où M. R. le vient voir. 20. Mort du Cardinal de la Valette, & l'arriuée du Comte d'Harcourt en Piemont. 21. Offres du Cardinal de Richelieu au Prince Thomas. M. R. fait rechercher le Prince Cardinal. 22. Siege de Cazal par le Marquis de Leganez. 23. Siege de Turin par le Comte d'Harcourt. Capitulation & priſe de Turin.

rin. 24. Entrée de M. R. à Turin. 25. Traité du Prince Thomas auec la France. 26. Siege d'Yvrée. 27. Prise de Ceue par les armes de S. A. R. 28. Prise de Cony par le Comte d'Harcourt. 29. Prise de Reuel par le Marquis de Pianezze. 30. Traité de M. R. & des Princes. 31. Traité des Princes auec la France. 32. Le Duc de Boüillon est arrété à Cazal. 33. Prise de Crescentin par le Prince Thomas. 34. Et de Tortone, & de Verrüe. 35. Le Duc de Sauoye retourne en Piemont. 36. Exploits du Prince Thomas. 37. Entrée de leurs Altesses à Turin. 38. Conspiration contre S. A. R. en 1647. 39. Perplexitez de M. R. sur la fin de sa regence. 40. Leurs Altesses Royales font leur entrée à Yvrée. & en ôtent le Gouuerneur & la garnison. 41. Conseil d'Etat tenu à Yvrée, où M. R. déclare sa regence finie. 42. Gouuernement d'Yvrée changé. 43 S. A. R. se déclare Maieur. 44. Nouueaux Cheualiers de l'Annonciade. 45. Retour du Prince Thomas. 46. Restitution de Chiuas à S. A. R.

47. Traité auec les Suiſſes Catholiques. 48. Le Marquis de S. Aunay eſt arreſté priſonnier. Priſe & repriſe du Bourg S. Marie, & le mariage de la Princeſſe Adelayde auec le Duc de Bauiere. 50 Priſe de Trin par les Eſpagnols. 51. Perte de Caʒal par les François. 52. Verrüe reſtituée à S. A. R. 53. La guerre des valées de Luzerne. 54. Siege de Pauie. 55. Priſe de Valence ſur le Pô. 46. Priſe de Non par les François. 57. Tréve entre les Ducs de Modene & de Mantoüe. 58. Priſe de Mortare. 59. Voyage de leurs Alteſſes Royales à Lyon. 60. Mariage de la Princeſſe Marguerite auec le Duc de Parme. 61. Reſtitution de Vercel à S. A. R. 62. Le mariage de la Princeſſe Marguerite ſe ſolemniſe. Le premier mariage de S. A. R. Son ſecond mariage, & tout ce qui s'eſt paſſé iuſques à preſent.

Sa naiſſance.

1. CE Prince nâquit à Turin le 20. Iuin 1634. & fut baptisé à Riuoles ſans ceremonies a cauſe de la guerre.

re. Son Parrain fut le Paince Maurice ſon Oncle, & ſa Marraine, la Princeſſe Marie ſa Sœur.

2. Aprés la mort du Duc François Hiacynthe M. R. témoignant ſa conſtance & ſa reſolution en cette double affliction, causée par la mort d'vn mary & d'vn fils en vne méme année, fit aſſembler ſon Conſeil, & fit reconnoiſtre Charles Emanuël pour legitime Succeſſeur de la Couronne de Sauoye par les principaux Miniſtres, par les Cours Souueraines, & par les Gouuerneurs des Prouinces & des Places, qui preſterent le ſerment de fidelité à S. A. R. ſous la tutelle & regence de M. R. auec la méme facilité, & ſur les mémes maximes & raiſons qu'il auoit eſté pratiqué pour la perſonne du Duc François Hiacynthe.

Il eſt Duc de Sauoye ſous la Regence continuée à M. R. par les Etats.

3. Le commencement du Regne de ce Prince fut ſignalé par vne défaite des Eſpagnols, qui croyans d'enleuer l'Eſcadron de Sauoye, logé à Roche-Cheualier proche de Feliſſan, auec dix Compagnies de

Défaite des Eſpagnols par les Sauoyſ.

de cheuaux legers, trois de Dragons, dix Compagnies de Cauallerie Napolitaine, & mille hommes de pied, furent valeureusement repoussez par le Colonel Monty, le Comte de Verrüe, & le Commandeur de Souuray, auec perte de plus de 400. qui furent tuez sur la place, & 120. prisonniers: le reste se sauua tout en desordre dans les bois, où le Cardinal de la Valette, qui étoit à Felissan, les poursuiuit iusques à Non, & se saisit ensuite des Châteaux de Felissan & de Bessancourt.

Les Espagnols fōt entrer le Prince Cardinal en Piemont, pour y faire la guerre.

4. les Espagnols irritez de ce que M. R, auoit signé la ligue auec la France, donnerent auis au Prince Cardinal & au Prince Thomas de la mort du Duc François Hiacynthe, leur offrirent toute sorte de secours & d'assistance pour les obliger d'entrer en Piemont, & se déclarer Tuteurs de S. A. R. leur Neueu, & Regens de ses Etats. Le Prince Cardinal ne manqua pas, nonobstant les priéres de M. R, qui luy dissuadoit l'entrée de ses Etats de

de se presenter sur la frontiere du Piemont, où il auoit formé deux entreprises, l'vne sur Carmagnole, & l'autre sur la Citadelle de Turin, esperant qu'auec ces deux places, & étant assisté des forces d'Espagne, il seroit impossible à M. R. de s'opposer à ses desseins : mais Madame Royale ayant eu le vent de ses entreprises, & que les Espagnols étoient autour d'Ast & d'Albe pour les fauoriser, fit entrer dans la Citadelle de Turin le Regiment de Lorrains, auec S. Martin, de la maison de Montchenu, Capitaine renommé, qui auoit été autrefois Gouuerneur de Vercel, & ôta le Gouuernement de Carmagnole au Comte Benso, & le Cardinal de la Valette sur cét auis ramassa toutes ses troupes éparses dans les garnisons, & vint à Sommeriue de Bosc.

5. Le Prince Cardinal ayant appris qne son dessein sur Carmaguole auoit failly, se rendit à Quiers pour de là entrer dans Turin, ne sçachant pas ce qui s'y étoit pasé.

Arriuée du Prince Cardinal à Quiers.

A ſes approches on doubla les gardes à Turin, & le Cardinal de la Valette s'auança de ce côté auec ſon Armée, & M. R. enuoya en diligence à Quiers Gabaleon Commiſſaire general de l'Infanterie, auec vne Compagnie des Gardes, pour détourner le Prince Cardinal de ſon deſſein : Gabaleon ſe ſaiſit d'abord des portes de la Ville, & étant allé au logis du Prince qui n'auoit auec ſoy que 2. Gentils-hõmes & quelques valets, luy remontra de la part de Madame Royale, *Qu'elle auoit eſté fort eſtonnée de ſa veuë, à cauſe des choſes qui l'auoient precedée & aécompagnée, & meſme des conſpirations qui auoient eſté deſcouuertes, & que ſa perſonne apres cela n'eſtoit pas en aſſeurance, les François eſtans ſi pres de luy; Que ſi toutes-fois il vouloit ſe retirer, comme M. R. le luy conſeilloit, il auoit ordre de luy faire eſcorte, & de le conduire iuſques ſur la frontiere du Milanez.* Le Prince Cardinal qui n'étoit pas en eſtat de reſiſter à cette propoſition, ſe voyant ſans troupes,

pes, & ſes principaux deſſeins euanoüis, M. R. fortifiée, les François à ſon voiſinage, luy mal ſatisfait des habitans de Quiers, qui l'auoient déja prié de ſortir, craignans de paſſer pour criminels, prit ce conſeil, & ſortit de Quiers, ſuiuy de Gabaleon, auec les Gardes de M. R. qui le conduiſit iuſqu'à Non, proche d'Aſt : de Non le Prince Cardinal paſſa à Milan, où il eut conference auec le Marquis de Leganez, & ſe retira depuis en l'Etat de Genes, où il traitta ouuertement auec M. R. pour auoir la liberté de retourner en Piemont, moyennant le Gouuernement d'vne Prouince auec quelques Places de ſeureté. Mais cette negotiation fut rompuë par la mort de quelques traitres, qui furent condamnez par le Senat de Turin, pour leſquels il auoit intercedé.

6. En meſme temps le Prince Thomas eſtoit party de Flandre pour venir à Milan, & ſe ioindre au Prince Cardinal. Il enuoya complimenter M. R. ne rendant autre

Le Prince Thomas arriue à Milan.

raiſon de ſa venuë, ſinon l'auis qu'il auoit eu de la maladie de S. A. R. ſon neueu, & pour terminer quelques differens qu'il auoit pour ſon appannage, M. R. luy rendit la ciuilité, par le Comte François de Cumiane, l'aſſeurant qu'il auroit toûjours ſatisfaction pour tous ſes intereſts ; mais le compliment du Prince Thomas n'eſtoit que diſſimulation ; car s'eſtant abouché auec le Prince Cardinal, & le Marquis de Leganez à Vainiero, le 10. Mars 1639. ils reſolurent d'entrer à main armée dans le Piemont, par diuers endroits. Cependant pour ietter du ſcrupule dans les eſprits des peuples, ils firent publier vn decret de l'Empereur, datté à Vienne le 6. Nouembre 1638. par lequel S. M. Imperiale *commandoit à M. R. de ſe departir des intereſts de la France, de renoncer à la Ligue qu'elle auoit ſignée, de faire ſortir de ſes Etats les Ambaſſadeurs de France, & tous les François, & de demander la confirmation de la Tutelle de S. A. R. & de la Regence, à faute*

dequoy

dequoy il y ſeroit pourueu. Ce Decret ioint auec beaucoup d'autres Lettres de l'Empereur, addreſſées aux Princes, & Gouuerneurs des places de Sauoye, & de Piemont, ne firent point d'effet, & M. R. qui auoit preueu la venuë du Prince Thomas en Italie, & apprehendé ſon vnion auec le Prince Cardinal, & les Eſpagnols, en auoit écrit en France pour auoir renfort des troupes, & preuenir les mauuais deſſeins de ſes ennemis.

7. Apres la conference qu'eurent les Princes auec le Marquis de Leganez à Vainiero, ils en eurent vne autre à Marignan, le 17. Mars, où ils prirent leurs dernieres reſolutions, & conſentirent aux conditions que Leganez leur propoſa, qui étoient, *De faire ſortir les François d'Italie, & de mettre les Princes en la poſſeſſion de la Tutelle du ieune Duc, & de la Regence de ſes Etats, à l'excluſion de Madame Royale : que les places qui ſe rendroient volontairement aux Princes, ſeroient à leur diſpoſition, & que cel-*

Conference des Princes auec le Marquis de Leganez.

les qui ſe prendroient par la force demeureroient au pouuoir de ſa Majeſté Catholique. Or quoy que ces conditions leur ſemblaſſent vn peu rudes & deſauantageuſes, parce que les Eſpagnols demeurans par la force maiſtres des principales places, les autres plus foibles qui ſe ſeroient ſoûmiſes aux Princes ſans combat, pouuoient eſtre facilement occupées. Neantmoins les Princes eurent tant d'opinion des intelligences qu'ils auoient ſur les meilleures Villes de Piemont, & de l'affection des Piemontois, qu'ils conſentirent à ces conditions, & firent courir le bruit de la mauuaiſe ſanté de S. A. R. & que venant à mourir, M. R. auoit deſſein de marier la Princeſſe Louyſe Marie ſa fille aînée, auec le Daufin de France, & de luy donner en dot la Sauoye, & le Piemont : ce qui ébranla beaucoup les eſprits des Piemontois, qui aimans mieux que les Princes ſuccedaſſent à leur Neueu, embraſſerent plus volontiers le party des Eſpagnols, que de deuenir

ſujets

ſujets de la Couronne de France.

8. Le Prince Thomas qui iuſqu'alors auoit deguisé & caché ſes deſſeins à M. R. leua le maſque, & luy renuoyant le Comte de Cumiane, luy fit dire que la Tutelle de S. A. R. luy appartenoit conjointement auec le Prince Cardinal ſon frere, & que pour témoigner à M. R. le reſpect qu'ils luy vouloient tous deux rendre, ils conſentiroient qu'elle l'exerçaſt auec eux, & qu'a moins de cela ils ne ſeroient iamais ſatisfaits, & que pour y paruenir, ils hazarderoient leurs vies. Cependant le Marquis de Leganez fit aſſieger le Chaſteau de Cengio dans les Langhes, par Dom Martin d'Arragon. Le Cardinal de la Valette auec les troupes du Roy composées de 4000. hommes de pied, & de 500. cheuaux, & 1500. cheuaux commandez par le Marquis Ville, & 700. hommes de pied commandez par le Marquis de Pianezze, partit le 26. Mars, pour les attaquer dans leurs retranchemens : l'attaque dura plus de

Le Prince Thomas ſe declare contre M. R.

huit heures, ſans relaſche : les Eſpagnols y eurent de tuez 200. hommes & trois Capitaines Eſpagnols : Mais tandis que nos deux armées allerent au ſecours de Cengio, le Prince Thomas auec deux mille Dragons, partit de Vercel, & fut auant le iour ſe ſaiſir de Chiuas, où le Gouuerneur n'eſtoit point: Ce qui fit rappeller le Cardinal de la Valette, & les Marquis Ville, & de Pianezze, qui étoient autour de Cengio, pour donner ordre à la defence de Turin peu éloigné de Chiuas.

M. R. ſauue le Duc & les Princeſſes au Château de Châbery.

9. Dans cette apprehenſion M. R. voyant que la Ville auroit de la peine à ſoûtenir vn ſiege, enuoya S. A. R. & les trois Princeſſes ſes Sœurs au Chaſteau de Chambery, ſous la garde de Dom Felix Gouuerneur de Sauoye, de peur que Turin venant à eſtre aſſiegé, les François ne l'engageaſſent à retirer le Duc, & les Princes à Pignerol, ou en France. Cependant Yvrée, Creſcentin, Bielle, Verruë, & la Val d'Aouſte, furent emportez,

tant

tant par les Eſpagnols que par les Princes, qui s'approcherent de Turin, & prirent les faux-bourgs, faiſans courir vn manifeſte datté à Aſt, le 15. Iuin, par lequel ils declaroient, *Qu'ils n'auoient pris les armes, & ne s'eſtoient engagez à ſe ſeruir des Eſpagnols, que pour prendre la Tutelle, & la Regence de l'Etat, comme leur appartenant en qualité d'Oncles, & par vertu d'vn nouueau Decret de l'Empereur du 8. May, accuſoient M. R. d'intelligence auec les François, d'auoir diſſipé les Ioyaux de la Couronne, & fait ſortir les Titres & Papiers de l'Archiue Royale de Turin.* Mais M. R. refuta ce manifeſte par vn autre, datté à Turin le cinquiéme Iuillet ſuiuant.

10. Les Princes & Leganez ne s'attendans pas à vne ſi genereuſe reſiſtance deuant Turin, diuiſerent leur armée : le Prince Cardinal s'en retourna à Yurée, Leganez auec ſes troupes alla au Pont de Sture, & le Prince Thomas aſſiegea Villeneuue d'Aſt, qu'il emporta, & Leganez

Priſe de Villeneuue d'Aſt.

de Mõt-calue, & de Trin. ganez Montcalue, & tous deux ensemble allerent assieger Trin, Place fortifiée regulierement, mais mal munie, qui fut prise le 4. May, & donnée au pillage, par la faute du Comte de Montisel Gouuerneur, qui n'y fit pas son deuoir.

Nouueau Decret de l'Empereur. 11. La ioye que les Princes eurent de la prise de Trin, fut augmentée par vn nouueau Decret qu'ils receurent de l'Empereur, *par lequel la Tutelle de M. R. estoit cassée, tout ce qu'elle auoit fait en cette qualité reuoqué, & les Princes declarez Tuteurs & Regens*; D'où ils prirent sujet *de defendre à tous les Sujets de S. A. R. de reconnoître M. R. pour Regente, & ordonnerent à tous Gouuerneurs de Prouinces, & de Places, Magistrats des Cours Souueraines, & autres Officiers de Iustice, & de Finance, de prendre confirmation de leurs Charges, & de prester nouueau serment de fidelité entre leurs mains.*

Les François demandent à M. R. des places de seureté. 12. Les Ministres François voyans tant de fâcheuses reuolutions en Piemont, & la perte de tant

tant de places que les Princes remettroient aux Eſpagnols à meſure qu'elles auoient eſté conquiſes, prirent occaſion de demander à M. R. les autres places qui luy reſtoient, à l'ouuerture que Boutillier Chauigny Secretaire d'Etat, luy en fit, elle fut fort ſurpriſe, parce qu'on luy auoit promis ſolemnellement quand elle ſigna la Ligue, que l'on ne luy demanderoit point de place en depoſt, quelque mauuais biais que priſſent les affaires de Piemont. D'ailleurs il eſtoit bien ſenſible à cette Princeſſe de voir que le Duc ſon fils Pupil fuſt auſſi bien dépoüillé par ſes Protecteurs que par ſes ennemis : mais la neceſſité de ſes affaires la fit reſoudre à mettre entre les mains des François par Traitté du premier Iuin, *Queraſque, Sauillan, & Carmagnole, à la reſerue des reuenus de la Iuſtice, & de la Souueraineté, qui demeureroient au Duc, & à condition que les Places ſeroient reſtituées à S. A. R. ou à ſon ſucceſſeur, ſans que le Roy ſous pretexte de la garde de*

ces Places, ny des fortifications pût pretendre remboursement d'aucuns frais, à la charge aussi qu'il ne se pourroit traitter de paix, ny de tréue pour plus d'vne année en Italie, sans que les François eussent auparauant remis ces mesmes Places au Duc, & n'eussent fait rendre aux Espagnols celles qu'ils auoient occupées.

13. Dans cette conjoncture d'affaires où les François & les Espagnols sembloient butter à se partager le Piemont, le Prince Thomas assiegea Sayntia, & le prit par famine, le 14. Iuin, sans que le Cardinal de la Valette, ny le Marquis Ville le pûssent rauitailler, quoy qu'ils eussent déja passé la Doyre, dont extraordinairement indignez, ils attaquerent Chiuas. Cependant le Prince Cardinal se saisit sans tirer coup d'épée de Ceue, par la lascheté du Capitaine Reuelly: ceux de Bennes arresterent Brunas qui leur commandoit, & se reuolterent, Reuel fut rendu par le Capitaine Rey, le Comte d'Enuie Gouuerneur de Cony, mourut dans la

Saintia rendu au Prince Thomas,

& plusieurs autres places au Prince Cardinal

la place, ce qui en facilita la rebellion, ensuite plusieurs autres places suiuirent cét exemple, comme Fossan, Saluces, Busque, Montdeuis, Demons, & Dronero, par l'inconstance des peuples, qui prenoient leur pretexte de remetre ces places au Prince Cardinal, afin de n'estre pas obligé de les confier aux Espagnols, ou aux François.

14. Le Duc de Longueuille ayant eu ordre de se rendre en Piemont, vint fort à propos au siege de Chiuas, qui priué de l'esperance du secours, se rendit, comme fit aussi Saluces: & Fossan où s'étoit retiré le Prince Cardinal, fut assiegé & pris; le Cardinal n'ayant pas voulu s'y engager. Le Marquis de Pianezze ayant ouuert la tranchée du Chasteau, fit sauter deux Bastions, par deux mines, & donner l'assaut auec tant de vigueur & de conduite, qu'il l'emporta, & mit au fil de l'épée tout ce qu'il y trouua d'Espagnols, & de Piemontois, Vargas mesme qui en estoit Gouuerneur y demeura prisonnier

Reprise de Chiuas & de Fossan par M.R.

& de Bennes par le Marquis de Pianezze.

ſonnier. Bennes ſuiuit apres nonobſtant les efforts du Prince Thomas.

15. Le Duc de Longueuille eſtant allé aſſieger Cony, le Prince Thomas entreprit de ſurprendre Turin, & s'eſtant approché auec bon nombre d'Infanterie, commandée par le Marquis de Caracene, & 2500. cheuaux par Dom Carlo de la Gatta, ſe rendit à Villeneuue d'Aſt, & paſſant le Pô à Montcalier au Soleil couchant, alla camper au Valentin: la nuit auant le 27. Iuillet, il ſe preſenta à vne piece détachée, entre le Baſtion de ſainte Marguerite, & celuy du Chaſteau de Turin, où le Regiment de la Rochette, de trois cens hommes François, qui y eſtoit logé ne fit aucune reſiſtance, de ſorte que les ennemis gagnerent le Rauelin de la Porte-Chaſteau, gardée par le Capitaine Fontaine, qui la leur ouurit. Enſuite ils coururent les vns le long de la courtine du jardin par lequel on entre au Palais, les autres appliquerent le petard

Priſe de Turin par le Prince Thomas.

tard à la porte qui entre dans la place Château, & comme l'alarme eût esté donnée, & que le bruit des armes ennemies s'entendoit par tout, le Comte Philippes de Saint Martin d'Aglié aprés auoir presſé long-tẽps le Colonel des Suiſſes de combatre auec ſon Regiment logé dans la place Château, ce Colonel le refuſa, voyant le peril où eſtoit M. R. à laquelle il propoſa de ſortir du château, & de ſe retirer dans la citadelle. Dom Maurice Capitaine des Gardes, qui étoit d'intelligence auec le Prince Thomas, & qui auoit ordre d'obſeruer M. R. l'en diſſuadoit; mais les viues inſtances du Comte Philippes, & le peril euident l'emporterent ſur les raiſons de Dom Maurice. A méme temps le petard joüa, & fit ſauter la porte Château, les ennemis entrerent dans Turin, & abordant la place Château, le Comte de Roſſillon Cornette des Gentils-hommes Archers de la Garde, s'oppoſa à eux fort vigoureuſement.; le Marquis de Lullins d'vn autre côté, qui auoit

auoit ramaſsé tumultuairement quelques Mouſquetaires de la garniſon, leur fit téte, tua de ſa main le Capitaine Iean Carret, & ſe méla ſi auant, qu'il y fut bleſsé & renuersé à terre, & exposé enſuite à la fureur des ennemis, qui luy paſſerent ſur le corps.

Cette reſiſtance, quoyque foible, donna moyen à M. R. de ſe jetter dans vn carroſſe, & d'aller dans la Citadelle: le Comte Philippes auec quelques Cheualiers & perſonnes de condition, ſuiuit le carroſſe l'épée à la main, & conduiſit M. R. dans lr Citadelle, où le Marquis de S. Germain ſon frere, qui en eſtoit Gouuerneur, la receut. Tout ce qu'il y auoit de plus conſiderable à la Cour, s'y retira auſſi. Le Prince Thomas voyant que ſon eutrepriſe auoit reüſſi, entra dans Turin, & demanda d'abord à Dom Maurice où étoit Madame R. qui luy répondit qu'elle eſtoit dans la Citadelle, dont il conceut vn déplaiſir extreme.

Madame ſe retire dans la Citadelle.

16. Le lendemain de la ſurpriſe de

de Turin le Marquis de Leganez auec l'Armée Eſpagnole y entra, & ayant negligé de l'aſſieger par dehors, lors que le Prince Thomas auoit empéché que la Ville ne fût aſſiegée du côté de la Citadelle, il proietta de l'auoir par famine ſans combatre, afin d'y mettre garniſon Eſpagnole : ce qui le broüilla auec le Prince qui ne vouloit point que cette place tombât entre les mains des Eſpagnols, dont l'ambition luy eſtoit aſſez connüe, & qui fut au poinct de rompre & de quitter le party, ſi Leganez ne ſe fût moderé: pendant quoy le Duc de Longueville qui eſtoit à S. Alban, ayant eu auis de la priſe de Turin, & de ce qui s'y paſſoit, alla ioindre le Cardinal de la Valette, afin de ſecourir la Citadelle de Turin, & Madame Royale qui s'y eſtoit retirée, & recouurer encore Turin, s'il eſtoit poſſible, par le moyen de la Citadelle. Les deux Armées s'étant à cét effet approchées de Turin auec 400. hommes choiſis, commandez par le Marquis de Nereſtan & Flo-

rinuille,

rinuille, & par le Marquis d'Halincourt, & Vaillac Meſtre de Camp, qui allerent attaquer la vieille ville à l'entrée de la nuit auec des flambeaux; qui les ayant découuerts, ils furent repouſſez par les Eſpagnols, qui s'étoient retranchez dans les ruës, & qui ayant percé les maiſons, les voyoient venir à la faueur du feu.

17. Cependant, comme Madame Royale ſouffroit de grandes incommoditez dans la Citadelle, où les viures commençoient à faillir, il fut trouué à propos qu'elle deuoit aller à Suze auec toute ſa Cour; où elle fut conduite par le Cardinal de la Valette auec vn gros de Caualerie, laiſſant la Citadelle au Duc de Longueville en dépoſt, qui promit de la rendre aux conditions du traité du premier Iuin. Cependant le Nonce Caffarelly qui auoit grande paſſion pour la paix du Piemont, fit quelques ouuertures de tréve, dont la negotiation ſe fit entre les Députez des deux partys, qui la conclurent pour deux mois, com-

M. R. eſt conduite à Suze.

mençant au 24. d'Aoust, sous ces conditions : *Que toutes choses demeureroient en l'estat present : Qu'il seroit permis aux deux partys de faire fortifier & rauitailler les lieux qu'ils occupoient : Que les Armées se retireroient de la campagne dans leurs quartiers : Que toutes hostilitez cesseroient : Qu'on eschangeroit les prisonniers de part & d'autre : Que les gens de guerre ne pourroient aller d'vne Armée à l'autre sans passeport, & qu'il seroit permis de faire entrer dans Cazal six cens hommes frais en place de six cens malades qui y étoient.*

18. Cette tréve étoit assez auantageuse à M. R. & aux Generaux François, d'autant que les trois Armées qui étoient fort fatiguées, allerent en quartier de rafraîschissement, & la citadelle de Turin fut rauitaillée & munie ; mais les François ne pûrent faire entrer du monde dans Cazal, comme il leur estoit permis par la tréve, parce que M. R. ayant remis aux François les Châteaux de Suze, de Veillane

Tréve en Piemont

Veillane, & de Cauours, ſous les conditions du traité du premier Iuin, les Eſpagnols prirent cela pour vne infraction de la tréve. Le Prince Cardinal qui n'auoit point eu de Deputez à cette tréve, creût de n'étre pas obligé de l'obſeruer : de ſorte qu'étant party de Cony, il alla au Comté de Nice, où par les intrigues de ſes creatures il ſe ſaiſit ſans peine de Villefranche, de S. Souſpir, puis de la Ville & château de Nice, dont il chaſſa les Gouuerneurs.

Voyage du Roy à Grenoble où M, R. le vient voir.

19. Durant cette tréve le Cardinal de Richelieu fit rechercher le Prince Thomas ſous main, & ſans la participation de Madame Royale, pour eſſayer de le détacher du party Eſpagnol, comme étãt le ſeul moyen d'arréter le progrez des ennemis, & de ramener la plus-part des Villes perduës dans leur deuoir : & pour faciliter cette negotiation, il perſuada au Roy de s'auancer iuſqu'à Grenoble, ſe promettant qu'il porteroit M. R. d'enuoyer le Duc & les Princeſſes ſes

Sœurs

Sœurs en France, & à remettre Montmeillan entre les mains de sa Majesté. Ce voyage ayant esté resolu, & demeurant fort secret, le Roy arriua à Grenoble enuiron la my-Septembre, où M. R. fut inuitée par sa Majeste de se trouuer: elle fit assembler son Conseil pour y resoudre, lequel uoyant que le Roy auoit fait 120. lieües pour la uoir, conclud qu'elle ne deuoit pas faire difficulté d'en faire 40. pour la bienseance, & pour le peril qu'il y auoit d'irriter le Roy, & de s'attirer la hayne irreconciliable de son premier Ministre. Là dessus elle enuoye le Marquis de Lullins complimenter sa Majesté à Lyon, auec ordre de decouurir tant qu'il pourroit le secret du voyage du Roy, lequel ayant esté éuenté par la Connétable de Lesdiguieres, elle fit dire au Marquis que sa Majesté vouloit que M. R. luy remît le jeune Duc, & qu'elle luy confiât le Château de Montmeillan. Le Marquis retourné à Montmeillan, où Madame Royale l'attendoit, declara

ce qu'il auoit découuert en presence des principaux de son Conseil ordinaire. Chacun eût voulu pour lors être à Suze: mais M. R. dont le courage n'auoit jamais fléchy dans les plus grandes trauerses, resolut d'aller à Grenoble, ou le Roy alla au deuant d'elle jusqu'à Crolles, luy fit des caresses extraordinaires, la mena à Grenoble, où elle fut receuë auec tout l'honneur deû à sa naissance & à sa qualite; mais le lendemain le Cardinal l'étant allée visiter, & luy ayant representé auec vn discours preparé *le peril où estoit son Etat, que le ieune Duc n'estoit pas en asseurance à Montmeillan, qu'il seroit plus seur de le faire venir en France, & de remettre Montmeillan entre les mains du Roy, qui luy auoit donné charge de luy dire toutes ces choses, & que s'il n'en auoit vne réponse fauorable, il trouuoit fort peu de disposition dans son esprit de l'assister, & de la tirer de l'oppression où les Princes & les Espagnols la vouloient reduire.* Madame Royale sans témoigner

moigner d'étre ſurpriſe d'vn ſi e-trange diſcours, luy répondit en peu de paroles auec ſa Majeſté ordinaire, *Que le Duc ſon fils eſtoit malade à Montmeillan, d'où il n'y auoit pas apparence de le ſortir; qu'il y eſtoit en ſeureté, & la place auſsi; Que ſi elle eût creû qu'on luy eût voulu faire des propoſitions ſi déraiſonnables, elle ne ſeroit point venuë.* Cette réponſe ayant aigry le Cardinal, & Madame Royale ne trouuant enſuite aupres du Roy que de la froideur & de l'indifference, ſoit dans les aſſemblées publiques, ſoit dans les viſites particulieres, ne pouuant plus ſupporter des traitemens ſi fâcheux, reſolut de prendre congé, & s'en retourna à Chambery, auſſi mal ſatisfaite du Roy, que le Cardinal l'étoit d'elle.

Mort du Cardinal de la Valette, & l'arriuée du Comte d'Harcourt en Piemont.

20. Cependant le Cardinal de la Valette mourut à Riuoles; & comme il falloit vn Chef pour commander l'Armée d'Italie, à cauſe que le Duc de Longueville eſtoit paſsé en Allemagne, le Roy choiſit le Comte d'Harcourt, Capitaine

autant heureux que courageux, qui étant venu en diligence en Piemont, rejetta les propoſitions du Nonce à Turin pour la prorogation de la tréve ; & parce qu'il faloit ietter vn ſecours d'hommes & de munitions dans Cazal, il commanda à la Motte Houdancourt de ſe ſaiſir de Quiers : ce qui fut heureuſement executé a la veuë de l'Armée Eſpagnole le 24. d'Octobre, dernier jour de la tréve. De là le Comte d'Harcourt fit rafraîchir Cazal de toutes les choſes neceſſaires : & parce que faute de viures du côté de Turin il fut contraint d'abandonner Quiers pour mettre ſon armée plus au large, ce décampement donna lieu au fameux combat de la Route qui fut funeſte aux Eſpagnols, qui y laiſſerent ſur la place plus de 2000. hommes, & entre ceux-là le Comte Bernardin de Broglia.

Offres du Cardinal de Richelieu au Prince Thomas.

21. Le Prince Thomas ayant été recherché par le Cardinal de Richelieu, qui (pour ſe vanger de M. R.) luy promettoit, *qu'il demeu-*

reroit

reroit à Turin à l'exclusion de M.R. pourueû qu'il en chassât les Espagnols, & que l'on obligeroit M. R. de se retirer en Sauoye. Et n'ayant voulu prester l'oreille aux conditions qu'on luy faisoit, soit qu'il fût trop attaché aux interests de la Couronne d'Espagne, ou qu'il en esperât vn party plus auantageux, fut encore recherché par M. R. qui apprehendoit que s'il s'accommodoit auec la France à son insceu, il n'y eût du desauantage pour elle, enuoya sous pretexte de faire visiter la Princesse sa femme à Turin le Comte de Fruzasque Capitaine de ses Gardes, auec ordre de sonder les Ministres du Prince : ce qui n'ayant pas reüssi à cause des nouuelles difficultez que ce Prince faisoit naître, elle prit resolution de traiter secretement auec le Prince Cardinal, qui par l'inclination naturelle qu'il auoit à la paix, comme aussi pour le dépit qu'il auoit que le Comte Sirüella luy eût demandé le Château de Nice pour y mettre garnison d'Espagnols, & tant par

Madame fait rechercher le Prince Cardinal

l'esperance qu'on luy donna de son mariage auec la Princesse Louyse Marie, fille aisnée de M. R. que par l'obligation qu'on luy representa qu'il auoit de terminer la guerre Ciuile de Piemont, comme étant plus habile à succeder à la Couronne de Sauoye, que le Prince Thomas. Ces considerations le porterent à enuoyer vne nouuelle forme d'accommodemẽt, dont la plus-part des articles ayant esté acceptez par M. R. & les autres si pres de leur conclusion, que l'on en conceuoit déja vne bonne esperance, si le Prince Thomas n'eût éuenté cette negotiation, & ne l'eût puissamment trauersée, de peur que si le Prince Cardinal venoit à se marier, il ne l'exclût entierement de ses pretentions sur la Sauoye, & que s'il faisoit son traité à part, son accommodement en deuint pire: c'est pourquoy il pria son frere de s'vnir auec luy d'interests, afin de faire leur condition meilleure; & comme leur traité étoit sur le poinct d'être conclu, il

fut

fut accroché par la resolution que prit le Marquis de Leganez d'assieger Cazal, à cause que s'il prenoit la citadelle de Turin, il preuoyoit que le Prince Thomas y voudroit mettre vne garnison & vn Gouuerneur à sa deuotion; & pour le trauerser en sa conquéte, & pour faire les affaires de son Maistre, & tenir les Princes en état de luy accorder tout ce qu'il uouloit, il ayma mieux ietter ses pensées du côté de Cazal, que de la Citadelle de Turin, dont les Princes furent tres-mal satisfaits, sans pourtant luy en rien témoigner.

22. Le Marquis de Leganez fit faire les approches de Cazal le Dimanche des Rameaux par D. Carlo de la Gatta General de la Caualerie de Naples, & luy méme se rendit au camp le jour de Pasques ayant en son Armée douze mille hommes de pied, & cinq mille cheuaux : il n'y auoit dans la place que douze cens hommes de pied, & trois cens cheuaux. Le Comte d'Harcourt, qui n'auoit que quatre

mille hommes de pied & quinze cens cheuaux & douze pieces de canon, & ayant receu renfort de quinze cens cheuaux couduits par le Marquis Ville, & de deux cens Fantassins par le Marquis de Pianezze, entreprit de secourir Cazal. Leganez à cette nouuelle ne voulut point quitter le siege pour combatre nostre Armée se persuadant que les François ne le pourroient pas forcer dans ses lignes auec si peu de gẽs, outre que D. Maurice General de la Caualerie du Prince Thomas luy auoit amené 800. cheuaux: mais Leganez receut le coup aussi-tost que la menace: car Harcourt ayant refusé d'oüyr les propositions de tréve que le Nonce Caffarelly luy voulut faire à Calian, arriua proche de Cazal, & aprés auoir mis son Armée en bataille au pied de la colline de la Marguerite le 28. Auril, alla reconnoistre en personne le camp des ennemis, accompagné du Vicomte de Turenne, du Comte du Plessis Prâlin, de la Motte Houdancourt, des Marquis

Ville

Ville, & de Pianezze, puis donna les ordres de l'attaque, que l'on executa le ſendemain auec tant d'impetuoſité & de courage que les retranchemens furent emportez, les Eſpagnols battus, & chaſſez, le ſiege leué, & Cazal ſecouru en vn meſme iour. Les ennemis perdirent à cette iournée huit canons, ſix mortiers, tout leur bagage, l'argent de l'armée, & les papiers du Marquis de Leganez; outre cela il y eut trois mille Eſpagnols tuez ou noyez dans le Pô, & pluſieurs priſonniers.

23. Le Comte de Harcourt ayant fait entrer dans Cazal ce peu de viures qu'il auoit fait conduire, prit la route de Turin, auec ſon armée, peu nombreuſe en hommes, mais pleine d'ardeur, & de confiance pour vn ſi heureux ſuccez, lequel donna coup à toutes les diſgraces que les Eſpagnols ont reçeuës depuis en Italie; & quoy qu'il y euſt peu d'apparence qu'auec vne ſi petite Armée le Comte pût reprendre Turin, toutesfois ſon bon genie, la

Siege de Turin par le Comte de Harcourt.

paſſion qu'il auoit pour les grandes choſes, & pluſieurs autres conſiderations luy firent entreprendre ce ſiege auec le Commandement qu'il en auoit du Roy, & que la ſaiſon eſtoit fort propre, ſes troupes glorieuſes du gain de la bataille de Cazal, les Eſpagnols abbatus, Turin mal garny d'hommes, & de viures, & en état de n'être pas promptement ſecouru ; le Prince Thomas qui preuoyoit cét orage en écriuit au Marquis de Leganez retiré à Vercel, qui ſe contenta de luy enuoyer ſix cens Italiens, ſous la conduite du Marquis de la Serre, autre quatre cens ſous le Meſtre de Camp Vercellino Viſconti, & le Baron de Watteuille auec 360. Bourguignons. Le 10. May le Comte de Harcourt en forma le ſiege auec tant de diligence que le meſme iour il ſe ſaiſit des paſſages de Suze, de Lans, & du Caneueys, inueſtit la Ville, & ſe logea au Valentin : le lendemain apres auoir pris le Bourg, & le Pont de Pô, il fit éleuer vn Fort ſur la colline du

Conuent

Conuent des Capucins, & força ceux qui gardoient le Pont du Pô, & dès que la circonuallation eut esté commencée, rien ne pût entrer ny sortir de Turin : de sorte que Dom Carlo de la Gatta qui venoit auec deux mille huit cens cheuaux, pour y ietter vn conuoy, fut contraint de s'en retourner. Cette retraitte causa vn sensible déplaisir au Prince Thomas, qui n'auoit pas assez de forces pour faire leuer le siege. Leganez ayant ramassé toutes ses troupes, s'auança iusques à Quiers le 16. May, auec 4000. cheuaux, 700. Dragons, & 12000. hommes de pied, sans y comprendre les troupes que le Prince Cardinal luy auoit enuoyées de Nice, & le 30. il parut prés de la colline des Capucins. Les assiegez firent vingt neuf sorties : Leganez promettoit toûjours au Prince Thomas d'attaquer nos retranchemens, & ne se mit pas en deuoir de le faire. Dom Carlo de la Gatta l'entreprit auec beaucoup de generosité, le 2. Iuillet, força la circonualla-

tion vers la Purpurata, auec 800. cheuaux, & ſe ietta dans Turin, laiſſant ſon Infanterie derriere, laquelle n'y pouuant entrer, choiſit les poſtes les plus auantageux qu'elle pût; mais elle fut chargée & taillée en pieces par la Motte Houdancourt, ſoûtenu des Regimens d'Anguien, de la Luzerne, & de Marſin: ce qui fut vn ſurcroît de déplaiſir au Prince, qui auoit plus beſoin de viures que d'hommes. Le Comte de Harcourt ayant receu à diuerſes fois ſecours, tant de l'Arriere-Ban du Dauphiné que de Prouence, & l'armée du Marquis de Leganez s'affoibliſſant de iour à autre, les Eſpagnols pour vn dernier effort reſolurent d'eſſayer de ſecourir Turin, le 12. Septembre, en ſe ſaiſiſſant d'vn pont que les François auoient dreſſé entre le Bourg & le Valentin; mais ayant eſté chargez & deffaits par le Comte de Harcourt, le Prince fut obligé de ſe retirer dans la Ville, & délors n'y ayant plus d'eſperance de ſecours, la capitulation fut arreſtée le

Capitulation de Turin

le 17. Septembre, par laquelle il fut dit : *Que le Prince remettroit la Ville de Turin dans le 22. au Roy tres-Chrestien, entre les mains toutefois du Comte de Harcourt, & sous la Regence de M. R. que le Prince s'en iroit où bon luy sembleroit : Que les Princesses auroient le choix ou de le suiure, ou de demeurer dans Turin: que les Espagnols pourroient aller joindre l'armée du Marquis de Leganez delà le Pô : que la Ville seroit conseruée par M. R. dans ses anciens Priuileges, & les habitans dans leurs biens : pour seureté de tous lesquels articles, l'on donneroit Ostages de part & d'autre.* Neantmoins la capitulation ne fut executée que le 24. du mois de Septembre, que le Prince Thomas sortit de Turin à cheual, & les Infantes ses sœurs en carosse pour se retirer à Yurée, à cause des pluyes qui firent déborder tellement les riuieres que rien ne pouuoit sortir de Turin. Le Comte de Harcourt en prit possession ce iour-là au nom de Madame Royale.

24. Ce grand ſuccez obligea le Marquis de Leganez de ſe retirer du côté d'Aſt auec toutes ſes troupes, & l'armée Françoiſe prit ſes Quartiers d'hyuer à Turin & aux enuirons. Madame Royale qui eſtoit toûjours demeurée en Sauoye depuis ſon retour de Grenoble, à cette bonne nouuelle laiſſa S. A. R. au Chaſteau de Montmeillan, & accompagnée de la Princeſſe Louyſe Marie ſa fille aînée, paſſa les Monts, & fit ſon entrée à Turin le 18. Nouembre, auec mille cheuaux, marchant ſous le Daix, où elle fut de nouueau reconnuë pour Tutrice de S.A.R. & Regente de ſes Etats par le Senat, qui caſſa tout ce qui auoit eſté fait en faueur des Princes, par la terreur des armes Eſpagnoles, & ſous pretexte des Decrets de l'Empereur, comme prejudiciables à l'ancienne prerogatiue de la Royale Maiſon de Sauoye, qui n'a iamais receu aucune ſorte de Loix des Empereurs, en cette matiere.

Entrée de M R. à Turin.

25. Le Prince Thomas qui étoit

à Yurée

à Yurée mal satisfait du Marquis de Leganez, traitta auec la France, le deuxiéme Decembre, par l'entremise du Comte de Harcourt, & de Mazariny, Plenipotentiaires de Sa Majesté; & apres auoir fait son traitté, il s'en repentit, & s'en alla à Nice au mois de Decembre, pour empescher que le Cardinal ne fist le sien, qu'il croyoit à demy conclu; mais il trouua les affaires bien moins auancées qu'il ne s'estoit persuadé, par de nouuelles difficultez, que firent naître les Deputez du Prince Cardinal. Mazariny qui apprehendoit de nouueaux obstacles à la paix, par l'entreueuë des deux Freres, suiuit le Prince Thomas à Nice, & y arriua le 21. Ianuier 1641. pour l'obliger en execution de son traitté, d'aller en France; mais il ne retira de luy que des generalitez qui augmentoient le soupçon que l'on auoit conçû de luy, en ce que les mouuemens excitez en France par la reuolte du Comte de Soissons, & du Duc de Boüillon, & les persuasions du

Traitté du Prince Thomas auec la France.

1640.

1641.

Prince

Prince Cardinal, indigné de ce qu'il n'auoit eu aucune part en son traitté, le portoient à cette resolution, joint que le Prince Thomas se deffioit du Cardinal de Richelieu à cause qu'il estoit Beau-frere du Comte de Soissons, principal ennemy du Cardinal; toutes ces raisons iointes aux offres qu'on leur fit du côté d'Espagne, les attacherent de nouueau à ce party, sous les conditions *Que sa Majesté Catholique garderoit les Places qu'elle auoit en Piemont, iusqu'à la conclusion de la paix, laquelle ne se pourroit faire qu'en y comprenant les Princes : que le Prince Thomas auroit vn corps d'Armée de 4000. hommes de pied, & de 500. cheuaux entretenus par les Espagnols; ausquels il joindroit deux mille hommes de pied des siens, & quinze cens cheuaux : qu'il commanderoit cette Armée en qualité de General du Roy d'Espagne, en prêtant le serment accoûtumé, & combattroit conjointement auec les troupes du Gouuerneur de Milan, pour la defence du Piemont, de l'Etat de Milan,*

Milan, & du Montferrat : Que le Prince Cardinal auroit mille Espagnols entretenus par sa Maiesté Catholique pour la garde de Nice auec mille hommes qu'il fourniroit du sien, ausquels les Espagnols donneroient mille escus le mois ; que les Princes ne pourroient traitter directement ou indirectement auec Mad. Royale ny auec la France sans le consentement du Roy d'Espagne ou de ses Ministres. Ce changement fut trouué si mauuais en France, que le Vicomte de Turenne, qui commandoit les troupes Françoises en Piemont, en l'absence du Comte de Harcourt, qui estoit allé à Paris, receut des ordres tres exprés de se mettre en campagne ; & suiuy des troupes de M. R. commandées par le Marquis Ville, prit Montcalue le 6. de Mars, & entreprit le siege d'Yurée par l'auis de Mazariny.

26. Le Prince qui ne vouloit pas s'y renfermer comme il auoit fait à Turin, eut loisir d'y faire entrer des forces, & resolut de tenir la campagne pour secourir la place. *Siege d'Yurée.*

Le Comte de Harcourt qui estoit en chemin, & qui amenoit de nouuelles troupes, & les recreuës, ayant eu auis du siege, se rendit au camp six iours apres. Cependant comme il ne falloit pas donner loisir aux ennemis de preparer vn secours, les batteries ayans fait bréche, il fit donner l'assaut general, le 23. Auril, & ne fit autre Harangue à ses soldats sinon celle-cy : *Mes Enfans, reseruez les murailles au Roy, le reste est à vous.* Mais les assiegez soûtinrent l'assaut fort genereusement, les nôtres y perdirent trois cens hommes, & les ennemis seulement quinze. Le Prince Thomas se preualant de ce bon succez, entreprit de ietter du secours dans la place, & s'auança auec l'Armée Espagnole, & pressoit le Comte de Sirüela de s'approcher pour combattre nôtre Armée, afin de faire leuer le siege : mais les Espagnols ne voulans point hazarder vne bataille, aimerent mieux attaquer Chiuas, pour faire diuersion. Le Prince y fit donner l'escalade, ou il fut repoussé,

poussé, & perdit plus de 400. hommes, neantmoins il ne laissa pas d'en former le siege. Le Comte de Harcourt apprehendant de perdre cette place, & de ne pas prendre Yurée, leua le siege le 14. May, pour secourir Chiuas, laissans quelques troupes dans des Chasteaux au voisinage d'Yurée, où il pretendoit de retourner : dés que les ennemis campez deuant Chiuas, virent paroître l'Armée Françoise, ils passerent le Pô en diligence, ayant fait partir à mesme temps mille cheuaux sous Dom Vincent de Gonzague, pour entrer dans Yurée. Le Comte ayant deliuré Chiuas, reprit la route d'Yurée, pour emmener le bagage, les canons, & les munitions de guerre, qu'il auoit laissées au Chasteau de Pacou ; ce qui ne se fit pas sans quelques escarmouches.

27. Cette campagne ne fut pas infructueuse, car le Comte de Harcourt ayant ouy les propositions de quelques entreprises du côté d'Alexandrie, y enuoya de la Caualerie, *Prise de Ceue par les armes de S.A.R.*

rie, & de l'Infanterie, ce qui n'ayant pas répondu à ce que l'on attendoit, les Marquis Ville, & de Pianezze allerent droit à Ceue, auec 1500. hommes de pied Sauoysiens, & Piemontois, & vn Regiment d'Infanterie Françoise : Le Marquis Ville auec la Caualerie, & vne partie de l'Infanterie, prit la Ville sans resistance; le Marquis de Pianezze qui suiuoit auec le reste de l'Infanterie, le canon, & le bagage, l'ayant ioint, ils formerent le siege du Chasteau, auec vne extreme diligence. Le Comte de Harcourt pendant ce siege se tint toûjours aux enuirons d'Albe, pour s'opposer au secours, s'il se fust presenté : mais le Prince Thomas étant à Yurée, le Cardinal Triuulce à Alexandrie, & le Comte de Sirüela Gouuerneur de Milan, à Milan, la place fut prise auant qu'ils pûssent auoir responce les vns des autres, quoy que le Prince en eût fait de grandes instances. La prise de cette place fut suiuie de celle de Mōtdeuis, & du Château de Carru.

28. Le

28. Le Comte de Harcourt considerant qu'apres la conqueſte de ces places, il ne reſtoit plus que Cony pour eſtre maiſtre du Piemont, iuſques à la mer Liguſtique, afin d'auoir communication auec la Prouence, & l'Etat de Genes, & empeſcher celle du Prince Cardinal, reſolut de l'aſſieger: la garniſon eſtoit de 1400. hommes. Le Marquis Ville inueſtit la place le 24. Iuillet auec 1500. cheuaux de M. R. & autant de fantaſſins François. Le Comte de Harcourt ſe rendit au camp le lendemain, & preſſa ſi fort les aſſiegez qu'il les obligea le 12. Septembre à capituler, faute de poudre & de munitions de guerre : trois iours apres, les noſtres y entrerent. Le Prince Thomas pour faire vne diuerſion du ſiege de Cony, muguetta Chiuas & Carmagnole, où le Marquis Ville ietta du monde fort à propos : Ainſi le Prince ſe voyant eſchoüé, attaqua Queraſque en vain. Les Eſpagnols de leur côté apres auoir tenté Roſignan s'attacherent

Priſe de Cony par le Comte de Harcourt.

tacherent

tacherent à Mont-calue, & le prirent le 6. Septembre, auant que le Comte de Harcourt y pût arriuer à temps, qui neantmoins se saisit des Chasteaux de Montalte, Montruc, & autres petites places sur le chemin de Cazal, en mesme temps qu'une partie de ses troupes se rendirent maistres de Demont.

Prise de Reuel par le Marquis de Pianezze.

29. Sur la fin du siege de Cony, les Regimens de Dom Felix, de Lullins, & la Val d'Isere, estans venus de Sauoye, le Marquis de Pianezze les logea le 21. Septembre au village de Reuel, & forma le dessein, auec l'approbation de M. R. de prendre le Chasteau auec les seules armes de S. A. R. pendant que le Comte de Harcourt seroit occupé ailleurs; & s'estant saisi de tous les postes qui luy étoient les plus auantageux, & se voyant renforcé de sa Compagnie de Cuirasses, & de Carrabins, pressa si viuement les assiegez, que le Gouuerneur capitula, & promit que si dans le 19. Nouembre il n'estoit secouru, il rendroit la place à condition

dition qu'il en donneroit auis aux Princes, & qu'il n'y entreroit que des Sauoysiens, ou des Piemontois. Le Marquis enuoya la capitulation à M. R. qui en conceut autant de joye, que les ennemis en eurent de chagrin.

30. Ainsi comme il ne restoit plus rien en Piemont au Prince Cardinal, que le Comté de Nice, & que la mort du Comte de Soissons à la bataille de Marfée auoit beaucoup retranché des esperances du Prince Thomas, qui d'ailleurs auoit de grands mécontentemens des Espagnols, aussi bien que son frere, parce qu'on n'executoit pas tout ce qu'on leur auoit promis, M. R. les fit presser de se raccommoder auec la France, sans attendre vne plus fascheuse conjoncture. Cette negotiation ayant esté conduite à chef par les Deputez de part & d'autre, le sieur d'Aiguebonne Ambassadeur de Sa Majesté tres-Chrestienne en Piemont, en suite des ordres exprés qu'il auoit du Roy, ménagea les choses auec tant

Traitté de M. R. & des Princes.

defence de la place, & du pays, & le Prince Cardinal eut de gratification trente mille ducatons pour payer la garniſon Eſpagnolle de Nice, & les Gouuerneurs qui deuoient ſortir des Places de ce Comté. Et quoy que ce Traitté eût eſté ſigné le 14. Iuin, il fut neantmoins conuenu qu'il ne ſe publieroit point que dans deux mois, pour auoir temps de chaſſer les Eſpagnols de Piemont.

31. Quant au Traitté que les Princes firent auec le Roy, il portoit, *Que le Roy les receuroit en ſa bonne grace & protection, à condition qu'ils demeureroient vnis auec M. R. conformement au Traitté qu'elle en auroit fait auec eux: que Sa Majeſté s'obligeoit à maintenir la ſucceſſion en faueur des mâles, en la Maiſon de Sauoye: qu'elle rendroit toutes les Places qu'elle tenoit en Piemont, ſuiuant ce qui en auoit eſté promis au Pape, & à la Seigneurie de Veniſe, à la charge que les Eſpagnols remettroient auſſi celles qu'ils occupoient: que les Princes ſe declareroient ouuer-*

Traitté des Princes auec la France.

tement pour le party du Roy, & renonceroient à toutes intelligences qu'ils pourroient auoir auec les ennemis de la France : qu'ils seroient payez des pensions à eux promises : que le Roy consentoit au Mariage du Prince Cardinal, & de la Princesse Louyse Marie : que sa Majesté ne feroit aucun Traitté de paix auec le Roy d'Espagne, sans y comprendre les Princes: & que M. R. venant à mourir pendant la minorité de S. A. R. le Roy procureroit que la Tutelle du Duc, & la Regence de ses Etats fût deferée aux Princes, à l'exclusion de tous les autres.

Ce Traitté deuoit estre porté en France, pour estre agrée par le Roy, & iusqu'à ce, il auoit esté arresté que les Princes ne licentieroient point les Espagnols qui estoient à leur seruice : neantmoins l'occasion s'en presenta fort fauorable sans attendre cette ratification : car le Duc de Boüillon. General de l'armée Françoise, s'étant auancé à Felissan, & à Corniento auec son armée, le Comte Sirüela qui eut crainte

crainte qu'il n'attaquât Trin, ou le Pont de Sture, pria le Prince Thomas de luy enuoyer toutes les troupes Eſpagnoles d'Yurée ; ce qu'il accorda fort librement ; & comme elles eſtoient à Saintya, Sirüela ayant changé d'auis les luy renuoya, mais ce Prince répondit qu'il n'en auoit pas beſoin : parce qu'encore que ſon Traitté auec M. R. & la France ne fût pas ſigné, neantmoins les choſes eſtoient à la veille de la concluſion.

Le Prince Cardinal pour ſe deffaire de la garniſon de Nice, commandée par François de Touteuille Meſtre de Camp Eſpagnol, l'enuoya querir dans le Château, & apres luy auoir reproché qu'il auoit intelligence auec ſes ennemis, luy commanda de faire ſortir tous ſes gens de la Ville, & de les faire embarquer, ſans luy donner loiſir de retourner à la Ville, à quoy il fut contraint d'obeïr, plein de colere & de dépit. M. R. de ſon côté fit publier la paix, qui auoit toûjours eſté ſecrette, ſous le nom de ſuſ-

pension d'armes, & accorda l'amnistie par Edit du 24. Iuin.

Le Duc de Boüillon arresté à Cazal.

32. Ce fut vn grand bonheur pour M. R. que les Princes se fussent si adroitement déchargez des Espagnols, comme estant le point le plus difficile de l'execution de leur accommodement; car dix iours apres leur traitté, le Duc de Boüillon fut arresté à Cazal en suite de l'ordre du Roy, & mené prisonnier au Chasteau de Pierre-size à Lyon. Ce qui étonna vn peu les Princes, & leur fit apprehender que ce qui leur auoit esté promis en France, ne fût pas religieusement executé, & que le Cardinal de Richelieu les ayant détachez du party Espagnol, & les voyant foibles, à cause que les garnisons Espagnoles étoient sorties de leurs places fortes, ne se preualût de cette conjoncture: mais ils furent bien-tôt desabusez de ce soupçon, parce que la ratification que le Roy auoit faite des deux traittez, dattez à Pierre-late, le premier de Iuillet 1642. arriua en Piemont peu de iours

iours apres, & à meſme temps la diſpenſe de Rome pour le mariage du Prince Cardinal & de la Princeſſe Louyſe Marie. Le Prince Thomas ſur la foy du traité de paix ſe rendit à Turin le 26. Iuillet, & ſalüa M. R. dans la prairie de Vanguille prés de Turin. M. R. qui s'étoit auancée auec la Princeſſe ſa fille iuſqu'à Cony, le Prince Maurice fut au deuant d'elle à Tende, & quelques iours aprés il alla à Cony voir M. R. où il prit le petit Ordre de l'Annonciade, & s'en retourna pour conduire ſon Eſpouſe à Nice.

33. Ainſi finit la guerre ciuile de Piemont par les ſoins de M. R. qui par vne prudence extraordinaire rétablit l'authorité de ſa Regence, raſſeura les Etats de ſon fils, mit l'vnion dans la famille Royale, & donna la paix à ſes peuples. Or comme l'Armée Françoiſe par la detention du Duc de Boüillon étoit demeurée ſans General en Italie, elle fut commandée par le Prince Thomas, qui auec le Marquis

Ville & la Caualerie de M. R. se mit en campagne pour faire la guerre aux Espagnols, qui peu de jours auparauant la faisoient en Piemont pour luy. La premiere place qu'il attaqua, fut Crescentin, le premier jour d'Aoust, laquelle fut emportée aprés quinze jours de siege. Le Duc de Longueville que le Roy enuoyoit pour commander son Armée, s'étant joint au Prince Thomas, assiegea Nice de la Paille où commandoit le Baron de Vateville, qui aprés s'étre bien défendu, se rendit le 22. Aoust. Delà nostre Armée se saisit d'Aqui, & mit le siege deuant Tortone le quatriéme d'Octobre.

Prise de Crescentin par le Prince Thomas.

34. Les Espagnols furent surpris de cette resolution : car ils ne se pouuoient persuader que les François ny les troupes de M. R. voulussent entreprendre le siege d'vne Ville si auancée dans l'Etat de Milan, & laisser en arriere les places que le Roy d'Espagne occupoit en Piemont. La Ville de Tortonne ouurit les portes aux premieres approches

Et Siege de Tortone.

proches de noſtre Armée : l'Euéque en fit la capitulation ; mais les ennemis ſe retirerent au Château reſolus de ſe défendre, & le Gouuerneur n'ayant pû étre ſecouru, capitula le 25. Nouembre. Pendant que le Duc de Longuéville eſtoit au ſiege de Tortone, le Marquis de Pianezze, ſur l'auis qu'il eut que la garniſon de Verrue étoit foible, entreprit de l'aſſieger auec plus de troupes qu'il pût ramaſſer, & vſant d'vne grande diligence, il ſurprit la ville par eſcalade, & le Château quelques jours aprés ſe rendit le 20. d'Octobre, aprés que l'on eût commencé la mine. Aprés que la ville de Tortone eût été priſe, le Roy en fit donnation auec le Château & ſes dépendances au Prince Thomas en titre de principauté, à l'excluſion de S. A. R. ſon Neueu & ſon confederé, qui auoit contribué à la priſe de cette place auec ſes forces & aux dépens de ſes Etats.

Et de Verrüe.

35. Le Marquis Ville s'étant rendu maiſtre de Villeneufue d'Aſt,

Le Duc de Sauoye retourne en Piemont.

le Prince Thomas mena ſon Armée deuant Trin, qu'il prit par capitulation le 24. Septembre. En méme temps les François remirent Queraſque à M. R. & le Marquis du Pleſſis-Praſlin entreprit le ſiege du Pont de Sture, aydé du Marquis Ville General de la Caualerie de M. R. & l'eut par capitulation le 26. Octobre. Ainſi cette année fut heureuſe à M. R. en ce qu'elle retira des mains des Eſpagnols Aſt, Villeneuve, & Trin, & de celles des François Sauillan & Queraſque: & comme elle ſe vit vn peu plus au large en Piemont, elle prit reſolution d'y faire venir S. A. R. laquelle depuis l'an 1639. étoit toûjours demeurée en Sauoye: & comme elle ne tenoit pas Turin propre pour cela, à cauſe de la garniſon Françoiſe qui étoit dans la ville & dans la citadelle. M. R. choiſit Foſſan, à cauſe que cette ville eſtoit la plus éloignée des Eſpagnols. Les ordres ayant eſté donnez. S. A. R. ſe mit en chemin au mois d'Octobre pour paſſer les monts.

monts. M. R. fut au deuant d'elle à la defcente du mont Cenis, & l'amena à Riuoles, où tous les Magiftrats de Piemont complimenterent le Duc, & de là Son Alteffe Royale alla faire fa refidence à Foffan.

36. Le Prince Thomas vint à la Cour de France l'an 1644. où aprés auoir receu de grandes careffes de leurs Majeftez, il s'en retourna en Piemont au commencement de Mars, auec la commiffion de Lieutenant general és Armées de France. La premiere conquefte qu'il fit, fut celle du Château de Ponzzon, rendu le 26. Iuin apres foixante volées de canon. En méme temps Florinville Maréchal de Camp de fon Armée, prit Sartirane entre Breme & Valence fur le Pô; & le Prince alla affieger Sayntia: pendant quoy les Efpagnols furprirent la Citadelle d'Aft le 27. Aouft. Le Gouuerneur de Sayntia fit fa capitulation le 6. de Septembre, & le Prince animé de ce bon fuccés, affiegea la citadelle d'Aft, & l'eut

1644.

Exploits du Prince Thomas en 1644.

par compoſition le dernier du méme mois.

1645. 37. Sur le commencement de l'année ſuiuante, comme les Miniſtres de France preuoyoient de grandes difficultez à munir & rauitailler les places que le Roy tenoit en Piemont, & apprehendans que par ce défaut il ne s'en perdît quelqu'vne, comme il étoit arriué à la citadelle d'Aſt, condeſcendirent à la confirmation des traitez de confederation demandée par M. R. & luy firent de nouueau propoſer la reſtitution d'Aſt, de Carmagnole, de Demont, de la ville de Turin, & du Fort de Lauſet, y ajoûtant le Château de Cauours & Sayntia fraiſchement conquis, à la charge que Cauours ſeroit démoly, & que Verrüe ſeroit relaſché à S. Majeſté. Ce traité s'étant acheué au Valentin le 3. d'Avril 1645. fut ratifié par le Roy le 24. du méme mois. Enſuite duquel M. R. & S. A. R. firent leur entrée ſolemnelle à Turin l'onziéme d'Avril, ſuiuies de toute la Cour, des Magiſtrats,

Entrée de leurs Alteſſes RR à Turin.

giſtrats, & de toutes les perſonnes les plus qualifiées de l'Eſtat; l'Ambaſſadeur Ayguebonne qui en étoit Gouuerneur, en remit les clefs à M. R. & peu de jours aprés les autres Gouuerneurs des places que l'on deuoit rendre par le traité, en firent de méme, auec l'applaudiſſement general de tous les peuples, particulierement de ceux de Turin, qui eurent vne joye incroyable de reuoir leur Souuerain aprés ſix ans d'abſence. Et quelque temps aprés M. R. fit renouueller par tous les Ordres de ſes Etats le ſerment de fidelité à S. A. R. ainſi qu'il auoit eſté arreſté par le traité de l'an 1642. Ce que les Princes Maurice & Thomas firent auſſi vn genoüil à terre, aprés que ce poinct de ſoûmiſſion eût eſté long-temps conteſté.

38. Iuſques icy il n'étoit rien ſuruenu de faſcheux ny de ſiniſtre en Piemont depuis l'accommodement de M. R. auec les Princes qui pût troubler le repos de la Cour; mais il arriua vn accident étrange

à Turin, il fut ſurpris de tant d'ap-
prehenſion, que porté du deſeſpoir,
il s'ouurit vne veine, croyant auoir 1647.
aſſez de loiſir pour ſe faire mourir; Conſpi-
ce qui ſeroit arriué, ſi on ne s'en ration
fût apperceu, & ſi on n'y eût reme- décou-
dié; étant interrogé, il auoüa d'a- uerte
bord que Bernard Sillan & Iean contre
S. A. R.
Anthoine Ioya eſtoient de com-
plot pour faire mourir S. A. R. par
le moyen d'vne Image de cire, Sil-
lan, pour ce que de Senateur de
Turin, il auoit perdu ſa charge,
pour auoir eſté vn homme violent
& fort attaché au Prince Thomas,
& Ioya qui auoit eſté Valet de châ-
bre de S. A. R. & auoit eſté caſsé,
pource qu'il ne l'auoit pas ſuiuie
pendant les guerres ciuiles, s'étant
entierement donné au ſeruice du
Prince Thomas, où il n'auança pas
ſes affaires, & ſe vit par ce moyen
reduit à la neceſſité; on fit leur pro-
cez auec toutes les formalitez de
iuſtice, & en aprés furent exe-
cutez.

39. Comme le terme de la Re-
gence de M. R. approchoit, & que
le

le vingtiéme de Iuin acheuoit la quatorziéme année de S.A.R. donnoit bien à penser à M. R. qui apprehendoit que les Princes ne pretendissent d'auoir la curatelle, & ne s'attribuassent par ce moyen vne nouuelle & plus grande autorité, ou ne voulussent continuer dans la méme qu'ils auoient euë ensuite du traité de l'an 1642. ce qui ne se pouuoit euiter qu'en procurant que les deux Senats de Sauoye & de Piemont receussent la declaration de S. A. R. autrement le Souuerain demeurant en curatelle, il falloit ou que les Princes l'eussent, ou qu'étant adiugée à M. R. elle en partageât le commandement & la fonction auec eux, il y auoit encore de grandes precautions à prendre, parce qu'il se falloit asseurer des Magistrats, des Gouuerneurs des places, des principaux Ministres, & des gens de guerre, pour estre en état de resister aux entreprises des Princes. Outre tout cela il estoit important de restraindre l'autorité de la Lieutenance

1648. Perplexitez de M. R. sur la fin de sa Regence.

tenance

tenance generale accordée au Prince Maurice dans le Comté de Nice par le traité de l'an 1642. de retirer du Prince Thomas la Ville, Château & Fort d'Yurée, qu'il auoit passion de retenir, iusqu'à ce que S. A. R. eût accomply l'âge de 14. ans, & de luy oster les gens de guerre qu'on luy entretenoit, qui n'auoient autre dependãce que de luy.

40. Dans cette conjoncture il arriua vne occasion fort fauorable à Madame Royale pour le regard d'Yvrée. Le Prince Thomas ayant eu ordre du Roy d'aller executer vne grande entreprise par mer sur le Royaume de Naples, le President de Seruient Intendant de l'Armée Françoise demanda vne partie de l'Infanterie au Prince Thomas, qui étoit en garnison à Yurée, pour la faire embarquer auec le reste de l'Armée nauale; à quoy consentit le Prince Maurice auec beaucoup de repugnance pource qu'il auoit soin des interests du Prince Thomas en son absence. Ainsi la Cour estant allée passer la Feste-Dieu

Leurs Altesses Royales entrent à Yvrée, & en ôtent le Gouuerneur & la garnison.

Dieu à Riuoles, à cause que la Procession de Turin fatigueroit trop S. A. R. ce jour là, & leurs Altesses Royales étant parties vn iour de Riuoles pour aller chasser aux enuirons de Cazelle, S. A. R. témoigna de vouloir aller coucher au Château de Front, où elle auoit esté autrefois, & de là aller le lendemain à Yvrée, où le Marquis de Pianezze enuoya le Comte de Monasterol auec plusieurs Soldats des Gardes, & vne lettre au Gouuerneur d'Yvrée, laquelle contenoit, *Que le Duc ayant été surpris de la nuit auec M. R. & toute la Cour à la chasse, estoit venu coucher à Front, & que se trouuant si proche d'Yvrée où leurs Altesses Royales n'auoient iamais esté, il auroit resolu d'y aller, & luy ordonnoit partant de faire preparer les logis suiuant l'ordre que le Comte de Monasterol luy en donneroit.* Le Gouuerneur se trouuant surpris, répondit qu'il estoit prest d'obeyr, & de receuoir toute la Cour. Au méme instant arriua le Marquis de Pianezze auec le reste

des

des Gardes : ce qui donna beaucoup de joye à tout le peuple. Le Marquis de Pianezze méla les Gardes auec la garnison qui étoit aux portes, sous pretexte d'attendre les bulettes du logement, & fit mettre quelques Officiers des Gardes sur le Pontleuis, & à l'heure méme dépêcha à leurs AA.RR. à Aglié pour les asseurer qu'elles pouuoiét venir en asseurance; l'Euéque d'Yvrée alla au deuant d'elles, & le Gouuerneur de la place fit tirer toute l'artillerie, & leur presenta les clefs, qui furent portées au Palais Episcopal, où leurs AA. RR. au retour de l'Eglise Cathedrale s'allerent reposer, laissant au Gouuerneur le pouuoir de continuer sa charge, pourueû qu'vne des portes de la ville qu'il jugeroit plus propre, seroit gardée par les Habitans, pour leur témoigner la confiance que le Souuerain auoit en eux, & pour fortifier la garnison d'vne place frontiere de l'ennemy, où se trouuoient renfermées les personnes de leurs Altesses Royales.

41. Dés que leurs AA. RR. furent entrées à Yvrée, on depeſcha vn Courrier à Turin pour faire venir le grand Chancelier & le premier Preſident du Senat, & le 19. Iuin fut tenu Conſeil d'Etat, auquel M. R. en preſence des principaux Officiers par vne docte harangue déclara ſa Regence finie, *Et qu'elle remettoit à S. A. R. ſes Etats qu'elle auoit conſeruez & maintenus en vn eſtat fleuriſſant, luy recommandant auec tendreſſe les Miniſtres qui l'auoient ſi genereuſement aſſiſté de leurs Conſeils & de leurs ſoins;* puis elle embraſſa S. A. R. les larmes aux yeux. Ce jeune Prince ſurpris de ce compliment, ſe voulut jetter à terre, & baiſant les mains de Madame Royale, la remercia de tant de graces qu'il auoit receuës d'elle, & la pria de fort bonne grace (quoy que ſon diſcours fut entrecoupé de ſanglots) *de vouloir continuer la conduite de ſes Etats auec la méme autorité ſur ſa perſonne qu'elle auoit euë par le paſsé.* Aprés cela le grand Chancelier prit la

Conſeil d'Etat tenu à Yvrée. où M.R. declare ſa Regence finie.

la parole pour remercier au nom de tous les Ordres M. R. de tant de ſoins qu'elle auoit pris, & de la conſtance auec laquelle elle s'eſtoit conduite dans des temps difficiles. Ce qui deuoit imprimer dans le cœur des peuples vne perpetuelle reconnoiſſance & gratitude. Ce diſcours finy, & ſe tournant contre S. A. R. il mit le genoüil en terre, & luy baiſant les mains comme il auoit fait à M. R. il luy dit, *Que le Conſeil ſe réioüiſſoit infiniment de ſon heureux aduenement en l'adminiſtration de ſon Etat : Qu'il prioit Dieu de la combler de ſes plus glorieuſes & ſouhaitables benedictions. & luy iuroit vne inuiolable fidelité & obeyſſance.* Ce méme iour M. R. par vne lettre circulaire adreſſante à tous les Magiſtrats & Officiers des Cours Souueraines des Etats de S. A. R. leur donna auis *qu'elle eſtoit à la fin de ſa Regence, & que S. A. R. entroit dans ſa Maiorité, & par conſequent dans le gouuernement de ſes Etats ; Que neanmoins elle ne demeureroit pas éloignée des ſoins*

ſoins qu'elle eſtoit obligée de prendre pour tout ce qui regarderoit ſon ſeruice, & le bien de ſes fideles ſuiets, les coniurant de continuer leur méme zele & affection dans l'exercice de leurs charges.

42. Le lendemain matin 20. Iuin, les Compagnies d'Infanterie, qui par ordre de S.A.R. eſtoient ſorties de Sayntia, cõposées d'Officiers & de Soldats choiſis, ſe rendirent aux portes d'Yvrée, & entrerent en garniſon dans la Ville & dans le Château, auec commandement au Comte de Campillon de les receuoir, & d'en faire ſortir les troupes du Prince Thomas que l'on enuoya ſeruir à Sayntia, & le Marquis de Bros qui auoit eſté Gouuerneur du temps de Victor Amé, & qui n'auoit perdu ce Gouuernement que depuis que le Prince Thomas s'en eſtoit emparé, y fut rétably, & ce Gouuernement reüny à celuy du Duché d'Aouſte, comme il auoit toûjours eſté pratiqué; & à l'inſtant S. A. R. ayant fait appeller le Comte de Campillon, elle luy

Gouuernement d'Yvrée changé.

luy dit qu'elle auoit pourueû au Gouuernement de la place ; que l'autorité qu'il y auoit exercée iusques alors estoit finie, & que Son A. R. estoit si satisfaite de son seruice, qu'elle luy auoit accordé vne pension pour son entretien.

43. Ce méme jour S. A. R. enuoya à tous les Magistrats & Officiers des Cours Souueraines vne lettre circulaire, par laquelle elle déclaroit *qu'estant paruenuë à l'âge de maiorité, elle prenoit le Gouuernement de ses Etats, & remercioit M. R. des soins qu'elle auoit pris de sa personne & de ses peuples, les coniurant de demeurer fermes dans l'affection & fidelité, qui deuoient estre inseparables de leurs Charges.* Leurs Altesses Royales allerent ensuite en l'Eglise Cathedrale oüyr la Messe, pour remercier Dieu de la grace qu'il auoit faite à S. A. R. d'arriuer heureusement à la fin de sa quatorziéme année, & de commencer à prendre la conduite de ses Etats; & la premiere chose que S. A. R. signa de sa main, fut la Patente de la

S. A. R. se déclare Majeur.

Lieutenance

Lieutenance generale du Comté de Nice pour le Prince Maurice, auec vn appointement de douze mille ducatons par an, auec asseurance de sa bienueillance & d'vne cordiale & sincere affection qu'elle luy enuoya dire par le Baron de Cardé de la maison de Saluces; comme aussi qu'au Conseil d'Etat qui auoit esté estably, luy & le Prince Thomas estoient nommez pour y tenir les premiers rangs auprés de la personne de M. Royale: Ce qu'ayant sceu le Prince Thomas, & comme le tout s'y estoit passé, en parla auec plus de moderation & de retenuë que l'on n'attendoit, car il disoit, *Que comme la place d'Yvrée appartenoit à Son A. R. son intention n'auoit iamais esté de la retenir contre son gré, dont il ne falloit point d'autre preuue que le procedé du Comte de Campillon, qui n'auoit point fait difficulté d'obeyr aux commandemens du Souuerain, se sentant seulement offensé de la défiance qu'on auoit euë de luy.* Le Prince Maurice voyant le train que prenoient

prenoient les affaires, commença de s'adoucir à l'exemple de son frere, & receut des mains du P. Iean de Montcalier les Patentes de la Lieutenance generale du Comté de Nice, & presta le serment à genoux entre les mains de S. A. R. auec les autres formalitez qui auoient esté si opiniastrement disputées pendant la Regence, & M. R. pour fermer la bouche aux censeurs, voulut elle méme faire vn pareil serment, mais debout.

Le Prince Maurice accepte le Gouuernement de Nice.

44. Comme l'Ordre de l'Annonciade est la plus grande dignité que S. A. R. puisse conferer aux Seigneurs & Gentils-hommes de ses Etats, elle resolut d'augmenter le nombre des Cheualiers qui manquoient depuis la promotion de l'an 1638. A cét effet on assigna le Chapitre general de l'Ordre au 25. du mois d'Aoust suiuant à Turin, où furent éleus Cheualiers le Prince Maurice (qui depuis le traité de paix de l'an 1642. & son mariage, auoit toûjours porté le petit Ordre par la permission de leurs Altesses

Nouueaux Cheualiers de l'Annonciade.

Altesses Royales) le Prince Emanuel Philibert, fils aîné du Prince Thomas, Charles Emanuël Philibert Hiacynthe de Simiane, Marquis de Pianezze, & sept des principaux Officiers de la Couronne de Sauoye. Quelques iours apres furent encore creez cinq autres. Le Prince Maurice vint au Chapitre pour prester le serment en prenant le grand Collier, & assista en suite au *Te Deum*, qui fut chanté en l'Eglise Cathedrale.

Le Sieur de Seruient qui enuiron ce temps là auoit esté nommé par le Roy pour Ambassadeur resident à Turin, eut sa premiere audiance, en laquelle pour témoigner à S. A. R. que la Cour de France ne prenoit point de part au mécontentement des Princes, il l'asseura qu'il auoit receu les ordres de S. M. pour la restitution de Trin, de Suze, du Fort de Grauieres, de Veillane, & de Cauours, que la garnison auoit démoly.

Retour du Prince Thomas.

45. Le Prince Thomas n'ayant pas reüssi en l'entreprise de Naples, ramena

ramena l'Armée nauale à Tolon, d'oû il alla à Nice, & s'y arresta quelque temps pour l'establissement de ses affaires en Piemont, en attendant ce que le Prince Maurice per l'entremise du P. Iean de Montcalier negotieroit pour luy auprés de S. A. R. laquelle estant fort satisfaite des sousmissions & des respects du Prince Thomas, & des asseurances qu'il luy donna de sa fidelité & de ses seruices, pour adoucir l'aigreur des choses passées, luy donna la Lieutenance generale de la Ville & du Comté d'Ast, vacante par le decez du Marquis Ville, qu'vne volée de canon de la Ville de Cremone auoit emporté, à laquelle on adjousta celle d'Albe auec les mémes appointemens de douze mille Ducatons par an, que ce Prince tiroit du Gouuernement d'Yvrée; de sorte qu'il sembloit qu'on luy eût plustost changé qu'osté son Gouuernement. Il en fit le méme serment que le Prince Maurice auoit fait de son Gouuernement de Nice: ou-

tre cela S. A. R. luy augmenta les quatorze mille Ducatons qu'elle luy auoit déja accordez par prouision sur les reuenus de son appanage. Les déplaisirs qu'il eut de la France sur la fin de son voyage de Naples, & les auantages que ses Finances rencontroient en cét ajustement, auec lesquelles il pouuoit demeurer honorablement en Piemont, le firent acquiescer à cét accord.

46. L'an 1649. le Roy accorda à S. A. R. la restitution de Chiuas, sans condition, & bien qu'on eust eu la pensée de le démolir, neantmoins on changea d'auis par la necessité des affaires, & par la consideration de la situation de cette place. Peu de temps aprés l'arriuée de la Reyne d'Espagne à Milan ayant donné lieu à plusieurs voyages à Final pour faire les prouisions de son embarquement, fournit l'occasion aux Espagnols de se saisir d'Oneille, poste ordinairement dégarny de Soldats, & défendu par les seuls Habitans: ils surpri

Restitution de Chiuas à S. A R.

prise & reprise d'Oneille.

ſurprirent encore la Ville de Ceue au mois de Septembre, & aſſiegerent le Château; mais ils ſe retirerent de nuit en diligence: preſqu'en méme temps arriua la repriſe d'Oneille par le Marquis de S. Damien de la maiſon d'Aglié, Gouuerneur de Villefranche, lequel inuité par les Habitans de ſe ſaiſir de cette place, pour les déliurer des Eſpagnols, auec aſſeurance de fauoriſer ſon entrepriſe, reſolut de l'attaquer: ce qu'il fit vne nuit à vne des portes, & à la faueur du canon de la Galiote; ce qui obligea les ennemis aprés vne heure de combat d'abandonner la Ville en deſordre. Et le Château oû il y auoit 700. hommes ayant eſté ſommé de ſe rendre, capitula à l'aube du jour.

47. La Ligue faite entre le Duc Emanuël Philibert & les ſix Cantons Catholiques Suiſſes, Lucerne, Vritz, Suitz, Vndervald, Zug, & Fribourg, pour S. A. & pour le Prince Charles Emanuël ſon fils, depuis Duc de Sauoye, continuée par Victor Amé l'an

1634. tant pour S. A. R. que pour le Prince François Hiacynthe son fils aîné estant finie, il fut iugé de si grande importance à cette Royale Maison que l'on resolut au Conseil de la renovueller, afin de balancer les Cantons protestans, & les efforts que Geneue faisoit d'étre vnie au corps Helueriq e pour enseuelir par ce moyen la memoire de sa reuolte. On creut encore qu'il estoit auantageux à cét Etat d'en tirer des gens de guerre, en les ôtant aux Espagnols: à cét effet fut enuoyé en Suisse le Baron de Gresy, personnage de grand merite, & d'vne experience consommée, la negotiation duquel fut si heureuse que l'Alliance de S. A. R. auec les six Cantõs Catholiques Suisses fut arrétée à Lucerne le 14. Avril 1651 dont les principaux Articles sont.

Traité avec les Suisses Catholiques.

Que la Ligue ne seroit que défensiue : qu'elle dureroit pendant la vie de S. A. R. & quatre ans apres son decés. Que si les Etats du Duc estoient attaquez, les Cantons Catholiques seroient obligez de fournir au moins six mille hommes de pied, ou douze

mille au plus, & S. A. R. à eux, mille Mousquetaires: que s'il arriuoit desunion entre les six Cantons Catholique, le Duc sans en estre prié pourroit d'autorité s'entremettre de les accommoder: Qu'aucun des Confederez ne pourroit accorder droit de Bourgeoisie ou de protection au suiet des autres: Que ceux de Geneue ne la pourroient point auoir des Cantons, qu'aprés que les differens de S. A. R. auec eux seroient terminez: Qu'il y auroit liberté de commerce entre les Alliez, leurs Pays & Suiets: Que de la part de S. A. R. estoient compris en l'Alliance, le Pape, le S. Siege Romain, l'Empereur, le S. Empire, les Roys de France & d'Espagne, & la Seigneurie de Venise: Et de la part des Cantons, le Pape, le S. Siege, l'Empereur, le S. Empire Romain, le Roy de France, la Maison d'Austriche, celle de Medicis, & le grand Duc de Toscane.

48. Sur la fin de l'année 1649. le Marquis de S. Aunays fut arresté à Riuoles, & conduit à Pignerol, dequoy le Prince Thomas, de qui

il estoit Lieutenant general, en fut si offensé, qu'il protesta de ne se plus méler du commandement des Armées d'Italie: mais l'année suiuante S. Aunays ayant esté oüy à Pignerol par l'Ambassadeur Seruient sur vne delegation de la Cour de France: & le Prince Thomas ayant fait de viues instances pour son élargissement, il fut élargy, auec commandement de leurs Maiestez, auant que de s'en retourner en France, d'aller de Pignerol à Turin pour rendre ses ciuilitez & respects à leurs AA· RR. Le Prince Thomas le mena à l'Audience, où il fit ses excuses, & les remercimens qu'il deuoit à leur generosité d'auoir intercedé pour luy aupres du Roy pendant sa prison.

Le Marquis de S. Aunays arresté prisonnier.

49. Le commandement des Armées en Italie fut donné l'an 1650 au Marquis d'Vxelles en qualité de Lieutenant General: comme l'Armée faisoit dessein d'aller à Romagnan, elle en fut destournée par la surprise du Bourg Sainte Marie, & du Fort de S. Pierre d'Ast par le Comte

Prise & reprise du Bourg Sainte Marie.

Comte Galeas Trotty Lieutenant General de la Caualerie de l'Etat de Milan, qui auec 1500. hommes, estant bien informé de l'estat de la place, & de la foiblesse de la garde par la connoissance qu'il en auoit du temps qu'il y commandoit pour les Espagnols, & que des Espies luy en donnerent, s'en approcha la nuit du 21. Septembre du côté de la porte du Bourg, rencontra les Batteurs d'estrade, qu'il tailla en pieces, & blessa à mort le Caporal qui les commandoit, & par ce bon-heur il se saisit de la demie lune, le Corps de Gardes n'ayant point fait de resistance: de là il fit appliquer le petard à la porte, & entra dans le Bourg, & sans perdre temps fit escalader le Fort S. Pierre, & prit prisonnier celuy qui y commandoit. Le Gouuerneur d'Ast accourut promptement à ce bruit, & auec le secours qui luy fut enuoyé il reprit le 23. du mesme mois le Bourg par force, & le Fort par capitulation: ainsi Ast fut desliuré en peu de temps. 1650.

L'ouuerture du Mariage de la Princeſſe Adelayde troiſiéme fille du Duc Victor Amé, auec le Prince Ferdinand Marie fils aîné de l'Electeur de Bauieres, ayant eſté faite à Munſter l'an 1649. au Preſident Nomis Plenipotentiaire de Sauoye, par Iean Adolphe Creps Plenipotentiaire de Bauieres, cette année 1650. arriua de Munik en Bauieres à Turin le Comte Maximilian Curtio, Ambaſſadeur de l'Electeur pour le ſuſdit Mariage, dont la celebration ſe fit auec vne magnificence toute royale l'onziéme de Decembre en l'Egliſe Cathedrale de Turin, en preſence de M. R. des Princeſſes ſes filles, des Princes Maurice & Thomas, Philippes Emanuël & Eugene, du Nonce de ſa Sainteté, de l'Ambaſſadeur de France, & de celuy de Bauieres. S. A. R. l'épouſa comme Procureur du Prince de Bauieres entre les mains de l'Archeueſque de Turin. Ce Mariage fut le ſujet de diuerſes courſes de Bagues, Bals, Balets, Carrouzels, & autres re-
joüiſſances

joüiſſances publiques, & auec toute la pompe & l'appareil le plus ſuperbe qui ſe ſoit encore vû ; parmy leſquelles ſe tint le Chapitre de l'Ordre de l'Annonciade, où S. A. R. donna le Collier de l'Ordre au Prince Philibert, & au Comte de Scarnafix, reuenu de ſon Ambaſſade de France, & encore à quatre autres Perſonnages de Naiſſance & de merite, & fort conſiderez en cette Cour.

50. Le Marquis de Caracene Gouuerneur de Milan, ayant inueſty & pris le Château de Coſtigliole, & demoly les fortifications, il pouſſa auec vne diligence extraordinaire, iuſques à Montcalier, qui n'eſt qu'à trois milles de Turin: en ce temps le Marquis de S. André Montbrun arriua en Piemont auec de nouuelles forces, en qualité de Lieutenant General de l'Armée Françoiſe ; mais les broüilleries de France empeſcherent qu'on n'y pût rien faire de remarquable, & Caracene qui s'étoit approché de Turin, pour faire entrer M. R. 1651.

dans le party Eſpagnol ; mais y ayant toûjours reſiſté courageuſement le Marquis s'en retourna hyuerner dans ſon Gouuernement, & quelques temps apres, au jour que l'on ſolemniſe à Turin la Fête du Saint Suaire, reſolut d'aſſieger Trin, place du Montferrat, laquelle il prit par compoſition, apres 28. iours de ſiege, puis ſe ſaiſit du Château de Mazin, & prit en huit jours Creſcentin ; non content de ce ſuccez il negotia ſi bien auec le Duc de Mantoüe, qu'il le diſpoſa à chaſſer les François de Cazal, & à receuoir garniſon Eſpagnole, en luy laiſſant les reuenus, & la Iuriſdiction.

Priſe de Trin par les Eſpagnols.

Perte de Cazal pour les François.

51. Ce Duc charmé de la proſperité des Eſpagnols, ou ennuyé de l'Alliance de France, fit entrer Dom Camille Gonzague, auec des troupes, dans la Ville de Cazal, le 10. d'Octobre, & contraignit S. Ange, Lieutenant de Roy au Gouuernement de Cazal, en l'abſence du Marquis de Montpeſat, de ſe retirer dans la Citadelle, la-

quelle

quelle fut à l'inſtant bloquée par le Marquis de Caracene. S. A. R. offrit d'abord ſecours à S. Ange, qui le refuſa, comme s'il eût eſté en état de s'en pouuoir paſſer, & neantmoins il la remit aux Eſpagnols onze iours apres : de ſorte que cette Place importante qui auoit couté tant d'hommes & d'argent à la France, ſe perdit ſi facilement. Le Comte de Verruë qui étoit venu auec la Caualerie de S. A. R. & vn Corps d'Infanterie pour ietter dans le Château, lors qu'il le trouua rendu, ne voulut pas s'en retourner ſans rien faire, & reprit Creſcentin en deux iours, apres deux volées de canon, & le Marquis Ville aſſiſté du Gouuerneur d'Yurée recouurerent le Château de Mazin.

52. Le Comte de Quinſay vint en Piemont ſur la fin de l'an 1652. & au mois de Feurier 1653. fit rendre Verruë à S. A. R. en execution des Traittez faits auec la France. Quelque temps apres le Mareſchal de Grancey vint en Piemont auec 1653.

Verruë reſtituée à S A. R.

quelques nouuelles troupes, pour commander auec plus d'autorité l'Armée Françoiſe. Le Marquis de Caracene s'étant approché de la Roquette pour paſſer le Taner, le 23. Septembre, le Mareſchal enuoya vne Compagnie de Cheuaux legers pour l'empeſcher, mais elle fut defaite, de ſorte qu'il fut obligé de s'approcher de la Roquette auec les Marquis de Vardes & de Montpezat ſes Lieutenans Generaux : le Marquis Ville Lieutenant General de la Caualerie de S. A.R. faiſoit vn Corps ſeparé auec trois cens hommes d'Infanterie, du Regiment de Montpezat : le Marquis Monty arriuant au Camp fut tué d'vne mouſquetade à la premiere attaque, qui ſe fit prés d'vn torrent qui ſe décharge dans le Taner : le Marquis Ville eut deux coups de mouſquet à vn bras, qui ne l'empêcherent pourtant pas d'agir auec ſon courage ordinaire. L'Armée du Mareſchal d'vn autre côté, dont l'aîle droite étoit commandée par le Marquis de Montpezat,

Combat de la Roquette.

&

& la gauche par le Marquis de Vardes ne pût point passer le torrent, quoy que la Caualerie Espagnole eût esté mise en fuite; Caracene fut blessé à vn bras, mais fort legerement, & en suite le Marquis Ville se saisit du Château de Carpignan.

53. En ce temps commencerent les mouuemens des Valées de Luzerne, de S. Martin, d'Angrogne, & de la Perouse, contre les Habitans de ces Valées, qu'on appelloit les Barbets par derision, à cause de l'exercice du Caluinisme, dont ils faisoient profession. Le Prince Emanuël Philibert, quoy que fort zelé à la Religion Catholique, auoit esté obligé par beaucoup de considerations politiques, de les souffrir dans ces Valées, à la charge de bâtir vn Fort à la Perouse, projettant d'en faire vn autre au Villars, pour les contenir dans l'obeyssance, & sous d'autres conditions, entr'autres que la Sainte Messe se diroit dans toutes ces Valées. Apres la mort de ce Prince, &

La guerre des Valées de Luzerne.

& Lesdiguieres qui étoit de mesme Religion, ayant fait quelques progrez sur les frontieres de Piemont, les maintint dans leur insolence : mais apres que le Duc eut repris toutes ses Places occupées par Lesdiguieres, & particulierement le Fort de Mirebouc, ils allerent en l'an 1596. demander pardon à S. A. R la corde au col, se soumettant à toutes les loix les plus rigoureuses que l'on leur voudroit imposer, qui ne furent autres, sinon qu'ils feroient faire deux Forts à leurs dépens, dans les lieux qui leur seroient marquez, & que l'exercice de la Religion Catholique se rétabliroit dans tous les lieux dont elle auoit esté bannie. Ce qui ne fut pas executé, pour d'autres broüilleries qui s'ensuiuirent, ensuite dequoy leur insolence continua, au mépris du Souuerain, & de ses Edits, dont il y eut des procedures criminelles, & vne condamnation de six mille Ducatons d'amende. Nonobstant ce châtiment ils ne voulurent point
se

ſe reſoudre à obeyr, ny a ſouffrir la Religion Catholique à Angrogne, Villars, Bobbio, & Rozata, comme il leur auoit eſté ordonné; de ſorte qu'en l'an 1622. Charles Emanuël leur enuoya le Veador Taffin auec trois mille hommes, pour faire démolir leurs Temples, & reparer tous les attentats : en ſuite dequoy cette hereſie fut entierement chaſſée de la Vallée de Suze, & de celle de Barcelonnette.

Victor Amé n'eut pas plutôt ſuccedé à la Couronne, qu'il renouuella les meſmes Edits, chaſſa ces inſolens de Campillon, établit vne Miſſion de Religieux Reformez de S. François à la Tour, & eſſaya d'introduire la Religion Catholique en ces Valées, & d'en chaſſer entierement l'hereſie, dequoy il ne pût venir à bout par l'extraordinaire obſtination des Barbets. Apres ſon decez M. R. ayant pris la Regence, fit publier les meſmes Edits, rétablit la Meſſe en des lieux où de memoire d'homme, elle

n'auoit

n'auoit esté celebrée, & en l'an 1646. elle acheta des maisons, & des fonds pour y construire des Chapelles, & y logea des Religieux : mais ceux d'Angrogne, & de Bobbio brûlerent les maisons, & ceux de Villars, apres auoir du commencement defendu la vente du bois, & des autres choses necessaires à la vie, mesme l'vsage de la fontaine, à ceux qui venoient de la part de M. R. suiuirent quelques années apres l'exemple de leurs Confreres, & en l'an 1653. brûlerent la Maison de la Mission, & l'Eglise où se disoit la Messe.

Cette impieté porta le Duc declaré Majeur a y enuoyer six cens hommes tant de pied que de cheual, pour châtier les Auteurs de ce sacrilege, mais les pluyes & l'étrange débordement du Pelice les empêcha d'executer les commandemens qui leur étoient donnez: neantmoins la crainte du châtiment les fit consentir au rétablissement de la Messe, & à demander pardon à S. A. R. qui le leur accorda

corda ſur la fin de l'an 1653. ſous des modifications ; mais comme ils ne ſe mettoient point en deuoir d'obeyr, & qu'en 1654. ils aſſaſſinerent le Curé de Fenil, dans ſa maiſon, & que le iour de Noël ceux de la Tour pour ſe moquer de la Féte, firent promener vn Aſne tout le iour, auec des tambours, des flûtes, & des cris, ce qui fit prendre vne forte reſolution à leurs AA. RR. de ſe faire obeyr, & de faire executer leurs Edits. Pendant quoy les plus ſeditieux écriuirent à Geneue, pour demander auis de ce qu'ils auoient à faire, croyans que ſi on leur conſeilloit de deſobeyr à leur Souuerain, on ſeroit par ce moyen engagé à les aſſiſter en leur rebellion : les Miniſtres de Geneue répondirent auec aſſez de moderation, qu'il falloit auoir recours au Souuerain, & ſe ſoûmettre à ſa volonté, & n'y eut qu'vn d'entr'eux qui dit écriuant à ceux de la Valée de la Perouſe, *Qu'il falloit montrer les dents au loup.* Ils firent la meſme choſe aux Cantons

Suisses Protestans, qui ne firent autre chose que de recommander leurs interéts par vne Lettre à S. A. R. à laquelle on répondit qu'ils étoient mal informez, & que l'on ne demandoit autre chose que l'obeyssance que les suiets doiuent à leur Souuerain. En mesme temps ils firent vne assemblée, en laquelle se trouuerent aussi ceux des Valées de S. Martin, & de la Perouse, qui furent les principaux auteurs de la temeraire resolution qui y fut prise, de s'en retourner dans les lieux qu'ils auoient quitté, & sans s'arrester à aucune defense, ny negotiation de maltraitter tous ceux d'entr'eux qui se voudroient faire Catholiques, de faire excommunier tous ceux d'entr'eux qui vendroient des fonds aux Catholiques, & de prendre les armes, par vn mépris insupportable de l'autorité Souueraine. S. A. R. apres auoir suspendu pendant quelques iours son ressentiment d'vne si grande insolence, commanda au Marquis de Pianezze, auec deux cens

cens cheuaux, & cinq cens hommes de pied, d'aller loger à S. Iean de la Tour, où les Barbets étoient reuenus, afin de châtier en quelque façon leur desobeyssance, par le chagrin de ce logement. Le Marquis s'estant auancé à S. Iean, il le trouua abandonné de tous les habitans, qui auoient fuy ou s'étoient iettez dans la Tour, poste fort auantageux, auec ceux de S. Martin, & de la Perouse, ausquels le Marquis enuoya vn ordre pour le logement de ses troupes, à quoy les Barbets repartirent, *Que puis qu'ils estoient venus en ce lieu là contre l'intention de S. A. R. il estoit superflus d'exiger d'eux l'obeyssance pour le logement*, & ietterent l'ordre par terre. Le Marquis apres cette réponce, fit auancer ses troupes, sur lesquelles ils tirerent quelques mousquetades, & en ayant reconnu le poste, en dispose l'attaque, qui se fit par delà le Pelice, par le Marquis Galeas-Ville, qui commandoit aussi la Caualerie, & de l'autre côté par le Marquis de saint

ſaint Damien, qui n'auoit pas pû faire encore paſſer à ſes troupes cette riuiere : quand le Marquis Galeas-Ville eſtoit déja attaché aux barricades, leſquelles ayans emporté genereuſement, l'autre Marquis y accourut en diligence : les Barbets ſe voyant pris ſe ſeruirent de l'obſcurité de la nuit pour ſe ietter dans les montagnes. Ceux d'Angrogne ayans eſté forcez de receuoir le Regiment d'Infanterie, & la Compagnie de Cuiraſſes du Marquis de Liuourne, s'impatientans de ces logemens, reſolurent auſſi-tôt de deshabiter, & de ſe retirer en des lieux plus éleuez & moins acceſſibles, emportans auec eux tout ce qui pouuoit ſeruir à la ſubſiſtance des troupes. Le Marquis auerty de ce changement, & ayant obtenu de faire approcher de ces quartiers les Regimens de Grancey, des Irlandois de Carignan, de Chamblay, & de Ville, troupes de France, qu'on eſtoit en peine de faire ſubſiſter, parce qu'il n'y auoit encore rien de preparé

pour

pour la campagne, commanda le Regiment de Grancey pour les contraindre à loger effectiuement. Celuy qui fut commandé trouua tout le monde en armes, & fut reçu à coups de mousquets. Le lieu principal de leur retraitte, se nommoit le pré de Tourn, fort de situation, que les Barbets croyoient inexpugnable, & qu'ils appelloient leur Rochelle : ils y auoient mis leurs munitions de guerre, leurs papiers, & leurs meubles plus precieux, dans la creance de pouuoir resister dans ce poste à vne Armée, mais le Marquis voyant qu'ils ne vouloient en aucune façon se soûmettre, s'en rendit bien-tôt le maître, l'ayant fait forcer par le Marquis de S. Damien, qui conduisoit le Regiment de Grancey, soûtenu dans cette fonction, des Irlandois, & d'autres troupes de S.A.R. Apres cét heureux exploit, les autres postes de ce climat furent emportez par les mesmes troupes, saccagez, & brûlez par la fureur militaire, laquelle en fit autant de plusieurs

ſieurs maiſons & metairies de S. Iean, où les ſoldats ne rencontroient point d'Hôtes. Le reſte des Valées ſuiuit la meſme punition, & à meſme temps les pluyes furent ſi extraordinaires que la pluſpart de ces miſerables qui voulurent euiter la fureur des gens de guerre, auec leurs femmes, & leurs enfans, & gagner Queraſque, & les terres de France, ſe noyerent, & furent enuelopez & ſuffoquez des neiges: les autres demeurerent pris, ou laiſſerent leurs enfans ſur la neige, dont on en ſauua quelques vns, qui furent ſoigneuſement éleuez en quelques endroits de Piemont. Le Marquis croyant qu'il n'y auoit plus rien à faire en ces Valées, s'en retourna à Turin, où il ne fut pas ſi tôt que ces rebelles ſe remirent en campagne, brûlerent la maiſon du Curé de Perera, & celle de la Miſſion, prirent priſonniers les Peres Capucins, & commirent diuerſes cruautez & impietez. Le Miniſtre Leger, homme d'vn eſprit malicieux & turbulent, publia par le

le moyen de ses emissaires, & en personne, tant à Geneue, Cantons des Suisses, qu'en France, Holande, & Angleterre, mesme en Alemagne, & en tous les pays du Septentrion, que S. A. R. auoit entrepris la détruction de leur Ierusalem, tâchant d'interesser en leur conseruation, toutes les nouuelles Religions qui ont quelque rapport à la leur, supposans des cruautez inouïes & extraordinaires, quoy que durant tout le cours de cette guerre, il n'y eut que deux hommes des plus factieux, qui eussent esté executez à mort.

Enfin le Roy de France s'estant porté pour Mediateur, auec les Cantons Protestans, S. A. R. accorda le pardon à ces Valées, aux mesmes conditions que ses Predecesseurs leur auoient permis l'exercice de leur Religion, *à la charge qu'ils abandonneroient les maisons, & les biens qu'ils auoient au delà de la riuiere de Pelice, lesquels ils pouuoient vendre, & ne trouuans point d'acheteurs, S. A. R. leur en feroit*

payer

payer la juste valeur, ainsi qu'elle leur auoit toûjours offert : qu'à present, ny à l'auenir ils ne pourroient posseder aucuns biens à Luzerne, Luzernette, Bubbiano, Fenil, Campillan, Garsillaue, ny à S. Second, Briqueras, ou autres lieux des Etats de S. A. R. mais qu'ils se rangeroient dans leurs anciennes possessions : que S. Iean demeureroit separé de la Communauté de Luzerne : qu'en tous les lieux des Valées, sans exception d'aucun, se feroit exercice public de la Religion Catholique. Il y eut encore vn article secret, touchant la demolition du Fort de Bourg de la Tour, qui leur fut accordé à condition qu'il s'en feroit vn au poste du vieux Château, que Lesdiguieres auoit abattu à leurs prieres, lors qu'il estoit maître de ces Valées, dont S. A. R. fit ietter les fondemens auec tant de diligence, que deuant l'hyuer la place fut mise en defence, & l'année suiuante la fortification acheuée. Cétte forteresse estoit tres-importante, & de la derniere consequence à S. A. R.

pour

pour contenir les Barbets dans leur deuoir. Ainsi s'appaiserent les troubles des Valées, lesquels bien que petits en leurs commencemens, auoient neantmoins excité tous les Heretiques de l'Europe, par vn mouuement si extraordinaire que peut-estre ne s'en est-il iamais vû de semblable, si l'on considere le grand nombre des Potentats qui s'y interesserent, & les sommes immenses d'argent, qui furent distribuées pour les fomenter. Ce qui tourna à la gloire de Dieu, à l'honneur de leurs AA. RR. qui prirent le soin de faire payer tous les fonds que les Heretiques étoient obligez d'abandonner, purgerent ces quartiers de cette heresie, & en guarentirent le Piemont, où elle commençoit déja à se répandre.

54. L'an 1655. fut resolu le siege de malheureux siege de Pauie, place fatale aux François, dans laquelle le Gouuerneur de Milan eut le temps de faire entrer du monde auec le Marquis Galeas Trotty, Capitaine de reputation; elle fut Siege de Pauie.

inueſtie le 22. Iuillet, mais ſur la fin du ſiege l'Armée Françoiſe s'étant notablement affoiblie, & le Prince Thomas tombé malade, & le Duc de Modene bleſſé d'vn coup de pierre, il fallut leuer le ſiege le 13. Septembre. Le Prince Thomas ſe fit porter à Turin, & le Duc de Modene à Cazal.

Les Suiſſes qui auoient eſté depuis ſi long-temps dans vne parfaite vnion, nonobſtant la difference de leur Religion, & de leurs intereſts, eſtans entrez en guerre, les Cantons Catholiques contre les Proteſtans, la Barde Ambaſſadeur du Roy en Suiſſe, n'ayant pû les accommoder à la Diete de Bade, les Catholiques donnerent bataille à Melinguen aux Proteſtans & les defirent: Ceux-cy pour venger cette injure mirent vne puiſſante Armée ſur pied; mais S.A.R. nouuellement Alliée auec les Cantons Catholiques, ſe ſentant obligée de les aſſiſter, enuoya le Baron de Greſy en qualité d'Ambaſſadeur, & à meſme temps les Regimens de Bouchard

Bouchard & de Cordero en Chablais, auec ordre au Marquis de Lullins Gouuerneur de la Prouince, de se mettre en état de secourir les Catholiques, si la guerre s'échauffoit dauantage; mais le Baron de Gresy apres auoir obtenu vne tréue de cinq iours entre les deux partys, s'en alla à Bade, où par son addresse, & par la creance que ces Peuples auoient en luy, ménagea si bien leurs esprits qu'il leur fit signer vn traitté de Paix, le 7. de Mars, dont les treze Cantons se reconnoissans redeuables à S. A. R. luy en firent de grands remercimens. Les Cantons Catholiques en écriuirent aussi à sa Sainteté à cause de l'auantage que la Religion Catholique receuoit de cette paix, & les Deputez de tout le Corps Heluetique en general, & les Cantons Catholiques en particulier à leurs AA. RR. le Pape en eut tant de satisfaction que sa Sainteté en fit compliment au Baron de Gresy, & luy en enuoya vn bref.

55. L'an 1656. la Cour de Sa-

uoye fut en dueil pour la mort du Prince Emanuel & du Prince Thomas son pere ; & le Generalat des Armées d'Italie fut donné au Duc de Modene, & les troupes du Prince Thomas au Duc de Mercœur; la preference du Commandement demeurant toûjours au Duc de Modene, qui se porta à l'Armée pour former le siege de Valence sur le Pô, qu'il auoit concerté auparauant auec M. R. Le Marquis Ville General de la Caualerie de S. A. R. le Comte Iean Marie Broglia, & le Comte Thobie Pallauicin en firent les premieres approches, Broglia Capitaine renommé fut tué d'vne mousquetade peu de iours apres que la Place fut inuestie, & Palauicin apres d'vn coup de canon. Ce siege ne dura pas trois mois, & quoy que les Espagnols eussent esté assez heureux pour y faire entrer du secours, neantmoins par les soins extraordinaires du Duc de Modene la place fut si fort pressée que le 13. de Septembre le Gouuerneur capitula, par la negotiation

Prise de Valence sur le Pô.

tion du Marquis Ville, & trois iours apres la remit à S. A. de Modene : les troupes de S. A. R. y rendirent de notables seruices, & le Marquis Ville qui les commandoit en eut le principal honneur. Le Roy en donna le Gouuernement au Marquis de Vallauoir, & fit restituër à S. A. R. la Citadelle de Turin, que la France ne tenoit que par forme de depost; ce qui fut executé le 10. Feurier 1657.

Sur la fin de l'année 1656. passa en Sauoye & en Piemont Christine Reyne de Suede, pour aller en Italie, Princesse qui s'est aquis autant de gloire embrassant la Religion Catholique, qu'elle a causé d'étonnement en quittant à mesme temps son Royaume, elle fut reçûë au Pont de Beauuoisin par le Marquis de S. Maurice, grand Maistre de l'Artillerie de Sauoye, & par le Marquis de Lullins General de la Caualerie de Sauoye à Aiguebelle. S. A. R. vint à Suze au deuant d'elle, & de là l'accompa-

gna à Riuoles, où estoit M. R. Ce seroit la matiere d'vn grand discours d'écrire le detail qu'eurent ces deux Princesses, illustres par la grandeur de leur naissance, par la viuacité de leur esprit, & par les lumieres extraordinaires de leur genie, & ce seroit aussi passer les bornes d'vn Abbregé de s'arrester à toutes les particularitez de l'Entrée de cette Reyne à Turin, les honneurs qu'elle reçût de tous les Corps, les ornemens des Places publiques, & des ruës, les excellens discours qu'elle oüit de tant de bouches disertes, les complaisances que leurs AA. RR. eurent pour elle, & la bonne chere qu'on luy fit : Il suffit de s'en rapporter aux Relations particulieres qui en ont esté faites, & de dire que Christine fut si satisfaite de la magnificence de sa reception, qu'elle auoüa en partant, qu'elle n'auoit point encore esté reçuë depuis son départ de Suede, auec tant de pompe, de generosité, de politesse, & de liberalité.

56.

56. L'an 1657. & ſur la fin du mois de May, le Prince de Conty arriua à Turin, qui auoit eu le Generalat des Armées en Italie, auec le Duc de Modene, & l'alternatiue du Commandement. Les deux Armées s'étans jointes ſous ces deux Generaux, elles marcherent du côte d'Aſt, ſuiuies du Marquis Ville, auec la Caualerie de S. A. R. & attaquerent le Château de Non, où le Baron de S. Maurice Bourguignon, s'eſtant fortifié, ſe defendit courageuſement auec vne garniſon de ſept cens hommes, ſur l'eſperance d'vn ſecours; mais nos gens luy ayant pris vn conuoy de pain, & tous ſes dehors, il fut contraint de ſe rendre à diſcretion, luy ſes Officiers, & ſa Garniſon furent enuoyez priſonniers à Pignerol. En ce meſme temps le Marquis Ville ſe ſaiſit de Montcaſtel, & noſtre Armée apres auoir fait le degaſt ſur l'Alexandrin, s'auança en ſuitte ſur le Tortonnois, & de là inueſtit Alexandrie, entrepriſe tres-hardie, & qui ne reüſſit pas,

Priſe de Non par les François.

à cauſe que la France eſtant empeſchée ailleurs, ne pût enuoyer le ſecours d'hommes neceſſaires aux aſſiegeans. L'Armée ayant pris la route de l'Aſteſan, Dom Gabriel de Sauoye Lieutenant General de la Caualerie de S. A. R. qui en faiſoit l'arriere garde, ayant eu auis qu'il y auoit 500. cheuaux des ennemis à Fraſſinet de Pau, les attaqua auec 400. cheuaux ſeulement; & apres auoir fait le coup de piſtolet auec le Marquis Staggio, qui les commandoit, il le fit priſonnier de ſa main, & defit ſa troupe auec tant de courage, qu'il n'y eut qu'vn Mareſchal de Logis, & quelques ſoldats tuez.

Treue entre les Ducs de Modene & de Mãtouë.

57. Il y eut treue entre les Ducs de Modene & de Mantouë, l'an 1658. auec promeſſe de ne ſe point attaquer les vns les autres, ny leurs Etats, ny les places qu'ils poſſedoient alors, & d'y comprendre les troupes & les places tenuës par la France, & celles de S. A. R. ſi elle vouloit y conſentir, laiſſant les Eſpagnols en liberté de faire ce qu'ils

qu'ils voudroient. Leurs Altesses Royales n'ayant eu aucune connoissance de ce traitté qu'apres qu'il fut arrêté & signé, s'en plaignirent ouuertement, à cause qu'en les acceptant, ny la France, ny la Sauoye ne pouuoient point recouurer Trin, où les Espagnols auoient vn Gouuerneur, quoy que le Duc de Mantoüe en eût la iurisdiction & les reuenus. Le Duc de Modene s'en expliqua, & répondit que Trin estant tenu par les Espagnols, pouuoit toûjours estre attaqué sans rompre la treue. Cette difficulté estant leuée, le Marquis Ville entreprit de surprendre cette place, pour faire vne diuersion des troupes Espagnoles : pour cet effet on fit venir le Comte de Maroles Lieutenant General de l'Infanterie, & le Comte Catalan Alfier qui en auoit esté Gouuerneur, auec le Marquis de S. Damien de la Maison d'Aglié, tous trois Mareschaux de Camp, ausquels il fut ordonné d'attaquer Trin, sous les ordres du Marquis Ville; en suite on tira en-

uiron deux mille fantaſſins des garniſons ſous pretexte de renforcer le Corps qu'il commandoit, & apres les prouiſions neceſſaires pour vne affaire de cette importance, on luy écriuit de s'approcher de Trin, & au cas qu'il ne pût ſurprendre la place, il eſſayaſt de ſe ſaiſir de quelques dehors, qu'il s'y fortifiaſt, & qu'il en donnaſt auis au Duc de Modene, pour luy faciliter ſa ſortie des terres du Duc de Mantouë. Les choſes ayans eſté concertées auec tout le ſecret imaginable, le Marquis Ville ayant reçû les ordres de S. A. R. & ioint toutes ſes troupes à Fontanet, qui conſiſtoient en quinze cens cheuaux, & deux mille deux cens fantaſſins, enuoya la nuit du 19. au 20. du mois de Iuillet, Brichanteau Sergent General de Bataille, & Meſtre de Camp de Caualerie, pour ſe ſaiſir des auenuës de la porte appellée de Vercel, & luy auec les deux ieunes Princes de Harcourt volontaires, prit ſon quartier à Robella, le Comte de Maroles à Bel-
lioyoſo

lioyoſo ſoûtenu du Comte Olgiaty, le Comte Catalan auec les Meſtres de Camp Fertary, & le Comte de Verruë, & le Comte de S. Damien à ſainte Anne, le Comte Todeſco Commiſſaire General de la Caualerie, ſe logea ſur le chemin de Vercel, pour s'oppoſer au ſecours qui en pouuoit venir, & le vingt-vn, iour de Dimanche, à deux heures de nuit, le Marquis Ville informé de l'état de la place, diſpoſa trois attaques à meſme temps, dont les Mareſchaux de Camp cy deſſus, eurent la charge. Le Marquis de S. Damien eut celle de la demie-lune nommée *la Caracene*, laquelle il emporta courageuſement, s'eſtant mis dans l'eau iuſqu'à la ceinture, dequoy le Marquis Ville auerty y accourut, & deſcendit dans le foſſé, pour donner cœur aux ſoldats, ſur leſquels vne grêle de mouſquetades pleuuoit continuellement. Le Comte de Marolles auec le Regiment de S. A. ſe ſaiſit auec pareil courage & bonheur du Fort du Moulin, où il fit vn logement. Le

Comte Catalan força genereuſement vne tenaille du côté de la Citadelle, & s'eſtant ietté dans le foſſé plein d'eau, gagna deux demy baſtions détachez, & s'attacha à vne demie-lune, pendant que le Colonel Gabaleon attaquoit la porte de Cazal, où il y eut vn combat furieux : la place eſtant en cet état & à la veille d'vn aſſaut general, le Marquis Ville fit ſommer le Gouuerneur de ſe rendre, qui demandoit trois iours ; mais ce delay luy ayant eſté refuſé, il capitula le meſme iour, promit de rendre la place le lendemain, & donna des Oſtages. S. A. R. ayant appris cét heureux ſuccez, impatient d'eſtre témoin de la conqueſte de cette place, ou de combattre les ennemis s'ils entreprenoient de la ſecourir, s'embarqua ſur le Pô auec le Marquis de Pianezze, le 22. du mois, & quatre heures apres M. R. auec les Princeſſes, & quantité de Nobleſſe, nonobſtant les grandes chaleurs. S. A. R. arriua ſur la nuit à meſme temps que l'on remettoit la

Priſe de Trin par S.A.R.

porte

porte de Vercel au Comte de Marolles ; les ſoldats animez par ſa preſence voulurent abattre la paliſſade pour luy faire entrée dans la place, mais ce genereux Prince l'épée à la main, les arreſta, ne voulant point que la capitulation fût violée, il refuſa meſme l'offre que luy fit le Gouuerneur de Trin, de le receuoir, quoy que le iour de la capitulation ne fût pas encore arriué, & paſſa la nuict dans le camp, & entra le lendemain dans la place, & en donna le Gouuernement au Comte Catalan.

58. Le Marquis Ville apres tant de gloire aquiſe en la priſe de Trin, par le commandement de S. A. R. s'approcha de Valence, & aidé du Marquis de Valauoir fit raſer quelques petits Forts que les ennemis auoient fait faire ſur les auenuës, & ſe mit en chemin pour aller ioindre le Duc de Modene, qui ayant paſſé les riuieres d'Adde & du Teſin auec autant de courage que de bonheur, aſſiegea Mortare : le Marquis Ville l'inueſtit le 2. du mois d'Aouſt,

Priſe de Mortare.

d'Aoust, & ce Prince pressa si viuement cette place, & auec tant de soin & de conduite, que le 15. elle luy fut renduë. Ce qui fut la fin des prosperitez des Armées Françoises en Lombardie, & de sa propre vie, parce qu'il y tomba malade, & s'étant fait porter à Bielle, & de là à Saintya, où il reçût visite de S.A.R. il mourut le 4. d'Octobre. Prince de grand esprit, d'vn courage heroïque, & d'vne haute vertu.

Voyage de leurs AA.RR. à Lyon.

59. En ce temps-là l'Abbé Amoretty reuint de Paris, où il auoit esté enuoyé de la part de leurs Altesses Royales, afin d'auoir l'agrément de leurs Majestez, du Mariage de la Princesse Marguerite auec Ranuce II. du nom, Duc de Parme & de Plaisance: cet Abbé apporta des lettres de creance du Cardinal Mazariny, auec asseurance que leurs Majestez étoient dans la resolution de venir à Lyon, pour y voir leurs AA. RR. & la Princesse, pour laquelle le Roy, la Reyne, & le Cardinal firent paroître tant de bonne volonté, qu'il ne sembloit

pas

pas qu'il y eût lieu de douter du Mariage. Sur vne ouuerture ſi fauorable leurs AA. RR. ſe voyans d'ailleurs obligées de rendre cette ciuilité à leurs Majeſtez qui s'approchoient de la frontiere de Sauoye, ſe diſpoſerent à ce voyage. M. R. partit de Turin la Féte de Touſſaints, accompagnée de la Princeſſe Louyſe, veuue du Prince Maurice, & de la Princeſſe Marguerite ſes filles, & s'arreſta à Chambery, où S. A. R. ſe rendit auſſi en poſte. Le Roy fit ſon Entrée à Lyon le 24. de Nouembre; vn iour apres M.R. partit de Chambery, le Duc de Leſdiguieres Gouuerneur de Dauphiné auec la Nobleſſe du pays, la reçût au nom du Roy au Pont de Beauuoiſin, & le Duc de Vendoſme l'alla complimenter de la part du Roy, à la Verpiliere, & à meſure qu'elle s'approchoit de Lyon, elle ne trouuoit ſur le chemin que Caroſſes & perſonnes de condition, qui s'impatientoient de voir vne ſi grande Princeſſe.

Madame

Madame Royale fut rencontrée par le Cardinal Mazariny à deux lieuës de Lyon, puis par le Duc d'Anjou, & en suite par le Roy, qui estoit à la teste de ses Mousquetaires, de ses Gardes, & au milieu d'vne grosse troupe de Noblesse, la Reyne, & Mademoiselle suiuoient sa Majesté : apres les complimens, les caresses, les embrassemens, leurs Majestez, Madame Royale, Monsieur, Mademoiselle, & les deux Princesses de Sauoye se mirent dans le Carosse de la Reyne, & descendirent à son logis, où M. R. ayant demeuré quelque temps, le Roy la conduisit à l'Archeuesché, qui luy auoit esté preparé pour son logement. Mais à mesme temps que M. R. entroit par vne porte Dom Antoine Pimentel entroit par vne autre, pour proposer au Roy la Paix generale, & le Mariage de S. M. tres-Chrestienne auec l'Infante d'Espagne. S. A. R. vint aussi en poste à Lyon, quelques iours apres M. R. le Comte de Soissons alla au deuant d'elle, iusques sur

la frontiere par ordre du Roy ; les Officiers de S.M. s'y rendirent aussi pour commencer à la seruir. Le Roy alla au deuant d'elle à demie lieuë de Lyon, suiuy de ses Gardes & Mousquetaires, & la mena dans le Carosse de la Reyne. Ce Prince reçût des caresses extraordinaires de sa Majesté, qui fit faire l'exercice de ses Mousquetaires en sa presence, la mena à la collation que la Ville de Lyon donna à leurs Majestez en l'Hostel de Ville, & témoigna n'auoir point de plus grande joye que celle d'auoir S. A. R. aupres de soy, & de luy faire rendre par tous les plus grands de la Cour, les honneurs & les soûmissions deuës à vn Prince de sa naissance, & de son merite. Et bien que l'exemple du Souuerain fût capable d'attirer l'admiration de tout le monde sur S. A. R. il faut auoüer neantmoins sans exaggeration, que la Majesté de son visage, son port, ses actions toutes genereuses, la viuacité de son esprit, ses ingenieuses reparties, son entretien agrea-
ble,

ble & ſerieux, ſes careſſes, ſon adreſſe, ſon application aux affaires, & tant d'autres eminentes qualitez qui éclatent auantageuſement en ſa perſonne, ſoûtinrent glorieuſement la bonne opinion qu'en auoit conçûë S. M. & les loüanges qu'elle en publioit en toutes les rencontres : mais ſi S. A. R. eut vn applaudiſſement vniuerſel, M. R. ne l'eut pas moindre, elle fit connoître à toute la Cour, qu'elle eſtoit digne fille du grand Henry IV. Chacun admira ſa pieté, ſa magnificence, & l'excellence de ſon eſprit, & délà on n'eut point de peine à ſe perſuader qu'vn ſi puiſſant genie ait pû conſeruer pendant vn ſi long-temps les Etats de S. A. R. auec tant de gloire & d'auantage, & leur procurer la tranquillité parmy tant d'orages & de tempeſtes.

60. S.A.R. s'en retourna en poſte le Ieudy 4. Decembre, & M.R. le Dimanche ſuiuant, iour de la Conception de Nôtre Dame, apres auoir eſté l'vn & l'autre reçûs en

l'Eglise de S. Iean, auec les mesmes honneurs que l'on y auoit reçû leurs Majestez. La principale application de leurs AA. RR. au retour de ce voyage fut d'attendre le succez de la negotiation de la paix entre les deux Roys, & du Mariage de S. M. tres-Chrestienne auec l'Infante d'Espagne, & pour ne perdre pas leurs mesures en l'execution de la parole donnée au Duc de Parme, solliciterent le Cardinal Mazariny, par l'Abbé Amoretty, de découurir le plutôt qu'il se pourroit, ce qu'il falloit esperer du traitté de Lyon. Enfin le Cardinal dit à l'Abbé le 25. d'Auril 1659. qu'indubitablement la paix se feroit auec l'Espagne, & en suite le Mariage, & qu'ainsi leurs AA. RR. pouuoient executer celuy du Duc de Parme. Le Comte Borgo Gouuerneur de Parme, arriua en ce mesme temps à Turin, pour conclurre le Mariage de la Princesse Marguerite auec S. A. de Parme, & peu apres, le Duc porté d'vn impatient desir de voir la Princesse Marguerite, arriua

incognito à Turin, & ne fut reconnu qu'en la Chambre de Parade de M. R. il y demeura quatre iours, & fut reçû de leurs A A.RR. auec toute la ioye & toute la ciuilité imaginable, & ayant esté tres-satisfait de l'accueil, de la veuë, & de l'entretien de la Princesse, il s'en retourna à Parme, apres luy auoir fait present d'vn fermoir fait d'vn beau Diamant, de l'autre côté duquel étoit vne fleur de Marguerite en cœur, auec le portrait de ce Prince.

Comme la Cour de France se disposoit pour le voyage des Pyrenées, Chamousset President du Senat de Sauoye, personnage d'vne singuliere prudence, & d'vn rare merite, d'ailleurs consommé dans les affaires d'Etat, y fut enuoyé comme Plenipotentiel de S. A. R. tant pour les interéts de son Maître au traitté de la Paix generale, qu'à cause des differens du Montferrat auec le Duc de Mantouë, qui se promettoit beaucoup de l'appuy de S. M. Catholique, & des habitudes qu'il auoit en France. Cet en-

uoy

uoy du President de Chamousset estoit encore necessaire par vne autre consideration, car l'Abbé de la Rouere Ambassadeur ordinaire de Sauoye en France, ayant obtenu son congé au départ de la Cour de Lyon, ne laissoit point de successeurs.

Le 7. de Nouembre 1659. fut arresté & signé ce fameux traitté de la Paix generale entre les deux Roys, en l'Isle des Faisans, dans la Riuiere de Bidassoa, par le Cardinal Mazarini, & par Dom Louys Mendez de Haro & de Gusman, Comte-Duc d'Oliuarez, Plenipotentiels de France & d'Espagne. S. A. R. fut comprise en ce traitté de Paix, ses Enfans, Heritiers, & Successeurs, ses Etats & Pays, auec rétablissement de commerce, & de correspondance. *S. M. Catholique promit de luy rendre Vercel, & le Cengio dans les Langhes, reconnut de deuoir la dot de la Serenissime Infante Catherine, Ayeule de S. A. R. aßignée sur la Doüanne de Foya au Royame de Naples, promit de luy en payer les Arre*

Conclusion de la paix generale.

Arrerages depuis le Mariage iusqu'à l'an 1620. qu'elle fut donnée en Appannage au Prince Philibert, & pour ceux escheus depuis, pretendus respectiuement par S. A. R. & par le Duc de Modene: qu'ils regleroiẽt entr'eux cette difficulté, pour en estre fait le payement par S. M. Catholique, à celuy à qui ils se troueroient deus. Que pour faire cesser les differens qui sont entre les Maisons de Sauoye & de Mantoüe, les Traittez faits à Querasque l'an 1631. seroient executez: Que S. M. tres-Chrestienne en pourroit soûtenir l'obseruation, de son Auterité & de ses Armes, sans que S. M. Catholique en pût empêcher l'execution par les siennes, & enfin que la pretention de la Dot de la feuë Princesse Marguerite de Sauoye, Ayeule du Duc de Mantoüe, seroit reglée entre S. A. R. & ce Prince, par le Duc de Nauailles, & en son absence par l'Ambassadeur de France en Piemont, & par le Comte de Fuensaldagne, & au cas que cette conference ne pût pas terminer ce different, leurs Majestez apres auoir ouy les raisons des

des Ministres de ces deux Princes, prendroient tous les expediens necessaires pour en moyenner vn solide accommodement entr'eux.

La nouuelle de cette Paix ayant esté portée à tous les Princes interessez, on en fit des réjoüissances publiques. Leurs AA. RR. en firent chanter le *Te Deum* en l'Eglise Metropolitaine de Turin, où elles assisterent auec les Ambassadeurs, & les Compagnies Souueraines, pendant que le canon de la Citadelle ioüoit. Ce qui fut renouuellé quelque temps apres, quand on sçût que les ratifications de la Paix auoient esté remises. L'Archeuesque de Turin Berguera, celebra Pontificalement la Messe en l'Eglise de S. Iean, sur la fin de laquelle le Heraut de l'Ordre de l'Annonciade, accompagné des autres Herauts des Prouinces, publia la Paix, & la liberté du commerce; ce qui fut reçû auec des demonstrations particulieres de ioye de toute la Cour de Sauoye, non seulement à cause de l'auantage qu'en receuoit

Réjoüissances à Turin pour la paix.

toute

toute la Chreſtienté, mais encore la Royale Maiſon de Sauoye, qui par ce moyen ſe voyoit rétablie glorieuſement, apres vne ſi longue guerre contre vn ſi puiſſant Roy ſon voiſin, dans l'entiere joüiſſance de tout ce que le Duc Victor Amé poſſedoit auant la rupture entre les deux Couronnes (ce qui n'étoit encore point arriué dans les precedens Traittez de Paix) nonobſtant les empeſchemens ſuruenus par vne cruelle guerre ciuile, pendant la minorité de S. A. R. d'où quelques Politiques auoiét pris ſuiet d'écrire que l'année Clymactérique de cét Etat, & la détruction de cette Royale Maiſon eſtoit arriué. Ce qui fit bien connoiſtre à tout le monde que Dieu l'auoit priſe en ſa particuliere protection, & que s'étoit auec beaucoup de prudence, & de raiſon que leurs AA. RR. s'étoient fermement attachées aux intereſts de la France, dans les plus fâcheuſes reuolutions dont leurs Etats auoient eſté agitez.

61. Au commencement de l'année

née 1660. il y eut de nouueaux ſujets de rejoüiſſance à Turin, par la reſtitution de Vercel, faite à S. A. R. auec le Cengio, place que les Eſpagnols auoient demolie depuis quelques années, & pour l'alienation de laquelle l'Empereur n'auoit pas encore donné ſon conſentement. Victor Amé neantmoins en l'attendant la tenoit ſur les derniers iours de ſon regne. Le Comte de Marolles reçût Vercel des mains de Dom Vaſco Colmenero, qui en étoit Gouuerneur, & peu de temps apres S. A. R. y alla accompagnée des principaux Officiers de ſes troupes, & à ſon départ laiſſa le Comte Malabaila Lieutenant au Gouuernement de cette Place, & permit au Comte de Marolles pour reconnoiſſance de ſes longs & fideles ſeruices, de porter le petit Ordre de l'Annonciade.

62. La Ceremonie du Mariage de la Princeſſe Marguerite ayant eſté remiſe à Turin au 29. d'Auril, le Duc de Parme s'y rendit, ſuiuy

des principaux Seigneurs de ſes Etats. S. A. R. n'y épargna rien pour témoigner ſa grandeur & ſa joye dans de ſemblables occaſions. Tout y fut illuſtre, il ſe fit vn Carrouzel en la place du Château, à qui on donna le nom de *la Gloire des Couronnes des Marguerites*, & en ſuite vn ſuperbe Ballet, où il ne ſe vit jamais rien de ſi beau, ſoit pour l'adreſſe des Combatans, & des Danſeurs, ſoit pour la richeſſe de leurs vétemens, ſoit pour la rareté des Machines, ſoit pour l'inuention des Deſcriptions & des Deuiſes. Enfin S. A. R. pour mieux honnorer la nopce, crea quatre Cheualiers de l'Annonciade. Quelques jours apres le Duc & la Ducheſſe de Parme prirent congé de leurs AA. RR. pour s'en aller dans leurs Etats, où la nouuelle Ducheſſe fut reçûë auec vn applaudiſſement vniuerſel: & ſi S. A. de Parme eut ſujet d'étre ſatisfaite des honneurs qu'elle auoit reçûs à Turin, & du bonheur d'auoir pour Epouſe vne Princeſſe ſi accomplie,

leurs AA. RR. ne le furent pas moins de voir entrer dans leur Alliance vn Prince des plus conſiderables de l'Italie, & qui outre les auantages de ſa Naiſſance, qui eſt des plus Illuſtres, luy fait conter des Heros au nombre de ſes Ayeuls, s'eſt toûjours fait remarquer par tout où il a eſté, par les qualitez de ſa perſonne, de ſon courage, & de ſon eſprit.

Apres les concluſions de la Paix generale, les ſoldats ſe virent contraints ou de changer de profeſſion ou d'aller chercher la guerre bien loin. S. A. R. reforma la plus grande partie de ſes troupes, ne reſeruant que celles qui étoient neceſſaires pour la garde de ſes Places, & deux Regimens d'Infanterie, commandez l'vn par le Commandeur d'Ayazza, & l'autre par Mezera, que S. A. R. enuoya par vne extraordinaire generoſité pour ſeruir les Venitiens contre le Turc. Apres cela le Marquis Ville Cheualier de l'Ordre, & General de la Caualerie de S. A. R. fut de-

peché Ambaſſadeur extraordinaire en France, & le Marquis de Marro de la Maiſon Doria, premier Eſcuyer de S. A. R. en Eſpagne pour complimenter les deux Roys, ſur le ſujet de la Paix, & du Mariage. Le Marquis Palauicin Gentilhomme de la Chambre de S.A.R. & Capitaine de ſa Garde d'Arquebuziers, partit auſſi pour aller en Angleterre congratuler S. M. Britannique de ſon heureux rétabliſſement dans le Trône.

Le Pape Alexandre VII. qui auant ſa promotion au Pontificat auoit eu vne veneration ſinguliere pour la memoire de François de Sales Euéque & Prince de Geneue, à l'inſtance de la pluſpart des Princes Chrétiens, & particulierement de S. A. R. & de Madame Royale, le Beatifia par vn Bref donné exprés le 28. Decembre 1661. qui étoit l'Anniuerſaire de ſa mort: La Cèremonie en fut faite douze jours apres dans l'Egliſe de S. Pierre, par l'Evéque du Puy, depuis Evéque d'Evreux, aſſiſté de l'Euéque

de

de Soiſſons, qui preſenta le Bref au Cardinal Sachetti, pour cette execution. Le Pape par ce méme Bref ayant permis de luy rendre pareils honneurs dans les Etats de S. A. R. on choiſit le 12. Mars pour en faire la celebrité dans tout le Decanat de Sauoye, & la Ville de Chambery fit vn Feu de joye magnifique dont le deſſein étoit, *Le Feu ſacré des Veſtales, renouuellé.* Le Corps de ce Bien-heureux, qui auoit été viſité & examiné par ces deux Evéques deputez de ſa Sainteté pour cét effet, fut tiré de ſon Tombeau, & ſes Oſſemens ſacrez mis dans vn grand & magnifique Reliquaire d'argent, donné par leurs Alteſſes Royales. Aneſſy fit la Ceremonie de cette Tranſlation par les ſoins de l'Euéque de Geneue, qui y fait ſa reſidence depuis l'Apoſtaſie de cette Ville rebelle.

Apres ces Ceremonies le Marquis Ville Ambaſſadeur en Cour de France eut ordre de demander Mademoiſelle de Valois Françoiſe d'Orleans Frere du Roy Louys

XIII. & de Madame Royale, pour Epouse de S. A. R. & cette negotiation ayant heureusement esté concluë, la Comtesse d'Armagnac conduisit la Princesse à Anessy, où le mariage fut consommé, & quelques iours apres leurs Altesses Royales furent magnifiquement reçûës dans Chambery, le 2. Avril 1663. par les soins de Messire François de Bertrand de la Perouse, premier President au Souuerain Senat de Sauoye, & Commandant pour S. A. R. deça les Monts, grand personnage, qu'il suffit de nommer pour connoître son rare merite. L'appareil de cette Entrée fut le plus superbe & le plus regulier que l'on eût encore veu, le Senat, la Chambre des Comtes, & le Corps de Ville, n'ayant rien voulu épargner pour le rendre magnifique. La Decoration en fut merueilleuse en Portiques, Arcs de triomphe, Temples, fontaines & autres machines dont le dessein general étoit de representer *les Nœuds d'Amour*, qui sont l'ancienne Deuise de cette

Royale

Royale Maiſon. Si ie ne faiſois vn Abbregé ces magnificences demanderoient vne deſcription entiere que ie donneray peut-étre vn iour dans vn volume ſeparé, auec tout ce qui s'eſt paſſé de plus illuſtre & de plus conſiderable dans cét Etat, depuis la Paix iuſques icy.

L'Entrée de Turin fut auſſi belle & ingenieuſe, & ſuiuie de Courſes, Carrouſels, feux d'artifice, & autres diuertiſſemens. Mais ces ioyes furent bien-tôt troublées par la maladie de M. R. qui mourut enfin le 27. Decembre 1663. & fut ſuiuie quelques iours apres, de celle de la Ducheſſe Royale. Cette double perte affligea ſi fort S. A. R. qu'il ne pouuoit s'en conſoler. Quand ſon Conſeil luy repreſenta la neceſſité de penſer à vn ſecond Mariage, il ietta les yeux ſur Mademoiſelle de Nemours, Marie Ieanne-Baptiſte de Sauoye. Cette pieuſe Princeſſe voulut aller faire ſes deuotions au tombeau de ſaint François de Sales, auant que d'a-

cheuer ce Mariage. Le dueil de la Cour empécha qu'on ne fît en cette occasion, des magnificences aussi grandes qu'on auoit fait la premiere fois. Mais la ioye ne laissa pas d'étre extraordinaire, & tous les sujets de S.A.R. essuyerent leurs larmes quand ils virent vne Princesse si accomplie, & de la Maison de leurs Souuerains, monter sur le Trône de ses Peres.

Au mois de Iuin de l'année 1663. les Bannis de la Valée de Luzerne, continuans de tenir dans leur party, les autres habitans pour en rendre la cause commune, sous pretexte de Religion attaquerent la Maison des munitions du Fort de la Tour, & celle des Missionnaires au méme lieu, mais on les reçût encor si vertement qu'ils furent contraints de se retirer apres auoir eu dix-huit des leurs tuez, & presque autant de blessez, dans cette escarmouche, qui dura six à sept heures, sans autre perte de ceux du Fort, que de quatre soldats, outre huit blessez. Ils coupe-

rent

rent aussi le Pont de la riuiere du Pelice, sur les confins de Luzerne, où l'on ne tenoit point de garde.

Ayant cependant imploré la clemence de S. A. R. ce Prince pour leur en donner des marques singulieres, leur offrit par vn Edit du 25. du mesme mois vn pardon general à la reserue de quarante quatre bannis, qui auoient auparauant esté condamnez pour les meurtres qu'ils auoient commis sur quelques gens de la R. P. R. & autres crimes dont ils étoient coupables, pourvû que ceux à qui l'amnistie étoit accordée vecussent paisiblement en leur maison; la liberté leur étant laissée de tenir la montagne, & d'enuoyer quelques hommes pour assister la Iustice contre ces bannis. S. A. R. leur fit aussi notifier les precedens Decrets, & derechef promit Iustice sur leurs plaintes contre le Gouuerneur de la Tour, à condition qu'ils poursuiuroient l'accusation dans les formes ordinaires, leur ayant méme offert de sauf-conduits, & les Iuges qu'ils

demandoient, comme auſſi le lieu qu'ils deſiroient dans leurſdites Vallées, & faire venir le Gouverneur à Turin, durant leur pourſuite. Cependant ces Bannis ioins aux autres, continuans leur rebellion, attaquerent vn petit Fort appellé Mirebouc, qui eſt ſur le haut de la montagne, vers les confins des Etats de Piemont, & du Dauphiné, ce qui obligea S. A. R. d'y enuoyer trois Compagnies du Regiment des Gardes, & d'autres troupes, ſous la conduite du Marquis de Fleury.

Ceux des Valées de Lucerne ayant ſçû que le Marquis de Fleury auoit deſſein d'enuoyer à Mirebouc vn conuoy, eſcorté de gens de guerre, ils offrirent d'en aſſeurer le paſſage, ce qu'ils executerent: mais ils ne ſatisfirent pas à la parole qu'ils luy auoient donnée, d'enuoyer à leur Agent à Turin, les ordres neceſſaires pour ioüir du pardon qui leur auoit été accordé par S. A. R. le 25. de Iuin; nos troupes cependant demeurerent ſur la

ſimple

ſimple defenſiue, pour leur donner le temps de ſe reconnoître, & ſelon l'ordre qu'elles en eurent, elles s'abſtinrent de faire aucun dommage à leurs bleds, iuſques à ce qu'ils ſe fuſſent declarez; mais le Marquis de Fleury étant allé le ſixiéme de Iuillet en la plaine d'Angrogne, pour s'aſſeurer de ce poſte: les Bannis & leurs Adherans luy tuërent quelques-vns des ſiens; ce qui l'obligea de les combattre, comme il fit, auec tant de vigueur qu'il les contraignit d'abandonner la place, auec perte de 200. des leurs tuez ou bleſſez. Enſuite de cette action, où il eut auſſi 25. de ſes gens bleſſez ou tuez, il reprit ſon premier quartier, à cauſe que l'eau luy manquoit de ce côté-là.

Les Reuoltez ayant trop differé de rentrer dans leur deuoir, pour joüir de la grace à laquelle ils étoient conuiez par leur Souuerain, furent priuez de la recolte de leurs grains dans la plaine, puis on mit dans le Fort de la Tour de S. Maurice trois petites pieces d'artillerie,

mouche, où ces Mutins eurent plus de 150. des leurs tuez ou blessez, & sept autres faits prisonniers, auec la perte de leur butin, sans que les nôtres y laissassent plus de huit soldats. Les Paysans auoient cependant mis le feu à l'vn des hameaux de Coppery. Mais comme cela étoit contre les ordres de nos gens, le Marquis de S. Damien qui les commandoit, le fit éteindre auec tant de diligence qu'il n'endommagea que deux ou trois maisons. Depuis ils furent declarez Rebelles par vn Edit du 10. d'Aoust, auec confiscation de corps & de biens, à la reserue des femmes, des vieillards, & des enfans : comme aussi des habitans de quelques endroits qui ne suiuirent pas leur exemple, & de tous ceux qui dans quinze iours desauoüerent la rebellion de ces Bannis, & qui voulurent viure en l'obeyssance, conformement aux concessions precedentes, & particulierement à celle du 18. d'Aoust 1655.

Comme ces Rebelles continuoient

nuoient leur ſouleuement, ils ſe preſenterent iuſques à trois fois pour empécher l'éleuation des murailles que l'on conſtruiſoit autour de la Ville de Luzerne, afin de la mettre à couuert de leur inſulte, ayant commencé leur effort par la Caſſine du Comte Chriſtophle, l'vn de leurs Seigneurs. Le meſme iour ils attaquerent auſſi Briqueras: mais ils furent repouſſez de part & d'autre auec tant de vigueur, qu'ils laiſſerent en cette occaſion pluſieurs des leurs, & ſe virent ainſi grandement reculez de leurs projets.

Il y eut de grandes conferences à Turin pour l'affaire des Souleuez. Les Ambaſſadeurs des Cantons Proteſtans auoient fait prier le Duc de Sauoye, d'accorder vne ſuſpenſion d'armes, mais on leur répondit qu'elles n'auoient eſté ouuertes que pour l'éclairciſſement de la ſource de ces troubles, & que S. A. R. pour leur accorder cette ſuſpenſion, ou la grace de ces Reuoltez, en deſiroit vne ſatisfaction, non

pas

pas de paroles, mais d'effets proportionnez à leurs fautes : neantmoins qu'elle ne refuſeroit pas de leur remettre vne partie de la peine en conſideration des inſtances deſdits Ambaſſadeurs, s'ils l'en ſollicitoient de la bonne maniere : mais que ſes troupes ne pouuans plus ſubſiſter dans leurs anciens quartiers, ny demeurer plus long-temps ſans rien faire, il falloit que les coupables ſe diſpoſaſſent promptement à la ſatisfaction dûë, & qu'ils ſortiſſent ſans delay de Praruſtin, & de S. Barthelemy, pour donner quelque élargiſſement à ces milices. Les Ambaſſadeurs firent ſur cela les offices qui leur furent poſſibles auprés des Deputez des Valées ; mais ayant répondu qu'ils n'auoient aucun pouuoir de ſe relâcher, la negotiation ſe termina, en ſorte que l'on continua ſeulement les conferences, pour l'éclairciſſement du fait. Cependant nos troupes s'étant emparées deſdits lieux de Praruſtin, & de ſaint Barthelemy, comme auſſi de Rocheplate,

plate, de la Turine, & de S. Germain, lesdits Ambassadeurs furent obligez à demander des Sauuegardes pour les Maisons des Deputez, & en suite à proposer derechef vne suspension qui leur fut accordée pour douze jours.

Apres plusieurs conferences tenuës en presence des Ambassadeurs des Cantons, où ils reconnurent que les habitans de la Valée de Lucerne auoient pris les armes contre les bons sujets du Duc de Sauoye, sans autre motif que de s'vnir auec les Bannis de la méme Valée. S. A. R. à la priere desdits Ambassadeurs, accorda l'amnistie aux Rebelles.

Le Pape Alexandre VII. sollicité puissamment par le Roy de France, par S. A. R. par les Filles de la Visitation, & par la pluspart des Princes Chrétiens, canoniza le Bien-heureux François de Sales, le 19. d'Auril 1665. Les réjouïssances en furent faites d'abord dans tous les Etats de Sauoye, mais la solemnité en fut remise au

mois de May de l'année ſuiuante, & celebrée durant vne Octaue entiere : l'appareil n'en fut pas moins ingenieux que magnifique, ſous le deſſein *du nouuel Aſtre du Ciel de l'Egliſe*, de l'inuention du P. Meneſtrier Ieſuïte, qui auoit déja ſignalé ſon zele pour ce Saint, au Deſſein de la Beatification ; & témoigné ſon attachement ſingulier à la Maiſou Royale de nos Princes, par les appareils de l'Entrée de Chambery, & l'inuention de l'aſſemblée des Sçauans, pour le dernier Mariage de S. A. R. & pluſieurs autres ſemblables.

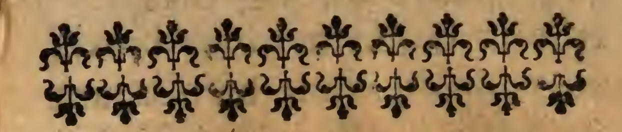
Le 14. May qui étoit le Vendredy de cette Octaue, le Ciel beniſſant ce Mariage, M. R. accoucha heureuſement d'vn fils : Cette naiſſance fit la joye de tous les peuples ; le Marquis de S. Maurice pour donner des marques publiques de la ſienne, fit dreſſer vn beau feu d'artifice, dans la place du Château de Chambery, dont le deſſein étoit *la naiſſance du Heros* : & depuis il a été enuoyé Ambaſſadeur

baſſadeur en France, où il eſt à preſent, dans la même eſtime que feu le Marquis de S. Maurice, ſon Pere, & Monſieur de Iacob ſon Ayeul s'y étoient aquiſe, en ſoûtenant par tout auec éclat, la dignité de leur Caractere.

L'année 1667. S. A. R. malcontente des Geneuois, à l'occaſion de quelques differens ſuruenus entre Elle & cette Ville, leua des troupes pour les mettre à la raiſon: mais le Roy de France s'étant offert pour Mediateur, obligea ceux de Geneue d'enuoyer à Turin des Deputez, pour ſatisfaire aux juſtes plaintes de S. A. R. On attend le ſuccez de leur negotiation, à laquelle je finis cét Abregé.

FIN.

CA



CATALOGVE DES CHEVALIERS

de l'Ordre du Collier de Sauoye, dit de l'Annonciade.

AYANT fait mention au premier Tome de mon Abregé, de l'Institution de l'Ordre du Collier dit de l'Annonciade, dans la vie d'Amé VI. i'ay creû que le Lecteur ne seroit pas marry de trouuer au bout de cét Abregé, les noms & les qualitez de tous ceux qui ont reçû cette illustre marque d'honneur. Il m'a même semblé

que

que la raiſon m'obligeoit de ne pas paſſer ſous ſilence tant de Heros, qui ont eu tant de part dans les Conſeils, & dans les entrepriſes des Ducs de Sauoye : Le Catalogue que i'en donne eſt vn Extrait de celuy qu'en a fait en gros Volume, le ſçauant Monſieur Capre, Conſeiller de S. A. R. & Maître Auditeur dans la Souueraine Chambre des Comtes de Sauoye; auquel i'ay ajoûté les Cheualiers qui ont eſté creez apres l'edition de ce bel Ouurage.

LA PREMIERE
CREATION

En a été faite par Amé VI. du nom, Comte de Sauoye, surnommé le Comte Verd, *Fondateur, Premier Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, l'an 1362.*

MESSIRE Amé Comte de Geneue.

Messire Anthoine Seigneur de Beaujeu, & de Dombes.

Messire Hugues de Chalon Baron & Sire d'Arlay.

Messire Aymon de Geneue, Seigneur d'Anthon & de Varey.

Messire Iean de Vienne, Sei

Seigneur de Rollan, & de Bonencontre, Admiral de France.

Meſſire Guillaume de Grãdſon, Seigneur de Ste Croix.

Meſſire Guillaume de Chalamont, Seigneur de Mezimieux, & de Montaney.

Meſſire Roland de Veyſſi, Gentilhomme du pays de Bourbonnois.

Meſſire Eſtienne Bâtard de la Baume, Seigneur de S. Denis de Chauſſon en Bugey, & de Chauanes en Comté, Admiral & Mareſchal de Sauoye.

Meſſire Gaſpar de Montmayeur, Seigneur de Montmayeur, Baron de Villar-ſalet, &c.

Meſſire Barle de Forax.

Meſſire Thennard de Menthon, Seigneur de Menthon.

Meſſire Ame de Boniuard.

Messire Richard de Musard Gentilhomme Anglois.

II. CREATION,

Faite par Amé VII. Comte de Sauoye, surnommé le Comte Rouge, depuis l'an 1383. *jusques à l'an* 1391. *second Chef & Souuerain de l'Ordre.*

MEssire Aymon de Chalant, Seigneur de Fenis, & d'Aymauille, General d'Armée sous le Comte Verd, & Gouuerneur de la personne d'Ame VII. en son bas âge.

Messire Eudes de Villars, Seigneur de Montillier, de Bussy, &c. Gouverneur de Sauoye, & de Piemont : il fut choisi par les Etats de Sauoye,

en

en l'an 1393. pour Conſeiller neceſſaire à Bonne de Bourbon, & fut auſſi Gouuerneur de la perſonne du Comte Ame VIII.

Meſſire Hyblet de Chalant Seigneur de Chaſtillon, de Chalant, &c. Gouverneur du Chaſteau de Nice, & puis de Piemont.

Meſſire Iean de Vernay, Seigneur de la Rochette en Chablays, & du Cheſne en Vaud, Mareſchal de Sauoye, & Lieutenant General en Breſſe.

Meſſire Humbert de Luyrieux, Seigneur de Luyrieux, Champagne, Sauigny, &c.

Meſſire Thomas de Geneue, Seigneur de Lullin, de la Baſtie, de Marigny, &c. Lieutenāt General du Comte Rouge, aux guerres de Montferrat.

III. CREATION,

Faite par Amé VIII. premier Duc de Sauoye, Troisiéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, à Châtillon lez Dombe, le 30. de May 1410.

MEssire Louys de Sauoye, Prince de la Morée, Oncle du Duc Amé VIII.

Messire Odo de Villars, Seigneur de Baux, de S. Sorlin, de l'Anieu, &c. Gouuerneur & Lieutenant General de Piemont.

Messire Iean de la Baume, Comte de Montreuel, & de Synople en Calabre, Seigneur de Valesin, &c. Mareschal de France, Preuost & Gouuer-

neur de Paris, & Lieutenant General en Breſſe.

Meſſire Humbert de Villars Sexel, de la Roche ſur l'Ognon, Seigneur de S. Hypplite, & d'Orbe.

Meſſire Boniface de Chalant, Seigneur de Fenis, de Varey, &c. Mareſchal de Sauoye, & Gouuerneur de Piemont.

Meſſire Anthoine de Grolée, Seigneur de Grolée.

Meſſire Girard de Ternier, Seigneur de Ternier.

Meſſire Iean de la Chambre, Comté de Luille, & Vicomte de Maurienne.

Meſſire Iean de Lugny, Seigneur de Lugny, Ruffey, &c.

IV. CREATION,

Qui eſt la ſeconde faite par le Duc Amé VIII. l'an 1413.

MEſſire Thomas Marquis de Saluces.

V. CREATION,

Qui eſt la troiſiéme faite par le Duc Ame VIII. depuis l'an 1413. *iuſques à l'année* 1431.

MOnſeigneur le Prince Amé de Sauoye, Prince de Piemont.

Meſſire Iean Panſerot de Serraual.

Meſſire Geoffroy de Charny, Seigneur de Liry, &

de Montfort.

Meſſire Louys de Montjoye, Seigneur de Montjoye.

Meſſire Iacques de Villette Seigneur de Chevron.

Meſſire Gaſpard de Montmayeur, Seigneur de Montmayeur, de Villarſalet, de Silans, &c.

Meſſire Humbert de Villars, Seigneur de Thoire, Mõtreal, Poncin, &c.

Meſſire Iacque de Miolans, Seigneur de la Valée de Miolans, ſaint Pierre d'Albigny, Fretteriue, &c.

Meſſire François de Buſſy, Seigneur de Buſſy, d'Eria, & de Chanay.

VI. CREATION,

Qui est la quatriéme faite par le Duc Amé VIII. l'an 1431.

MOnseigneur le Prince Louys de Sauoye, Comte de Geneue.

VII. CREATION,

Qui est la cinquiéme faite par le Duc Amé VIII. l'an 1434.

MEssire Louys, Marquis de Saluces, Lieutenant General en Piemont pour le Duc Louys.

Messire Humbert, Bâtard de Sauoye, Frere du Duc Amé,

Comte de Romont, Seigneur de Montagny, & de Corbieres.

Meſſire Richard de Montchenu, Seigneur de Montchenu, de Ternier, de Chaſtellard, &c. Chambellan du Duc Amé.

Meſſire Iean de Montluel, Seigneur de Chaſtillon, de Chautagne, &c. Gouuerneur de Piemõt ſous le Duc Louys.

Meſſire Manfroy de Saluces, Seigneur de Farillan, Mulaſſan, Copet, & Greſy, Mareſchal de Sauoye.

Meſſire Louys, Baſtard d'Achaye, Seigneur de Raconis, Mareſchal de Sauoye.

VIII. CREATION,

Qui eſt la ſixiéme faite par le Duc Amê VIII. l'an 1438.

MOnſeigneur le Prince Philippes de Sauoye, Comte de Geneue, Baron de Foucigny, Seigneur de Beaufort, de Gordans, Greſy, Fauerges, Vgine, &c. troiſiéme fils du Duc Amé.

IX. CREATION,

Faite par le Duc Louys, Quatriéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, depuis l'an 1440. *iuſques à l'année* 1465.

MOnſeigneur le Prince Amé de Sauoye, Prince

de Piemont.

Monſeigneur le Prince Ianus de Sauoye, Comte de Geneue, Baron de Foucigny, & de Beaufort, Seigneur d'Vgine, & de Fauerges, troiſiéme fils du Duc Louys.

Meſſire Philippes de Leuis, premier Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, & Seigneur de la Voute.

Meſſire François de Chalant, Seigneur de Chaſtillon, &c.

Meſſire Guillaume de Menthon, Gouuerneur de la Terre & Château de Baſſiniane.

Meſſire Iean de Seyſſel, Seigneur de Bariat, & de la Rochette, Mareſchal de Sauoye, Baillif, & Lieutenant General en Breſſe.

Meſſire Guillaume de Geneue, Seigneur de Lullins,

Mont

Montforché, le Bastie, &c. Grand Maître d'Hôtel de Sauoye, & Gouuerneur du Pays de Vaud.

Messire François de la Palu, Seigneur de Varembon, Bouligneux, Montaigny, &c.

Messire Guillaume de Luyrieux, Seigneur de la Cueille, de Corcelles, &c.

Messire Iacques de la Baume, Comte de Montreuel, Seigneur de l'Abbergement, de Montfort, &c. Grand Maître des Arbalêtiers en France, Baillif, & Lieutenant General en Bresse.

Messire Iacques de Chalant Comte de Chalant, Seigneur d'Aimauille, Chastillon, &c. Chambellan du Duc Louys, & Gouuerneur de Verceil.

Messire Hugues de Montmayeur, Baron de Villarsalet,

Seigneur de Baugé, des Marches, Luille, &c. Gouuerneur de Sauoye.

Messire Pierre de Grolée, Seigneur de saint André de Briord, Mornay, &c. Baillif de la Vallée de Suze, & du Canaueys.

X. CREATION,

Faite par Amé IX. Cinquiéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, depuis l'an 1465. iusques à l'année 1472.

MEssire Claude de Seyssel, Seigneur d'Aix, & Mareschal de Sauoye.

Messire Louys de Chalant, Comte de Chalant, Seigneur de S. Marcel, &c.

Messire Claude de Bourgeois

geois, Seigneur de Verny, & de Fernay.

Messire Ianus de Geneue, Seigneur de Lullin, Baron de la Bastie, Seigneur de Boringe, Pressy, &c. Gouuerneur du Pays de Vaud.

Messire Philibert I. Duc de Sauoye, Chablais, & Aouste, Prince & Vicaire perpetuel du S. Empire, Marquis en Italie, Prince de Piemont, Comte de Geneue, Nice, Baugé, &c. Sixiéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier.

XI. CREATION,

Faite par Charles I. Septiéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, depuis l'an 1482. *iusques à l'an* 1490.

MEssire Hugues de la Palu Comte de Varan, Vi-

Comte de Salins, Seigneur de Chaſtillon, S. Maurix, Richemont, &c. Gouuerneur & Mareſchal de Sauoye, puis Lieutenant General pour le Roy Charles VIII. en Dauphiné.

Meſſire Philibert de Chalant, Comte de Chalant, Baron d'Aimauille, &c. Gouuerneur & Lieutenant General au Duché d'Aouſte.

Meſſire Iean Amé Duc de Sauoye, Chablais, & Aouſte, Prince & Vicaire perpetuel du S. Empire, Marquis en Italie, Prince de Piemont, Comte de Geneue, Nice, Baugé, &c. Roy de Chypre, Huitiéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, en l'année 1491.

Meſſire Philippes I. Duc de Sauoye, Chablais, & Aouſte, Prince de Piemont, &c. Roy de Chypre, Neufvieme Chef

& Souuerain de l'Ordre du Collier, en l'an 1497.

Meſſire Philibert II. Duc de Sauoye, Chablais, & Aouſte, Prince de Piemont, &c. Roy de Chypre, Dixiéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, en l'an 1498.

XII. CREATION.

Faite en diuerſes fois par Charles III. Onziéme Chef & Souuerain de l'Ordre du Collier, & le Premier de l'Annonciade, à Chambery, l'an 1518. & ſolemniſée le 24. de Mars 1519.

MOnſeigneur le Prince Philippes de Sauoye, Comte de Geneuois, Baron de Foucigny, & de Beaufort,

frere du Duc Charles III. ſouche des Ducs de Nemours.

Meſſire François de Luxembourg, Vicomte de Martigues, Seigneur de la Fretté, &c.

Meſſire Iean Grueres, Comte de Grueres, Baron d'Aubonne, & Seigneur d'Oron.

Meſſire Thomas de Valpergue des Comtes de Valpergue, & Comte de Mazin.

Meſſire Claude de Sauoye, Seigneur de Raconis.

Meſſire Iacques de Miolans, Baron de Miolans, S. Pierre d'Albigny, &c.

Meſſire René de Chalant, Comte de Chalant, &c. Mareſchal de Sauoye, & Lieutenant General tant deçà que delà les Monts, ſous le Duc Emanuel Philibert.

Meſſire Honorat Grimaldy, Baron de Bueil, Seigneur de la

Valée de Maſſouins, Gouuerneur & Lieutenant General au Comté de Nice, Ambaſſadeur extraordinaire au Roy François I.

Meſſire Iean Philibert de la Palu, Comte de Varax, & de la Riche, &c. Lieutenant General au Gouuernement de Breſſe ; il fut enuoyé Ambaſſadeur au Concile de Latran pour le Duc Charles III.

Meſſire Guillaume de Vergy, Baron de Fonuans, Seigneur de Champlite, & Mareſchal de Bourgogne.

Meſſire Claude de Stauayé Eueſque de Belley, Abbé d'Hautecombe, &c. Chancelier de l'Ordre de l'Annonciade.

XIII. CREATION,

Qui eſt la ſeconde faite par le Duc Charles III. Onziéme Chef & Souuerain de l'Ordre de l'Annonciade, à Chambery le 11. de Septembre 1519.

MEſſire François de la Baume, Comte de Mõtreuel, Baron du Mont Sorlin, &c. Baillif d'Amont au Comté de Bourgogne, puis Gouuerneur de Sauoye, Breſſe, Bugey, & Valromey.

XIV. CREATION,

Qui eſt la troiſiéme faite par le Duc Charles III. à Turin, le

le premier de Iuin, mil cinq cens vingt-sept.

MEssire Bertolin de Montbel, Comte de Frossascque, d'Ozascque, &c. Grand Maître d'Hôtel de Sauoye.

Messire Charles de la Châbre, Baron de Sermoyé, & Mezimieux, Seigneur de sainte Helene, Montaney, &c.

XV. CREATION,

Qui est la quatriéme faite par le Duc Charles III.

MEssire Ayme de Geneue, Seigneur de Lullins, Baron de la Bastie, &c. Conseiller d'Etat, & Chambellan du Duc, Gouuerneur de Vercel, puis du Païs de Vaud. Il fut

Gouuerneur de la Perſonne d'Emanuel Philibert, Prince de Piemont, & puis Lieutenant General tant deça que delà les Monts.

Meſſire Sebaſtien de Montbel, Comte d'Entremont, & de Montbel, Seigneur de Montellier, &c.

Meſſire Pierre de Buſſy, Seigneur d'Erya, Vauluyſant, &c.

Meſſire Iean de la Chambre, Comte de Luille, Vicomte de Maurienne, & Capitaine de cent hommes d'armes.

Meſſire Iean de la Palu, Comte de Varax, & de la Roche, Seigneur de Varambon, Richemont, Chaſtillon, &c.

XVI. CREATION

Faite par Son Alteſſe Sereniſſime Emanuel Philibert, Douziéme Chef & Souuerain de l'Ordre de l'Annonciade, à Turin, le 4. d'Aouſt 1568.

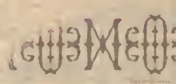
LE Sereniſſime Prince Charles Emanuel de Sauoye, Prince de Piemont, &c.

Meſſire Philippes de Sauoye Comte de Raconis.

Meſſire Claude de Sauoye, Comte de Pancalier, & Sommelier du Corps.

Meſſire André Prouana, Seigneur de Leiny, Comte de Froſſac, Conſeiller d'Eſtat, General des Galeres, & Gouuerneur de Villefranche.

Meſſire



Meſſire Iean François Coſte d'Arignan, Gouuerneur du Duché d'Aouſte, & d'Ivrée.

Meſſire Iean Thomas de Valpergue, des Comtes de Valpergue, Comte de Mazin, &c. Gouuerneur du Comté d'Aſt.

Meſſire Laurent de Gorreuod, Comte de Pontdeuaux, (aujourdhuy Duc de Pontdeuaux) Vicomte de Salins, de Marnay, &c. Conſeiller d'Etat, Gouuerneur & Lieutenant General en Breſſe, Bugey, & Valromey.

Meſſire Pierre de Maillard, Comte de Tournon, Baron du Bouchet, &c. Gouuerneur de Sauoye, & Lieutenant General de la Caualerie.

Meſſire Gaſpard Capris Euêque d'Aſt, & Comte, Abbé de Mulege, & grand Aumônier

nier de S.A.R. Chancelier de l'Ordre.

XVII. CREATION,

Qui est la seconde faite par Emanuel Philibert, à Turin, le 24. de Mars 1569.

MOnseigneur le Prince Charles Emanuel de Sauoye, Prince de Geneuois, Duc de Nemours.

Messire Bernardin de Sauoye, Seigneur de Cauours, Capitaine des Archers de la Garde de S. A.

Messire Prosper de Geneue, Seigneur de S. Rambert, de S. Germain d'Amberieu, &c. Conseiller d'Etat, Capitaine des Archers, & Colonel de toutes les Gardes.

Meſſire Iean Frederic Madruzze, Comte d'Aue, Marquis de Sorian.

Meſſire Philippes d'Eſt, Marquis de S. Martin, Lans, &c. General de la Caualerie de S. A. Il fut General deçà & delà les Monts durant le voyage que fit en Eſpagne le Duc Charles Emanuel, à l'occaſion de ſes Nopces auec l'Infante Catherine d'Auſtriche.

Meſſire Guillaume de la Rouere, Archeueſque de Turin, Chancellier de l'Ordre.

XVIII. CREATION,

Qui eſt la troiſiéme faite par Emanuel Philibert, à Turin, le 12. *Feurier* 1576.

MEſſire Dom Ame de Sauoye, fils donné de S. A. Marquis

Marquis de S. Rambert, de S. Germain, d'Amberieu, &c. Prieur de S. Maurice, & S. Lazare : Il fut General d'Armée & Lieutenant General delà les Monts.

Messire Frederic Ferrero, Seigneur de Casaualon, la Villate, &c. Grand Conseruateur de la Religion des SS. Maurice & Lazare, Grand Maître d'Hô. tel de Sauoye, sous le Duc Charles Emanuel.

Messire Louys de la Baume, dit de Corgenon, Prince de Stienbuse, Comte de S. Amour &c. Lieutenant General pour S. A. delà les Monts, & Ambassadeur extraordinaire en Espagne aux Nopces de l'Infante Catherine.

Messire Robert Rouer Sainseuerin, Comte de Reuiliasc, & Grand Ecuyer de Sauoye.

Messire

Meſſire Thomas Iſnard de Caſtello Monte de Sanfré, Capitaine de la Garde des Arquebuziers, puis Marquis de Carail,& Ambaſſadeur auprés de l'Empereur pour S. A.

Meſſire Beſſo Ferrero Fieſque, Marquis de Meſſeran, Comte de Creuecœur, Lauagne, &c.

Meſſire Honorat II. Grimaldi, Baron de Bueil, & de la Valée de Maſſouins, Gouuerneur, & Lieutenant General du Comté de Nice.

Meſſire François Martinengue, Comte de Malpaga, Grand Eſcuyer de Sauoye ſous le Duc Charles Emanuel: Il fut Gouuerneur & Lieutenant General delà les Monts, puis General de la Caualerie, en apres Lieutenant General d'Armée, pour S.A. & mourut

General

General de la Caualerie de la Republique de Venise.

Messire Enée Pie de Sauoye, Seigneur de Sassola.

XIX. CREATION,

Faite par Charles Emanuel, I. Treiziéme Chef & Souuerain de l'Ordre de l'Annonciade, à Turin, le 15. Ianuier 1581.

MEssire Claude de Chalant, Baron de Fenis, Seigneur de S. Marcel, &c. Lieutenant General au Duché d'Aouste, d'Yvrée, & Canaveys, puis du Comté de Nice, & Grand Maîtré de Sauoye.

XX. CREATION,

Faite par Charles Emanuel II. à Sarragoſſe, en ſes Nopces auec l'Infante Catherine d'Eſpagne, le 25. Mars 1585.

MEſſire Iean Baptiſte de Sauoye, Marquis de la Chiuſe, Grand Chambellan de Sauoye.

Meſſire Iean Louys de la Chambre, Comte de Luille, & Vicomte de Maurienne.

Meſſire Octauian de S. Vital, Marquis de Fontanellat.

Meſſire Charles Palauicin des Marquis de Ceue, Ambaſſadeur en Eſpagne, Grand Ecuyer, puis Grand Maître d'Hôtel de l'Infãte Catherine.

Meſſire

Messire Ascanio Bobba, Comte de Bussolin & de Montbald, Conseiller d'Etat, Grand Prieur des SS. Maurice, & Lazare, Gouuerneur du Château de Nice, & Forts du Comté, Capitaine des Archers de la Garde de S. A. & puis Grand Chambellan de Sauoye.

Messire Michel Bonelli, Neveu du Pape Pie V.

XXI. CREATION

Qui est la troisiéme faite par Charles Emanuel I. à Turin, l'an 1585.

MOnseigneur le Prince Henry de Sauoye, Marquis de S. Sorlin, puis Duc de Geneuois, & de Nemours.

XXII. CREATION,

Qui est la quatriéme faite par Charles Emanuel I. à Turin 1598.

MEssire Gaspard de Geneue, Marquis de Lullin, de Pancalier, &c. Conseiller d'Etat, & Chambellan, Gouuerneur, & Lieutenant General au Duché d'Aouste, & Cité d'Yvrée, Colonel de toutes les Gardes, & de quatre mille Suisses.

XXIII. CREATION,

Qui est la cinquiéme faite par Charles Emanuel I. à Turin, le 2. Feurier 1602.

LE Serenissime Prince Philippes Emanuel de Sauoye

uoye, Prince de Piemont.

Le Serenissime Prince Victor Amé de Sauoye.

Messire Charles de Simiane, Marquis de Roat, & de Moret, Seigneur d'Albigny, Bully, &c. Lieutenant General delà les Monts, General de la Caualerie de Sauoye, & Lieutenant General de S. A. dans ses Armées.

Messire Antoine de Saluces, Seigneur de la Mante, &c. Gouuerneur de la Citadelle, & Lieutenant de la Ville de Lyon, Cheualier de S. Michel, puis Lieutenant General du Marquisat de Saluces, pour le Roy, & apres Gouuerneur & Lieutenant General pour S. A.

Messire Charles François Manfroy de Lucerne des Cõtes de Lucerne, & de la Valée d'Angrogne, Conseiller d'Etat.

Cheualier Grand Croix des SS.Maurice, & Lazare, Grand Maître des Princes de Sauoye, Grand Prieur de Rome, Ambaſſadeur en Allemagne.

Meſſire Guiron de Valpergue, des Comtes de Valpergue, & Comte de Mazin, Conſeiller d'Etat, Chambellan, Grand Ecuyer des Princes, & Gouuerneur de Vercel.

Meſſire François Ville, Marquis de S. Michel, Prazze, &c. General de la Caualerie du Pape.

Meſſire Annibal Grimaldy, Comte de Bueil, Cheualier des SS. Maurice & Lazare, Conſeiller du Conſeil d'Etat ſecret, Chambellan, Gouuerneur, & Lieutenant General du Comté de Nice, & General des Galeres.

Meſſire Claude de Rie, Mar-

quis de Dogliani, Comte de Roſſillon, &c. Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur en Suiſſe pour S.A. Gouuerneur & Lieutenant General au Duché de Chablais, & Grand Ecuyer de Sauoye.

Meſſire Charles Philibert d'Eſte, Marquis de S. Martin de Lans, &c. General de la Caualerie de S. A. & Capitaine des Gens d'Armes pour le Roy d'Eſpagne, en l'Etat de Milan. Il a eſté en apres Prince du S. Empire, & Cheualier de la Toiſon d'Or.

Meſſire Nicolas de Watteuille, Marquis de Verſoye, Colonel de quatre mille Suiſſes.

Meſſire Charles Emanuel de la Chambre dit de Seyſſel, Marquis d'Aix, Baron de Châtillon, la Baſtie, &c. Conſeiller d'Etat, Chambellan, & Capi-

taine de cinquante Lances des Ordonnances pour Son Altesse.

Messire Louys Grimaldy, Euêque de Vence, Abbé de S.Ponce, Grand Prieur des SS. Maurice, & Lazare, Grand Aumônier de S.A. Ambassadeur en France.

Messire Iacques Antoine de la Tour, Chambellan, Conseiller d'Etat, Ambassadeur Ordinaire de S.A. à Milan, & Extraordinaire en Espagne.

Messire Pierre de la Chambre, Comte de Luille, &c. Conseiller d'Etat, Chambellan, & Capitaine de cinquante hommes d'Armes.

XXIV. CREATION,

Qui est la sixiéme faite par Charles Emanuel I. à Turin, le 18. Mars 1608.

MEssire François Philibert Ferrero Fiesque, Prince de Messeran, Marquis de Creuecœur, &c. General de la Caualerie de S. A.

Messire Nicolas S. Martin d'Aglié des Comtes de S. Martin, Conseigneur d'Aglié, Front, &c. Cheualier Grand Croix, Grand Conseruateur de la Religion des SS. Maurice & Lazare, & grand Maître d'Hôtel de Sauoye.

Messire Philibert Scaglia, Comte de Verrue, Marquis de Tronsan, Conseiller du Con

ſeil d'Etat ſecret, Ambaſſadeur de S. A. vers le Pape Clement VIII. & puis au Roy d'Eſpagne Philippes III. & en France auprés du Roy Louys XIII. à l'occaſion des Nopces de M. Royale.

Meſſire François Arconat, Milanois, Meſtre de Camp de Caualerie, & d'Infanterie pour S.A. en Eſpagne, & depuis en France.

Meſſire Guide de S. George des Comtes de Blandrate, & de S.George en Canaueys, Seigneur de la Roche, &c. Grand Ecuyer des Princes, & General de l'Infanterie de S. A. Il fut Gouuerneur du Comté d'Aſt, Ambaſſadeur à Rome, & General des Armées du Pape Vrbain VIII.

Meſſire Philibert Milliet Euêque de Maurienne, &

Prince

Prince, puis Archeuêque de Turin, Abbé d'Aulps, Chancellier de l'Ordre.

XXV. CREATION,

Qui est la septiéme faite par Charles Emanuel I. à Turin le 4. May. 1609.

MEssire Sigismond d'Este, Marquis de saint Martin, Lans, &c. Cheualier Grand Croix, & Grand Admiral de la Religion des SS. Maurice, & Lazare, Chef de la Noblesse, General de la Caualerie tant deçà que delà les Monts, & Lieutenant General en Sauoye.

XXVI. CREATION,

Qui est la huitiéme faite par Charles Emanuel I. à Turin, le 27. Septembre 1609.

MEssire François Spinola, Marquis de Garez, Grãd Maître d'Hôtel des Princes.

XXVII. CREATION,

Qui est la neu-viéme faite par Charles Emanuel I. à Chãbery le 8. Septembre 1610.

MEssire Guillaume François de Chabot, Seigneur de Iacob, & de la Dragoniere, Comte de S Maurice, Conseiller d'Etat, Chambellan, Grand

Maître

Maître de l'Artillerie, Gouuerneur, & Lieutenant General de Sauoye.

XXVIII. CREATION,

Qui est la dixiéme faite par Charles Emanuel I. à Vercel, le 25. Septembre 1614.

MEssire Iean Comte de Nassau Ambassadeur de S. A. à Messieurs les Etats de Holande.

XXIX. CREATION,

Qui est la onziéme faite par Charles Emanuel I. à Turin, le 24. d'Aoust 1617.

MEssire Antoine de Valpergue, Comte de Montoué, & de Masse, Conseiller d'Etat,

d'Etat, Veador General, & Gouuerneur de la Citadelle de Turin.

XXX. CREATION,

Qui est la douziéme faite par Charles Emanuel I. à Turin, le 2. Feurier 1618.

LE Serenissime Prince Frãçois Thomas de Sauoye, Prince de Carignan, Gouuerneur, & Lieutenant General de Sauoye, sous les Ducs Charles Emanuel, & Victor Amé, Grand Maître de France, & General des Armées de S. M.

Messire Iaques Paillard d'Vrfé, de Lascaris, Marquis d'Vrfé, Baugé, Comte de Sommeriue, de Châteauneuf, &c. Mareschal de la Religion des SS. Maurice & Lazare, General

des

des Galeres, grand Ecuyer de Sauoye, & Baillif de Foreſt.

Meſſire Philibert Mercurin Arborio, Comte, & puis premier Marquis de Gatinare, Arborio, &c. Cheualier Grand Croix des SS. Maurice & Lazare, Grand Ecuyer, & puis Grand Maître d'Hôtel de Sauoye.

Meſſire Bernardin Parpaille, Comte de la Baſtie, Conſeiller d'Etat, & Grand Hoſpitalier des SS. Maurice & Lazare, Ambaſſadeur à Veniſe, en Eſpagne, & en Allemagne.

Meſſire Pierre de Duyn, dit Mareſchal, Baron de la Val d'Iſere, de ſainte Helene, de Millieres, &c. Cheualier d'hõneur de M. R. & Lieutenant General de l'Infanterie de Sauoye.

Meſſire Emanuel Solar, Cõ-

te de Morette, Conseiller du Conseil d'Etat secret, Gouuerneur de Vercel, puis Commissaire General de l'Infanterie, & Colonel d'vn Regiment de deux mille Piemontois, Ambassadeur par diuerses fois à Mantoüe, & apres en France.

Messire Conreno Rouer, Comte de Calos, Marquis de Cortance, &c. Premier Gentilhomme de la Chambre de Son Altesse.

Messire Cleriade de Geneue, Marquis de Lullin, Baron de la Bastie, &c. Conseiller d'Etat, Capitaine de la Garde des Gentilshommes Archers, Colonel des Suisses, & Gouuerneur du Duché de Sauoye, Terny, & Gaillard.

Messire François Damas Baron de S. Reran, & Marquis de Celeran, Mareschal de

Camp

Camp General, & Colonel d'Infanterie. Il commandoit dans Verruë durant le siege fameux de l'an 1625.

Messire Guide Ville, Marquis de Cillan, Vulpian, &c. Lieutenant General dans les Armées de S. M. tres-Chrestienne, & aupres du Pape Vrbain VIII. & General de la Caualerie de S. A.

Messire François de Brichanteau Nangis, Marquis de Gurcy, Capitaine de cent cheuaux de Gardes, & Maréchal de Camp General pour S. A.

Messire Charles François de Valpergue, des Comtes de Valpergue, & Comte de Mazin, Marquis de Perlet, &c. Conseiller du Conseil d'Etat secret, Gouuerneur du Comté d'Ast.

Messire François René de Saluces, des Seigneurs de la

Mant-

Mante, Comte de Verzol,&c. Gouuerneur de Droner, & puis Lieutenant General du Marquiſat de Saluces,& Conſeiller du Conſeil d'Etat ſecret.

Meſſire Honorat d'Vrfé, Marquis de Châteaumorant, &c. Mareſchal de Camp General, & Colonel d'Infanterie.

Meſſire Louys de la Chambre, dit de Seyſſel,Marquis de la Chambre, & d'Aix, Comte de Luille, &c. Mareſchal de Camp General, & Capitaine de cinquante hommes d'Armes.

Meſſire Albert Bobbe,Marquis de Graglie, Comte de Buſſolin,&c.Conſeiller d'Etat, Gouuerneur du Château de Nice,Grand Eſcuyer du Prince Victor Amé, & Meſtre de Camp d'vn Regiment Alemand.

Messire Bertrand de Seyssel, Baron de la Serra, & du Châtellard en Bauge, Seigneur de la Tour de Lugrin, &c. Mestre de Camp d'Infanterie, Cornette Blanche de la Noblesse de Sauoye, & Capitaine de 50. hommes d'Armes.

XXXI. CREATION,

Qui est la treiziéme faite par Charles Emanuel I. à Turin 1619.

MEssire Auguste Manfroy Scaglia, Comte de Verruë, Marquis de Tronsan, &c. Grand Escuyer de Madame Royale, Ambassadeur extraordinaire par deux fois en France, Mareschal de Camp, General de Sa Majesté tres-

Chreſtienne, & de Son Alteſſe Royale Victor Amé, puis General de l'Infanterie, & Conſeiller du Conſeil d'Etat ſecret.

XXXII. CREATION,

Qui eſt la quatorziéme faite par Charles Emanuel I. à Turin, l'an 1620.

MEſſire Gaſpar Purpurat, des Comtes de Lucerne, Marquis de S. Peyne, Venaſque, &c. Cheualier Grand Croix des SS. Maurice & Lazare, Colonel d'Infanterie, Gouuerneur de Reuel, & Pignerol, puis des Prouinces d'Yvrée, Bielle, & Sainthia, Ambaſſadeur extraordinaire en France, & Gouuerneur de Turin.

XXXIII. CREATION

Qui est la derniere faite par Charles Emanuel I. à Turin, l'an 1630.

MEssire Iean Michel Asinar de Virle, &c. Capitaine de 50. hommes d'Armes & Gouuerneur de la Ville & Citadelle de Turin.

XXXIV. CREATION,

Qui est la premiere faite par S.A.R. Victor Amé, quatorziéme Chef & Souuerain de l'Ordre de l'Annonciade, à Turin, l'an 1630.

MEssire Iean Aureille Arborio de Gatinare, Com-

te

te de Viuron, Gouuerneur de Vercel, puis de Bielle, Colonel d'vn Regiment d'Infanterie, & de Caualerie, puis Grand Ecuyer de Sauoye.

XXXV. CREATION,

Qui est la seconde faite par S. A. R. Victor Amé, à Turin, l'an 1631.

MEssire Paul Besse Ferrero Fiesque, Prince de Messeran, &c.

Messire Philibert Carret, des Marquis de Sauone, & de Ceue, &c. Grand Chambellan du Duc Charles Emanuel I. & son Ambassadeur extraordinaire aupres de l'Empereur Ferdinand II. Mareschal de Camp General, Gouuerneur & Lieutenant General du Cô-

té de Nice, puis Grand Ecuyer de Sauoye.

XXXVI. CREATION,

Qui est la troisiéme suite par S.A.R. Victor Amé, à Turin, l'an 1634.

MEssire Iean François de Sales, Euesque de Geneue, & Prince, Chancelier de l'Ordre.

XXXVII. CREATION,

Qui est la quatriéme faite par S.A.R. Victor Amé, à Turin, l'an 1636.

MEssire Louys de S. Martin d'Aglié, dit le Marquis d'Aglié, des Comtes de S. Martin, Marquis de S. Damien,

mien, &c. Cheualier Grand Croix, & Commandeur de Gunze, Ambaſſadeur de S. A. R. prés le Pape Vrbain VIII. puis Surintendant Generaliſſime des Finances deçà & delà les Monts, & Grand Ayo de S. A. R. Charles Emanuel II. durant la Regence, & Conſeiller du Conſeil d'Etat ſecret.

Meſſire Claude Hieroſnime de Chabot, Marquis de S. Maurice, Baron de S. Ioyre, Seigneur de Iacob, de la Dragoniere, &c. Mareſchal de Camp General, Grand Maître de l'Artillerie, Lieutenant des Gens-d'Armes François de S. A. R. François Hyacinthe, Ambaſſadeur en Angleterre, & par trois fois extraordinaire en France, & apres Plenipotentiaire à Munſter, & Capitaine des Gentils-hommes

Archers de la Garde du Corps de S. A. R. Conſeiller du Conſeil d'Etat ſecret.

XXXVIII. CREATION,

Qui eſt la cinquiéme faite par S. A. R. Victor Amé à Turin, l'an 1636.

MEſſire Paul Emile S. Martin de Parelle, des Comtes de S. Martin, Marquis de Bros, &c. Lieutenant General de la Caualerie de Son Alteſſe Royale, Gouuerneur, & Lieutenant General au Duché d'Aouſte, d'Ivrée, & Canaueys.

XXXIX. CREATION,

Qui est la sixiéme faite par S.A.R. Victor Amé, à Turin 1637.

MEssire Anthoine Ponthe, Cõte de Scarnafis, Cheualier Grand Croix des saints Maurice, & Lazare, & Grand Maître d'Hôtel de Madame Royale.

XL. CREATION,

Faite par S. A. R. François Hyacinthe, Quinziéme Chef & Souuerain de l'Ordre de l'Annonciade, sous l'Auguste Regence de Madame Royale Chrestienne

de France, à Turin, le 24. Mars 1638.

MEſſire Iafre Bens, Seigneur de Santena, Mareſchal de Camp General, Gouuerneur de Montmeillan, puis d'Aſt, & de Turin.

Meſſire Amé du Puy, Marquis de Voguere, & Garet, Comte de Ponderan, &c. Grād Conſeruateur de la Religion des SS. Maurice, & Lazare, Colonel des Milices au delà de la Doire, Ambaſſadeur à Rome, Conſeiller du Conſeil d'Etat ſecret, & Grand Maître d'Hôtel de Sauoye,

Meſſire Aſcagne Boba, Marquis de Graye, &c. Cheualier Grand Croix des SS. Maurice & Lazare, Mareſchal de Camp General, Grand Ecuyer de Sauoye, & puis Grand Chābellan

de S.A.R. Charles Emanuel II.

Messire Iules Rangon, Marquis de Maison Blanche, Mareschal de Camp General du Roy, & de S. A. R. & Colonel de Caualerie.

Messire Alerame Blandrate, des Comtes de Blandrate, & de S. George, Mareschal de Camp General, & grand Chambellan du Serenissime Prince Cardinal de Sauoye.

Messire Michel Anthoine de Saluces des Seigneurs de la Mante, &c. Capitaine des Arquebuziers de la Garde du Duc Charles Emanuel I. & puis Gouuerneur, & Lieutenant General du Marquisat de Saluces, sous le Duc Victor Amé, François Hyacinthe, & Charles Emanuel II.

Messire Arduin Valpergue, des Cõtes de Valpergue, Marquis

quis d'Entragues,&c. Capitaine des Cuirasses de la Garde du Corps de S. A. R. Victor Amé, puis Mareschal de Camp General, Cheualier Grand Croix, Commandeur de Stupinis, & Gouuerneur de Turin.

Messire François Prouane de Leiny, des Seigneurs de Leiny, Seigneur de Druent, &c. Grand Chambellan de Sauoye, Grand Fauconnier, & Ambassadeur extraordinaire de S. A. R. Victor Amé en France.

Messire Hierosme de Rossillon, Comte de Rossillon, Baron de S. Genis, Marquis de Bernez, Seigneur de Ternier, &c. Mareschal de Camp General, Gouuerneur de Montmeillan, Capitaine des Gentils-hommes Archers de la Garde du Corps de S. A. R.

puis Gouuerneur, & Lieutenant General du Comté de Nice.

Messire Iean Dominique Doria, Marquis de Cirié, Comte de Prela, &c. General des Galeres, & Grand Ecuyer du Prince Maurice de Sauoye.

Messire Albert Eugene de Geneue, Marquis de Lullin, &c. Conseiller du Conseil d'Etat de S. A. R. Grand Ecuyer de M. R. General de la Caualerie de Sauoye, & Gouuerneur du Duché de Chablais, Terny, & Gaillard, Ambassadeur en Lorraine, & en Allemagne.

Messire Anthoine Marie Tisson Blandrate, Comte de Delane, &c. Gouuerneur de Montdeui, Albe, & Bielle.

XLI. CREATION,

Faite par S. A. R. Charles Emanuel II. ſeiziéme Chef & Souuerain de l'Ordre de l'Annonciade, ſous la Regence de M. R. à Chambery, l'an 1639.

MEſſire Iean Louys Dumas de Caſtellane, Vicomte d'Allemagne, Baron d'Oiſe, &c. Conſeiller, & Gentilhomme de la Chambre du Roy Louys XIII. & Vice Admiral des Armées de Sa Majeſté, des Mers du Leuant, Premier Eſcuyer de M. R. & General des Galeres de S. A. R.

XLII. CREATION,

Qui est la deuxiéme faite par S. A. R. Charles Emanuel à Chambery, l'an 1641.

MEssire Paul Millet, Euesque de Maurienne, & Prince, Chancelier de l'Ordre.

XLIII. CREATION,

Qui est la troisiéme faite par S. A. R. Charles Emanuel II. sous la Regence de M. R. à Chambery, l'an 1642.

LE Serenissime Prince Maurice de Sauoye, Oncle, & Beau-Frere de S.A.R. Premier

Prince du Sang, Prince d'Oneille, Comte de Barcelonne, &c. Lieutenant General au Comté de Nice.

XLIV. CREATION,

Qui est la premiere faite par Son Altesse Royale Charles Emanuel II. apres qu'il fut Majeur, à Turin, l'an 1648.

LE Serenissime Prince Emanuel Philibert Amé de Sauoye, fils aîné du Serenissime Prince Thomas.

Messire Charles Emanuel Philibert Hyacinthe de Simiane, Marquis de Pianesse, Chateauneuf, Liuorne, &c. Conseiller du Conseil d'Etat secret de S. A. R. General de

l'Infanterie, & Grand Chambellan de Sauoye.

Messire Octauian de S. Martin d'Aglié, des Comtes de S. Martin, Marquis de S. Germain, & de S. Damien, Conseigneur des Valées de Pont, Châteauneuf, &c. Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour le Duc Victor Amé, Gouuerneur de la Citadelle de Turin, & apres de Montmeillan, & Valées, durant la Regence de M. R. Mareschal de Camp General, & Colonel des Milices du Canaueys, Cheualier Grand Croix, Grãd Conseruateur de la Religion des SS. Maurice, & Lazare, & Grand Escuyer de Sauoye.

Messire Philippes de S. Martin d'Aglie, des Comtes de S. Martin, Marquis de S. Damien, &c. Cheualier Grand Croix

des ſaints Maurice & Lazare, Comte, & Commandeur de Gunſe, Seigneur de Bair, Mareſchal de Camp General de ſa Majeſté tres-Chreſtienne, & de S. A. R. Surintendant Generaliſſime des Finances, tant deçà que delà les Monts, Conſeiller du Conſeil d'Etat ſecret, Capitaine des Cuiraſſes de la Garde du Corps de S. A. R. & puis Grand Maître d'Hôtel de Sauoye.

Meſſire Iean de Wille Carde, Seigneur de Fleury, Marquis de Triuier, &c. Mareſchal de Camp General, Capitaine des Gens-d'Armes de S. A. R. & Grand Maître d'Hôtel de Sauoye.

Meſſire Charles Emanuel Palauicin, des Marquis de Ceue, Marquis de Frabouſe, &c. Grand Chambellan, & puis

Grand Maître d'Hotel de Sauoye, apres la mort du Marquis de Fleury, en l'an 1650. Il fut Grand Ayo de Son Altesse Royale, apres le Marquis d'Aglié.

Messire Charles Vbertin Solar, Comte de Morette, &c. Grand Maître d'Hostel de M. R. Ambassadeur en France durant sa Regence, & Conseiller du Conseil d'Etat secret.

Messire Charles Victor Scaglia, Comte de Verruë, Marquis de Tronsan, &c. Gouuerneur du Château de Nice, & puis General de la Caualerie de Piemont.

XLV. CREATION,

Qui est la seconde faite par S. A. R. Charles Emanuel II. à Turin, le 29. Aoust 1648.

MEssire Federic Tane, Marquis d'Entrague, Comte de Limon, & Santena Cheualier, & Commandeur des SS. Maurice & Lazare, Colonel, & General des Suisses de Son Altesse Royale, Capitaine des Arquebuziers à Cheual de la Garde de Madame Royale.

Messire François Prouane des Seigneurs de Leiny, Comte de Frossasque, Baron d'Alpignan, Capitaine des Cuirasses de la Garde du Corps de

de Madame Royale.

Meſſire Gettule de Pioſſaſque, des Comtes de Pioſſaſque, Conſeigneur de Caſtagnole, Non, &c. Capitaine des Arquebuziers à Cheual de la Garde de S.A.R. & puis des Cuiraſſes de la Garde du Corps.

XLVI. CREATION,

Qui eſt la troiſiéme faite par S. A. R. Charles Emanuel II. à Turin, quelques jours apres l'antecedente.

MEſſire Guion François Ville Marquis de Ciglian, Vulpian, &c. Mareſchal de Camp General de ſa Maieſté tres-Chreſtienne, & General de la Caualerie de S.A.R.

Messire François Ponte, Comte de Scarnasis, Montanere, &c. Cheualier, Grand Croix, & Chancellier de la Religion des SS. Maurice, & Lazare, Ambassadeur ordinaire à Venise, puis extraordinaire en Lorraine, en Flandre, en Angleterre, & en France, pour S. A. R.

XLVII. CREATION,

Qui est la quatriéme faite par S. A. R. Charles Emanuel II. à Turin, le 7. Decembre 1650.

MEssire François Coste, Comte de Polonguere, & d'Arignan, premier Ecuyer ordinaire de M. R.

Messire Charles Thomas Isnard

nard de Caſtello, Marquis de Carail, &c. Grand Veneur de S. A. R.

Meſſire Federic Blandrate des Comtes de Blandrate, & de S. George en Canaueys, Marquis de Riuarol, &c. Ambaſſadeur à Rome.

Meſſire Alexis S. Martin de Parelle des Comtes de S. Martin, Marquis de Bros, &c. Mareſchal de Camp General, Grand Maître de la Garderobbe de S. A. R. Gouuerneur & Lieutenant General au Duché d'Aouſte, & du Canaueys.

XLVIII. CREATION,

Qui est la cinquiéme faite par S. A. R. Charles Emanuel II. à Riuole, le 28. Iuillet 1653.

MEssire François Doria, Marquis de Dolceaqua, Perinalde, &c.

XLIX. CREATION,

Qui est la sixiéme faite par S. A. R. Charles Emanuel II. à Turin, au mois d'Auril 1660.

MEssire François de Mesmes, Seigneur de Marolles, Comte de Chiauase, Lieu

Lieutenant General de l'Infanterie, Mestre de Camp du Regiment des Gardes, Gouuerneur du Marquisat de Saluces.

Messire Centorio de Cagnol, Gentilhomme de la Chambre, & Gouuerneur de Montmeillan.

Messire François d'Hauort, Seigneur de Senantes, Marquis de Riffredo, & de Gombasqua, Maréchal de Camp, & Capitaine des Arquebuziers à Cheual de M. R.

Messire Iean Philippes Solaro, Comte de Monasterol, & de Cazalgras, Mareschal de Camp, & Gouuerneur du Château de Nice.

L. *CREATION*,

Qui est la derniere faite par S. A. R. Charles Emanuel II. au mois de Septembre 1666.

MEssire Carlo Hieronymo, Comte de Morette, Marquis d'Elbourg.

Messire .... le Comte Catalan Alfier, Gouuerneur du Château de Montmeillan.

Messire .... Comte de Piossassque, Grand Maître de la Maison de S.A.R.

Messire Charles Amé de Rossillon, Marquis de Bernex, Baron de S. Genys, Capitaine des Gardes du Corps de S.A.R. Gentilhomme ordinaire de sa Chambre.

Messire

Meſſire François de Clermont, Baron de la Baſtie, Lieutenant General de l'Eſquadron de Sauoye.

Meſſire .... Comte de la Trinité, qui mourut à Paris à ſon Ambaſſade pour Son Alteſſe Royale.



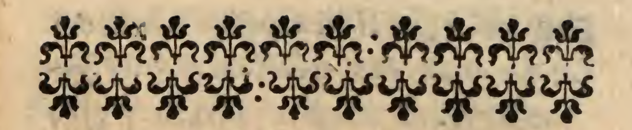


TABLE
DES PRINCIPALES Matieres contenuës en ce troisiéme Tome.

DV I. SOMMAIRE.

Entre

Le

Entrée

Priſe

DV II. SOMMAIRE.

Combat

DV III. SOMMAIRE.

DV IV. SOMMAIRE.

M. R.

Arriuée

Gouuer

Prise

Fin de la Table des Matieres du III. Tome de l'Abregé de l'Hiſtoire de la Royale Maiſon de Sauoye.



